Le Monde

Le bilan de l'année 1995
Pages 11 à 14

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15842 – 7 F

MERCREDI 3 JANVIER 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le roi Fahd d'Arabie saoudite cède le pouvoir à son demi-frère Abdallah

UN PEU PLUS d'un mois après un accident cérébral, le roi Fahd d'Arabie saoudite a cédé le pouvoir, lundi 1er janvier, au prince héritier Abdallah, qui a été chargé d'assurer les affaires de l'Etat pendant la convalescence de son demi-frère. Compte tenu de la santé du roi, l'intérim risque de durer. Cette transition en douceur permet d'éviter une querelle de succession alors que l'Arabie saoudite, en proie à des difficultés financières, doit aussi faire face à des turbulences intérieures. Celles-ci ont été illustrées, le 13 novembre 1995, par un attentat contre le siège des conseillers américains de la garde nationale qui a fait sept morts, dont cinq ressortissants des Etats-Unis, et qui a été imputé aux extrémistes musulmans.

Lire page 2

Les marchés financiers redoutent une baisse de la croissance en Europe

Ils espèrent que la diminution des taux d'intérêt dynamisera l'économie

ALORS QUE les marchés financiers, à l'exception de Paris, se sont envolés à la fin de l'année 1995, ils s'inquiètent d'un fléchissement de la croissance en 1996. L'année 1995 avait mal commencé, en raison de la crise mexicaine et de l'affaiblissement de plusieurs monnaies européennes. Elle s'est finalement bien terminée. La baisse des taux d'intérêt un peu partout dans le monde a permis à certaines places boursières comme New York et Londres de battre des records.

Aux yeux des analystes, l'année 1996 débute dans un environnement plus favorable qu'il y a douze mois. L'inflation contenue devrait permettre une poursuite de la baisse des taux. Les monnaies s'échangent à des niveaux qui correspondent aux données fondamentales des économies. Dans leur majorité, les spécialistes estiment que les marchés de change et les marchés financiers devraient connaître une évolution encore favorable cette année. Même si le potentiel de détente des taux d'intérêt à long terme aux Etats-Unis apparaît désormais limité et si la Bourse de New York n'est pas à l'abri d'une correction après une hausse de plus de 33 % l'an dernier.

Les experts s'interrogent néanmoins sur le fléchissement de la croissance en Europe. L'économie américaine a réussi à éviter une récession et devrait croître à nouveau de 2,1 % à 2,5 % en 1996, selon les pronostics des grandes banques. Le Japon redémarre et sa croissance atteindrait 1,6 à 2,3 %. L'Europe est au contraire le continent des incertitudes. Les analystes s'interrogent sur la pertinence des politiques publiques restrictives alors que l'économie européenne manque de dynamisme du fait de la morosité des consommateurs.

En France, les ventes d'automobiles ont reculé en décembre pour le sixième mois consécutif.

Lire page 8 et 26



Cancer : un rapport public accable la gestion de l'ARC

La Cour des comptes saisit la justice



LA COUR des comptes vient de terminer un rapport accablant sur la gestion de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC). Ce document, dont le contenu est révélé par le quotidien *Libération*, montre que seulement 27,2 % (soit 124 millions de francs) des sommes brassées par l'ARC en 1993 ont contribué à la recherche sur le cancer. Confirmant un précédent rapport de l'IGAS, l'inspection générale des affaires sociales, la Cour des comptes montre que près des deux tiers du budget annuel de l'ARC sont affectés à des dépenses de communication, de frais de collecte ou de prévention. La partie du rapport qui concerne *« les commissions, marges indues et surfacturations »* relevées dans la fabrication des publications de l'ARC a été transmise par le procureur général de la Cour au parquet de Paris. Une autre partie a été transmise à la Cour de discipline budgétaire et financière pour *« gestion de fait »*.

Lire page 7

La gastronomie n'est plus à la fête



ALAIN SENDERENS

CHEF DE FILE, dans les années 70, d'un nouveau style de cuisine qui privilégiait l'invention et la qualité du produit, Alain Senderens peut aujourd'hui dresser le bilan de plus de vingt-cinq ans de haute gastronomie à la française. Secteur de pointe dans l'économie du luxe, ce solide fonds du patrimoine culturel national aura bénéficié d'une période d'expansion et se trouve désormais confronté à des difficultés qui le visent tout particulièrement. La minutie et l'exactitude du travail que demande l'application des nouvelles règles culinaires exigent une main-d'œuvre de plus en plus nombreuse, de plus en plus qualifiée. Et, sans sponsors, peu de chances de voir la qualité rester au niveau qu'elle occupe encore. De cet enchaînement sont issus des tarifs qui ont fini par paraître, aux chefs comme à leurs clients, difficilement défendables.

Malmené par la crise comme ils le sont par les taxes, les restaurateurs *de création* posent la question de leur avenir. A la barre du Lucas-Carton, place de la Madeleine à Paris, Alain Senderens est bien placé pour exprimer le sentiment de ses confrères et tenter d'ouvrir de nouvelles voies de réflexion pour une nouvelle époque.

Lire page 18

Les succès politiques d'une Miss Univers en pays macho

CARACAS
de notre envoyé spécial

Irène Saez, maire depuis 1993 de Chacao, le Neuilly de Caracas, a la trentaine sculpturale, des cheveux blond platine qui tombent en cascade sur un tailleur strict, jaune paille, et un sourire lumineux. Cette élue, Miss Univers 1981, n'a rien perdu de son charisme de reine de beauté qu'elle met désormais au service de ses quelque deux cent mille administrés.

« Mon plus grand bonheur, confie-t-elle, *est de voir les gens réagir positivement à ma gestion. Avant, ils étaient déprimés. Aujourd'hui, tout le monde sait où commence et où finit la commune... »* Chacao, c'est le quartier le plus sûr de Caracas. Un îlot dans une ville qui bat les records de délinquance et d'homicides. Trente morts en moyenne chaque fin de semaine. *« Ici, on vit tranquille grâce à la police municipale mise en place par Irène »*, commente Oscar Perez, bijoutier en vogue.

Avec ses buildings de verre et d'acier, ses librairies et ses supermarchés au pied de l'Avila, Chacao gère aussi le country-club, refuge verdoyant de quelques millionnaires vénézuéliens. *« Voilà qui assure à Irène les plus grosses ressources de toute la capitale »*, observent avec une pointe d'amertume les édiles jaloux de Baruta ou du vieux centre historique de Caracas, moins bien lotis. Des banquiers et de nombreuses organisations politiques (dont l'Action démocratique et Copei) l'ont en tout cas soutenue lors des dernières élections, où elle a obtenu plus de 80 % des suffrages exprimés.

« Depuis 1993, je n'ai pas touché mon salaire de maire, dit-elle. *Je paie de mes deniers l'électricité et le personnel. Ma passion, c'est la recherche de l'excellence... J'adore mon pays, j'adore les gens. Et je sais comment faire... »* D'une famille originaire de Burgos, elle a étudié en France pendant trois ans. *« Au collège, on m'a appris la discipline, l'autocritique... »* Son titre de Miss Univers ? Un agréable souvenir de combat. *« Je me suis décidée,* raconte-t-elle, *je me suis levée, j'ai gagné. Trois titres dans la foulée : Miss Venezuela, Miss Amérique latine à Lima, puis Miss Univers, à New York cette fois. »*

Elle a fait le tour du monde avec sa couronne, des contrats de cinéma dans la corbeille. *« Quand je suis rentrée au pays, j'ai enlevé mon maquillage, j'ai remis mon jean. Je suis allée à l'université. Au début, c'était dur. Les copains de Sciences-Po rigolaient. Ils ont fini par me respecter. »* Irène Saez a ensuite vécu deux années à New York comme attachée culturelle du Venezuela, puis a enchaîné avec de nouvelles études d'ingénieur. Insensiblement, la filière politique l'a happée.

Elle y a pris goût. Elle veut continuer. *« Il faut changer les choses, pas seulement à Chacao, mais dans tout le pays »*, affirme-t-elle. Alors, la présidence plus tard ? Son œil noir et vif ne cille pas. Il dit oui avec aplomb. Madame le maire de Chacao suit des cours du soir d'administration d'entreprise de haut niveau. Les Vénézuéliens ne rigolent pas du tout : ils la placent déjà en tête des sondages pour une candidature présidentielle.

En Colombie voisine, Noémie Sanin, ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement Gaviria et ex-ambassadeur à Londres (elle a démissionné pour bien marquer ses distances avec un président Samper sur la sellette) est également candidate affirmée à la présidence. Alors, bientôt deux femmes ambitieuses, séduisantes et intelligentes au pouvoir dans deux pays d'Amérique supermachos ?

Marcel Niedergang

La presse à l'heure de l'autocritique

1995, comme 1994, a été pour la presse écrite l'année des nouvelles formules. *Libération, Le Monde, Le Parisien, InfoMatin, Les Echos, L'Express*, bientôt *La Croix*. Les changements sont plus ou moins profonds et donnent des résultats variés. Il ne s'agit pas seulement d'une modification de forme pour être, en principe, plus attrayant, plus clair, plus lisible, séduire les plus jeunes, etc., mais aussi d'une occasion pour réfléchir sur l'identité du titre, son évolution, ses dérives. Car dans un paysage médiatique en plein bouleversement la presse, notamment en France, a eu tendance à s'enfermer dans un bunker, à se lamenter sur son sort, fustigeant la montée de la télévision, déplorant le déclin irréversible de la lecture.

L'apparition des *« news magazines »*, l'essor de l'information audiovisuelle, le développement de la presse magazine et spécialisée avaient donné l'impression que la presse quotidienne nationale restait en retrait. La presse régionale a accentué son ancrage local, pour être plus proche de son lectorat. En modifiant leur formule, les journaux parisiens font aujourd'hui leur autocritique. Les tirages déclinaient, les lecteurs devenaient de moins en moins réguliers, mais la presse ne se remettait pas vraiment en question. On dit souvent qu'un journal est éphémère, on oublie parfois de dire qu'il est tout simplement mortel. Les menaces qui pèsent aujourd'hui sur *France-Soir* ou *InfoMatin* sont là pour le rappeler.

C'est la crise des années 90 qui a fait prendre conscience de cette fatalité. Dans l'euphorie des années 80, les journaux ont vu parfois leur diffusion diminuer, mais leurs recettes publicitaires augmentaient régulièrement et compensaient largement l'érosion des ventes. L'idée cruelle qu'un journal qui se vend moins peut continuer à gagner de l'argent commençait à s'installer, plus ou moins consciemment. La crise a stoppé net ces raisonnements.

Parallèlement, une suspicion est née sur la crédibilité des journalistes, après le faux charnier de Timisoara, en Roumanie, et la guerre du Golfe. De façon sans doute injuste, c'est de la presse écrite que l'on se méfiait le plus, alors que les principales dérives venaient de l'information instantanée et audiovisuelle.

Alain Salles

Lire la suite page 15

■ La lutte du Hezbollah au Liban sud

La Résistance islamique, branche militaire du Hezbollah, continue sa lutte dans la zone de sécurité du Liban sud occupée par l'armée israélienne et l'Armée du Liban sud (ALS). p. 2 et 15

■ La grève des traminots marseillais

Au 27e jour de grève, les traminots marseillais réclament des négociations directes avec Jean-Claude Gaudin, maire de la cité phocéenne. Une trentaine d'entre eux devaient comparaître, mardi, devant le juge des référés à la demande de leur direction. p. 6

■ Dialogue moléculaire chez les plantes

Des chercheurs tentent d'éviter l'utilisation des engrais azotés polluants en favorisant des échanges entre les légumineuses et des bactéries, les rhizobiums, qui agissent sur leur développement. p. 16

■ Jean-Louis Guépy, golfeur

Ce joueur néo-calédonien de vingt-huit ans veut confirmer en 1996 son titre de meilleur Français. p. 17

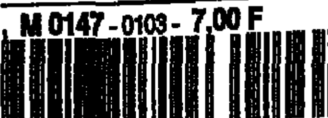
■ La vieille dame et la danse

Au cœur du désert du Nevada, Martha Becket exerce la chorégraphie pour les coyotes, les serpents et des spectateurs venus du monde entier. p. 23

■ La promotion de la Légion d'honneur

Le cinéaste Marcel Carné est élevé à la *dignité de grand officier à l'occasion* de la promotion du 1er janvier. p. 26

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0103 - 7,00 F

INTERNATIONAL

PROCHE-ORIENT Victime d'une attaque cérébrale en novembre et toujours convalescent, le roi Fahd d'Arabie saoudite a remis, lundi 1er janvier, à son demi-frère Abdallah les rênes du gouvernement du royaume. « *Le prince Abdallah assurera les affaires de l'Etat pendant que nous prenons du repos* », indique un décret royal. ● LA FORMULE masque une manière élégante de passer le relais d'une façon qui devrait à peu près satisfaire le réseau complexe de clans et personnalités composant la famille régnante. ● LE PRINCE Abdallah, âgé de soixante-douze ans, commande la Garde nationale, un corps d'élite de 77 000 hommes notamment chargé de la protection des champs de pétrole. Homme austère, Abdallah, s'il partage les grandes orientations du roi, notamment le choix d'une relation privilégiée avec Washington, passe pour plus traditionaliste ou moins ouvert sur l'Occident.

Le roi Fahd d'Arabie saoudite cède le pouvoir au prince Abdallah

Selon les termes d'un décret royal publié lundi 1er janvier, le demi-frère du souverain, commandant de la Garde nationale, prend en charge les affaires de l'Etat durant la convalescence du monarque, victime en novembre d'une attaque cérébrale

UN PEU PLUS d'un mois après l'accident de santé dont il a été victime et qui avait requis son hospitalisation, le roi Fahd d'Arabie saoudite a officiellement cédé le pouvoir au prince héritier Abdallah, qu'un décret royal, publié lundi 1er janvier, charge de « *gérer les affaires de l'Etat durant la période de repos et de convalescence* » du monarque.

Une période dont la durée n'a pas été précisée mais qui, selon un diplomate, risque de durer, dans la mesure où il est désormais confirmé que « *le malaise dû au surmenage* » dont a souffert officiellement le roi était une embolie cérébrale. Lorsque l'on sait que le monarque est âgé de soixante-quatorze ans et qu'il souffre déjà de diabète, de problèmes cardiaques, d'une arthrite au genou et qu'il avait des difficultés à se déplacer du fait de son surpoids, il est peu probable qu'il retrouve rapidement ses capacités de gestion.

Le décret précise que la décision du souverain est « *conforme à l'article 65 de la Loi fondamentale* » promulguée en 1992, en vertu duquel le roi peut déléguer « *une partie de ses prérogatives au prince héritier* ». En réponse au décret royal, le prince Abdallah a souhaité au roi un « *prompt rétablissement* » et invoqué Dieu pour qu'il « *accorde longue vie et bonne santé* » au souverain saoudien.

Cette succession déguisée en douceur est aussi conforme à la tradition, dans la mesure où la passation du pouvoir ne se déroule qu'à la mort du monarque, sauf dans le cas où il est purement et simplement écarté du trône par le conseil de famille. Ce fut le cas en 1965 pour le roi Saoud, premier successeur du roi Abdel Aziz, fondateur du royaume, et son remplacement par Fayçal, jusqu'alors prince héritier. Or, contrairement à Saoud, critiqué notamment pour sa gestion des deniers publics, le roi Fahd n'a pas démérité aux yeux de la famille royale.

ZONE DE TURBULENCES

Dans le même temps, la non-abdication du roi permet d'éviter les tiraillements au sein de la famille royale. Car, s'il est vrai que le prince Abdallah est le successeur désigné, il n'en est pas moins un demi-frère du roi et n'appartient donc pas au puissant clan des Soudeïri dont sont issus le roi Fahd et ses frères, notamment le tout-puissant ministre de la défense, l'émir Sultan. Le pouvoir demeure ainsi officiellement aux mains des Soudeïri, dont le ministre de l'intérieur, le prince Nayef, le gouverneur de Ryad, le prince Salman, et le vice-ministre de l'intérieur, le prince Ahmad, sont également membres.



S'il est l'un des membres les plus populaires de la famille royale, le prince Abdallah manque toutefois d'expérience dans le domaine des relations internationales, et les contacts avec les dirigeants étrangers n'ont jamais été sa tasse de thé. En lui confiant le pouvoir en quelque sorte par intérim, la famille royale s'assure un certain contrôle sur les grandes décisions qui engagent l'avenir du pays.

La référence à la Loi fondamentale pour expliquer ce passage de relais entre le souverain et son prince héritier peut créer un précédent, dans la mesure où, en vertu de cette même Loi fondamentale et pour la première fois dans l'histoire de l'Arabie saoudite, la succession est ouverte non seulement aux fils, mais aussi aux petits-fils du fondateur du royaume, le prince héritier n'étant plus chargé que d'assurer la transition, en attendant la désignation, par le conseil de famille, du successeur « *le plus apte* » à diriger le pays.

Il est toutefois peu probable que s'engage d'ores et déjà une lutte pour le trône entre la vieille garde et les jeunes princes, dans la mesure où l'Arabie saoudite traverse une zone de turbulences qui requiert de la famille royale qu'elle resserre les rangs.

Un attentat dirigé contre le siège des conseillers américains de la garde nationale le 13 novembre 1995 – qui a fait sept morts dont cinq Américains et qui est généralement imputé aux extrémistes musulmans –, une agitation islamiste croissante, au moment où le royaume a engagé des réformes économiques pour renflouer ses caisses, placent le pays à un tournant délicat.

Premier producteur et premier exportateur mondial de pétrole, l'Arabie saoudite continue d'être soutenue inconditionnellement – notamment depuis l'invasion du Koweït par l'Irak – par les Etats-Unis. Aussi Washington devrait-il se satisfaire de la formule trouvée pour la succession, dans la mesure où le prince héritier Abdallah, même s'il est généralement considéré comme étant plus circonspect à l'égard des Etats-Unis, n'a en fait pas le choix de remettre en cause l'alliance avec l'Amérique.

Le passage du relais ne devrait pas non plus affecter les relations de l'Arabie avec l'ensemble des pays arabes, ni non plus à l'égard d'Israël. Déjà tenu pour plus proche des régimes arabes nationalistes que le roi Fahd lui-même, le prince Abdallah ne risque pas de précipiter le royaume dans une normalisation rapide – comme l'auraient pourtant voulu les Etats-Unis – avec l'Etat juif.

Certains diplomates n'excluent pas toutefois que l'exercice de fait du pouvoir par le prince Abdallah calme quelque peu les esprits des extrémistes islamistes, dans la mesure où la haine de ces derniers se portait notamment contre le roi et son entourage, accusés de corruption, de dilapidation des deniers de l'Etat, d'inféodation totale aux Etats-Unis, et de ne pas respecter la charia. Le prince Abdallah est, lui, un homme proche des tribus, dont il a gardé la simplicité de langage et de mœurs.

Mouna Naïm



Un héritier austère

Le prince héritier Abdallah, chargé lundi 1er janvier de la gestion des affaires de l'Etat par le roi Fahd, est le treizième fils du fondateur de l'Arabie saoudite, Abdel Aziz ben Saoud. Né en 1923, demi-frère du roi, l'émir Abdallah assume depuis 1962 le commandement de la Garde nationale, chargée notamment de la surveillance des sites pétroliers. Souffrant d'un défaut d'élocution, il n'apparaît pas souvent en public et est présenté comme attaché à un mode de vie austère et traditionnel. Contrairement à ses demi-frères – Sultan, ministre de la défense, et Nayed, ministre de l'intérieur –, résolument pro-occidentaux, Abdallah privilégie ses amitiés arabes. Il avait émis quelques réserves sur la rapidité avec laquelle le roi Fahd avait fait appel aux troupes américaines après l'invasion du Koweït, en 1990.

Un déficit budgétaire en hausse

Le budget de l'Etat saoudien pour 1996, entré en vigueur lundi 1er janvier, prévoit un déficit de 4,9 milliards de dollars (25 milliards de francs environ, ou 18,5 milliards de riyals), au lieu de 4 milliards de dollars pour l'exercice précédent. Depuis la crise du Golfe et le conflit avec l'Irak, de 1990 à 1991, au cours duquel l'Arabie saoudite avait assumé une bonne partie de l'effort de guerre, le royaume saoudien doit faire face à des difficultés financières persistantes liées à la chute des cours du pétrole brut et au poids de la dette intérieure, estimée par les banquiers à 70 milliards de dollars. Les revenus du pétrole représentent environ 80 % des recettes de l'Etat. Pour renflouer ses caisses, le royaume a augmenté de 10 % à 60 % les tarifs de l'eau, de l'électricité et des produits pétroliers.

La guerre au Liban sud se poursuit en dépit des négociations israélo-syriennes

La Résistance islamique, branche militaire du Hezbollah, continue sa lutte dans la « zone de sécurité » occupée par Tsahal et l'ALS

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

Sur les contreforts de l'Iqlim el Touffah, la canonnade est nettement audible, et pour les habitants du Liban sud comme pour les combattants du Hezbollah (parti de Dieu, chiite), cette nouvelle année commence comme les précédentes. La Résistance islamique, branche militaire du Hezbollah, continue ses opérations contre l'occupation israélienne d'une partie du Liban sud, et les espoirs de paix semblent, ici, très loin. « *Nous croyons qu'il y a beaucoup d'obstacles à la paix et nous pensons qu'Israël n'est pas si attaché à la paix que cela*, affirme M. Mohamad Raad, chef du conseil politique du Hezbollah. *Nous sommes moins optimistes que beaucoup, même si nous n'ignorons pas qu'il y a des développements dans les négociations.* »



La reprise des négociations syro-israéliennes n'a pas jusqu'à présent freiné la Résistance, et il est clair qu'il en sera ainsi aussi longtemps qu'aucun progrès tangible sur le volet syro-israélien, qui permettrait l'ouverture des négociations libano-israéliennes, n'aura eu lieu. « *Nous sommes en complet accord avec la Syrie sur les objectifs de la Résistance* » (mettre fin à l'occupation israélienne), affirme M. Raad.

« *La Syrie comprend très bien notre action et sait que nous respectons nos accords avec elle* », dit-il encore, en référence à l'accord de 1993, en vertu duquel le Hezbollah ne tire pas de roquettes katiouchas sur le nord d'Israël si l'Etat juif ne bombarde pas les civils. « *Il n'y a aucune raison de demander à la Résistance de cesser ses actions maintenant* », affirme pour sa part un haut responsable libanais. Sur le terrain, aucun signe d'un prochain changement n'est perceptible, et les combattants du Hezbollah disposent de la même liberté de manœuvre qu'auparavant.

Dans l'attente d'un déblocage sur le volet syro-israélien pour entrer en scène, le Liban prépare ses dossiers pour « *février, mars* », prédit un responsable. Le premier ministre, Rafic Hariri, affirme que « *le Liban négociera lui-même* (avec Israël), *et c'est l'armée libanaise qui assurera la sécurité au Liban sud* ». Pour Beyrouth, le seul problème à résoudre directement avec l'Etat juif est le retrait de l'armée israélienne, conformément à la résolution 425 du Conseil de sécurité de l'ONU, votée en 1978. Le gouvernement n'entend pas négocier la question de l'eau, ou le sort de l'Armée du Liban sud (ALS), milice équipée, entraînée et payée par Israël, dans la zone occupée par Tsahal au Liban sud.

Sans le dire encore ouvertement, le gouvernement pourrait, laisse-t-on entendre, envisager une amnistie générale pour les soldats de l'ALS, les 100 à 150 officiers trop compromis – dont une liste a été établie – devant pour leur part quitter le pays. Certains d'entre eux ont déjà pris des dispositions en ce sens. Depuis plusieurs années, par exemple, la famille du chef de l'ALS, le général Antoine Lahad, réside en France.

« *Nous n'avons aucune objection contre ce que le gouvernement pourrait faire pour accueillir les gens de Lahad, à condition qu'ils quittent l'ALS maintenant*, affirme M. Raad. *Ce n'est pas le moment de discuter de cette question, mais de toute façon nous savons exactement ce qu'a fait chaque membre de l'armée de Lahad.* » La question de la réintégration des combattants du Hezbollah ne pose pas de réels problèmes, dans la mesure où les cadres militaires ne sont pas plus d'une bonne centaine et que le Hezbollah dispose d'un nombre suffisant d'institutions pour les accueillir. « *Nous avons notre plan pour rendre hommage à ces combattants après la libération, et nous travaillerons pour le mettre en œuvre avec le gouvernement, ou pour pousser le gouvernement à le faire* », précise toutefois M. Raad.

> « Le jour de la signature de la paix, le Hezbollah ne doit pas être coincé et trouver toutes les portes fermées »

« *Le jour de la signature de la paix, le Hezbollah ne doit pas être coincé et trouver toutes les portes fermées* », assure un haut responsable libanais. « *Ce sont des Libanais, et ils doivent trouver leur place dans la société* », ajoute-t-il. Depuis plusieurs années déjà, le Hezbollah a entamé sa reconversion politique, et ses huits députés sont parmi les plus actifs du Parlement. Bon exemple de sa volonté de participer à la reconstruction du Liban, le « parti de Dieu » a un représentant au conseil d'administration de la société Elyssar, société publique de développement de la banlieue sud de Beyrouth, dont le ministre de tutelle n'est autre que le premier ministre.

A huit mois des élections législatives, le parti a déjà commencé ses préparatifs et, affirme M. Raad, « *nous sommes très optimistes, car nous croyons que de plus en plus de gens nous respectent et croient à ce que nous faisons* ». A côté de son objectif de lutte contre la pauvreté, le Hezbollah maintiendra celui de la fin de l'occupation, si la situation actuelle perdure. Dans le cas contraire, le mouvement appellera à la résistance contre l'influence israélienne au Liban. « *Naturellement, nous serons les alliés de la Syrie sur ce point* », précise encore M. Raad.

Confiant dans les assurances reçues sur son sort futur, qui engage aussi les relations stratégiques syro-iraniennes, le Hezbollah ne semble pas aujourd'hui inquiet sur son avenir. Vu de Damas comme de Beyrouth, celui-ci n'est pas négociable avec Israël. Le Liban, en étroite coordination avec la Syrie, entend bien assurer seul la sécurité à la frontière avec Israël. Pour le reste – normalisation, échanges économiques, etc. –, il est clair que les accords qui seront passés avec l'Etat juif suivront très soigneusement le modèle accepté par la Syrie.

Françoise Chipaux

Le chef de la diplomatie israélienne menace le gouvernement libanais de représailles

LE MINISTRE israélien des affaires étrangères, Ehoud Barak, a menacé le Liban, lundi 1er janvier, de représailles en cas de nouvelles attaques du Hezbollah pro-iranien contre l'Etat juif. « *Si Israël réagit militairement, ce sera contre le Liban et les victimes seront libanaises. Si le Hezbollah continue de nous provoquer, nous devrons prendre des mesures* », a déclaré M. Barak à la radio militaire, après la chute, dans la nuit de vendredi à samedi, dans le nord d'Israël, de seize roquettes Katioucha tirées à partir du Liban sud par le Hezbollah.

« *Les Syriens peuvent éviter un réchauffement de ce front et ils sont indirectement responsables de ce qui se passe au nord d'Israël. Mais c'est le gouvernement libanais qui est souverain sur le terrain* », a ajouté M. Barak, selon lequel le Hezbollah « *piétine les ententes conclues* » entre Israël, le Liban et la Syrie. Il faisait allusion à un accord tacite intervenu en 1993, en vertu duquel Israël et le Hezbollah s'engageaient à limiter le champ de leur conflit armé à la seule « *zone de sécurité* » de 850 km² que l'Etat juif occupe au Liban sud, par le biais notamment de sa milice auxiliaire, l'Armée du Liban sud (ALS), forte d'environ cinq mille hommes.

Mais le Hezbollah, selon un porte-parole militaire israélien, a lancé de nouvelles attaques lundi, au mortier et à la roquette antichar, contre des positions de Tsahal et de l'ALS à l'intérieur de la zone de sécurité. L'artillerie israélienne a riposté.

Au moment où la Syrie et Israël s'apprêtent à reprendre, mercredi 3 janvier, près de Washington, les négociations relancées le 27 décembre sous l'égide des Etats-Unis, le Liban demeure à l'écart des pourparlers, qu'il ne reprendra qu'une fois que des progrès auront été enregistrés dans les discussions syro-israéliennes.

PÉRIODE PROBATOIRE

Le Liban et la Syrie – qui en fait une condition de sa propre paix avec Israël – exigent le retrait de l'armée israélienne de la « *zone de sécurité* », conformément à la résolution 425 du Conseil de sécurité de l'ONU. Israël refuse aussi longtemps qu'il n'a pas la garantie que le Liban ne servira plus de base à des attaques contre son territoire.

Quelques mois avant son assassinat, le 4 novembre 1995, l'ancien premier ministre, Itzhak Rabin, s'était déclaré prêt à évacuer le Liban sud après une période probatoire d'au moins six mois, au cours de laquelle il n'y aurait aucune attaque du Hezbollah. Le gouvernement libanais pour sa part, considère que les opérations militaires dirigées contre l'armée israélienne sont des actes de résistance légitime à l'occupant.

Selon des informations en provenance d'Israël après l'assassinat de Rabin, le nouveau chef du gouvernement, Shimon Pérès, aurait informé la Syrie, par l'intermédiaire des Etats-Unis, qu'il reconnaîtrait une emprise syrienne sur le Liban si cela devait garantir la sécurité de ses localités le long de sa frontière nord. Le gouvernement libanais avait réagi en affirmant qu'il était « *le seul habilité à négocier des accords bilatéraux* » avec l'Etat juif. En visite en Israël, vers la fin décembre, le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, avait jugé utile de rappeler qu'un accord entre Israël et la Syrie ne devait pas se faire aux dépens de la souveraineté libanaise. Sans grande illusion, commente un diplomate.

M. N.

Les forces de l'or[...] des points dan[...]

Des groupes armés s'org[...]

Des policiers

Les forces de l'ordre philippines marquent des points dans la lutte antiterroriste

Arrestations de « brigadistes » d'extrême gauche et de membres d'un réseau lié au Proche-Orient

Les autorités philippines ont, fin 1995, opéré des arrestations dans les milieux terroristes de l'archipel. Un coup de filet a été mené contre la Brigade Alex Boncayo, dissidence violente du Parti communiste ; une autre action a visé des citoyens de pays du Proche-Orient réputés liés à divers attentats à travers le monde. En revanche, la police n'a pas encore fait état de succès notables contre les auteurs d'enlèvements.

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

La police philippine a réussi, fin 1995, deux coups de filet, en arrêtant, le 27 décembre, des dirigeants d'un groupe local de terroristes d'extrême gauche puis, le 29, neuf Proche-Orientaux soupçonnés d'appartenir à un réseau international lié à l'attentat de février 1993 contre le World Trade Center de New York.

Ces deux succès ont été accueillis avec soulagement au sein de la riche minorité sino-philippine, principale victime des attentats revendiqués par la Brigade Alex Boncayo (BAB), mouvement terroriste dissident du PC philippin, ainsi que dans les milieux gouvernementaux, qui redoutent des actions de violence à l'occasion du quatrième sommet de l'APEC (Forum de coopération Asie-Pacifique), prévu à Luçon en novembre.

Après des mois de filature, la police pense avoir démantelé un réseau international en procédant en décembre à vingt-six interpellations – des nationaux et des étrangers en possession d'armes légères, de munitions et d'explosifs. Parmi les neuf étrangers arrêtés à Manille le 29 figure un frère de Ramzi Ahmed Yussef, tenu pour l'architecte de l'attentat contre le World Trade Center, qui fit six morts et mille blessés.

Yussef, arrêté au Pakistan en février 1995 et extradé depuis aux Etats-Unis, ainsi que plusieurs de ses complices, ont été repérés à Manille en janvier 1995, à la veille d'une visite du pape Jean Paul II, alors qu'ils préparaient un attentat contre lui. Ils projetaient aussi de faire exploser en vol onze appareils des compagnies américaines NorthWest et United Airlines. Une seule explosion-test a alors eu lieu à bord d'un avion de Philippines Airlines, faisant un mort et plusieurs blessés parmi les passagers. Six des étrangers arrêtés le vendredi 29 décembre sont titulaires de passeports irakiens, dont le frère de Yussef, deux de passeports saoudiens, et le dernier d'un passeport soudanais.

« DÉCLARATION DE GUERRE »

Les autorités philippines soupçonnent ce réseau de bénéficier de la complicité des extrémistes musulmans locaux du groupe Abu Sayaf, responsable d'un raid sur la ville méridionale d'Ipil qui, en avril, avait cinquante-trois morts. Le groupe Abu Sayaf dénonce les négociations en cours, sous l'égide de l'Indonésie, entre Manille et le FLNM (Front de libération nationale moro), l'organisation musulmane la plus influente dans le sud de l'archipel. Dissident du FLNM depuis 1993, le groupe Abu Sayaf est dirigé par un prédicateur musulman formé notamment en Libye et en Syrie.

En revanche, la Brigade Alex Boncayo (BAB), du nom d'un dirigeant syndicaliste assassiné, est un mouvement terroriste typiquement philippin, dont cent soixante membres sont déjà fichés par les services de sécurité. Au cours d'un entretien clandestin accordé le 22 décembre à l'agence Reuter, son chef, Sergio Romero, a déclaré défendre les travailleurs et lutter contre la corruption. Formée à la fin des années 80, après la fuite des Marcos, la BAB, branche dissidente du PC, est tenue pour responsable, dans la seule capitale, des meurtres de quelque deux cents policiers et militaires ainsi que de celui, en 1989, d'un conseiller américain, le colonel James Rowe, spécialiste de la contre-guérilla.

Au cours de deux attentats séparés, le 11 décembre à Manille, la Brigade a abattu Leonardo Ty, richissime Sino-Philippin, et, par erreur a-t-elle affirmé, un enfant de cinq ans, de nationalité singapourienne –, meurtres auxquels le président Fidel Ramos a réagi par une *« déclaration de guerre »*. Seize jours plus tard, Victorio Ferdinez, qui passe pour le bras droit de Romero, a été arrêté en compagnie de treize acolytes. Lors d'une présentation à la presse, Ferdinez a invité ses *« camarades »* à *« poursuivre la lutte en faveur de la justice révolutionnaire »*. La BAB a eu beau réagir en annonçant une escalade de la guérilla urbaine, la police, qui a annoncé d'autres arrestations *« dans les jours à venir »*, n'en a pas moins marqué un point.

Le gouvernement entend aussi s'attaquer aux enlèvements, avec libération contre rançon, de membres de familles riches : les cas connus auraient été proches de la centaine en 1995, avec au moins l'équivalent de 3,3 millions de dollars payés. La communauté sino-philippine, réduite mais qui joue un rôle économique décisif, constitue une cible privilégiée, à telle enseigne que ses enfants ne se rendent plus à l'école qu'accompagnés de gardes du corps. Les autorités redoutent que ces enlèvements n'encouragent l'émigration des Sino-Philippins et ne découragent les investisseurs étrangers au moment même où la nette reprise économique amorcée en 1994 se consolide.

Dernier développement en date : dans le sud de l'archipel, un maire s'est engagé, dimanche 31 décembre, à construire une école islamique et à reloger des déshérités musulmans, contre la libération de treize touristes, dont six américains, enlevés quatre jours auparavant par le groupe Abu Sayaf.

Jean-Claude Pomonti

■ **Le FMI a retiré les Philippines de la liste des pays ayant besoin** d'un ajustement structurel renforcé, a indiqué lundi 1er janvier le gouverneur de la banque centrale depuis 1992 : le PNB par tête est passé de 770 dollars en 1992 à 960 en 1994 (la limite étant de 865), le service de la dette extérieure de 30 % du montant des exportations en 1991 à 16 % en 1995, et le total de cette dette devrait tomber à 52 % du PIB en 1996 contre 65 % en 1991. – *(AFP.)*

Des groupes armés s'organisent dans les bidonvilles d'Haïti

Une mystérieuse guérilla s'opposerait à des néo-duvaliéristes

PORT-AU-PRINCE
de notre envoyé spécial

Même en jeep, l'accès est difficile. Le chemin est boueux, barré de flaques nauséabondes. Des gamins nus, morveux, le ventre enflé par les parasites, jouent dans les tas d'ordures et mendient à l'aide de quelques mots d'anglais à l'approche de l'étranger. Leurs mères, accroupies, réchauffent de maigres pitances sur des braseros de fortune installés devant les cahutes rafistolées.

Quatorze mois après le retour de la démocratie, la misère est toujours aussi choquante dans les profondeurs de Cité-Soleil, cet interminable bidonville qui demeure pourtant l'un des plus fidèles bastions du président Jean-Bertrand Aristide. Coincé entre la route nationale no 1 et la baie de Port-au-Prince, Cité-Soleil abrite plus de deux cent mille habitants, dans des quartiers plus ou moins déshérités aux noms évocateurs, Cité-Carton, Boston, etc.

Depuis plusieurs semaines, Cité-Soleil fait peur. Le 23 novembre 1995, une fillette de six ans, Vania Thermidor, a été tuée par un policier au cours d'un incident confus. De violents affrontements, ponctués pendant plusieurs heures d'échanges de tirs, avaient opposé la police, dont le poste a été saccagé et incendié, à des civils armés. Depuis lors, la presse et les radios évoquent une mystérieuse « armée rouge » dont les membres, tapis dans le bidonville, seraient équipés d'armes de guerre. Certains parlent de guérilla urbaine, d'autres de dangereux trafiquants de crack expulsés des Etats-Unis.

Africa, présenté comme le leader de l'« armée rouge » accepte de nous recevoir pour *« mettre les choses au point »*. L'un de ses lieutenants conduit le visiteur à travers un dédale de corridors. Solide gaillard, âgé de trente et un ans, barbu, la coiffure rasta à demi cachée par un turban rouge, vert et jaune, Africa est sans nul doute un chef respecté dans ce quartier de Boston.

« Toute cette histoire d'armée rouge est une invention pour nous discréditer », s'exclame le jeune homme sur un ton énergique. Se présentant comme le *« chef du syndicat du peuple de Cité-Soleil »*, favorable à Lavalas (le mouvement du président sortant Jean-Bertrand Aristide), Africa nie détenir des armes de guerre.

Selon lui, il existe bien des groupes armés. *« Ce ne sont pas des jeunes de Cité-Soleil, mais d'anciens membres du FRAPH* [Front révolutionnaire pour l'avancement et le progrès d'Haïti – groupe paramilitaire néo-duvaliériste, créé pendant le coup d'Etat de 1991] *aux ordres de Réginald Boulos et de la famille Mevs. »* Réginald Boulos est responsable du Centre pour le développement et la santé (CDS), une ONG qui a capté d'importants crédits américains pour la réalisation de projets sociaux à Cité-Soleil, tandis que les Mevs, une des familles les plus riches d'Haïti, possèdent des terrains et un port en bordure de Cité-Soleil.

« A bas Boulos. » De nombreux graffitis confirment que le responsable du CDS n'est pas en odeur de sainteté dans le bidonville. Il est depuis quelque temps à Miami *« pour un séjour de longue durée »*. Africa, qui a formé un groupe rasta depuis plusieurs années, le considère comme son principal ennemi. *« Boulos a offert 6 000 dollars pour ma tête. Mais je n'ai pas peur car le peuple me protège. »*

LES LARCINS DES « COCORATS »

Dans la pièce encombrée d'instruments de musique où il accepte de parler à l'abri des regards indiscrets, Azaka, jeune chanteur d'un groupe de musique « racines », veut confirmer les propos d'Africa. *« On a inventé l'armée rouge pour déconsidérer la lutte des jeunes qui ne revendiquent que le droit de vivre dignement. Boulos ne fait rien pour nous, et on se demande où va l'argent qu'il reçoit »*, affirme Azaka, qui se réclame lui aussi de Lavalas. Il a épinglé un portrait du président Aristide sur un mur crasseux, à côté de l'affiche de *Rendez-vous avec la mort*, un film tiré d'un roman d'Agatha Christie. *« Clinton avait parlé de désarmement et de travaux à haute intensité de main-d'œuvre. Mais les membres du FRAPH ont toujours leurs armes et nous sommes toujours au chômage. De nouveau, beaucoup de jeunes ne pensent qu'à partir »*, ajoute le jeune musicien.

Au poste de police qui a rouvert ses portes au fond du bidonville, près de la mer, les jeunes fonctionnaires sont convaincus de l'existence de l'« armée rouge ». Malgré la présence de plusieurs moniteurs de police français et canadiens et de soldats de la Mission des Nations unies en Haïti (Minuha), ils hésitent à s'aventurer dans certains quartiers de Cité-Soleil. *« Ils ont des fusils d'assaut, des Uzi et des grenades. Ce sont des extrémistes qui n'acceptent pas la police »*, lance un jeune policier, le regard masqué derrière des lunettes de soleil. *« Ici, même les enfants sont armés. Ils s'amusent à voler les armes des soldats de la Minuha. Même des GI se sont fait voler leurs armes »*, ajoute un autre.

Midi. Un long embouteillage bloque la circulation sur la route nationale no 1 aux abords de Cité-Soleil. Brusquement, une dizaine de gamins, de huit à douze ans, fondent sur un pick-up blanc des Nations unies. En quelques secondes, ils arrachent le hayon de la camionnette. Lorsque deux soldats bangladais descendent de la cabine, encombrés de leurs fusils, les gamins sont déjà loin avec plusieurs caisses en guise de butin. Produit de la misère et symbole de la montée de la délinquance, ces enfants de la rue surnommés les *« cocorats »* donnent la migraine aux responsables de la Minuha. Ne sachant comment faire face aux pillages des « cocorats », ils conseillent des itinéraires détournés pour accéder au QG de la Minuha.

Jean-Michel Caroit

Des policiers inexpérimentés

La nouvelle police nationale, créée pour remplacer l'armée dissoute par le président Aristide, a du mal à gagner la confiance des jeunes de Cité-Soleil. *« Nous ne sommes pas contre la police, mais elle doit être nettoyée car des « oranges pourries »* [d'anciens militaires] *s'y sont infiltrées »*, affirme Africa, présenté comme le leader de l'« armée rouge ».

En dépit des programmes de sélection et de formation, supervisés par des instructeurs américains, français et canadiens, les jeunes recrues apparaissent souvent inexpérimentées. Plusieurs incidents violents ont conforté l'impression que nombre de jeunes policiers ont la gâchette trop facile. En attendant la consolidation de la police nationale, dont les effectifs ne sont toujours pas au complet, beaucoup d'Haïtiens souhaitent le maintien des « casques bleus » au-delà de la fin du mandat de la Minuha en février prochain.

Irrégularités dans la préparation des élections palestiniennes

RAMALLAH. Le chef des observateurs européens chargés de la surveillance des premières élections générales palestiniennes du 20 janvier, Karl Lidbom, a accusé, lundi 1er janvier, l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat d'*« avoir usé arbitrairement de son pouvoir pour remodeler le mode des élections »*. Dans un communiqué intitulé *« Cela suffit comme ça »*, M. Lidbom dénonce notamment le fait que la campagne électorale a été *« ramenée de vingt-deux jours à quatorze sans aucune explication »*, ce qui complique la tâche de l'opposition et des candidats indépendants. De leur côté, les observateurs de l'Institut démocratique national (NDI), le Centre Carter et la délégation d'observateurs norvégiens ont également déploré des changements de dernière minute, ainsi que des pressions sur la presse. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : une centaine d'islamistes ont été tués la semaine dernière** par l'armée dans une opération qui a duré trois jours à Ouled Slama, au sud-est d'Alger, a indiqué, lundi 1er janvier, le quotidien gouvernemental *Horizons*. – *(AFP.)*

■ **ANGOLA : Domingos Hungo Sks, gouverneur de la province de Bengo** (nord-ouest), a été assassiné, dimanche 31 décembre, dans une rue de Luanda, a rapporté l'agence de presse nationale Angop. Ancien colonel de l'armée gouvernementale, M. Hungo Sks exerçait également la charge de gouverneur de la province de Kuando Kubango (Sud-Est), l'un des fiefs de l'Unita, le mouvement rebelle de Jonas Savimbi. – *(AFP.)*

■ **GAMBIE : des élections présidentielle et législatives démocratiques seront organisées en juin pour permettre à la Gambie de renouer** avec une vie constitutionnelle normale, a annoncé dimanche 31 décembre, à Banjul, le chef de l'Etat, le capitaine Yahya Jammeh. Le capitaine Jammeh a ajouté que ces consultations seront précédées, en mai, par des élections municipales, et que le Commonwealth soutiendra la Gambie dans son processus démocratique. – *(AFP.)*

■ **MAROC : le procès de quatorze personnes – dix Marocains et quatre Algériens** – accusées d'être impliquées dans un trafic d'armes destinées au Groupe islamique armé (GIA) devait s'ouvrir à huis clos, mardi 2 janvier, devant le tribunal militaire de Rabat. Les inculpés ont été arrêtés à la mi-octobre à Oujda (ville frontalière avec l'Algérie) et à Casablanca. Ils risquent des peines de cinq à vingt ans de prison. – *(AFP.)*

■ **SAO TOME : le président Miguel Trovoada a fixé au 3 mars la date de l'élection présidentielle.** Dans son message de fin d'année, le président s'est félicité du résultat positif des discussions inter-partis pour la formation prochaine d'un gouvernement d'union nationale. Armindo Vaz d'Almeida, ancien ministre adjoint au premier ministre, a été nommé, samedi, premier ministre par décret présidentiel après la démission de Carlos da Graça. – *(AFP.)*

■ **ZAÏRE : le début de l'année a été marqué par un dramatique accident de la circulation**, qui a fait soixante-douze morts après la sortie de route d'un camion-taxi, lundi 1er janvier, selon la police. Cet accident de la route est le plus grave jamais intervenu au Zaïre et compte parmi les plus meurtriers dans le monde depuis un an. – *(AFP.)*

ASIE

■ **BIRMANIE : l'armée s'est emparée de Ho Mong**, bastion du baron de la drogue Khun Sa, au coeur du Triangle d'or, ont rapporté, mardi 2 janvier, des civils de la région. Ho Mong est située dans les jungles de l'Etat birman de Shan, à trente kilomètres de la frontière de Thaïlande. Khun Sa, soixante et un ans, qui tenait Ho Mong depuis une vingtaine d'années, a sans doute conclu un accord avec les autorités birmanes, leur abandonnant le contrôle de son armée (la MTA, 20 000 hommes) et de son territoire contre son amnistie. – *(Reuter.)*

■ **PAKISTAN : de nouvelles violences** ont perturbé le Nouvel An à Karachi, où dix-huit personnes ont été tuées lors de divers incidents. Les affrontements à caractères ethnique et politique qui opposent le MQM, le parti des musulmans émigrés de l'Inde en 1947, aux forces de l'ordre ont fait près de deux mille morts en 1995 dans la capitale économique pakistanaise. – *(AFP.)*

■ **SRI LANKA : des attaques de la guérilla tamoule** ont fait 17 morts, dont 8 parmi les forces de l'ordre, lundi 1er janvier, alors que la présidente, Chandrika Kumaratunga, a, dans son message de Nouvel An, pressé la minorité tamoule (18 % de la population) de persuader la guérilla de participer à des négociations de paix. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **CHINE : le produit intérieur brut** a augmenté de 10,2 % en 1995, contre 11,8 % en 1994, et les prix de détail de 14,8 % contre 21,7 %, a indiqué le chef des études économiques du Bureau central des statistiques dans le *China Business Weekly* du 31 décembre. – *(AFP.)*

■ **VIETNAM : le déficit commercial** a atteint 2,3 milliards de dollars en 1995 contre 900 milliards en 1994, selon l'Agence vietnamienne d'information. Les exportations ont augmenté de 44 %, les importations de 67 %, notamment en raison d'un bond des achats d'équipements par les entreprises étrangères installées dans le pays. – *(AFP.)*

Les démocrates russes ont du mal à s'entendre sur une candidature unique à la présidentielle

Les libéraux, après leur score médiocre aux législatives, sont divisés par des querelles de personnes

Au vu de leur score médiocre aux législatives du 17 décembre 1995, les trois grands partis démocrates russes ont conscience qu'ils doivent s'unir pour contrer la déferlante communiste. Mais, divisés, ils semblent peu à même de présenter un candicat commun à l'élection présidentielle de juin, le seul scrutin qui compte en Russie, où tous les leviers de commande sont entre les mains du chef de l'Etat.

MOSCOU
de notre correspondant

Sur le principe, tout le monde est d'accord : pour la présidentielle du 16 juin, les démocrates russes doivent s'unir pour ne pas périr. De retour au Kremlin, Boris Eltsine s'est une nouvelle fois posé, sans se déclarer, en « candidat naturel » des réformateurs lors de son allocution du 1er janvier, promettant le paiement des salaires et des retraites en retard et un avenir radieux pour 1996, après les efforts de 1995. Passés le coup de semonce des législatives du 17 décembre et la victoire relative des communistes (22 % des voix), le président russe ne semble hésiter devant aucune promesse sociale, tandis que les appels à l'union des démocrates, déjà lancés sans succès avant ce scrutin, se multiplient. Pour le camp divisé des réformes, il s'agit d'éviter un scénario de cauchemar, qui n'est plus tout à fait improbable. Au second tour de la présidentielle, les électeurs n'auraient plus qu'à choisir entre le candidat des communistes (arrivés en tête aux législatives) et un ultranationaliste comme Vladimir Jirinovski (en seconde position à la proportionnelle avec 11 % des voix le 17 décembre).

Officiellement, les chancelleries occidentales ont fait mine de ne pas s'inquiéter du succès communiste aux élections pour une Chambre basse du Parlement sans grand pouvoir. Mais la réaction du département d'Etat américain en a dit long : « *On peut espérer que les réformateurs* (russes) *vont mettre de côté leurs modestes différences d'approches et s'unir pour trouver un candidat fort* » pour l'élection présidentielle, a déclaré Warren Christopher au lendemain de la victoire communiste.

Mais parce que personne ne croit vraiment que les démocrates puissent être éliminés dès le premier tour, ou parce que les ambitions personnelles sont les plus fortes, le consensus semble s'arrêter aux appels formels à un « *front démocratique uni* ». A la question « *Uni derrière qui ?* », chacun répond : « *Derrière moi.* » « *Une nouvelle leçon a été donnée aux démocrates et réformateurs avec les législatives, mais, comme d'habitude nos individualistes n'en retireront rien* », écrit, pessimiste, l'hebdomadaire *Argumenti i Fakti*. A part le premier ministre Viktor Tchernomyrdine, qui a promis de s'effacer devant la candidature de Boris Eltsine, chacun, espérant gagner, joue avec le feu, tout en craignant d'être qualifié de « *diviseur* ». Trois figures incarnent le camp démocrate : le président Boris Eltsine, soutenu par la formation de M. Tchernomyrdine Notre Maison la Russie (10 % aux législatives), le démocrate-libéral d'opposition Grigori Iavlinski et son parti Iabloko (7 % aux législatives) et enfin Egor Gaïdar, leader de Choix de la Russie (le parti de l'ancien premier ministre n'a pas franchi la barre des 5 % le 17 décembre – 4,8 % – et ne sera donc représenté que par neuf élus issus directement des circonscriptions).

Sans doute parce qu'il a essuyé la défaite la plus cuisante (il ne siégera même pas dans le nouveau Parlement), l'ex-premier ministre Egor Gaïdar a été le premier à plaider l'unité et à faire un geste concret : il a annoncé que son parti ne présenterait pas de candidat à la présidentielle. Les choses s'arrêtent là, car M. Gaïdar se refuse pour l'instant à « *discuter des questions de personnes* », à dire s'il préférerait soutenir une nouvelle candidature du président Eltsine ou celle de son challenger démocrate Grigori Iavlinski. Sur le dossier des libertés, de la guerre en Tchétchénie ou de la réforme militaire, M. Gaïdar et Choix de la Russie sont plus proches de M. Iavlinski que du pouvoir. S'agissant des réformes économiques, le parti du père de la « thérapie de choc » partage, en revanche, des vues identiques à celles du gouvernement, converti à la rigueur, voire à un certain « monétarisme ».

> La « menace communiste » redonne à M. Eltsine son rôle favori : celui de sauveur de la démocratie et des réformes

M. Gaïdar se heurte donc à un choix difficile. Après le début de la guerre en Tchétchénie, il avait annoncé que son parti ne soutiendrait pas une nouvelle candidature de Boris Eltsine. Mais ses relations avec Grigori Iavlinski sont encore plus tendues. Le leader de Choix de la Russie accuse le chef de Iabloko de diviser le camp démocrate, pour avoir repoussé une alliance préélectorale et refusé d'affronter les communistes – « *Nous ne combattons pas le communisme mais la pauvreté* », disait son slogan électoral.

M. Grigori Iavlinski, qui, à quarante-deux ans, se dit essentiellement intéressé par le poste suprême, a la position la plus stratégique, sinon la plus ambiguë. Sans lui, il ne peut y avoir d'union des démocrates, mais avec lui, elle semble aussi impossible. Ce jeune économiste a en effet choisi un créneau à la fois porteur et original : l'opposition résolue au pouvoir mais pas à l'économie de marché et à la démocratie. M. Iavlinski a également proposé une alliance pour s'opposer au « *totalitarisme* », sans préciser s'il s'agit des dérives autoritaires et militaires du pouvoir actuel ou de faire barrage aux communistes. « *Si Boris Eltsine ne change pas le cours de l'économie et n'arrête pas la guerre en Tchétchénie, le résultat de l'élection présidentielle de juin est clair : les communistes ou les nationalistes arriveront au pouvoir* », a déclaré M. Iavlinski. Depuis, Notre Maison la Russie, le « *parti du pouvoir* », multiplie les appels du pied, les propositions de « *dialogue constructif* » avec Iabloko, le parti idéologiquement le plus proche, mais qui est aussi courtisé par les communistes.

A moins que M. Iavlinski ne sacrifie ses ambitions présidentielles au dernier moment (après avoir fait monter les enchères) en échange, par exemple d'un poste de premier ministre, le camp démocrate risque de se présenter une nouvelle fois divisé devant les électeurs. Car, pour l'instant, tout indique que Boris Eltsine, dont la décision finale sera rendue publique en février, va se représenter, sauf nouvel accident cardiaque. Et que les appels à l'unité des démocrates lancés par ses conseillers au nom de « *l'avenir de la Russie* » visent les autres candidats.

Paradoxalement les législatives ont ouvert le jeu du président russe. D'abord parce que les mauvaises performances des démocrates aux législatives le font apparaître comme le seul candidat sérieux. Ensuite, parce que la « *menace communiste* » lui redonne son rôle favori : celui de sauveur de la démocratie et des réformes. Et si un Iavlinski ou un troisième homme (la rumeur évoque un retour du maire de Moscou, Iouri Loujkov) venait faire ombrage au « *champion de la démocratie* », au « *meilleur candidat du camp libéral* », il devrait alors en subir le blâme et le discrédit.

Jean-Baptiste Naudet

La Banque mondiale trouve des « économies dynamiques » sur les cinq continents

Le taux de mortalité infantile baisse partout

LES « *ÉCONOMIES dynamiques* » ne se trouvent pas seulement en Asie du Sud-Est. « *Il existe des économies à forte croissance dans presque toutes les régions* », rappelle la Banque mondiale dans son dernier *Atlas*, ouvrage statistique rétrospectif publié samedi 30 décembre 1995 à Washington. Et de citer le Botswana, le Chili, la Namibie, l'Ouganda ou l'Uruguay. Il n'en reste pas moins que les pays qui se sont le plus enrichis au cours de la dernière décennie sont tous situés sur le continent asiatique : la palme mondiale de l'augmentation du produit national brut (PNB) par habitant revient à la Thaïlande (+ 8,2 % par an), suivie par la Corée du Sud (+ 7,8 %), la Chine et Singapour (+ 6,9 %).

Pour les pays traditionnellement appelés industriels, les statistiques rétrospectives remettent aussi quelques idées en place, à une époque où Tokyo s'acharne à essayer de relancer la machine économique. Le Japon a connu un taux de croissance annuel moyen de 3,2 % entre 1985 et 1994, le meilleur des pays industriels, alors que celui des Etats-Unis a été limité à 1,3 % (la France et l'Allemagne ont enregistré respectivement des taux de 1,7 % et 1,9 %).

Les écarts de richesse se réduisent entre les pays industriels et une partie du monde en développement, l'Asie en offre le meilleur exemple. De même, la chute des taux de mortalité infantile dans toutes les régions du monde est un succès incontestable des politiques de développement. Les taux de scolarisation progressent aussi presque partout. Mais si, pour la première fois depuis 1990, le PNB mondial par habitant a augmenté en 1994 de 1 % environ, même si le monde en développement représente désormais la moitié de la production mondiale, des différences considérables subsistent entre les différentes catégories de pays.

L'écart entre l'espérance de vie des plus riches et des plus pauvres a ainsi pratiquement stagné depuis trente ans : celle-ci atteignait 77 ans dans les pays riches en 1993 (contre 71 ans en 1970) et 62 ans seulement chez les populations à faible revenu (contre 53 ans). Elle n'atteignait que 39 ans en Sierra-Leone et 44 ans en Afghanistan. La moitié de la population pauvre du monde vit en Asie du Sud (Inde, Pakistan, Bangladesh...), alors que la population de la région n'atteint qu'un cinquième de celle du monde entier. Et la consommation d'énergie par habitant atteignait, en 1993, 9 879 kilogrammes équivalent-pétrole au Luxembourg, l'Etat le plus riche du monde, contre seulement 7 kilogrammes en Somalie.

F. L.

PNB par habitant

en milliers de dollars

Les pays les plus riches (échelle : 14, 18, 22, 26, 30, 34, 38)

Pays	PNB par habitant
LUXEMBOURG	39,8
SUISSE	37,2
JAPON	34,6
DANEMARK	28,1
NORVÈGE	26,5
ÉTATS-UNIS	25,9

Les pays les plus pauvres (échelle : 0, 0,12, 0,25, 0,37, 0,50, 0,62, 0,75)

Pays	PNB par habitant
CHINE	0,53
INDE	0,31
BURUNDI	0,15
MALAWI	0,14
ÉTHIOPIE	0,13
MOZAMBIQUE	0,08

Source : Banque mondiale (1994)

L'écart entre pays riches et pauvres est moins élevé si les PNB sont calculés à l'aide des parités de pouvoir d'achat, donc intègrent les prix internationaux des biens et services de chaque pays. Le PNB par habitant du Mozambique passe alors à 550 dollars, tandis que celui du Japon rétrograde à 21 350.

La Grande-Bretagne a connu un regain de violence en 1995

Les agressions et les émeutes dans les quartiers défavorisés se sont multipliées. Le ministre de l'intérieur, partisan du « tout répressif », en a profité pour réclamer de nouvelles mesures

LONDRES
de notre correspondant

Philip Lawrence, un directeur d'école de la banlieue de Londres, mortellement poignardé début décembre 1995 alors qu'il tentait de défendre un de ses élèves, attaqué à la sortie des classes par un gang de jeunes, a été désigné comme « homme de l'année » par les Britanniques. Cet enseignant, respecté de tous, serait sans doute resté anonyme si la violence ne l'avait propulsé malgré lui à la « une » des médias. Considérés comme relativement calmes, placides, voire passifs, les Britanniques ont vu, fin 1995, cette réputation fortement écornée par une succession d'actes de violence.

La presse, qui a accordé beaucoup d'importance à ce drame, a rappelé à cette occasion que de nombreux enseignants étaient victimes d'agressions chaque année, de la part d'élèves ou de parents hargneux. Au point que certaines écoles envisagent d'installer des contrôles électroniques à l'entrée ou d'avoir recours à des vigiles. Le ministre de l'intérieur, Michael Howard, partisan acharné du « tout répressif », en a profité pour réclamer de nouvelles mesures, en particulier l'interdiction du port de couteaux, en vente libre. Allant plus loin, la veuve de la victime a demandé que l'on s'attaque aussi aux causes de cette violence.

Vendredi 29 décembre, un employé de supermarché de Birmingham a poignardé dix clients et collègues après une dispute. Lundi 1er janvier, une octogénaire agressée par des voleurs qui l'avaient laissée baignant dans son sang au lendemain de Noël est morte de ses blessures. Le même jour, à Bristol, un homme a été tué par balles, son frère et un ami ont été blessés alors qu'ils tentaient d'empêcher un braquage en pleine rue. Pour ne pas parler de la jeune Française Céline Figard, dont on vient de retrouver le corps après après qu'elle eut été, apparemment, victime d'un routier, tueur en série. Une spécialité que les Britanniques – pourtant si friands de « thrillers » – préféreraient oublier après le long procès des époux West, accusés du meurtre, après d'horribles sévices sexuels, d'au moins une douzaine de jeunes filles, et de l'assassinat de deux de leurs propres enfants.

> Dans certaines familles, où on en est parfois à la troisième génération de chômeurs, l'espoir a cessé d'exister

Toujours en décembre, le quartier de Brixton, au sud de la Tamise, à Londres, avait été le théâtre d'une violente émeute contre la police qui avait fait plusieurs blessés et d'importants dégâts. Après avoir été le symbole des troubles raciaux en avril 1981 – qui avaient d'autant plus inquiété Margaret Thatcher qu'ils avaient éclaté à quelques kilomètres à peine du 10, Downing Street –, Brixton avait retrouvé un calme que l'on croyait redevenu permanent. Beaucoup d'argent et d'efforts ont été dépensés dans cette municipalité, qui héberge de multiples nationalités, en particulier des Antillais et des Indiens. Mais ce bel optimisme a volé en éclats à la suite d'une manifestation de protestation après la mort dans un commissariat de police d'un Noir suspecté de vol.

En regardant à la télévision les événements de Brixton, les Britanniques ont repris conscience de la tension qui persiste dans nombre de quartiers défavorisés. Une situation que le professeur Anne Power, de la London School of Economics, qualifie d'« *émeutes de basse intensité* », souvent sous-couvertes par les médias. L'augmentation de la présence policière, les efforts mêmes des forces de l'ordre pour établir de bons contacts avec les différentes communautés, ne servent pas à grand-chose dans une situation sociale préoccupante.

La Grande-Bretagne a beau avoir un taux de chômage largement inférieur à celui de la France, des poches de misère et de frustrations y persistent néanmoins. En particulier parmi les jeunes Noirs, chez qui le taux de chômage atteint 40 % à 60 %, selon Will Hutton, économiste au « *Guardian* ». De nombreux quartiers populaires d'Anglais de souche, de Gallois, d'Irlandais du Nord ou d'Ecossais – Glasgow a battu cette année le record de cent morts par surdose de drogue – ne sont guère mieux lotis. A Southwark, à côté de Brixton, on compte 25 % de chômeurs. Le pourcentage national de foyers sans travail est passé de 8 % à 19 % en seize ans. Selon Anne Power, l'Angleterre a connu quatre émeutes graves en quelques semaines en 1995 contre treize en 1991-1992, rarement pour des raisons raciales. La pauvreté, la difficulté à trouver un travail régulier, la promiscuité, la désintégration de la structure familiale, l'échec du système d'éducation dans les quartiers défavorisés sont largement responsables de cette situation.

Celle-ci se caractérise par le hooliganisme dans les stades, souvent lié à l'alcoolisme, les vols de voiture du samedi soir pour faire des virées – parfois mortelles – à toute vitesse dans les rues, le vandalisme, la violence familiale, et parfois des agressions.

Ce qu'il y a d'encore plus grave, explique un spécialiste des questions sociales, c'est que, dans certaines familles où on en est parfois à la troisième génération de chômeurs, l'espoir a cessé d'exister, la religion est lointaine et les principes moraux traditionnels font désormais défaut. Face à une société qui les laisse au bord de la route, de plus en plus de gens ne se sentent plus aucune obligation. « *Ce qui m'inquiète*, ajoute-t-il, *c'est que je ne suis même pas sûr que les jeunes qui ont poignardé M. Lawrence aient eu le moindre pincement au cœur, le moindre scrupule ou regret. Ils l'ont frappé comme ils auraient tué un chien, volé une voiture ou avalé une bière.* »

La Grande-Bretagne est un pays où la violence est statistiquement plus faible qu'ailleurs, où l'on se sent, en général, en sécurité ; même si certains quartiers populaires, mal éclairés la nuit, ne sont pas à recommander. Mais les Britanniques semblent avoir en même temps une prédilection morbide pour les violences gratuites, souvent à connotation sexuelle, et dont le côté parfois spectaculaire fait mentir les statistiques aux yeux du public. Une violence qui peut être à la fois populaire ou aristocratique, de Jack l'Eventreur aux petits bourgeois provinciaux décrits par Agatha Christie dans ses romans policiers, un art typiquement « british ». Reste que, ces jours-ci, les Britanniques aimeraient sans doute mieux se passer de cette image.

Patrice de Beer

Cinq nouveaux membres au Conseil de sécurité de l'ONU

NEW YORK. Cinq pays, représentant leur zone géographique, ont fait leur entrée le 1er janvier au Conseil de sécurité de l'ONU. Ce dernier est composé de quinze membres, dont cinq sont permanents (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie). Les nouveaux promus sont le Chili (pour l'Amérique latine), l'Egypte et la Guinée-Bissau (Afrique), la Corée du Sud (Asie) et la Pologne (Europe orientale). Ces pays, qui siègent pour une durée de deux ans, remplacent l'Argentine, le Nigeria, le Rwanda, Oman et la République tchèque. Les cinq autres membres non permanents qui siègent jusqu'au 31 décembre 1996 sont le Botswana, l'Allemagne, le Honduras, l'Italie et l'Indonésie. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : Moscou n'a pas respecté le délai du 1er janvier pour** la destruction de milliers de chars et d'autres équipements militaires au-delà de l'Oural, comme prévu par le traité sur les forces conventionnelles en Europe (CFE). La Russie souhaite repousser cette échéance à la fin 1998, a indiqué l'agence Interfax. – *(Reuter.)*

■ **BOSNIE : onze civils ont disparu ces derniers jours alors** qu'ils transitaient par un quartier sous contrôle serbe de Sarajevo, sur une route rouverte par l'OTAN, a indiqué, lundi 1er janvier, le gouvernement bosniaque, accusant les Serbes de Bosnie de les avoir capturés. – *(AFP, Reuter.)*

■ **SERBIE : la principale usine automobile yougoslave.** Zastava, basée à Kragujevac, a été ravagée dans la nuit de dimanche à lundi 1er janvier par un violent incendie. Le feu, dont on ignore l'origine, s'est déclaré dans un entrepôt de pièces détachées attenant à la chaine d'assemblage. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le président Clinton** et les dirigeants de l'opposition républicaine du Congrès ont achevé l'année en cherchant, dimanche 31 décembre, pour la troisième journée consécutive, une solution à la crise budgétaire qui a entrainé la mise à pied de 280 000 fonctionnaires. Les discussions devaient reprendre mardi 2 janvier. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : la guérilla zapatiste a annoncé,** lundi 1er janvier, la naissance du « *Front zapatiste de libération nationale* » (FZLN), un organisme politico-civil qui œuvrera pour « *la transformation du Mexique en une démocratie* ». Dans un communiqué diffusé à l'occasion du deuxième anniversaire de la formation de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), le sous-commandant Marcos a indiqué que le FZLN militera en faveur de l'élaboration d'une nouvelle Constitution et que ses représentants ne chercheront pas à être élus. – *(AFP.)*

FRANCE

LE MONDE / MERCREDI 3 JANVIER 1996

RÉFORMES Les contraintes de la lutte contre les déficits ont empêché le gouvernement de réformer la fiscalité comme l'avait promis le candidat Chirac. M. Juppé a même dû instituer un prélèvement de 0,5 %, le RDS, sur la plupart des revenus pour financer la dette de la Sécurité sociale. Il s'appliquera, d'après la loi d'habilitation, dès les revenus de janvier 1996, mais les modalités pratiques de recouvrement ne sont pas encore connues. ● LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION devrait être facilitée par une loi, que M. Emmanuelli s'est engagé à présenter avant le printemps. ● L'ALLOCATION DÉPENDANCE pour les personnes agées, à laquelle le premier ministre avait dû renoncer le 15 novembre sous la pression d'une partie de sa majorité, a été à nouveau promise pour *« bientôt »* par le président de la République. ● LA RÉDUCTION du temps de travail fait dorénavant partie des objectifs de MM. Chirac et Juppé.

La création du RDS est la seule vraie innovation fiscale de 1996

Avant même que ne soit prise l'ordonnance instituant le remboursement de la dette sociale, il est acquis que ce nouvel impôt s'appliquera dès le mois de janvier. Jacques Chirac a dû renoncer à une réforme des prélèvements obligatoires

LES CONTRIBUABLES peuvent légitimement être surpris par les nouveautés fiscales de 1996. Pour ceux qui ont encore en mémoire les promesses faites, pendant la campagne présidentielle, par le candidat Jacques Chirac, les réformes qui sont entrées en application depuis le 1er janvier de cette nouvelle année s'écartent sensiblement de ce qui avait été annoncé.

Qu'on se souvienne des projets évoqués avant l'élection ? D'abord, une grande refonte des prélèvements directs sur les ménages, avec, pour première étape, une baisse de l'impôt sur le revenu, avait été annoncée. Ensuite, la fiscalité sur la transmission des entreprises devait être allégée. Enfin, s'il était question de diminuer le poids de certaines charges sociales et d'augmenter en contrepartie certains prélèvements, comme la TVA, dans le but d'alléger le coût du travail et donc de stimuler l'emploi, il était, en revanche, exclu d'augmenter les prélèvements obligatoires au profit de la Sécurité sociale.

Las ! Pour des raisons multiples, le scénario fiscal ne s'est pas du tout déroulé comme prévu. La réforme globale de l'impôt sur le revenu, et, au-delà, de l'ensemble des prélèvements obligatoires pesant sur les ménages, qui devait, initialement, être dévoilée dans le courant de ce mois de janvier 1996, a finalement été différée *sine die*. De son côté, le Conseil constitutionnel a censuré (*Le Monde* du 2 janvier) la baisse de la fiscalité sur la transmission des entreprises, qui figurait dans le projet de loi de finances pour 1996 et pour laquelle M. Chirac avait longuement milité pendant la campagne. Enfin, dans le cas de la Sécurité sociale, le gouvernement a dû se ranger à l'« approche comptable », hier si vivement combattue, et créer un nouvel impôt pour limiter les déficits sociaux.

● **Le RDS.** Cet impôt, baptisé « remboursement de la dette sociale », est la grande nouveauté de ce début d'année, avec la majoration de la cotisation maladie des retraités. Ce prélèvement, qui officiellement n'est pas entré en vigueur, sera en fait rétroactif, pour concerner les revenus dès le 1er janvier. Pourra-t-il cependant être prélevé dès la fin du mois ? Pour le gouvernement, la course de vitesse est loin d'être gagnée, car si le Conseil constitutionnel a validé la loi permettant au gouvernement de le créer par ordonnance, le parcours d'obstacle n'est pas encore terminé. Le premier ministre a en effet soumis cette ordonnance aux partenaires sociaux et il faudra évidemment attendre quelque temps pour que ceux-ci émettent leur avis. De plus, le gouvernement n'a pas encore précisé quelles seront les modalités pratiques de recouvrement de cet impôt. Même si l'on devine que celles-ci seront identiques aux dispositifs prévus pour la CSG, les employeurs et les organismes financiers devront immanquablement avoir le temps de s'adapter à ce changement fiscal important.

Le RDS, qui entrera en vigueur pour treize ans, est en effet un impôt qui ressemble beaucoup à la CSG. Son taux est seulement plus faible (0,5 % contre 2,4 % pour la CSG) et son assiette un peu plus large. Alors qu'un demi-point de CSG rapporte environ 19 milliards de francs par an, le demi-point de RDS qui vient d'être instauré devrait, lui, dégager près de 25 milliards de francs.

Ce RDS s'applique d'abord – comme la CSG – aux revenus d'activité des salariés et des non-salariés, pour une recette qui devrait légèrement dépasser 14 milliards de francs. De plus, devraient être également assujetties les contributions patronales aux régimes de prévoyance et de retraite complémentaire, les indemnités de licenciement pour la fraction dépassant le montant légal ou conventionnel ainsi que les allocations parentales complémentaires.

Le RDS taxerait, de surcroît, certains revenus qui échappent pour l'instant à la CSG. C'est d'abord le cas de ce que les experts appellent « revenus de remplacement ». Les allocations de chômage, de retraite ou d'invalidité seraient ainsi concernées, même quand le contribuable concerné est exonéré d'impôt sur le revenu, de même que les indemnités pour les maladies de courte durée ou d'accidents du travail et les allocations de logement.

Un récent rapport du commissariat général du Plan avait évalué à près de 1,5 milliard de francs le gain de mesures semblables. En revanche, l'allocation spécifique de solidarité, le minimum vieillesse, les pensions militaires d'invalidité et retraite du combattant et les rentes d'accident du travail seraient exonérées.



Les prestations familiales, elles, ne seraient assujetties qu'à compter du 1er janvier 1997 (pour un gain annuel légèrement supérieur à 300 millions de francs). L'allocation de parent isolé et l'allocation d'éducation spéciale ne seraient pas concernées.

Les revenus de l'épargne seraient également plus fortement assujettis que dans le cas de la CSG. Le livret A serait, certes, exclu du champ de l'impôt, mais pas les comptes et plans d'épargne-logement (PEL), les contrats d'assurance-vie, les plans d'épargne populaire (PEP) ou encore les plans d'épargne en action (PEA). Le gain de ces mesures nouvelles pourrait approcher 700 millions de francs. Enfin, les revenus du patrimoine, les revenus fonciers, les rentes viagères, les revenus de capitaux mobiliers et certaines plus-values seront aussi assujetties.

● **L'impôt sur le revenu.** La réforme a été réduite à la portion congrue. Outre le traditionnel relèvement du barème (+ 1,8 %), la loi de finances pour 1996 ne prévoit, pour seule modification, qu'un alignement du statut fiscal des concubins sur celui des couples mariés, pour leurs revenus perçus en 1995. En clair, la demi-part supplémentaire ne sera plus accordée qu'aux contribuables qui assument effectivement la charge d'un ou de plusieurs enfants. Certains des avantages fiscaux dont bénéficiaient l'assurance-vie sont supprimés depuis le 20 septembre 1995.

● **La fiscalité de l'épargne.** La loi de finances pour 1996 augmente la pression fiscale dans plusieurs cas. En particulier, les plus-values de cession de titres d'organisme de placement collectif en valeurs mobilières (sicav) deviennent taxables au premier franc et l'abattement sur certains revenus mobiliers est limité à un nombre restreint de contribuables.

● **Impôt de solidarité sur la fortune.** En plus de la majoration de 10 %, qui a été décidée au printemps dernier et qui est reconduite en 1996, la loi de finances prévoit de limiter les effets du « plafonnement ».

Depuis 1989, le total de l'ISF et de l'impôt sur le revenu payé par un contribuable ne pouvait pas excéder 85 % de ses revenus. Pour certains très gros patrimoines, cet avantage est limité.

● **Fiscalité des entreprises.** La loi de finances comprend enfin de nombreuses dispositions, de moins grande portée, qui concernent la taxe professionnelle, le crédit d'impôt-recherche ou encore le régime fiscal des amortissements exceptionnels.

Laurent Mauduit

Les interminables mésaventures de la prestation d'autonomie

PROMISE par Jacques Chirac dans son discours programme du 17 février et retirée le 15 novembre par Alain Juppé, la « prestation autonomie » constitue une illustration exemplaire de la difficulté de mettre en œuvre une politique mal évaluée. Cette allocation a même fait l'objet d'une expérimentation dans douze départements et d'un projet de loi adopté en conseil des ministres le 4 octobre, avant que son auteur, Colette Codaccioni, ministre de la solidarité entre les générations, soit remercié, un mois plus tard, du gouvernement.

D'un montant maximum de 4 300 francs par mois, cette prestation devait être attribuée, sous certaines conditions de ressources, aux personnes âgées dépendantes d'au moins soixante ans. Elle devait permettre la rémunération de l'aide apportée aux intéressés, y compris par leurs proches. Le gouvernement en attendait la création d'au moins 50 000 emplois.

RÉSISTANCE AU SÉNAT

Gérée par les conseils généraux, cette nouvelle aide devait être versée dès le 1er janvier 1996 pour les personnes âgées vivant à domicile et, au plus tard, le 1er juillet 1997 pour celles qui sont hébergées dans des établissements spécialisés : quelque 600 000 personnes âgées étaient concernées. Son financement, évalué à 20 milliards de francs, devait être assuré par l'Etat, grâce au Fonds de solidarité vieillesse, et par les départements.

C'est précisément du milieu des élus locaux que sont venues les premières réserves, au moment où le projet gouvernemental commençait à être examiné par le Parlement. Le président du Sénat, René Monory, qui est aussi président du conseil général de la Vienne, a été le premier, le 12 octobre, à inviter le gouvernement à différer son initiative. « *Cette réforme n'est pas urgente. Je ne la crois pas utile, vu son coût de 20 milliards de francs. De plus, elle ne créera pas beaucoup d'emplois* », affirmait M. Monory, rejoignant en cela l'inquiétude exprimée par les milieux patronaux sur la dérive des comptes sociaux. Peu après, Christian Poncelet (RPR, balladurien), président de la commission des finances du Sénat et président du conseil général des Vosges, assurait qu'« *il n'est pas possible que le Parlement vote un projet de loi sans en connaître le coût* ». Puis, le 7 novembre au matin, juste avant la formation du deuxième gouvernement de M. Juppé, qui allait marquer le départ de Mme Codaccioni, Edouard Balladur lui-même s'interrogeait sur l'opportunité « *d'instituer une nouvelle allocation, à une époque où l'on n'a pas encore rétabli les comptes de la protection sociale* ».

Le 15 novembre, devant l'Assemblée nationale, le premier ministre prenait acte des résistances suscitées par une promesse audacieuse du candidat Chirac, en annonçant le report du projet : « *Pour permettre le rééquilibrage de la branche vieillesse,* [le gouvernement] *a donc décidé de reporter l'application de la prestation autonomie au 1er janvier 1997, ce qui permettra, conformément au vœu exprimé par beaucoup d'entre vous, d'harmoniser les dates d'entrée en vigueur de cette importante réforme pour les personnes qui restent à leur domicile et pour celles qui sont hébergées en établissement. A partir de 1997 et les années suivantes, la prestation autonomie sera financée grâce à l'élargissement de l'assiette de la CSG qui interviendra dans le cadre de la réforme des prélèvements obligatoires.* »

Le président de la République semble ne s'être pas résolu à l'abandon de l'une des principales promesses de sa campagne. Lors de la présentation de ses vœux aux Français, M. Chirac a tenu à rappeler que le cap serait tenu. « *Une prestation nouvelle garantira bientôt l'autonomie des personnes âgées dépendantes* », a-t-il affirmé, avant de tirer cette leçon des sept premiers mois de son septennat : « *Il n'est pas facile de réformer.* »

Jean-Louis Saux

Une loi luttant contre l'exclusion sera présentée au printemps

« LE GOUVERNEMENT va soumettre au Parlement une loi qui s'attaquera aux racines de l'exclusion » : à l'occasion de son message de vœux, Jacques Chirac a réitéré une des promesses de sa campagne présidentielle. Mais en redisant sa compassion pour *« des femmes et des hommes en profonde détresse »*, il a aussi rappelé à l'ordre son premier ministre. En effet, Alain Juppé n'avait pas explicitement évoqué ce thème en présentant, le 7 novembre, ses *« quatre grands chantiers prioritaires »* (Sécurité sociale, réforme de l'Etat et réduction des déficits publics, réforme fiscale, politique d'intégration urbaine), à l'occasion de la formation de son deuxième gouvernement dans lequel aucun membre n'était chargé de ce secteur. Alors que dans le premier gouvernement, Eric Raoult, ministre chargé de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion et Françoise de Veyrinas, secrétaire d'Etat chargé des quartiers en difficulté se le disputaient, avec plus ou moins de bonheur.

Résultat : depuis l'élection de Jacques Chirac, à part la création de trois mille logements pour les plus démunis et une augmentation des moyens du SAMU social parisien, les questions liées à l'exclusion se sont plus souvent inscrites dans la rubrique des faits divers que dans celle des projets de loi. Les décès de sans-abri dès les premiers frimas, les arrêtés de certains maires contre la mendicité, l'augmentation du nombre de femmes avec enfants parmi les SDF, la suppression par la municipalité Front national de Marignane (Bouches-du-Rhône) de la subvention aux Restos du cœur confirment l'aggravation de ces situations et la difficulté à les traiter.

VOLONTÉ POLITIQUE

Au bout du compte, c'est Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence qui a hérité de ce dossier auquel il travaille avec le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot. Pour les responsables des associations caritatives, dont certains avaient été agacés par les déclarations sécuritaires d'Eric Raoult, ce tandem est plus rassurant. L'expérience de M. Emmanuelli, fondateur du SAMU social et le passé social de M. Barrot représentent, pour eux, des garanties de compétence et de sensibilité. Dans un entretien, dimanche 31 décembre, au *Journal du dimanche*, M. Emmanuelli a annoncé qu'une loi-cadre contre l'exclusion sera prête au printemps. *« Elle devrait porter sur quatre points essentiels : l'accès aux droits, l'accès aux soins, au logement et à l'activité,* précise-t-il. *Ce dernier objectif étant plus particulièrement destiné aux jeunes. »*

Le logement et l'emploi sont reconnus comme les deux facteurs essentiels qui font basculer dans la grande pauvreté. Pour élaborer ses propositions, le gouvernement dispose aussi de l'avis, présenté en juillet dernier, par le Conseil économique et social qui était à la fois une critique des dispositifs précédents et préconisait des mesures en matière d'éducation, de politique familiale, de justice etc. (*Le Monde* du 12 juillet 1995). Par ailleurs, des choix devront être faits sur le rôle accordé aux différents acteurs qui sont partie prenante de cette lutte contre l'exclusion et qui devront la piloter. Comment l'Etat, les départements, les communes et les associations se répartiront-ils les tâches pour atteindre la meilleure efficacité possible ? La volonté politique devra aussi être forte pour imposer une répartition de la solidarité, notamment dans le domaine du logement entre les communes riches et les communes pauvres et surtout pour dégager les moyens financiers de cette lutte contre l'exclusion.

Françoise Chirot

La baisse du chômage par la réduction du temps de travail au menu de 1996

ABSENTE des propos de campagne électorale du candidat Chirac en 1995, la réduction du temps de travail est devenue un plat de choix dans le menu retenu par le président de la République pour les orientations de la nouvelle année. Lors de ses premiers voeux, dimanche 31 décembre, le chef de l'Etat a souhaité que *« l'année 1996 soit notamment celle d'un engagement collectif et négocié pour l'aménagement et la réduction du temps de travail »*.

La visite que Jacques Chirac avait rendue, le 13 juillet, aux établissements Brioche Pasquier, une entreprise pionnière de l'aménagement du temps de travail, a constitué une première étape dans l'évolution du chef de l'Etat (*Le Monde* du 15 juillet). Il n'a fait que se mettre au diapason du patronat. Engagé depuis février 1995 avec les cinq grandes confédérations syndicales, dans des négociations contractuelles inédites, car autonomes des pouvoirs publics, le CNPF est en effet passé d'un refus de discuter de la réduction du temps de travail en mars à un accord cadre signé le 31 octobre avec quatre syndicats (CFDT, FO, CFTC, CGC) qui prévoit un aménagement du temps de travail en contrepartie d'une réduction de sa durée.

Lors du sommet social du 21 décembre, le premier ministre s'est appuyé sur cet accord qui prévoit l'ouverture, avant le 31 janvier dans les branches d'activités, de négociations sur l'annualisation et la diminution du temps de travail, les heures supplémentaires et le temps partiel. Il s'est aussi adossé à l'accord du 6 septembre signé entre tous les partenaires sociaux, et qui prévoit que des négociations interprofessionnelles s'engagent sur la cessation progressive d'activité en fin de carrière, en échange d'embauches de jeunes. Le gouvernement espère grâce à ces accords atteindre l'objectif de 250 000 embauches supplémentaires de jeunes de moins de vingt-cinq ans en 1996.

Dans la métallurgie, des négociations se sont déjà ouvertes en décembre. Le relevé de conclusion établi par Alain Juppé à l'issue du sommet social du 21 décembre annonce une nouvelle négociation entre les partenaires sociaux avant le 31 juillet 1996 pour tirer les conclusions des accords de branche et prévoit une intervention législative si les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances du gouvernement. De même, pour montrer l'exemple, le gouvernement a décidé d'ouvrir grand le dossier de la réduction du temps de travail pour les fonctionnaires, en commençant par étudier la transposition dans les fonctions publiques des accords signés par les partenaires sociaux.

Alain Beuve-Méry

Les traminots marseillais réclament des négociations avec Jean-Claude Gaudin

La tradition fait du maire de la cité phocéenne un arbitre social

Les traminots marseillais ont entamé, mardi 2 janvier, leur vingt-septième jour de grève, battant ainsi leur « record » de mai 1968. Assignés par la direction de la Régie des transports de Marseille (RTM), en accord avec Jean-Claude Gaudin, maire (UDF-PR), une trentaine de grévistes devaient comparaître mardi matin devant le juge des référés du tribunal de grande instance de Marseille.

MARSEILLE
de notre correspondant

En recourant à une procédure judiciaire – une assignation en référé devant le tribunal de grande instance – contre les traminots grévistes, la direction de la Régie des transports de Marseille (RTM) entend obtenir la libération des locaux occupés par les piquets de grève et l'ouverture des portes des quatre dépôts de bus marseillais, dont celui de La Rose, fermé depuis le premier jour du conflit, le 7 décembre 1995. Appelée par l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO, CSL et SUP), une manifestation devant le palais de justice devait marquer un nouveau durcissement dans le conflit. Cette assignation, et la comparution, mercredi, de vingt-sept traminots devant le conseil de discipline de la Régie pour *« entraves à la liberté du travail, comportements relevant d'actes de vandalisme ou actions contre la sécurité des équipements »*, ont choqué les grévistes, qui, au lendemain d'une nuit de la Saint-Sylvestre fêtée en famille dans les dépôts, affichaient toujours une forte détermination. *« Nous sommes sereins. On ne lâchera plus. Qu'est-ce qu'on peut perdre de plus qu'un mois de salaire ? »*, dit un chauffeur de bus.

Après un nouveau blocage des négociations entre les syndicats et Henri Loisel, médiateur nommé le 22 décembre 1995 par le maire, les grévistes réclament désormais un dialogue direct avec Jean-Claude Gaudin. *« C'est lui qui a les clés en main »*, selon Bernard Cancellata, représentant de la CSL au sein de l'intersyndicale. Ce militant, qui se réclame *« du même bord politique »* que le maire, aurait préféré que *« Jean-Claude Gaudin daigne enfin s'asseoir autour d'une table au lieu de chercher à nous faire déloger par la police »*. Au sein de la RTM, le maire de Marseille est habituellement considéré comme l'arbitre des conflits. *« Gaston Deferre nous traitait de tous les noms, mais au moins nous pouvions négocier avec lui. Jean-Claude Gaudin doit sortir du bois car, pour les traminots, la parole du maire, c'est sacré »*, considère un conducteur. Le ton est même à la bravade : *« Un Marseillais, ça descend dans l'arène. »*

DIALOGUE DE SOURDS

Confronté, six mois après son élection, à un bras de fer social, Jean-Claude Gaudin estime que *« des avancées ont été faites »*. Le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration se dit prêt à rencontrer les syndicats en janvier, mais uniquement, a-t-il précisé, si c'est pour *« réfléchir à l'amélioration du service public »*. De son côté, Henri Loisel ajoute que *« ce n'est pas à un maire ministre de discuter le bout de gras et de s'enfermer dans les virgules »*. Le médiateur, qui occupe les fonctions d'inspecteur général des services à la ville de Marseille, considère que la municipalité *« ne peut pas aller plus loin dans ses propositions, sauf à mettre en péril les finances de la ville »*.

En 1996, la contribution de la commune à la Régie des transports se montera à 560 millions de francs, contre 460 millions en 1995. Selon M. Loisel, *« la RTM fait subventionner son déficit par la ville alors que Jean-Claude Gaudin souhaiterait inscrire au budget une aide au transport et à l'investissement »*.

Dimanche, le médiateur et les syndicats s'étaient quittés sur un nouveau désaccord, chacun jugeant *« la balle dans l'autre camp »*. La RTM et la ville se déclarent prêtes à débloquer 15,4 millions afin de satisfaire une partie des revendications. Cette somme – 2,5 % de la masse salariale de la RTM – ne mécontente pas les syndicats, mais ils en contestent la répartition proposée par le médiateur.

Depuis le 2 septembre 1993, les traminots embauchés par la Régie – environ trois cents personnes – bénéficient d'un statut différent de celui des deux mille quatre cents autres salariés (*lire ci-contre*). Jean-Claude Gaudin ne nie pas le bien-fondé d'une harmonisation, mais, précise-t-il, *« cela ne peut pas se faire du jour au lendemain »*. Autre point d'achoppement, la prime de 1 500 francs que la RTM allouera en 1996 à ses agents pour leurs efforts d'adaptation à la mise en place du titre de paiement informatique. L'intersyndicale réclame que cette prime soit transformée en points indiciaires salariaux.

Dans cette situation proche du dialogue de sourds, des assemblées générales dans les quatre dépôts, réunies mardi matin, ont décidé la reconduction du mouvement de grève pour vingt-quatre heures. La RTM a mis en place, mardi, des moyens de transport de substitution. Vingt-six autocars ont été affrétés auprès de compagnies privées pour assurer un service minimum. Ils ne pourront prendre en charge que 5 % du trafic habituel. En outre, en début de matinée, des rames ont recommencé à circuler sur les deux lignes du métro, sous la protection de la police.

Luc Leroux

La pomme de discorde du « statut 2 »

Pour les derniers embauchés de la RTM, la durée hebdomadaire de travail est plus longue (trente-neuf heures contre trente-six heures quarante), et la direction applique aux traminots du « statut 2 » la valeur indiciaire du point fixée par la convention collective de l'Union des transports publics (36,90 francs) et non celle en vigueur à la Régie (40,03 francs). L'enjeu du conflit se situe dans le rattrapage entre ces deux statuts. Les propositions avancées par le médiateur, Henri Loisel (augmentation de 1 % du taux indiciaire à compter du 1er janvier 1996 et réduction du temps de travail d'une heure dix minutes), ont été rejetées par les grévistes.

Cayenne redoute le marché unique Antilles-Guyane

LE CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE, la chambre de commerce et d'industrie, l'union pétrolière et l'association des petites et moyennes industries s'inquiètent de la mise en application, depuis le lundi 1er janvier, du marché unique Antilles-Guyane. Prévu par une loi de 1992, il modifie le régime particulier de protection douanière dans les échanges commerciaux entre les trois départements français d'outre-mer de la région. Les milieux politiques et économiques redoutent que la Guyane, moins riche et moins peuplée que la Guadeloupe et la Martinique, ne soit pénalisée. – *(Corresp.)*

■ **LA RÉUNION : les télévisions et radios privées de la Réunion ont suspendu** lundi 1er janvier, pour une durée illimitée, leurs émissions pour réclamer des *« règles justes et équitables »* entre l'audiovisuel public et privé. Regroupées dans un *« Front des ondes réunionnaises »*, les quarante-cinq radios et les trois chaînes de télévision privées (Antenne Réunion, TV Sud et TV4) de l'île veulent alerter le gouvernement sur une situation qui, selon elles, *« empêche tout développement »* de l'audiovisuel privé dans les DOM. Leur cible privilégiée est la chaîne du service public RFO, qui dispose d'un budget de plus de 1 milliard.

■ **SYNDICATS : la CFTC a estimé lundi 1er janvier, après les vœux du président** Jacques Chirac dimanche, qu'*« il y a effectivement urgence à changer de système »* et à agir *« autrement que par le passé, pour remettre l'homme au centre de l'économie »*. *« Le sommet social du 21 décembre a surtout montré que la route serait longue »*, précise le communiqué de la centrale chrétienne, qui ajoute que *« la secousse de cette fin d'année n'a pas libéré toutes les tensions sociales »*.

■ **TGV RHIN-RHÔNE : le président RPR de la région Bourgogne, Jean-François Bazin,** a indiqué dans un communiqué publié à la fin de la semaine que le gouvernement a décidé la poursuite des études relatives au projet de TGV Rhin-Rhône, dont la première phase est la ligne Dijon-Mulhouse. M. Bazin a affirmé avoir reçu une lettre du secrétaire d'Etat aux transports, Anne-Marie Idrac, l'assurant qu'elle autorisait *« le lancement des études d'avant-projet sommaire (APS) »* de cette première phase. Mme Idrac, de son côté, précise que *« l'APS nécessitera environ deux ans de travail »*.

Nouvel attentat en Corse

UN ATTENTAT À L'EXPLOSIF a touché, dans la nuit du lundi 1er au mardi 2 janvier, l'agence EDF sitée au centre-ville de Propriano (Corse-du-Sud) sans faire de victime, selon la police. Par ailleurs, la Cuncolta naziunalista, vitrine légale du FLNC-canal historique, a démenti formellement lundi que l'homme abattu dans la nuit de dimanche à lundi devant un bar d'Ajaccio (*Le Monde* du 2 janvier) ait jamais fait partie de cette organisation.
Enfin, l'une des trois formations nationalistes légales, l'Accolta naziunali corsa (ANC), a indiqué que deux attentats commis dans la nuit de dimanche à lundi à Ajaccio visaient des *« établissements appartenant à des militants ANC »*. Pierre Poggioli, dirigeant de l'ANC, a condamné ces actions. Un troisième attentat commis la même nuit à Ajaccio visait un journaliste, ancien militant d'A Cuncolta.

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Le 31 décembre,
Serena CARONE a donné le jour à

Mademoiselle CARONE,

fille de Jean René de Fleurieu, sœur d'Aurore et d'Iris.

Anniversaires de naissance

Bon anniversaire,

Corinne

Nicolas.

Bon anniversaire,

Maman

Domitille.

Bon anniversaire,

Maman

Constance.

Bon anniversaire,

Maman,

Jean-Baptiste.

Bon anniversaire, **Maman,**

Noémi.

A Franck Pierre LAROZE,

Je te souhaite un heureux anniversaire pour tes trente ans. Et que l'année qui s'annonce soit pleine de réussite, de santé et de satisfaction.

Feroudja Boukhezar.

Décès

– Georges Adda,
son époux,
Norbert Saada, Leïla Adda et Serge Adda,
ses enfants,
Mourad Zghidi, Karim Adda et Meriem Zghidi,
ses petits-enfants,
Marc, Michèle et Alain Scialom,
ses frères et sœur,
Et les familles Adda, Saada, Scialom et Fahl,
ont la douleur de faire part du décès de

Gladys ADDA,

survenu le 29 décembre 1995 à Tunis.

5, rue Ibn-Bajja,
Cité Jardins,
1002 Tunis.
101, rue Leblanc,
75015 Paris.

– Ligré, Chinon (Indre-et-Loire).

Mme Yvette Bagarie,
Ses enfants et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

général (c.r.) Paul BAGARIE,

le vendredi 22 décembre 1995.

37500 Ligré.

– Le 29 décembre 1995,

Mme Daniel BOURQUELOT,
née Suzanne TERNYNCK,

est rentrée dans la maison du Père.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Honoré d'Eylau, avenue Poincaré, Paris, le jeudi 4 janvier à 9 heures.

De la part de
Michel et Rosine Bourquelot,
François Bourquelot,
Gilbert et Anne Goy,
Jean-Claude et Catherine Bouchard,
Pierre et Patricia Bourquelot,
Claude et Dominique Bourquelot,
Dominique et Geneviève Bourquelot,
ses enfants,
Ses vingt-trois petits-enfants,
Ses vingt-arrière petits-enfants,
De toute sa famille et de ses amis.

11, rue Weber,
75116 Paris.

– Jacqueline Brousse,
son épouse,
Marie Hélène Brousse, et Jean-Jacques Richard,
François Brousse et Marie-Noëlle Laurent,
ses enfants,
Anne, Thomas, Nathalie, Adrien et Esther,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean BROUSSE,

survenu le 27 décembre 1995, dans sa quatre-vingt-dixième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 29 décembre 1995 à Lacépède (Lot-et-Garonne).

Le Présent avis tient lieu de faire part.

74, rue de Seine,
Paris-6e.

– La section de Paris-14e et la Fédération de Paris de la Ligue des droits de l'homme,
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et amie

Eliane HENRY,
officier des Palmes académiques,

survenu à Paris le 23 décembre 1995.

Un hommage lui sera rendu le jeudi 4 janvier 1996 à 10 h 45 au crématorium du Père-Lachaise.

27, rue Jean-Doleut,
75014 Paris.

– Jean-Alain et Eveline Koch,
Frédérick et Anne-Marie Elles,
ses enfants,
Jean-Philippe et Fabia Koch,
Anne-Françoise Koch,
Marie-Hélène Koch,
Sophie-Lara Elles,
ses petits-enfants,
Arthur, Julien, Paul Koch,
son arrière-petit-fils,
Toute la famille, parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Paul KOCH,

survenu paisiblement, le 30 décembre 1995, dans sa cent sixième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 3 janvier 1996, à 16 h 45, au cimetière du Montparnasse.

On se réunira à la porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, à Paris-14e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

63, avenue Raymond-Poincaré,
75116 Paris.
5, avenue des Désertes,
CH 1009 Pully.

– Mme Roger Lacombe,
son épouse,
Le professeur Philippe Lacombe,
et Mme Philippe Lacombe,
M. et Mme Didier Lacombe,
M. et Mme Alain Paté-Cazal,
ses enfants,
ses petits-enfants et son arrière petit-fils,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Roger LACOMBE,
chevalier de la Légion d'honneur,
professeur honoraire
à l'Ecole nationale,
supérieure agronomique de Montpellier,

survenu le 1er janvier 1996, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le mercredi 3 janvier, à 10 h 30,* en l'église Notre-Dame de la Paix à Montpellier.

1, avenue Lepic,
34000 Montpellier.

– M. et Mme Armand Doin
et leurs enfants,
Le docteur André Toulas,
M. et Mme François Toulas
et leurs enfants,
M. Vincent Toulas,
M. Philippe Toulas,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Michel TOULAS,

survenu le 30 décembre 1995, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de Vincennes, sa paroisse, le mercredi 3 janvier 1996, à 9 h 45.

30, rue de l'Eglise,
94300 Vincennes.

– Calluire, Toulouse,
Villefranche-de-Rouergue, Vesoul,
Bordeaux.

– Mme Joseph Marty,
Son fils François,
Mme Paul Marty,
Les familles Marty, Pignot,
Baissette, Jacquard,
Les familles Marty, parentes et amies,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Joseph MARTY,
inspecteur général de la construction,
ancien directeur régional
de la région Rhône-Alpes,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

Les obsèques auront lieu, le jeudi 4 janvier 1996, à 14 heures, en l'église Notre-Dame de la Paix à Calluire-Vassieux.

Ni fleur ni couronnes

12, chemin de Combe-Martin,
Calluire.

– Périgueux.

Mme Andrée Meunier,
Mariette et Hubert Fekir,
Stéphane et Christine Meunier,
Thierry et Véronique Meunier,
Les familles Aymard, Bouchain,
Issemann,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond MEUNIER,
officier de la Légion d'honneur,
capitaine au long cours,

survenu le 28 décembre dans sa quatre-vingt-dixième année.

Ses obsèques religieuses ont eu lieu, le samedi 30 décembre 1995, dans l'intimité familiale.

10, rue des Hortensias,
24750 Trelissac.

– Cécile et Pierre-Jean Claux,
et leurs fils, Antoine et Jean-Baptiste,
Georgette et Bernard Chapuis,
et leur fille Aude,
Bernard et Marie-Josée Rousseaux,
Geneviève Rousseaux,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Rousseaux, Roussel, Gall, Guinard, Claux, Chapuis, Duparc,
ont la grande peine d'annoncer le décès, *survenu le samedi 30 décembre 1995,* dans sa quatre-vingt-quatrième année, munie des sacrements de l'Église, de

Mme Maurice ROUSSEAUX
née Geneviève ROUSSEL-GALL,

Les obsèques ont eu lieu le mardi 2 janvier 1996, en l'église Saint-Bénigne de Pontarlier (Doubs).

Une messe sera célébrée *ultérieurement* à Paris.

11, rue de l'Estrapade,
75005 Paris.
4, rue Antoine-Petit,
92260 Fontenay-aux-Roses.
22, rocade Pompidou,
25300 Pontarlier.

– Bertrand MONSÉRIÉ

a lutté avec dignité et courage contre le cancer qui l'a emporté, chez lui, entouré de tous les siens, le 28 décembre 1995, à soixante-quatorze ans, alors qu'il rêvait de voir, avec l'an 2000, les vingt ans de ses petits-enfants. Ils sont, eux aussi, très tristes.

Les obsèques se sont déroulées en l'église de Samouillan le samedi 30 décembre 1995.

Selon son désir, son corps sera incinéré, le mercredi 3 janvier 1996.

« Je crois aux forces de l'esprit.
Je ne vous quitterai pas ».
François Mitterrand.

Nous remercions de leur accompagnement :
Le docteur Marion Montastruc,
Le docteur Jean-Michel Oliver,
Le docteur René Monnier,
Mme Renée Mailho,
Mme Sylvie Marignac,
et le personnel de la clinique d'Occitanie à Muret.

De la part de :
Adrienne,
son épouse,
Marie-Claude, Alain, Marie-Jo,
Dominique, Jeannot,
ses enfants,
Aurélie, Guilhem, Marie,
ses petits-enfants,
Max,
son frère,
Laurence, *Charlotte*, Marine,
ses belles-sœurs,
Et toute sa famille.

Pas de fleurs. Des dons peuvent être adressés à la Ligue contre le cancer.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Bertrand Monsérié,
31420 Samouillan.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Henri PRAT,

ingénieur des travaux ruraux ER,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite agricole,
chevalier des Palmes académiques,
maire de Mirepeix,
ancien conseiller général
du canton de Nay-Est,
ancien député des Pyrénées-Atlantiques,
ancien membre du Conseil de l'Europe,
ancien membre de l'Union
de l'Europe de l'Ouest.

De la part de :
Micheline Prat,
son épouse,
Odette Prat,
sa sœur,
Régine Prat, Marcel Laverdet,
sa fille et son gendre,
Gil et Marie-Jo Prat,
son fils et sa belle-fille,
Julien, Mathilde, Emilie, Clément et Florence,
ses petits-enfants.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Mirepeix (64), le jeudi 28 décembre.

Avis de messe

– Pour

Xavier CORMENIER,

une messe sera dite en l'église Saint-Eustache à Paris, le 3 janvier 1996, à 18 heures.

En pieux souvenir de

Roland VERGNAUD,

disparu il y a un an, une messe sera célébrée le mardi 9 janvier, à 19 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

Conférences

– Dans le cadre des conférences de l'*ACIP*, **le professeur Maurice-Ruben Hayoun** recevra **M. Philippe Landau,** qui parlera de son livre *L'Opinion juive et l'Affaire Dreyfus* (Albin Michel, 1995) le jeudi 4 janvier 1996, à 19 h 30 au centre Edmond-Fleg – 8 *bis*, rue de l'Eperon – 75006 Paris.

– Conférences de l'Etoile. « Six personnages en quête de ... » ?
Six mardis de suite, de 12 h 45 à 13 h 25 précises. Avec Xavier de Chalendar, prêtre, et Alain Houziaux, pasteur.
– Abraham (9 janvier, avec X.C.)
– Moïse (16 janvier, avec X.C.)
– Job (23 janvier, avec A.H.)
– Pierre (30 janvier, avec X.C.)
– Marie (6 février, avec A.H.)
– Judas (13 février, avec A.H.).
Entrée libre. Libre participation aux frais.
Temple protestant, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 4 janvier 1996, à 20 h 30 : « Israéliens et Palestiniens » – (éd. L'Harmattan) – Le dossier complet par le professeur Denis Bensimon.

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

LE MONDE / MERCREDI 3 JANVIER 1996

CANCÉROLOGIE La Cour des comptes vient de diffuser aux ministères de tutelle ainsi qu'aux présidents des deux Assemblées, un rapport consacré à l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), présidée par Jacques Crozemarie. Au vu des éléments qu'elle a pu mettre en lumière lors de ses investigations, la Cour a décidé de transmettre ce document au parquet de Paris. ● LES MAGISTRATS de la Cour ont notamment établi l'existence de « *surfacturations* » et de « *commissions injustifiées* ». Ils établissent que les coûts des collectes sont minorés par les responsables de l'association. ● DES « ANOMALIES » ont été mises en évidence dans certaines rémunérations. Près des trois quarts des sommes collectées par l'ARC ne servent pas à financer des activités de recherche ; elles sont consacrées à des dépenses de communication, de collecte ou de prévention.

La gestion de l'ARC est gravement mise en cause par la Cour des comptes

Le rapport sur l'Association pour la recherche sur le cancer a été transmis au parquet de Paris. Révélé par « Libération », ce document, qui fait état de « surfacturations » et de « commissions injustifiées », montre que moins d'un tiers des sommes collectées servaient à aider les chercheurs

LA COUR des comptes a commencé la diffusion, lors de la dernière semaine dedécembre, de la dernière version d'un rapport consacré à l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC). Ce document a été adressé aux avocats de l'association, aux différents ministres de tutelle (affaires sociales, finances, éducation et recherche) ainsi qu'aux présidents des affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat. Il porte sur le contrôle du compte d'emploi des ressources collectées par l'ARC durant l'année 1993. Les responsables de cette association disposent d'un délai de deux mois pour répondre aux observations et aux critiques des magistrats de la Cour.

Au terme de cette phase contradictoire, ce document et les réponses de l'ARC seront publiés par le *Journal officiel*. Toutefois, au vu des premiers éléments qu'elle a pu mettre en évidence, la Cour vient de transmettre le dossier au parquet de Paris.

Autorisées par la loi du 7 août 1991, les investigations des magistrats de la Cour ont permis de confirmer certains faits établis par les enquêteurs de l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales) en 1990. Il s'agit notamment de la faible proportion des sommes collectées qui est effectivement affectée au financement des travaux de recherche sur le cancer. Le rapport de la Cour – dont *Libération* révèle le contenu dans ses éditions du 2 janvier – chiffre ainsi, pour l'année 1993, à 124,57 millions de francs « *les engagements véritables en faveur de la recherche* », soit 27,2 % des 458,48 millions de francs engagés au cours de cet exercice. En d'autres termes, près des trois quarts des sommes provenant de la charité publique ne sont pas affectées à des laboratoires de recherche en cancérologie.

Sur ce thème, Jacques Crozemarie, fondateur et président de l'ARC, s'est toujours défendu en expliquant en substance que les statuts dont s'était dotée son association lui permettaient d'affecter une partie de ses ressources à des opérations d'information et de « prévention ». Les magistrats de la Cour ont toutefois réussi à dépasser les obstacles juridiques auxquels étaient confrontés les inspecteurs de l'IGAS et à mettre en lumière des mécanismes et des relations que la Cour a jugé nécessaire de transmettre au parquet de Paris. « *Depuis 1980, l'ARC fait appel au concours de prestataires de services spécialisés*, rappellent les magistrats enquêteurs. *Les facturations de ces fournisseurs ont atteint 288,17 millions de francs en 1993. Pour 54,4 % (156,72 millions de francs), elles émanent d'un seul fournisseur,* « coordinateur et ensemblier » *pour la fabrication et le publipostage des documents écrits par l'ARC. Cette entreprise appartient, de surcroît, au même groupe que les trois autres principaux fournisseurs de l'ARC. Ces quatres sociétés sont à l'origine de 68,7 % des facturations de 1993 (198,05 millions de francs). Les investigations de la Cour ont fait apparaître l'existence de majorations, de surfacturations et de commissions injustifiées pour l'acquisition du papier nécessaire à la réalisation des publications de l'ARC.* »

On précisait de bonne source ces dernières semaines que les investigations de la Cour avaient en réalité largement dépassé le seul poste de l'« acquisition de papier », les mêmes mécanismes pouvant être mis en évidence pour l'essentiel des activités sous-traitées par l'ARC à des sociétés (International Development International, Publicadvise, Profusion) avec lesquelles l'association avait passé d'étonnants contrats d'exclusivité. *Libération* révèle ainsi « *l'existence de commissions indues de plusieurs millions de francs versées à un intermédiaire* ». Notre confrère précise que ce dernier « *rémunérait des prestations de conseil en marketing d'entreprise au président de l'ARC* ».

ACTIONS « MALHEUREUSES »

Le rapport de la Cour complète par ailleurs le réquisitoire qu'avait commencé à dresser l'IGAS. Il pointe notamment, au chapitre des sommes affectées à la recherche, « *les procédures spécifiques qui ne comportent généralement pas un examen collégial* », permettant ainsi au président de l'ARC de jouir d'un pouvoir considérable dans le monde de la recherche en cancérologie. Il établit d'autre part les coûts réels des campagnes de collecte (145,05 millions de francs pour les campagnes de printemps et d'automne 1993) qui sont généralement minimisés par l'association. Il met enfin en évidence la mauvaise information des organismes publics de recherche (l'Inserm et le CNRS) par une association dont le poids considérable fait qu'elle ne peut qu'influencer la politique conduite en la matière.

« *Une plus grande coordination avec les actions des grands organismes publics de recherche (...) pourrait permettre d'éviter des opérations coûteuses et malheureuses et induire des choix conformes à l'intérêt du développement de la recherche sur le cancer* », résume le rapport de la Cour. Une conclusion qui pose dès aujourd'hui la question de l'avenir de cette association.

Interrogé par *Le Monde* mardi matin 1er janvier, l'avocat de l'ARC, Me Olivier Metzner, a déclaré que M. Crozemarie « *conteste totalement les chiffres avancés par la Cour des comptes* ». Me Metzner fait notamment état de « *divergences d'appréciation dans les méthodes comptables* », aboutissant, selon lui, à sous-estimer la part effectivement consacrée par l'ARC à la recherche. Là où la Cour avance le chiffre de 124,57 millions de francs, il évoque, lui, le chiffre de 250 millions. « *Les sommes réservées à la recherche*, explique-t-il, *sont engagées pour l'avenir. Si une campagne de recherche de trois ans coûte 3 millions, l'ARC engage en comptabilité 1 million par an. La part destinée à la recherche est donc en réalité beaucoup plus importante que ne l'estime la Cour des comptes.* » Cette méthode comptable, précise-t-il, a été mise au point par un expert-comptable et par le président de l'ordre des commissaires aux comptes.

S'agissant des surcoûts constatés sur les marchés passés avec des sociétés extérieures, Me Metzner constate que « *l'ARC n'a pas qualité à vérifier la comptabilité de telles sociétés, mais va entreprendre toutes les vérifications nécessaires* ». « *Si des anomalies sont constatées,* nous a indiqué l'avocat de M. Crozemarie, *l'ARC en tirera toutes les conséquences, pour le passé et pour l'avenir.* »

S'agissant des rémunérations perçues par M. Crozemarie, versées par un « *courtier* » avec lequel l'ARC affirme n'avoir « *aucune relation* », Me Olivier Metzner insiste sur leur faible montant – 37 000 francs au total sur une année – et sur le « *travail effectif* » que cette somme rétribuait : une étude sur le marché de produits à base de camphre. « *M. Crozemarie ignorait qu'il y avait un lien entre ce courtier et le groupe ID* », nous a-t-il déclaré.

Jean-Yves Nau

Les garde-fous de la loi du 7 août 1991

La loi n° 91-772 du 7 août 1991 stipule que « ***les organismes qui, afin de soutenir une cause scientifique, sociale, humanitaire, philanthropique, éducative, sportive, culturelle ou concourant à la défense de l'environnement, souhaitent faire appel à la générosité publique dans le cadre d'une campagne menée à l'échelon national soit par voie publique, soit par l'utilisation de moyens de communication, sont tenus d'en faire la déclaration préalable auprès de la préfecture du département de leur siège social*** ».

Cette loi, signée par le président François Mitterrand, son premier ministre d'alors, Edith Cresson, et pas moins de seize ministres, précise que la Cour des comptes pourra exercer « ***un contrôle du compte d'emploi des ressources collectées auprès du public (...) afin de vérifier la conformité des dépenses engagées par ces organismes aux objectifs poursuivis par l'appel à la générosité publique*** ».

Quinze ans d'exercice d'un pouvoir « quasi théocratique »

LES SOUPÇONS pesant sur la manière dont l'ARC utilise l'argent de la générosité publique ne datent pas d'hier. Avant que la Cour des comptes n'établisse son rapport, près de quinze ans de polémiques diverses ont émaillé ce que plusieurs ministres de la santé n'hésitaient pas, en privé, à décrire comme un véritable scandale. « *Je quitte l'avenue de Ségur avec un seul regret,* nous avait déclaré l'un d'eux : *ne pas avoir réussi à faire la lumière sur l'ARC. A chaque fois que j'ai voulu le faire, des ordres venant du plus haut sommet de l'Etat m'en ont empêché.* »

Créée en 1962, l'ARC, avec ses 3 millions d'adhérents et ses quelques 600 millions de francs de recettes caritatives annuelles, occupe une place prépondérante dans la cancérologie française. Longtemps en guerre ouverte avec la Ligue nationale contre le cancer, l'ARC, *via* son inamovible président, Jacques Crozemarie, utilisait toute la panoplie des techniques marketing les plus éprouvées. Créant avec de très nombreux chercheurs des rapports pour le moins ambigus – sans les fonds de l'ARC, bien des laboratoires ne pourraient pas aujourd'hui fonctionner normalement – et bénéficiant du soutien de quelques-uns des patrons les plus « médiatiques » de la cancérologie française et internationale, l'ARC s'était à plusieurs reprises, au cours des dernières années, opposée à toute forme de contrôle externe.

En 1988, pourtant, un rapport de l'IGAS avait une première fois dénoncé « *la dépendance lourde et malsaine* » unissant l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif (Val-de-Marne) à l'ARC, mettant de surcroît en évidence l'aspect « *quasi théocratique* » du pouvoir exercé par Jacques Crozemarie. Deux ans plus tard, en novembre 1990, le tribunal administratif de Paris avait ordonné à l'IGAS de surseoir à une inspection que Claude Evin, alors ministre des affaires sociales, lui avait confiée. Quelques mois plus tard, le Conseil d'Etat avait confirmé cette décision.

En décembre 1994, *Le Monde* révélait le contenu d'une note confidentielle que le patron de l'IGAS, Michel Lucas, avait adressée, le 6 mars 1991, à Claude Evin. A bien des égards accablant, ce document précisait déjà que les deux tiers des recettes de l'ARC correspondaient à des « *charges de fonctionnement* » de l'association. Posant « *la question de la destination des profits réalisés* », Michel Lucas remarquait qu'une part importante des fonds était « *laissée à la discrétion du président sans contrôle du conseil d'administration* ».

Michel Lucas estimait que les pouvoirs publics n'avaient le choix qu'entre deux possibilités : retirer à l'ARC la reconnaissance d'utilité publique ou mettre un terme aux « *dérives* » recensées. Il souhaitait, par ailleurs, que le ministre des finances soit saisi pour que soient examinées « *les activités des sociétés sous-traitantes de l'ARC* ». A la suite de la publication de cette note, Jacques Crozemarie avait attaqué *Le Monde*, estimant notamment que ce document n'avait aucune existence juridique.

Parallèlement, durant l'année 1994, la Cour des comptes, en vertu de la loi du 7 août 1991, commença ses investigations. *Le Monde* ayant révélé que M. Crozemarie avait demandé que la Cour des comptes enquête uniquement sur le « *compte d'emploi des ressources collectées auprès du public au cours du seul exercice 1993* », ce dernier nous avait adressé une lettre dans laquelle il croyait bon de se targuer d'un satisfecit de la Cour des comptes (*Le Monde* du 13 juin 1995). « *Nous avons apprécié l'esprit de coopération de l'ensemble du personnel de l'ARC,* écrivait la Cour dans une lettre datée du 4 avril 1995. *Il nous a permis de remplir exactement notre mission* »...

Franck Nouchi

Le sida continue à progresser en France, en Espagne et en Italie

JAMAIS comme avec le sida on n'a, dans l'histoire, analysé avec autant de précisions chiffrées, autant de détails médicaux et socioculturels, la progression d'une épidémie. Cette maladie contagieuse fait l'objet, depuis près de quinze ans, de travaux épidémiologiques très détaillés. Du moins dans les pays industrialisés. Le Centre européen pour la surveillance épidémiologique du sida publie aujourd'hui son troisième rapport trimestriel pour l'année 1995, un document qui recense notamment la totalité des cas de sida déclarés au 30 septembre dernier par les quarante-quatre pays de la région Europe de l'Organisation mondiale de la santé.

Au 30 septembre dernier, près de 150 000 cas de sida avaient été déclarés et recensés sur le continent européen, dont près de 6 000 chez les enfants. « *Trois pays, la France, l'Espagne et l'Italie, ont déclaré chacun plus de 30 000 cas. Durant l'année 1994, 26 000 cas de sida ont été déclarés, soit une augmentation de 15 % par rapport aux 22 638 cas déclarés durant l'année 1993*, peut-on lire dans ce document. *Depuis 1990, de tous les pays d'Europe, l'Espagne est le pays où le taux d'incidence annuel est le plus élevé. En 1994, les pays présentant les taux les plus élevés étaient, par ordre décroissant : l'Espagne (185 cas par million d'habitants), l'Italie (99 cas par million d'habitants), la France (98 cas par million d'habitants) et la Suisse (97,9 cas par million d'habitants).* »

L'EXCEPTION FRANÇAISE

Alors que ces quatre pays ne constituent que 19 % de la population de la région Europe de l'Organisation mondiale de la santé, ils représentent à eux seuls 74 % des cas diagnostiqués en 1994. A l'opposé se trouvent les cas d'Europe centrale et d'Europe orientale (à l'exception de la Roumanie) et les Etats nouvellement indépendants, qui comprennent plus de 40 % de la population de la région et qui ne représentent que 1 % des cas de sida diagnostiqués en 1994.

Les épidémiologistes notent que, dans la plupart des pays, les rapports homosexuels masculins constituent le principal mode de transmission du sida. Cependant, en Espagne et en Italie, c'est l'utilisation de drogues injectables qui est responsable d'environ deux tiers des cas déclarés depuis le début de l'épidémie. En Autriche et en France, bien que les « homosexuels-bisexuels masculins » représentent le premier groupe de transmission par le nombre de cas cumulés, les cas diagnostiqués chez les utilisateurs de drogues injectables constituent aussi une proportion importante du total.

« *Les proportions des différents groupes de transmission parmi les différents pays ne doivent toutefois être comparées qu'avec prudence, car ces proportions ne reflètent pas nécessairement l'importance du problème lié à chacun des différents modes de transmission*, expliquent les épidémiologistes travaillant avec l'OMS. *C'est ainsi par exemple qu'en 1994, alors que la proportion des cas de sida dus à un rapport homosexuel était bien moindre en Espagne (11 %) qu'en Allemagne (64 %), le nombre de cas chez les homosexuels-bisexuels masculins par million d'habitant était plus élevé en Espagne (20,6) qu'en Allemagne (14,4).* »

Par ailleurs, le nombre de cas de sida féminins diagnostiqués chaque année en Europe n'a cessé de croître au cours des dix dernières années. La proportion de femmes parmi les cas de sida a ainsi augmenté de 11 % en 1985 à 20 % en 1994. Le nombre annuel de cas de sida pédiatrique semble s'être stabilisé après un pic observé en 1990 lié à une épidémie nosocomiale en Roumanie où ont été déclarés plus de 50 % des cas pédiatriques cumulés d'Europe. Dans la plupart des autres pays, la grande majorité des enfants infectés par le virus du sida l'ont été par voie materno-foetale.

Enfin, ces dernières données traduisent de manière exemplaire les conséquences médicales des collectes de sang effectuées en France au cours des années 80, notamment dans les milieux carcéraux ainsi que dans les milieux à haut risque infectieux. On recense ainsi aujourd'hui en France 1 551 cas de sida post-transfusionnels, contre 332 cas en Italie, 260 en Espagne, 245 en Allemagne et 99 au Royaume-Uni. On compte par ailleurs 465 hémophiles adultes et adolescents contaminés par le virus du sida en France contre 556 en Espagne, 530 au Royaume-Uni, 467 en Allemagne et 246 en Italie.

J.-Y. N.

Plusieurs accidents dus à des chauffages défectueux

DEUX PERSONNES sont mortes à leur domicile dans la nuit du dimanche 31 décembre 1995 au lundi 1er janvier à Lille (Nord), intoxiquées par le monoxyde de carbone émis par leur appareil de chauffage au charbon. A Oestres (Aisne), ce sont 45 personnes participant à un réveillon de Nouvel An dans une ferme qui ont dû être hospitalisées après avoir respiré du monoxyde de carbone. Les locaux, dans lesquels se trouvaient un chauffage au gaz et un réchaud à gaz, n'étaient pas aérés. Durant cette même nuit, deux adultes et quatre enfants ont également été victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone provoquée par un appareil de chauffage, à Saint-Symphorien-de-Lay (Loire).

■ **INFANTICIDE : les corps des trois enfants d'un couple de Sarcelles** (Val-d'Oise) en instance de divorce, et dont le père reste introuvable, ont été découverts dimanche 31 décembre 1995. Zéfu Kibakila, 45 ans, chauffeur de taxi d'origine zaïroise, aurait profité pour agir de l'absence de son épouse, 36 ans. Il aurait d'abord tué sa fillette de dix ans d'une balle en pleine tête, puis son fils de sept ans par pendaison ou strangulation, avant de prendre la fuite avec son troisième enfant, un adolescent de quinze ans, dont le corps sans vie a été découvert lundi sur le bord d'une route du Val-d'Oise.

■ **MEURTRE : l'auteur des coups de feu qui ont coûté la vie à un harki de 63 ans et fait six blessés samedi 30 décembre 1995 dans un** bar de Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne) (*Le Monde* du 2 janvier) est un gitan de vingt-deux ans qui a avoué avoir « *visé le bar* » pour assouvir une « *vengeance personnelle* ». Son père avait eu deux dents cassées lors d'une altercation avec un Marocain dans ce bar.

■ **MONTAGNE : une avalanche a emporté six skieurs et tué l'un d'eux**, lundi 1er janvier, à l'Alpe d'Huez (Isère), sur une piste du glacier de Sarenne. La coulée de neige a été déclenchée par des skieurs hors piste.

ENTREPRISES

PRÉVISIONS L'année 1995 qui avait mal commencé sur les marchés financiers, entraînés dans la crise mexicaine, s'est finalement bien terminée pour eux, notamment à Wall Street et sur les marchés obligataires. Pour 1996, les établissements financiers redoutent un scénario un peu inverse. ● L'ENVIRONNEMENT économique semble bien plus favorable sur les marchés qu'il y a un an. Les tensions sont apaisées du côté des changes et, en contrepartie du ralentissement de la croissance aux Etats-Unis et en Europe, de nouvelles baisses des taux sont possibles. ● LE DANGER principal provient, selon les analystes, du ralentissement de la croissance qui manque singulièrement de dynamisme. La plupart des grandes banques soulignent la contradiction pour les pays européens entre la nécessité de réduire les déficits et le ralentissement économique.

Les analystes financiers craignent un ralentissement de la croissance européenne

L'environnement économique en ce début d'année est jugé plutôt favorable. L'inflation est contenue et les taux de change réalistes. Les experts comptent sur la poursuite de la baisse des taux d'intérêt pour dynamiser l'activité sur le Vieux Continent

L'ANNÉE 1995 a été plutôt agitée sur les marchés financiers, mais s'est finalement bien mieux terminée qu'elle n'avait commencé. Les remous monétaires se sont succédé, notamment au premier semestre, et tour à tour le peso mexicain, le dollar américain, la livre anglaise, la lire italienne ou le franc français ont été victimes de crises de confiance. Puis les marchés de change ont fini par se stabiliser. Les devises dites faibles se sont ressaisies et, en contrepartie, les monnaies refuges comme le deutschemark et le yen ont perdu de leur *superbe*.

Sur les marchés de taux d'intérêt et d'actions, les performances ont *été dans l'ensemble appréciables* l'an dernier et contrastent avec les prévisions prudentes que formaient les analystes voilà douze mois. La baisse des taux à long terme un peu partout dans le monde a permis aux marchés obligataires de s'envoler. Les Bourses, notamment de New York et de Londres, mais aussi de Francfort, de Zurich, d'Amsterdam ou de Bruxelles, ont battu des records. Tokyo a regagné près de 40 % depuis juillet. Seule la place de Paris a encore déçu.

Au début de 1996, l'environnement apparaît bien plus favorable *qu'au début de 1995. Les tensions* sont apaisées du côté des changes et, en contrepartie du ralentissement de la croissance aux Etats-Unis et en Europe, de nouvelles baisses des taux sont possibles. *« En entrant dans l'année 1996, les indicateurs fondamentaux des économies sont marqués par une croissance modérée, une faible inflation et une réduction des déficits budgétaires. Ils sont plutôt bons pour les marchés »*, souligne ainsi l'American Express Bank, dans son bulletin de prévisions. *Mais la plupart* des grands établissements financiers s'empressent de souligner l'importance des risques. *« Il est d'abord difficile d'imaginer que les performances des marchés obligataires en 1995 puissent se répéter, tout comme celle de Wall Street »*, indique la banque américaine Salomon Brothers dans une étude publiée le 29 décembre.

> « Les entreprises et les consommateurs pourraient provoquer une véritable récession en 1997 »

● **Croissance**

Leur souci principal provient du ralentissement de la croissance. Pas tellement aux Etats-Unis (les pronostics de hausse du PIB vont de 2,1 % à 2,5 %), ni au Japon où, au contraire, elle augmente de nouveau (entre 1,6 % à 2,3 %), mais en Europe. La plupart des grandes banques soulignent la contradiction dans laquelle se trouvent les pays européens de devoir réduire les déficits budgétaires pour pouvoir répondre aux critères du traité de Maastricht alors que la reprise fléchit. *« Pour obtenir un soutien populaire aux politiques suivies et faire baisser le chômage, il faudrait au contraire accélérer la croissance »*, explique Salomon Brothers.

Un autre établissement américain, Lehman Brothers, considère que, *« réalisant les conséquences des politiques restrictives, les entreprises et les consommateurs européens pourraient devenir encore plus prudents et provoquer une véritable récession en 1997 »*. A moins que la baisse des taux soit suffisante pour soutenir la croissance.

● **Taux d'intérêt**

L'évolution des taux d'intérêt *dans le monde devrait être principalement dictée*, à nouveau en 1996, par celle des rendements aux *Etats-Unis. En 1994, le krach* des emprunts d'Etat américains s'était étendu à l'ensemble des places financières internationales. En 1995, la forte détente des taux d'intérêt outre-Atlantique s'est propagée en Europe et au Japon. Or, bonne nouvelle, les spécialistes estiment dans leur majorité que les marchés monétaire et obligataire américains continueront à bien se comporter cette année. Modérément, toutefois : le potentiel de détente des taux d'intérêt à long terme aux Etats-Unis apparaît limité. Selon les analystes de Paribas, le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans, qui se situe aujourd'hui à 6 %, descendrait à 5,25 % (Il avait reflué de plus de 2 % en 1995).

Les analystes de la banque Lehman Brothers se montrent plus prudents. A l'automne 1996, le taux de l'obligation à trente ans évoluerait entre 5,5 % et 5,75 %. Ils précisent toutefois que *« le marché obligataire américain, qui a déjà fortement monté en 1995, est vulnérable, à court terme, à l'annonce de mauvaises nouvelles »*. Les spécialistes de Salomon Brothers, encore plus inquiets, considèrent les obligations américaines comme un *« placement à risque »*. Même constat pour l'American Express Bank : John Calverley, économiste en chef de la banque américaine, juge que les investisseurs se montrent aujourd'hui trop optimistes pour les marchés américains.

Il estime que les taux ont un potentiel de baisse supérieur en Europe. *« L'environnement économique y sera favorable : croissance modérée, inflation faible et réduction des déficits. (...) Les taux de chômage élevés permettent d'exclure un rebond de l'inflation en Europe. »* Cette évolution modérée des prix devrait permettre une poursuite de la détente monétaire outre-Rhin. Selon Paribas Capital Markets, les taux à trois mois allemands, aujourd'hui à 3,7 %, se replieraient à 3,25 % à la fin de l'année. Les spécialistes de la banque Salomon Brothers estiment pour leur part que le taux des prises en pension, actuellement fixé à 3,75 %, refluera jusqu'à 3,25 %-3,5 %. Les analystes de la banque Lehman Brothers ne partagent pas cet optimisme. Selon eux, la politique monétaire allemande connaîtra un resserrement brutal dès l'automne, en raison d'une accélération du rythme d'inflation. L'Allemagne entraînerait les autres pays européens, dont la France, dans son sillage.

● **Monnaies**

Jean-François Mercier, économiste chez Salomon Brothers, précise que *« les doutes sur la capacité de la France à pouvoir respecter les critères du traité de Maastricht rendront les obligations françaises et le franc vulnérables en 1996 »*. Les experts de la Caisse des dépôts et consignations ajoutent que la détente des taux d'intérêt en France pourrait être contrariée par une éventuelle rechute du dollar. Selon eux, le billet vert *« doit reprendre son mouvement naturel de baisse, lié à l'accumulation de dette extérieure par les Etats-Unis »*.

Les analystes de l'American Express Bank se montrent moins inquiets. *« Le rebond de la croissance aux Etats-Unis et la hausse des taux d'intérêt réels américains devraient soutenir le dollar. L'impact négatif du déficit courant sera compensé par les interventions des banques centrales. »* La hausse du dollar serait toutefois limitée. Il se situerait, à la fin de l'année, à des niveaux de 1,55 mark, 110 yens et 5,33 francs (1,4360 mark, 103,50 yens et 4,91 francs aujourd'hui).

En résumé, les établissements financiers, raisonnablement optimistes pour l'année 1996, s'interrogent sur l'ampleur du ralentissement économique et ses conséquences.

Pierre-Antoine Delhommais et Eric Leser

Les Bourses en 1996

Pour les marchés d'actions, l'année 1996 devrait se résumer, selon les analystes, à un bras de fer entre les effets favorables de la poursuite de la baisse des taux d'intérêt et les conséquences négatives du ralentissement de la croissance.

Pour la Bourse américaine, la plupart des établissements financiers se montrent aujourd'hui très prudents, compte tenu des performances passées et de cours élevés. La relative stabilité de la croissance américaine, la baisse des taux et la faiblesse de l'inflation restent des atouts pour Wall Street. Mais le risque n'est pas négligeable, selon l'American Express Bank, de voir des investisseurs *« prendre leurs bénéfices »*. La Bourse de Paris est dans une situation totalement différente. Elle est jugée sous-évaluée compte tenu des contre-performances depuis deux ans. Mais les investisseurs restent prudents et redoutent une nouvelle crise sociale, conséquence du ralentissement de la croissance.

Les prévisions de cinq établissements financiers

(en %)

	Taux de croissance			Taux d'inflation			Taux d'intérêt à 3 mois			Taux d'intérêt à 10 ans		
	France	Allem.	E.U.	France	Allem.	E.U.	France	Allem.	E.U.	France	Allem.	E.U.
Paribas Capital market	1,5	1,5	2,3	1,7	2,2	2,9	–	–	–	5,9	5,5	5,3
Caisse des dépôts	1,7	1,8	2,3	2,3	1,9	3	4,5	3,5	5,25	6,4	5,75	5,9
Lehman Brothers	1,5	2	2,5	2,1	2,1	2,5	4,7	4	5,2	7,2	6,5	5,5
American Express Bank	2,5	2,5	2,5	2,3	2	3	5	4	6	6,5	6	6,5
Salomon Brothers	1,6	1,7	2,1	1,7	1,7	2,6	–	–	–	–	–	–

Perturbations locales persistantes à la SNCF

LE TRAFIC était légèrement perturbé sur la ligne B du RER mardi *2 janvier au matin, en raison du vote d'une grève de cinquante-neuf* minutes à la prise de service de l'unité de production de Mitry (qui relève de l'établissement du Bourget). Par ailleurs, la CGT et la CFTC ont déposé des *préavis de grèves distincts à partir du 2 et du 4 janvier dans la* région SNCF de Strasbourg. La direction régionale devait recevoir les syndicats mercredi.

Ces derniers soubresauts illustrent les délicates négociations, sur une base régionale, sur le paiement des jours de grève. Les dernières propositions de la direction, qui dit bénéficier de l'*« accord tacite des syndicats »*, reposent sur le principe du non-paiement des jours de grève, atténué par un étalement des retenues, le paiement d'une partie des repos périodiques compris dans la période de grève et la possibilité de convertir un tiers des jours de grève en jours de congé.

DÉPÊCHES

■ **SAINT-GOBAIN : le groupe français** a acquis les activités mondiales des outils superabrasifs du groupe allemand Winter, selon un communiqué *paru mardi 2 janvier. Ces activités, qui emploient plus de 1 000* personnes, représentent un chiffre d'affaires de 800 millions de francs.

■ **NEC : le groupe japonais** va investir cette année entre 80 et 100 mil*liards de yens (4 à 5 milliards de francs)* dans la construction d'une deuxième usine de semi-conducteurs en Californie, devant entrer en production en 1998.

■ **DWA : le groupe américain** a signé vendredi 29 décembre un accord, en vue de racheter l'entreprise corrézienne SUM (Société des usines de La Marque). La firme, qui emploie trois cents salariés, devrait devenir l'antenne européenne de fabrication des systèmes antipollution dans l'équipement automobile pour le groupe DWA. – *(Corresp.)*

En Malaisie, les « voitures nationales » détiennent 70 % du marché

Face à cette réussite du volontarisme industriel, les constructeurs internationaux réagissent

KUALA LUMPUR
de notre envoyé spécial

La Malaisie a décidé, au milieu des années 80, d'avoir sa « voiture *nationale » et de ne pas se contenter* d'usines d'assemblage des constructeurs japonais ou occidentaux. Dix ans plus tard, ce volontarisme a réussi au-delà de toute espérance : aux trois modèles déjà produits par Proton, en association avec le japonais Mitsubishi, s'en est ajouté un quatrième, en août 1994, produit par Perodua en partenariat avec un autre japonais, Daihatsu. En outre, Proton a signé, en septembre 1995, un accord en vue de *l'assemblage, sur place, d'une version* de la Citroën AX. Des négociations sont également en cours avec Renault-Matra (R 19, Espace, petits camions).

Cette aventure est unique dans la région. Depuis 1990, la production de Proton a presque doublé pour atteindre 135 000 voitures en 1995 et occuper 61 % du marché malaisien. Avec la Kancil de Perodua, une petite 660 cm³ qui a réussi sa percée, les « voitures nationales » tiennent 70 % du marché malaisien. Proton a également commencé à exporter en Grande-Bretagne (environ 10 000 voitures vendues en 1995, soit 0,5 % du marché britannique) et a passé de premiers accords avec le Vietnam et les Philippines pour assembler des véhicules dans ces deux pays. Un accord de troc, enfin, a été réa*lisé en 1995 avec la livraison à l'In*donésie d'au moins 1 500 Proton.

Le succès de la voiture malai*sienne n'est pas dû au hasard.* Depuis 1986, ce pays de 20 millions d'habitants figure dans le peloton de tête du développement, avec un taux d'expansion annuel moyen supérieur à 8 %. Le revenu *per capita* y a franchi la barre des 3 500 dollars par an. Des classes moyennes, souvent urbanisées, se sont donc formées et le marché automobile, surtout celui des pe*tites cylindrées, connaît une crois*sance très rapide.

CALENDRIER SERRÉ

Comme les Japonais et les Sud-Coréens, les Malaisiens ont pris des dispositions pour que leur marché demeure captif le temps qu'il faudra. Les taxes les plus fortes, jusqu'à 200 %, frappent les voitures importées. Les véhicules étrangers assemblés *sur place* sont encore fortement taxés (au moins 40 %), par le biais des composants *importés*.

Les composants importés des « voitures nationales » bénéficient de périodes de grâce et, dans la foulée, de taxes moins élevées (7 %), étant entendu que cette part décroît au fil des années. En moyenne, un modèle Proton n'utilise plus que 30 % de pièces importées (transmissions, éléments de moteurs), ce qui permet au constructeur d'affirmer aujourd'hui que de réels transferts de technologie ont commencé à s'opérer.

Mais la politique de soutien aux « voitures nationales » n'est pas facile. Mitsubishi, qui détient 17 % des parts de la Proton, montre peu d'empressement à autoriser les Malaisiens à dessiner *et fabriquer* les moteurs et les transmissions. Le Dr Mahathir Mohammad, pre*mier ministre et père de la poli*tique automobile, a profité d'une visite en France, en mai 1994, pour *amorcer des projets* avec des constructeurs français et faire ainsi pression sur Mitsubishi. PSA Peugeot-Citroën espère profiter de la brèche et, en assemblant dans un premier temps des voitures de 1 100 et 1 400 cm³, prendre pied sur le marché local en bénéficiant des avantages offerts aux « voitures nationales ».

La Malaisie doit également respecter un *calendrier* un peu serré, compte tenu de la décision de l'Asean – l'Association des pays du Sud-Est asiatique – de réduire les tarifs douaniers dans la zone à 5 % au plus en l'an 2003. Même si cette échéance peut être reportée, y compris dans le secteur de l'automobile, Kuala-Lumpur prend déjà des dispositions afin de réduire progressivement ses protections *douanières*.

Le modèle le moins cher de Proton, la Wira 1 300 cm³, se vend actuellement, en Malaisie, l'équivalent de 80 000 francs, et le prix de la Kancil 660 cm³ de Perodua (dont Daihatsu et Mitsui détiennent 32 % des parts) se situe dans une fourchette de 48 000 à 60 000 francs, la Citroën AX étant destinée à occuper le marché intermédiaire. Mais ces prix demeurent nettement inférieurs même à ceux des voitures étrangères assemblées sur place.

VENDRE EN EUROPE

La *politique volontariste* résistera-t-elle au libre-échange au sein de l'Asean ? Autrement posée, la *question*, comme le dit Nazdmi Salleh, administrateur de Proton, est de savoir *« si la voiture de l'Asean sera japonaise »* au début du siècle prochain, une référence à la forte implantation dans la région de constructeurs nippons incités récemment à renforcer leur mise par la montée du *yen*. Comme les Européens, les Américains, qui ont négligé le marché automobile des *économies* émergentes de l'Asie du Sud-Est, montrent également le bout du *capot. General* Motors va prochainement investir 1 milliard de dollars dans une usine d'assemblage *en Thaïlande ou aux Philippines*. D'autres constructeurs américains s'installent au Vietnam avec, dans ce cas précis, des objectifs plus modestes et à plus long terme.

En ce qui concerne la « voiture nationale » malaisienne, le problème est de savoir quel seuil de transferts de technologie japonaise ou française il faudra franchir pour lui conférer une identité *propre. Un long* chemin a déjà été parcouru et les constructeurs malaisiens peuvent compter sur l'appui total de leur gouvernement. Entre-temps, Proton, qui estime que ses exportations ont déjà représenté 18 % de ses ventes en 1994, entend s'installer sur le marché européen, et espère y vendre, selon J. A. S. Oliver, son représentant pour l'Europe, 16 000 voitures en 1996, *dont 12 000* en Grande-Bretagne, en dépit de l'imposition d'une taxe de 7 % depuis janvier 1995, destinée à être portée à 10 % dans deux ans. En France, le lancement officiel de la marque est prévu en mars. Quoi qu'il advienne, Proton entend ouvrir en 1998 une deuxième usine qui portera sa capacité de production de 157 000 à 350 000 unités.

Jean-Claude Pomonti

■ **ASIE** : le sud-coréen *LG Group*, l'américain Conoco et le malaisien Petronas ont été invités par la compagnie pétrolière vietnamienne Pétrovietnam à rejoindre le consortium devant construire la première raffinerie du pays. Ils remplaceraient ainsi Total, qui a renoncé à ce projet en septembre 1995. Cette raffinerie, qui représente un investissement de 1,2 milliard de dollars (6 milliards de francs), est le plus gros contrat industriel du pays.

LES PLACES BOURSIÈRES

LES TAUX

● L'OR a ouvert en hausse, mardi 2 janvier, sur le marché international de Hongkong, à 387,00-387,30 dollars l'once, contre 386,70-387,00 dollars en clôture vendredi.

● LE DOLLAR, stable, s'échangeait mardi à Singapour à 1,4360 mark, 103,35 yens et 4,9050 francs, dans des transactions calmes, en raison de l'absence des investisseurs japonais.

● LA BANQUE de France a annoncé, mardi matin, qu'elle maintenait à 4,45 % le taux de ses appels d'offres. Le taux de l'argent au jour le jour, à 4,69 %, restait aussi inchangé.

● LA BOURSE australienne de Sydney a été évacuée, mardi, et les transactions ont été suspendues, en raison d'un incendie qui s'était déclaré dans un immeuble voisin.

● LE FRANC s'inscrivait, mardi matin, lors des premières transactions entre banques européennes, à 3,4170 francs pour un deutschemark, contre 3,4190 francs vendredi soir.

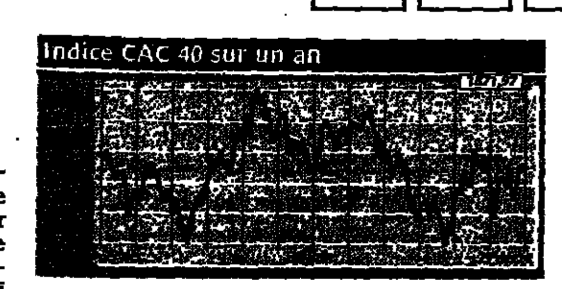
LES PLACES BOURSIÈRES

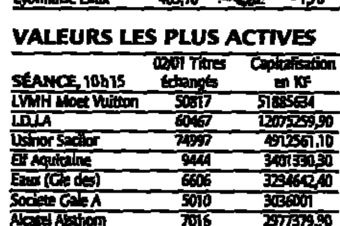
CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↘	↗	↘	↘	↗	↗	→	↘
Clôture	1 mois	1 an	1 mois	DOW JONES	FT 100	MIB 30	DAX 30

Paris commence l'année timidement

LA BOURSE DE PARIS a entamé la première séance de l'année 1996, celle du mardi 2 janvier, sur une hausse presque insignifiante de 0,09 % de l'indice CAC 40. Quelques minutes plus tard, celui-ci gagnait 0,06 %, à 1 873,14 points. Victime d'une grave crise de confiance, la Bourse de Paris a eu le triste privilège de jouer au sein des grandes places financières les lanternes rouges, en 1995, avec une légère baisse des indices lui permettant de se maintenir à ses niveaux de 1989.

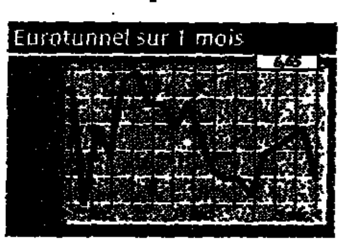
Selon l'indice CAC 40, qui, le 29 décembre, s'élevait à la clôture à 1 871,97 points, les valeurs françaises ont cédé 0,49 % en 1995, après une perte de 17 % en 1994. Au plus fort de la tourmente, cet indice était tombé le 23 octobre à 1 721,14 points, soit un repli de 8,5 % par rapport à fin 1994. Comparé à ce sommet atteint deux ans auparavant, le marché parisien accuse donc un déficit de 25 % qui contraste de manière spectaculaire avec les performances établies cette année par les autres places financières. Les analystes s'attendent à de nouvelles baisses de taux d'intérêt pour relancer la consommation, un des principaux moteurs de l'économie. Mais ils doutent que la Bourse supplante le marché obligataire, grand gagnant en 1995... et sans doute en 1996.





Eurotunnel, valeur du jour

EUROTUNNEL a perdu 4,3 % au cours de la dernière séance de 1995, vendredi 29 décembre, pour finir à 6,65 francs dans un volume de 1,7 million de titres échangés. Sur l'ensemble de l'année, l'action de la société concessionnaire du tunnel sous la Manche a perdu 72,2 %. La société, qui a interrompu en septembre le paiement des intérêts de sa dette principale de 63 milliards de francs, négocie avec ses banquiers une restructuration financière. Un préaccord pourrait être trouvé dans les semaines à venir. Les actionnaires d'Eurotunnel redoutent une conversion massive de dettes en capital.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 10h15	Cours au 02/01	Var. % 29/12	Var. % 31/12
OLIPAR	340	[illegible]	+5,59
UIC	62	[illegible]	+5,26
Dev.R.N-P.Cal #LI	59	[illegible]	+4,98
Rochette (La)	34,50	[illegible]	+4,70
Alspi	340,90	[illegible]	+3,61
Gr.Zannier #(Ly)	61	[illegible]	+3,38
Rue Imperiale(Ly)	3650	[illegible]	+3,37
Interbail	271,50	[illegible]	+2,84
GAN	184	[illegible]	+2,79
Comptoir Entrep.1	12,70	[illegible]	+2,41
BAISSES, 10h15			
ERAMET	300	[illegible]	−6,25
Ingenico	33,20	[illegible]	−5
Pechiney Intl	83,30	[illegible]	−4,14
Publicis	279,20	[illegible]	−3,39
Filipacchi Medias	758	[illegible]	−3,31
Union Assur.Fdal	569	[illegible]	−2,73
Groupe De La Cite	521	[illegible]	−2,43
Bazar Hot. Ville	365	[illegible]	−2,14
Dassault-Aviation	313	[illegible]	−1,88
Lyonnaise Eaux	463,10	[illegible]	−1,78

VALEURS LES PLUS ACTIVES

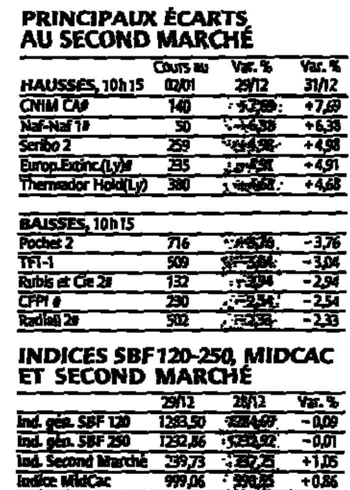
SÉANCE, 10h15	02/01 Titres échangés	Capitalisation en KF
LVMH Moet Vuitton	50817	51885634
I.D.I.A	60467	12075259,90
Usinor Sacilor	74997	4912561,10
Elf Aquitaine	9444	3401330,30
Eaux (Cie des)	6606	3234642,40
Societe Gale A	5010	3036001
Alcatel Alsthom	7016	2977379,90
Axa	8634	2855528,10
Total	8315	2756616,80
Air Liquide	3329	2709260

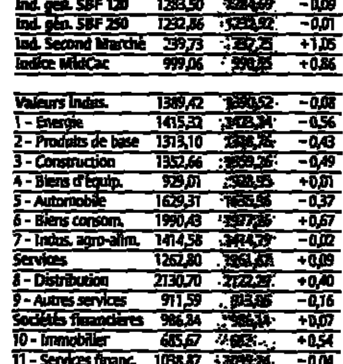
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

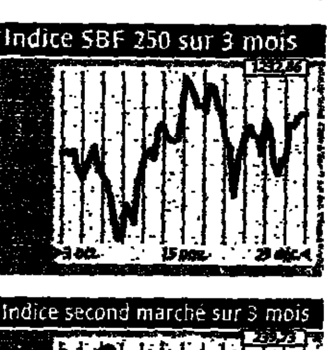
HAUSSES, 10h15	Cours au 02/01	Var. % 29/12	Var. % 31/12
CNIM CA#	140	[illegible]	+7,69
Naf-Naf 1#	50	[illegible]	+6,38
Seribo 2	259	[illegible]	+4,98
Europ.Extinc.(Ly)#	235	[illegible]	+4,91
Thermador Hold(Ly)	380	[illegible]	+4,68
BAISSES, 10h15			
Pochet 2	716	[illegible]	−3,76
TF1-1	509	[illegible]	−3,04
Rubis et Cie 2#	132	[illegible]	−2,94
CFPI #	230	[illegible]	−2,54
Radiall 2#	502	[illegible]	−2,33

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	29/12	28/12	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1283,50	[illegible]	−0,09
Ind. gén. SBF 250	1232,86	[illegible]	−0,01
Ind. Second Marché	239,73	[illegible]	+1,05
Indice MidCac	999,06	[illegible]	+0,86
Valeurs Indus.	1389,42	[illegible]	−0,08
1 - Energie	1415,32	[illegible]	−0,56
2 - Produits de base	1313,10	[illegible]	−0,43
3 - Construction	1352,66	[illegible]	−0,49
4 - Biens d'équip.	929,01	[illegible]	+0,01
5 - Automobile	1629,31	[illegible]	−0,37
6 - Biens consom.	1990,43	[illegible]	+0,67
7 - Indus. agro-alim.	1414,58	[illegible]	−0,02
Services	1262,80	[illegible]	+0,09
8 - Distribution	2130,70	[illegible]	+0,40
9 - Autres services	911,59	[illegible]	−0,16
Sociétés financières	986,84	[illegible]	+0,07
10 - Immobilier	685,67	[illegible]	+0,54
11 - Services financ.	1038,87	[illegible]	−0,04
12 - Sociétés invest.	1082,35	[illegible]	+0,16











Wall Street en fanfare

LA QUASI-TOTALITÉ des places financières étaient fermées lundi 1er janvier, et Tokyo, compte tenu de la « Semaine d'or », ne reprendra ses cotations que jeudi 4 janvier. L'année s'est terminée en beauté à Wall Street. Une dernière ruée d'achats sur les valeurs vedettes et la détente des taux d'intérêt à long terme ont permis au Dow Jones, vendredi 29 décembre, de terminer à 5 117,12 points, gagnant 19,15 points (0,38 %) en une semaine.

Le marché américain, qui représente à lui seul 40 % de la capitalisation boursière mondiale, a éclipsé en 1995, par ses performances, toutes les autres places importantes de la planète. Le Dow Jones a battu soixante-neuf records journaliers au cours de l'année, soit le plus grand nombre jamais enregistré. Précédemment, il avait battu cinquante-neuf records, en 1925 et 1964. Le seuil des 5 000 points, qui semblait inaccessible au printemps, a été franchi le 20 novembre et, le 13 décembre, le Dow Jones a atteint 5 216,47 points. Depuis le 31 décembre 1994, il aura gagné en tout 1 282,68 points, soit 33,5 %, sa meilleure performance depuis vingt ans.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 29/12	Cours au 28/12	Var. en %
Paris CAC 40	1871,97	[illegible]	−0,38
New-York/DJ indus.	5105,20	[illegible]	+0,18
Tokyo/Nikkei	19868,20	[illegible]	−0,02
Londres/FT100	3689,30	[illegible]	+0,34
Francfort/Dax 30	2253,88	[illegible]	−0,97
Frankfort/Commer.	815,66	[illegible]	−0,31
Bruxelles/Bel 20	1809,47	[illegible]	+0,01
Bruxelles/Général	1559,63	[illegible]	+0,01
Milan/MIB 30	958	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	321,50	[illegible]	—
Madrid/Ibex 35	317,99	[illegible]	+0,24
Stockholm/Affarsal	1351,85	[illegible]	−0,37
Londres FT30	2689,50	[illegible]	+0,38
Hong Kong/Hang S.	10073,39	[illegible]	+0,75
Singapour/Straitt	2266,54	[illegible]	+0,54

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

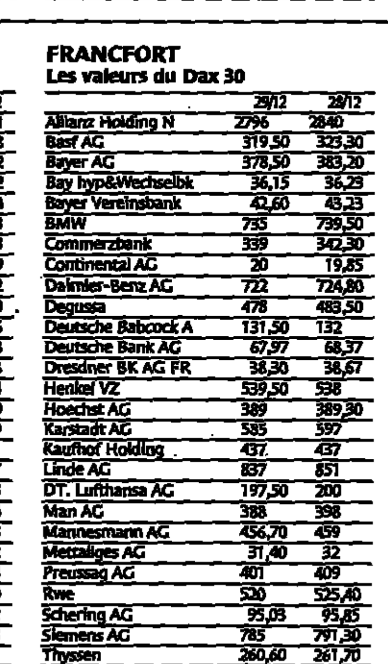
	29/12	28/12
Alcoa	52,87	52,87
American Express	41,37	41,37
Allied Signal	47,50	47,50
AT & T	64,75	64,75
Bethlehem	14	14
Boeing Co	78,37	78,37
Caterpillar Inc.	58,75	58,75
Chevron Corp.	52,50	52,50
Coca-Cola Co	74,25	74,25
Disney Corp.	59	59
Du Pont Nemours&Co	69,87	69,87
Eastman Kodak Co	67	67
Exxon Corp.	80,12	80,12
Gén. Motors Corp.H	52	52
Gén. Electric Co	72	72
Goodyear T & Rubbe	45,37	45,37
IBM	91,75	91,75
Intl Paper	37,87	37,87
J.P. Morgan Co	80,25	80,25
Mc Don Dougl	92	92
Merck & Co.Inc.	65,75	65,75
Minnesota Mng.&Mfg	66,25	66,25
Philip Moris	90,50	90,50
Procter & Gamble C	83	83
Sears Roebuck & Co	39	39
Texaco	78,50	78,50
Union Carb.	37,50	37,50
Utd Technol	94,87	94,87
Westingh. Electric	16,50	16,50
Woolworth	13	13

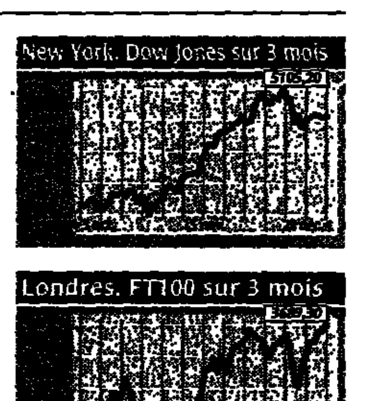
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

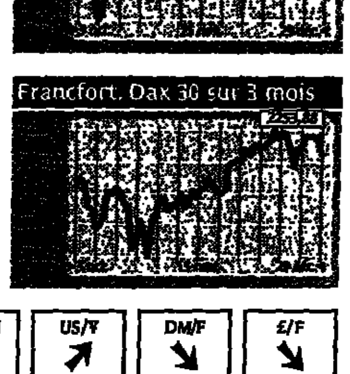
	29/12	28/12
Allied Lyons	5,25	5,21
Barclays Bank	7,39	7,38
B.A.T. industries	5,67	5,72
British Aerospace	7,97	7,92
British Airways	4,66	4,64
British Gas	2,54	2,53
British Petroleum	5,39	5,43
British Telecom	3,54	3,49
B.T.R.	3,29	3,22
Cadbury Schweppes	5,32	5,30
Eurotunnel	0,87	0,86
Glaxo	9,15	9,08
Grand Metropolitan	4,64	4,63
Guinness	4,74	4,74
Hanson Plc	1,92	1,90
Great Ic	6,85	6,79
H.S.B.C.	9,82	9,71
Imperial Chemical	7,63	7,57
Lloyds Bank	8,47	8,48
Marks and Spencer	4,50	4,44
National Westminst	6,49	6,48
Peninsular Orienta	4,76	4,72
Reuters	5,90	5,84
Saatchi and Saatch	0,90	0,90
Shell Transport	8,52	8,52
Smithkline Beecham	7,10	7,03
Tate and Lyle	4,72	4,71
Univeler Ltd	13,23	13,22
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	12,46	12,31

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	29/12	28/12
Allianz Holding N	2796	2840
Basf AG	319,50	323,30
Bayer AG	378,50	383,20
Bay hyp&Wechselbk	36,15	36,23
Bayer Vereinsbank	42,60	43,23
BMW	735	739,50
Commerzbank	339	342,30
Continental AG	20	19,85
Daimler-Benz AG	722	724,80
Degussa	478	483,50
Deutsche Babcock A	131,50	132
Deutsche Bank AG	67,97	68,37
Dresdner BK AG FR	38,30	38,67
Henkel VZ	539,50	538
Hoechst AG	389	389,30
Karstadt AG	585	597
Kaufhof Holding	437	437
Linde AG	837	851
DT. Lufthansa AG	197,50	200
Man AG	388	398
Mannesmann AG	456,70	459
Metallges AG	31,40	32
Preussag AG	401	409
Rwe	520	525,40
Schering AG	95,03	95,85
Siemens AG	785	791,30
Thyssen	260,60	261,70
Veba AG	60,90	61,50
Viag	575	593
Wellag AG	777	790







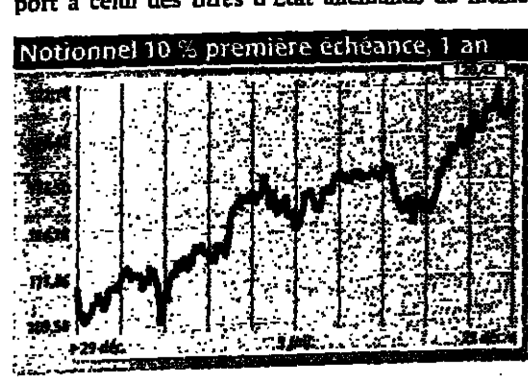
LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→	↘	↗	↘	↗	↘
Jour le jour	OAT 10 ans	Jour le jour	Bonds 10 ans	Jour le jour	Bonds 10 ans

Progression du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse mardi 2 janvier. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre gagnait 22 centièmes à 120,42 points. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,62 %, soit un écart de 0,65 % par rapport à celui des titres d'Etat allemands de même échéance. Les taux d'intérêt à trois mois s'établissaient à 5,90 %. Le contrat Pibor 3 mois du Matif était en hausse de 5 centièmes, à 95,04 points, soutenu par la fermeté du franc face au deutschemark.

La Banque de France a annoncé, mardi matin, qu'elle maintenait, à 4,45 %, le taux de ses appels d'offres. Elle a également laissé inchangé, à 4,69 %, le taux de l'argent au jour le jour.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 29/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	4,68	6,66	7,41	[illegible]
Allemagne	4,63	6,01	6,79	[illegible]
Grande-Bretagne	6,50	7,41	7,72	[illegible]
Italie	10,50	10,90	11,27	[illegible]
Japon	0,81	3,06	4,75	[illegible]
Etats-Unis	5,50	5,62	5,99	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 29/12	Taux au 28/12	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	5,69	5,74	107,02
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,14	6,14	109,26
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,51	6,53	111,93
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,74	6,74	113,52
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,30	7,33	115,06
Obligations françaises	6,93	6,96	110,25
Fonds d'Etat à TME	−1,29	−1,24	101,98
Fonds d'Etat à TRE	−1,02	−0,99	102,25
Obligat. franç. à TME	−0,91	−1,10	100,48
Obligat. franç. à TRE	+0,31	+0,25	99,89

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,20 %)

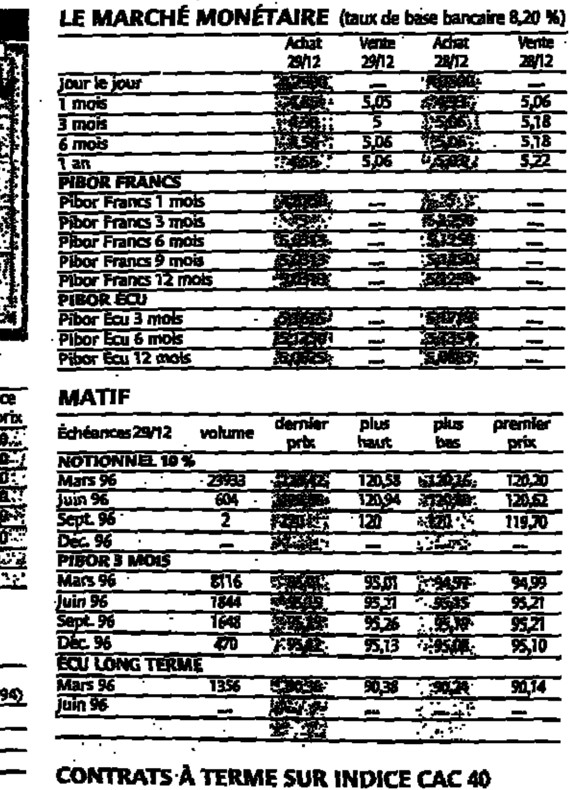
	Achat 29/12	Vente 29/12	Achat 28/12	Vente 28/12
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	5,05	[illegible]	5,06
3 mois	[illegible]	5	[illegible]	5,18
6 mois	[illegible]	5,06	[illegible]	5,18
1 an	[illegible]	5,06	[illegible]	5,22
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

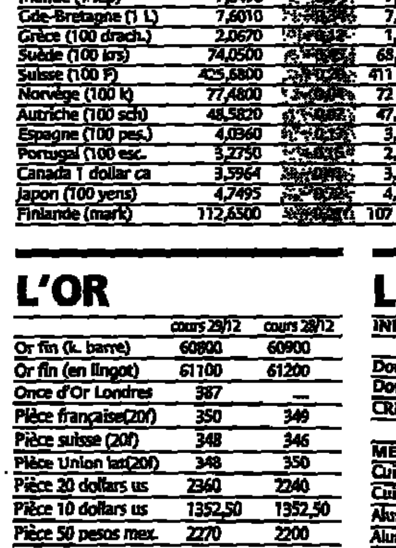
MATIF

Échéances 29/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	23933	[illegible]	120,58	[illegible]	120,20
Juin 96	604	[illegible]	120,94	[illegible]	120,62
Sept. 96	2	[illegible]	120	[illegible]	119,70
Déc. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	8116	[illegible]	95,01	[illegible]	94,99
Juin 96	1844	[illegible]	95,21	[illegible]	95,21
Sept. 96	1648	[illegible]	95,26	[illegible]	95,21
Déc. 96	470	[illegible]	95,13	[illegible]	95,10
ÉCU LONG TERME					
Mars 96	1356	[illegible]	90,38	[illegible]	90,14
Juin 96	—	[illegible]	—	[illegible]	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 29/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Déc. 95	14432	[illegible]	1882	[illegible]	—
Janvier 96	14487	[illegible]	1892	[illegible]	1875
Février 96	12	[illegible]	1899	[illegible]	1882
Mars 96	1959	[illegible]	1905	[illegible]	1890,50





LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↘	↘	↗	↘	↘
4,9000	1,4360	103,3500	3,4182	7,6010

Stabilité du dollar et du franc

LE DOLLAR restait stable, mardi matin 2 janvier, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes, à 1,4342 mark, 103,30 yens et 4,9020 francs. Durant la nuit, les transactions sur les marchés asiatiques avaient été peu actives, en raison de l'absence des investisseurs japonais.

Les opérateurs attendent la publication d'indicateurs économiques aux Etats-Unis et en Allemagne. Ils suivent également l'évolution des discussions budgétaires entre la Maison Blanche et le Congrès ; un échec pourrait affaiblir le billet vert.

Le franc s'inscrivait à 3,4195 francs pour 1 deutschemark, mardi matin, à Londres, sans changement par rapport à ses cours de clôture de vendredi.

La livre sterling s'échangeait à 2,2150 mark et 7,57 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 29/12	% 28/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	341,8200	[illegible]	331	[illegible]
Ecu	6,2785	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,9000	[illegible]	4,6500	[illegible]
Belgique (100 F)	16,6410	[illegible]	16,1500	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	305,4100	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,0920	[illegible]	2,8200	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,2700	[illegible]	82,5000	[illegible]
Irlande (1 iep)	7,8490	[illegible]	7,5000	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,6010	[illegible]	7,2500	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,0670	[illegible]	1,7500	[illegible]
Suède (100 krs)	74,0500	[illegible]	68,5000	[illegible]
Suisse (100 F)	425,6800	[illegible]	411	[illegible]
Norvège (100 k)	77,4800	[illegible]	72	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,5820	[illegible]	47,1000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0360	[illegible]	3,7000	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,2750	[illegible]	2,8500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,5964	[illegible]	3,3200	[illegible]
Japon (100 yens)	4,7495	[illegible]	4,5900	[illegible]
Finlande (mark)	112,6500	[illegible]	107	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	02/01	29/12	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4360	[illegible]	−0,06
TOKYO : USD/Yens	103,3500	[illegible]	+0,44

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9068	[illegible]	4,8952	[illegible]
Yen (100)	4,7708	[illegible]	4,7753	[illegible]
Deutschemark	3,4150	[illegible]	3,4228	[illegible]
Franc Suisse	4,2609	[illegible]	4,2523	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,0953	[illegible]	3,0986	[illegible]
Livre sterling	7,6006	7,5966	7,6365	[illegible]
Peseta (100)	4,0345	[illegible]	4,0423	[illegible]
Franc Belge	16,639	[illegible]	16,667	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5	[illegible]	5,12
Eurodollar	5,62	[illegible]	5,50
Eurolivre	6,50	6,50	6,37
Eurodeutschemark	3,81	3,75	3,62

L'OR

	cours 29/12	cours 28/12
Or fin (k. barre)	60800	60900
Or fin (en lingot)	61100	61200
Once d'Or Londres	387	—
Pièce française(20f)	350	349
Pièce suisse (20f)	348	346
Pièce Union lat(20f)	348	350
Pièce 20 dollars us	2360	2240
Pièce 10 dollars us	1352,50	1352,50
Pièce 50 pesos mex.	2270	2200

LE PÉTROLE

En dollars	cours 29/12	cours 28/12
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	29/12	28/12
Dow-Jones comptant	224,35	[illegible]
Dow-Jones à terme	328,26	[illegible]
CRB	—	[illegible]
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2797	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2650	[illegible]
Aluminium comptant	1675	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1697	[illegible]
Plomb comptant	715	[illegible]
Plomb à 3 mois	712	[illegible]
Etain comptant	6280	[illegible]
Etain à 3 mois	6299	[illegible]
Zinc comptant	1001,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1025	[illegible]
Nickel comptant	7935	[illegible]
Nickel à 3 mois	8055	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	[illegible]
Platine à terme	424	[illegible]
Palladium	155,25	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	5,11	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,68	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	232,40	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	107,50	[illegible]
Orge (Londres)	112,25	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	—	[illegible]
Café (Londres)	2545	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1719,78	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,73	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,04	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 2 JANVIER

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 5,63
Cours relevés à 10 h 15

CAC 40 ↗ PARIS +0,08 % — CAC 40 : 1873,39

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	7580	7580	—	168,35
B.N.P. (T.P)	933	921	- 1,31	60,26
Cr.Lyonnais(T.P.)	825	820	- 0,60	60,21
Renault (T.P.)	1911	1911	—	54,77
Rhone Poulenc(T.P.)	2025	—	—	103,71
Saint Gobain(T.P.)	1135	1139	+ 0,35	81,63
Thomson S.A (T.P)	1080	—	—	56,02
Accor	654	654	—	18
Air Liquide	811	813	+ 0,24	14
Alcatel Alsthom	422,20	424	+ 0,42	15
Alcatel Cable	354	354	—	10
Alspi	329	340,90	+ 3,61	15
AGF-Ass.Gen.France	164	165,10	- 0,54	3
Axa	330	331,30	+ 0,39	5,50
Arnne	377	384	+ 1,85	—
Bail Investis.	832	—	—	70,15
Bancaire (Cie)	542	554	+ 1,09	10
Bazar Hot. Ville	373	365	- 2,14	16
Bertrand Faure	125	127	- 1,60	3,50
BIC	493	521	+ 0,60	12
BIS	363	364	+ 0,27	4
B.N.P.	220,90	220,50	- 0,18	3,30
Bollore Techno.	426	426,50	+ 0,11	22
Bongrain	2760	2749	- 0,39	61
Bouygues	493,50	493	- 0,06	12
Canal +	916	916	- 0,21	15
Cap Gemini Sogeti	138	136,10	- 1,37	7
Carnaudmetalbox	224	223,60	- 0,17	4,40
Carrefour	2971	2958	+ 0,57	26
Casino Guichard	142,70	140,50	- 1,54	4
Casino Guich.ADP	111	111,90	+ 0,81	4,25
Castorama Dl (Li)	602	600	- 0,24	10,60
C.C.F.	249,90	249,20	- 0,28	4,50
CCMX(ex.CCMC) Ly	46	47	+ 2,17	2,40
Cegid (Ly)	370	371	+ 0,27	26
CEP Communication	406	—	—	8
Cerus Europ Reun	60,50	61,95	+ 2,39	10
Cetelem	919	—	—	10
CGIP	960	977	+ 0,92	35
Chargeurs	982	978	- 0,40	14
Christian Dior	525	529	+ 0,16	5,50
Ciments Fr.Priv.B	195	198,80	+ 1,94	17,50
Clarins	466	462	- 0,85	7
Club Mediterranee	391	391,90	+ 0,22	7
Coflexip	182,50	183	+ 0,27	3,50
Colas	820	825	+ 0,60	23
Comptoir Entrep.1	12,40	12,70	+ 2,41	7,50
Comptoir Moder.	1590	1590	—	20
CPR	399,90	400	- 0,22	20
Cred.Fon.France	70,90	70,20	- 0,42	22
Credit Local Fce	392	397	- 0,76	12,50
Credit Lyonnais CI	235	240	+ 2,12	10
Credit National	359	360	—	12
CS Signaux(CSEE)	250	250	—	4,50
Damart	5694	5695	+ 0,02	65
Danone	808	811	+ 0,37	16
Dassault-Aviation	319	313	- 1,88	2,50
Dassault Electro	161,90	160	- 1,17	4,50
De Dietrich	215	217	- 0,93	55
Degremont	420,50	425	+ 1,07	8
Dev.R.N-P.Cal (Li)	56,20	57	- 4,95	—
DMC (Dollfus Mi)	199,50	198,10	- 0,90	4
Docks France	744	744	—	12
Dynaction	91	91	—	3
Eaux (Gle des)	488,90	489,20	- 0,06	11,25
Ecco	741	742	- 0,13	12
Eiffage ■	716	710	- 0,83	13,70
Elf Aquitaine	360,80	360,70	- 0,02	13
ERAMET	320	300	- 6,25	3,40
Eridania Beghin	840	841	+ 0,11	32
Essilor Intl	936	940	+ 0,42	11,50
Essilor Intl ADP	684	687	+ 0,73	12,50
Esso	490	490	—	13
Eurafrance	1645	1650	+ 0,30	48
Euro Disney	11,15	11,25	+ 0,89	[illegible]
Euro RSCG W.W.	400	398	- 0,50	11,10
Europe 1	990	—	—	18
Eurotunnel	6,65	6,70	+ 0,75	—
Filipacchi Medias	784	752	- 3,51	12
Finextel	77,10	77	- 0,14	2,47
Fives-Lille	368	363	- 1,35	11
Fromageries Bel	4640	4670	+ 0,65	40
Galeries Lafayette	1194	1200	+ 0,50	11
GAN	179	184	+ 2,79	4
Gascogne (B)	413	420	+ 1,69	6,50
Gaz et Eaux	1700	1700	—	55
Geophysique	161	162	+ 0,62	3
G.F.C.	365	—	—	13,50
Groupe Andre S.A.	354,50	356	- 0,42	9
Groupe De La Cite	534	521	- 2,45	16
Gr.Zannier (Ly)	59	61	+ 3,38	2
GTM-Entrepose	343,50	341	- 0,72	8
Guilbert	575	575	—	12
Guyenne Gascogne	1335	1321	- 1,04	25
Havas	355,50	372,70	- 1,45	5,50
I.D.I.A	199,80	199,70	- 0,05	5
Imetal	585	582	- 0,25	12,50
Immeubl.France	292	292	[illegible]	15
Ingenico	34,35	33,20	- 3	2
Interbail	264	271,50	+ 2,64	22
Intertechnique 1	425	425	- 1,15	21,50
Jean Lefebvre	282	280	- 0,70	9
Klepierre	575	574	- 0,17	27,75
Labinal	543	535	- 1,47	21,50
Lafarge	315,50	316	+ 0,79	16
Lagardere (MMB)	90	90	—	2,50
Lapeyre	244	—	—	4,50
Lebon	786	—	—	7
Legrand	756	756	—	17,50
Legrand ADP	490	495	+ 0,61	46
Legris indust.	159,40	160	+ 0,37	3
Locindus	870	879	+ 1,03	20,50
L'Oreal	1311	1308	- 0,22	12,20
LVMH Moet Vuitton	1020	1022	[illegible]	5,56
Lyonnaise Eaux	471,50	463,10	- 1,78	11,50
Marine Wendel	358	360	+ 0,55	15
Matra-Hachette	90	91	+ 1,11	2,70
Metaleurop	45,40	45,50	+ 0,22	4
Metrologie Inter.	13,40	13,40	—	—
Michelin	195,30	195,50	+ 0,10	2,25
Moulinex	67	67	—	4
Navigation Mixte	664	662	- 0,30	30
Nord-Est	113,40	112,50	- 0,79	5,50
Nordon (Ny)	314	314	—	—
NRJ #	454	—	—	3,40
OLIPAR	322	340	+ 5,59	—
Paribas	268,50	268,80	+ 0,11	12
Pechiney	169,90	168	- 1,06	—
Pechiney CIP	185	187	+ 1,08	9,50
Pechiney Int.	86,90	83,30	- 4,14	3
Pernod-Ricard	278,30	277	- 0,46	4,25
Peugeot	646	646	—	6
Pinault-Print.Red.	977	980	+ 0,30	27,50
Plastic-Omn.(Ly)	[illegible]	337	+ 0,29	7,50
Poliet	397,50	396	- 0,45	7,50
Primagaz	389	388	- 0,25	20
Promodes	1151	1154	+ 0,25	10,50
Publicis	289	279,30	- 3,39	4
Radiotechnique	274	276,10	+ 0,76	10
Remy Cointreau	156	157,60	+ 1,02	4,50
Renault	141	141,90	+ 0,63	3,50
Rexel	827	825	+ 0,12	11,50
Rhone Poulenc A	104,90	105,50	+ 0,57	2,20
Rochette (La)	32,95	34,50	+ 4,70	1,20
Roussel Uclaf	830	823	- 0,84	14,50
Rue Imperiale (Ly)	[illegible]	[illegible]	- 3,57	100
Sade (Ny)	174,10	—	—	12,50
Sagem SA	2750	2750	—	22,50
Saint-Gobain	[illegible]	540	- 1,12	15,50
Saint-Louis	1300	1299	- 0,07	38
Salomon (Ly)	2550	2525	- 0,87	24
Salvepar (Ny)	514	—	—	17,50
Sanofi	313,90	310,20	- 1,17	6
Sat	1784	1765	- 1,06	27,50
Saupiquet (Ns)	1230	1215	- 1,21	20
Schneider SA	167,40	166,20	- 0,71	17
SCOR SA	155	155	—	2
S.E.B.	595	590	- 0,84	9,20
Sefimeg	325	321	- 1,23	19
SEITA	177,50	176	- 0,84	5,70
Selectibanque	100,10	102	+ 1,89	12,59
SFIM	850	840	- 1,17	30
SGS	107,50	107,60	+ 0,09	5
Sidel	1526	1526	—	13,50
Simco	465	465,10	+ 0,02	20,76
S.I.T.A	359	355	- 0,69	9
Skis Rossignol	1342	1334	- 0,59	22
Sligos	404	403,90	- 0,02	9
Societe Gale A	605	607	+ 0,33	16
Sodexho	1440	1448	+ 0,55	22
Sommer-Allibert	1299	1300	+ 0,07	38
Sophia	207	205	- 0,96	34,50
Sovac	600	600	—	14
Spir Communication	449	458	+ 2	14,90
Strafor Facom	361	362	+ 0,38	5
Suez	202	201,10	- 0,44	8,20
Synthelabo	305,30	307	+ 0,06	3,74
Technip	337	338	+ 0,29	8
Thomson-CSF	109,10	108,50	- 0,54	2
Total	330,50	331,40	+ 0,27	8
UAP	127,90	127,80	- 0,07	3
UFB Locabail	400	400	—	10
UGC DA (M)	220,30	221,30	+ 0,45	3,54
UIC	58,90	62	+ 5,26	25
UIF	424	—	—	22
UIS	730	[illegible]	- 1,53	14,47
Unibail	506	505	- 0,19	27
Union Assur.Fdal	585	569	- 2,73	14
Usinor Sacilor	64,75	65	+ 0,38	—
Valeo	226,80	225	- 0,79	2,20
Vallourec	174	176	+ 1,14	6,30
Via Banque	149	152	+ 2,01	12
Worms & Cie	231,50	232	+ 0,21	6
Zodiac ex.dt divid	764	765	+ 0,13	9
Elf Gabon	859	860	+ 0,11	57,20

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	221	224	+ 1,35	3,68
Adidas AG #	256	—	—	—
American Express	203	201,50	- 0,73	0,93
Anglo American	291,20	298,50	+ 2,50	3,92
Amgold	357,10	—	—	8,55
Arjo Wiggins App.	13,05	13	- 0,38	0,22
A.T.T. # ■	315,60	—	—	1,38
Banco Santander #	237,50	242	+ 1,89	1,89
Barrick Gold #	127,30	130,90	+ 2,82	0,22
B.A.S.F. #	1100	1101	+ 0,09	25,88
Bayer #	1305	1312	+ 0,53	33,92
Blenheim Group	18,80	—	—	0,53
Buffelsfontein	15	15,50	+ 3,33	1,79
Chase Manhattan #	291	—	—	1,86
Cordiant PLC	6,70	6,70	—	—
Daimler Benz #	2489	—	—	28,32
De Beers	146,90	146,70	- 0,13	0,61
Deutsche Bank #	234	234,80	+ 0,34	50,31
Dresdner Bank #	131,20	133	+ 1,37	35,12
Driefontein	61,50	61,10	- 0,65	1,88
Du Pont Nemours #	340,30	—	—	2,16
Eastman Kodak #	330	330,20	+ 0,06	1,66
East Rand	2,60	2,66	+ 2,30	0,10
Echo Bay Mines # ■	49,90	—	—	0,13
Electrolux #	201	202	+ 0,49	5,99
Ericsson #	95	96,95	+ 2,05	2,62
Exxon Corp. #	399	394	- 1,25	3,11
Ford Motor #	140,10	—	—	1,45
Freegold	37,30	36,90	- 1,07	0,13
Gencor Limited	17	—	—	0,16
General Elect. # ■	358,10	356	- 0,58	1,92
General Motors #	243,20	258	+ 6,08	1,24
Gle Belgique #	400	—	—	14,60
Grd Metropolitan	35,70	34,50	- 3,08	0,43
Guinness Plc #	35,40	—	—	0,32
Hanson Plc	15	15	—	0,23
Harmony Gold	43,20	43,30	+ 0,23	0,47
Hitachi #	50	49,90	- 0,20	0,23
Hoechst #	1328	1342	+ 1,05	25,88
I.B.M #	438	447,80	+ 2,23	4,32
I.C.I #	56,50	56,85	+ 0,61	0,90
I.T.T. #	595	596	+ 0,16	2,03
Ito Yokado #	304	300	- 1,31	0,65
Matsushita #	78,90	78,80	- 0,12	0,26
Mc Donald's #	220,80	223	+ 0,99	0,27
Merck and Co #	323,50	324,10	+ 0,18	1,44
Minnesota Mg #	318	322,80	+ 1,50	1,94
Mitsubishi Corp.#	60	—	—	0,16
Mobil Corporat.#	555	551	- 0,72	3,04
Morgan J.P. #	384	—	—	3,40
Nestle SA Nom. #	5440	5450	+ 0,18	73,29
Nipp. MeatPacker #	73,50	—	—	0,75
Norsk Hydro #	204,10	—	—	2,86
Petrofina #	1520	—	—	40,22
Philip Morris #	438,20	441,80	+ 0,82	4,29
Philips N.V #	175,60	178,90	+ 1,87	2,95
Placer Dome Inc #	116,30	116,60	+ 0,25	0,28
Procter Gamble #	410	408,60	- 0,34	1,64
Quilmes	215	—	—	8,01
Randfontein	32,90	31,15	- 5,31	1,73
Rhone Poul.Rorer #	256,20	259,10	+ 1,13	1,24
Royal Dutch #	685	690	+ 0,72	9,01
R T Z #	70	71	+ 1,42	0,80
Sega Enterprises	260	—	—	0,62
Saint-Helena	26,60	26,90	+ 1,12	1,46
Schlumberger #	338,20	337,50	- 0,20	1,86
SGS Thomson Micro.	187,50	197	+ 5,06	—
Shell Transport #	63,30	64,50	+ 1,89	0,97
Siemens #	2672	2700	+ 1,04	33,72
Sony Corp. #	294	295	+ 0,34	1,85
Sumitomo Bank #	106	—	—	0,17
T.D.K #	251	—	—	3,05
Telefonica #	67,10	68	+ 1,34	1,17
Toshiba #	39	39	—	0,21
Unilever #	664	688	+ 0,58	3,41
United Technol. #	457	—	—	2,28
Vaal Reefs	321	318	- 0,93	4,57
Volkswagen A.G #	1636	—	—	7,68
Volvo (act.B) #	98,25	—	—	1,63
Western Deep.	160,30	163,50	+ 1,99	4,37
Yamanouchi #	102	101	- 0,98	0,33
Zambia Copper	1,75	1,73	—	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10 h 15
MARDI 2 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	1,525 ↓
CEPME 8,5% 88-97CA	104,10	4,366 ↑
CEPME 9% 89-99 CA#	110	3,418
CEPME 9% 92-06 TSR	—	4,820
CFD 9,7% 90-03 CB	116,73	8,676 ↑
CFD 8,6% 92-05 CB	112,80	7,752 d
CFF 10% 88-98 CA#	109,21	2,049
CFF 9% 88-97 CA#	104,63	2,311
CFF 10,25% 90-01CB#	114,69	8,290
CLF 8,9% 88-00 CA#	110,74	5,398
CLF 9% 88-93/98 CA#	106,70	8,334
CNA 9% 4/92-07	114,98	6,049
CRH 8,6% 92/94-03	110,60	4,464
CRH 8,5% 10/87-88#	108,06	7,107
EDF 8,6% 88-89 CA#	105,55	7,634
EDF 8,6% 92-04 #	112,43	6,568
Em.Etat 10,26% 86-96	—	8,382 d
Emp.Etat 6% 7/93-97	101,36	2,836 ↑
Finansder 9% 91-06#	115,29	0,984
Finansd.8,6% 92-02#	111,13	8,982 d
Floral 9,75% 90-99#	—	4,795 ↓
OAT 9,8% 1/86-96CA#	100,23	9,129
OAT 8,5% 87-97CA#	104,68	4,505 ↓
OAT 9,90% 85-97 CA#	—	0,622 d
OAT 88-95 TME CA	—	6,011
OAT 9/85-98 TRA	—	1,742
OAT 9,50% 88-98 CA#	109,54	5,036 ↑
OAT TMB 87/99 CA	99,55	5,903 o
OAT 8,125% 89-99 #	107,74	4,595 ↓
OAT 8,50% 90/00 CA#	110,31	6,572 d
OAT 85/00 TRA CA	—	2,354
OAT 10% 5/85-00 CA#	115,75	6,095 o
OAT 89-01 TME CA	—	0,011
OAT 8,5% 87-02 CA#	112,09	0,952 d
OAT 8,50% 89-19 #	113,54	1,673 d
OAT 8,50% 92-23 CA#	115,45	5,922 d
SNCF 8,8% 87-94CA	107,51	8,125 ↓
Lyon.Eaux 6,5% 90CV ■	880	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel ◆	150,10	153,10
Bains C.Monaco ◆	625	625
B.N.P.Intercont.	295	295
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	5,65	5,65
Cambodge ◆	[illegible]	785
Carbone Lorraine	[illegible]	415
CBC	[illegible]	90,50
Centenaire Blanzy ◆	315	315
Ceragen Holding ◆	23	25
Champex (Ny) ◆	[illegible]	14,80
CIC Un.Euro.CIP	[illegible]	291
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2169	2169
Cpt Lyon Alem.	[illegible]	400
Concorde-Ass Risq ◆	631	631
Cpe Valfond ex.CMP ◆	13,55	13,55
Credit Gen.Ind. ◆	29	29
Darblay ◆	340	340
Didot Bottin ◆	605	605
Eaux Bassin Vichy ◆	[illegible]	4098
Ecia	518	518
Ent.Mag. Paris ◆	2389	2389
Eridania Beghin CI ◆	802	802
Fider ◆	49	49
Finalens ◆	350	350
F.I.P.P. ◆	[illegible]	84,90
Fonciere (Cie) ◆	485	485
Fonciere Euris ◆	165,60	165,60
Foncina # ◆	435	435
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A	716	699
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont #	315	318
Genefim ◆	100	100
Gevelot ◆	1100	1100
G.T.I (Transport) ◆	266	266
Immobail ◆	105	105
Immobanque ◆	640	640
Im.Marseillaise	4950	4950
Invest.(Ste Cle.) ◆	1370	1370
Lille Bonnieres ◆	1600	1600
Localinanciere ◆	410	410
Louvre #	140	137
Lucia ◆	55	55
Machines Bull ◆	2,90	2,90
Monoprix ◆	170	170
Metal Deploye ◆	385	385
Mors #	13,50	13,50
Navigation (Nle) ◆	68,15	68,15
Paluel-Marmont ◆	279,80	279,80
Pap.Clairefont(Ny) ◆	860	860
Parfinance ◆	180	180
Paris Orleans ◆	212,10	212,10
Piper Heidsieck ◆	1450	1450
Porcher ◆	180,50	180,50
Promodes (CI) ◆	840	840
PSB Industries Ly	345	345
Rochefortaise Com. ◆	137	137
Rosario ◆	186,90	186,90
Rougier #	501	515
S.A.F.I.C Alcan ◆	209	209
Saga	167	175,30
Salins du Midi	418,90	405
Savoisienne (M) ◆	125	125
Slic ◆	710	710
S.I.P.H. ◆	160,10	160,10
Sofal ◆	136	136
Soffo ◆	354	354
Sofitam act.a reg. ◆	67,70	67,70
Sofragi ◆	3581	3581
Soudure Autogene ◆	945	945
Sovabail ◆	399	388
Taittinger	1820	1638
Tour Eiffel ◆	257,20	257,20
Elyo	148,10	148
Vicat ◆	423	423
Virax ◆	120	120

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	147	147
Commerzbank AG	1131	1131
Fiat Ord	16	16
Gevaert	271	271
Gold Fields South	136,30	136,30
Kubota Corp.	30	30
Montedison act.ep.	4,54	7,282 d
Olympus Optical	46,40	46,70
Ottomane(Cie Fin.)	166	166
Robeco	350,20	355
Rodamco N.V.	132,90	134
Rolinco	367,20	370
Solvay SA	2370	2370
Wagons Lit	1585	1585

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 10 h 15**
MARDI 2 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	60	60
AFE #	359	360
Aigle #	228,60	228
Albert S.A (Ns) ◆	141	141
Altran Techno. #	[illegible]	718
Montaignes P.Gest. ◆	486	486
Bque Picardie (Li) ◆	526	526
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud (B)# ◆	202,90	202,90
Bque Vernes ◆	690	690
Beneteau # ◆	330	330
B I M P ◆	60	60
Boiron (Ly) #	478	477
Boisset (Ly) # ◆	218,10	218,10
But S.A.	[illegible]	260
Cardif SA 1	555	568
CDA-Cie des Alpes ◆	129	125
C.E.E # ◆	244	244
CEGEP # ◆	158	158
Cermex # (Ly) ◆	279	279
CFPI #	256	250
Change Bourse (M)	240	249
Christ.Dalloz # ◆	1020	1020
Cipe France Ly #	294	295
CNIM CA#	130	140
Codetour ◆	242	242
Comp.Euro.Tele-CET ◆	269	269
Conflandey S.A. ◆	271	271
C.A. de la Brie	356	356
C.A.Gironde (B) ◆	447	447
C.A.Haute Normand.	331	329,50
C.A.Ille & Vilaine	341	342
C.A. Paris IDF	718	716
C.A.de l'Isere Ly# ◆	368	368
C.A.Loire Atl.Ns #	320	324,50
C.A.Loire/H.Loire# ◆	218	218
C.A.Morbihan (Ns)	340	339,90
C.A.du Nord (Li)	450	445
C.A. Oise CCI ◆	238	238
C.A.Pas de Calais	420	420
C.A. Somme CCI	246	245
C.A.Toulouse (B) ◆	370	370
CFIPE(exGAN part.)#	131	131
Chaine et Trame #	124,20	132
C.A. Midi CCI (Ly) ◆	250	250
Creeks ◆	37,90	37,40
Delta Prot.# Ly ◆	301	301
Devanlay ◆	402,30	402,30
Deveaux (Ly)#	[illegible]	360
Devernois (Ly) ◆	455	455
Ducros Serv.Rapide ◆	[illegible]	47,40
Eco Trav.Tempo (Ly)	[illegible]	239
Emin-Leydier # (Ly) ◆	[illegible]	399
Europ.Extinc.(Ly)#	234	235
Europ Propulsion	[illegible]	340
Expand s.a ◆	[illegible]	250
Factorem ◆	[illegible]	350
Faiveley #	[illegible]	274
Finabail ◆	[illegible]	82
Finacor	99,50	100
Fininfo ◆	[illegible]	455
Fructivie 1	[illegible]	525
Gautier France 2#	[illegible]	257,20
Gel 2000 2 ◆	[illegible]	87
GFI Industries # ◆	[illegible]	348
Girodet # (Ly) ◆	[illegible]	32,35
GLM S.A ◆	219,50	219,50
Grandoptic.Photo #	[illegible]	475
Gpe Guillin # Ly ◆	154,80	154,80
Kindy #	[illegible]	174
Guerbet 2	[illegible]	295
Hermes Internat.1 #	[illegible]	920
Hurel Dubois ◆	[illegible]	350,10
ICBT Groupe # 2	[illegible]	152
I.C.C. 2 ◆	[illegible]	149,50
Idianova ◆	72	72
Immob.Hotel. 2 #	[illegible]	71
Installux (Ly) ◆	[illegible]	462
Ins. Computer # ◆	95	95
Invest.Paris 1	136	134,90
IPBM ◆	76	76
M6-Metropole TV	412	416
Manitou 2#	411	415
Manutan ◆	570	570
Marie Brizard 2	1020	1020
Maxi-Livres/Profr.	328	329
Mecadyne ◆	125,20	125,20
Mecelec (Ly) ◆	73	73
MGI Coutier 2	190	190
Michel Thierry # 2	579	579
Monneret Jouet # ◆	65	65
Naf-Naf 1#	47	50
Norbert Dentres.#	631	642
N.S.C Schlum.2 Ny ◆	824	824
OGF Omn Gest.Fin.1	917	900
Onet #	775	780
Paul Predault #	198,90	198,90
P.C.W. 2 ◆	19	19
Petit Boy # ◆	100	100
Pier Import ◆	75	75
Pochet 2	[illegible]	716
Poujoulat Ets (Ns) ◆	215	215
Radiall 2#	514	502
Rallye(Cathiard)Ly ◆	143,80	143,80
Reydel Indust.Li ◆	1050	1050
Robertet #	1024	1030
Rouleau-Guichard ◆	440	440
Securidev 2 # ◆	71	71
Sediver 2 #	190	189,80
Seribo 2	246,70	259
Siparex (Ly) #	86,75	86,70
Smoby (Ly) 2 ◆	520	520
Sofco (Ly) ◆	109	109
Sofibus ◆	411	411
Sogepag # ◆	130	130
Sogeparc (Fin) 1 ■	611	628
Sopra 2	240	249
Steph.Kelian # ◆	85	85
Sylea	354	350
Teisseire-France ◆	189	189
TF1-1	525	509
Thermador Hold(Ly)	363	380
Trouvay Cauvin 2#	59,30	59
Unilog 2	310	320
Union Fin.France 1	408	406
Via Credit(Banque) ◆	121,60	121,60
Viel et Cie #	110,20	111
Vilmorin et Cie#2	384	385
Virbac ◆	600	600

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 10 h 15
MARDI 2 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C. ◆	0,01	0,01
Sté lecteurs du Monde ◆	144	144
Nobel ◆	125	125
Mumm ◆	1081	1081
Générale Occidentale ◆	41,60	41,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 29 décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonetaire C	36332,64	36332,64
Actimonetaire D	30923,41	30923,41
Agipi Ambition (Axa) ◆	111,41	106,10
Amplia	114008,17	114008,17
Amplitude Monde D	704,26	687,08
Antigone Tresorerie	139552	139552
Arbitr. Court Terme	9280,23	9280,23
Arbitr. Premiere	8756,56	8620,52
Arbitr. Securite	16976,46	16852
Axe 2000 ◆	630,27	611,83
Associa Premiere	37692,56	37692,56
Associc ◆	1170,89	1170,89
Atout Amerique	118,55	115,44
Atout Asie	96,32	93,97
Atout Futur C	522,02	509,29
Atout Futur D	477,97	465,32
Aurecic ◆	1390,67	1350,15
Avenir Alizes	1962,02	1923,55
Axa Valeurs PER ◆	135,72	134,68
Cadence 1	1075,31	1064,66
Cadence 2	1070,46	1049,47
Cadence 3	1060,74	1039,94
Capimonetaire	1971,07	1969,10
Capiobliq	5267,61	[illegible]
Capitacic ◆	1707,95	1682,61
Cicamonde ◆	1209,20	1173,98
Coeris	1747,05	[illegible]
Comptavalor	2245,33	2241,37
Converti CIC ◆	328,72	323,92
Credit Mutuel Capital	1667,31	1654,62
Credit Mutuel MID AF	[illegible]	100,46
Cred.Mut.Ep.Cour.T	341,84	341,54
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	91,51	89,06
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	88,60	86,23
Cred.Mut.Ep.J	22040,23	22040,23
Cred.Mut.Ep.long.T	220,73	214,58
Cred.Mut.Ep.Monde	1109,20	1079,31
Cred.Mut.Ep.Quatre ◆	1108,57	1078,90
Dieze	1692,52	1664,77
Ecocic ◆	1213,92	1178,56
Ecupar ◆	127,49	123,78
Ecur. Actions futur	193,96	188,51
Ecur. Distrimonetaire	10659,77	10659,77
Ecur. Expansion (*)	78402,06	78089,70
Ecur. Geovaleurs	2713,23	2634,30
Ecur. Investissement	161,79	157,08
Elancel D	118,83	115,93
Elcash	904085,16	904085,16
Emergence Poste D	95,57	93,55
Eparcic ◆	4650	4650
Eparcourt-Sicav	199,98	199,43
Epargne-Unie	1496,15	1459,64
Euro Solidarite	1259,54	1247,12
Eurocic Leaders ◆	1336,50	1297,57
Eurodyn	1525,16	1487,94
Fonsicav	18692	18660,68
France Obligations	482,16	477,39
Francic ◆	477,19	470,14
Francic Pierre ◆	111,59	108,34
Francic-Regions ◆	1407,16	1366,17
Geobilys C	602,87	602,87
Geobilys D	557,35	587,35
Gestion	[illegible]	[illegible]
HLM Monetaire	[illegible]	19584,66
Indicia ◆	[illegible]	12932,25
Intensys D	[illegible]	1085,46
Interobliq	[illegible]	710,72
Interselection Fce	[illegible]	6560,56
Japacic ◆	[illegible]	521,43
Jeunepargne ◆	[illegible]	173,67
Latitude C.D.	[illegible]	346,59
Lion 20000	[illegible]	142,27
Lion Associations	[illegible]	[illegible]
Lion Institution	[illegible]	[illegible]
Lionplus	[illegible]	47524,55
Lion Tresor	[illegible]	[illegible]
Livret Bourse Inv.	[illegible]	2542,21
Livret Portefeuille	[illegible]	571,76
Mediterranee ◆	[illegible]	296,34
Mensuel CIC ◆	[illegible]	251,01
Moneden ◆	[illegible]	10250,29
Mone-Drs	[illegible]	37817,50
Mone.J	[illegible]	[illegible]
Monevalor	[illegible]	11402,56
Mutualite depots	[illegible]	5282,39
Natio Court Terme	[illegible]	17761,47
Natio Court Terme 2	[illegible]	13493
Natio Epargne	[illegible]	366495
Natio Ep. Capital	[illegible]	2275,32
Natio Ep. Croissance	[illegible]	14527,98
Natio Ep. Obligations	[illegible]	2270,69
Natio Epargne Retraite	[illegible]	214,58
Natio Epargne Tresor	[illegible]	123,79
Natio Epargne Valeur	[illegible]	10295,27
Natio France Index	[illegible]	506,23
Natio Immobilier	[illegible]	983,52
Natio Inter	[illegible]	1159,26
Natio Monetaire	[illegible]	1770,99
Natio Opportunites	121,18	128,61
Natio Patrimoine	1383,09	1355,97
Natio Perspectives	1109,80	1088,04
Natio Placements	75252,79	75252,79
Natio Revenus	1078,94	1068,26
Natio Securite	11406,29	11406,29
Natio Valeurs	924,28	906,16
Nord Sud Develop. ◆	2065,46	2061,34
Oblicic Mondial ◆	3261,57	3213,47
Oblicic Regions ◆	1131,76	1115,03
Oblifutur	3787,53	3717,21
Oblig. tres cate. ◆	226	222,56
Oblisor	1764	1746,53
Oblisecurite Sicav	5543,15	5543,15
Obligys D	567,78	559,39
Oraction	1483,94	1452,62
Patrimoine Retraite ◆	290,81	285,11
Pervaler	597,52	595,90
Plenitude D	143,87	140,56
Poste Gestion C	42449,29	42449,29
Premiere Oblig. C	12692,32	12692,32
Premiere Oblig. D	11041,63	11036,11
Proficiaux	978,57	960,32
Sentacic ◆	163,57	162,93
Revenus Trimestr.	5319,42	5266,75
Revenu-Vert	1139,77	1167,59
St-Honore Pacifique ◆	736,53	705,16
St-Honore Real. ◆	9544,95	9506,92
Securicic ◆	2189,54	2189,34
Securitaux ◆	1760,68	1760,68
Sensivalor	34506,85	34506,85
SEVEA ◆	102,42	99,92
S.G. France opport. C	1361,85	1335,15
S.G. France opport. D	1350,23	1304,20
S.G. Monde opport. C	973,29	954,21
S.G. Monde opport. D	973,29	954,21
Sicav Associations	2329,20	2329,20
Sicav 5.000	500,18	490,57
S.I. Est ◆	1174,09	1139,89
Slivafrance	789,34	773,86
Slivam	443,20	434,51
Slivarente	228,51	224,08
Slivinter	539,70	529,12
Sogenfrance C	1308,98	1283,31
Sogenfrance D	1225,56	1199,57
Sogepargne	305,82	302,79
Sogevar	1160,09	1137,34
Soginter	1658,33	1625,81
Solstice D	2318,24	2312,46
State Street Act. Eur ◆	12301,59	12001,55
State Street Act. France ◆	10679,99	10419,50
State Street Act. Japon ◆	1345,20	1312,39
State Street Act. Monde ◆	998,71	974,35
State Street Activ.Asie ◆	1409,04	1360,92
State Street Alloc.Franc. ◆	1035,52	1025,27
State Street Amer.Latine ◆	650,26	628,06
State Street Emer. Mkts ◆	1371,40	1324,57
State Street États-Unis ◆	1393,37	1359,39
State Street OAT Plus ◆	14383,30	14340,89
State Str. Oblig. Monde ◆	1055,99	1045,53
State Street Spinnaker2 ◆	1148,38	1120,37
State Street Trésorerie ◆	13221,47	13221,47
Stratégie Actions ◆	891,88	857,58
Stratégie Rendement ◆	1715,97	1661,96
Synthesis	15311,25	15011,03
Thesora C	884,53	875,77
Thésora D	840,74	832,42
Trésor Plus	1725,74	1706,67
Trésor Trimestriel	1030,35	1020,15
Trésoricic ◆	168515,93	168515,93
Tresorys	253407,44	253407,44
Trilion	5200,39	5139,65
Uni-Associations ◇	119,43	119,43
Uni-Foncier	1195,01	1165,86
Unifrance	590,32	575,92
Uni-Garantie C	1632,20	1601,77
Uni-Garantie D	1416,81	1390,39
Uni Régions	1324,11	1291,81
Univar ◇	295,50	295,50
Univers Actions	1672,04	1631,26
Univers Obligations	2149,98	2109,89
Valorg ◆	2355,44	2320,63
Valreal ◇	33971,08	33954,10
Winterthur St-Honoré ◆	244,31	239,23

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



Le Monde

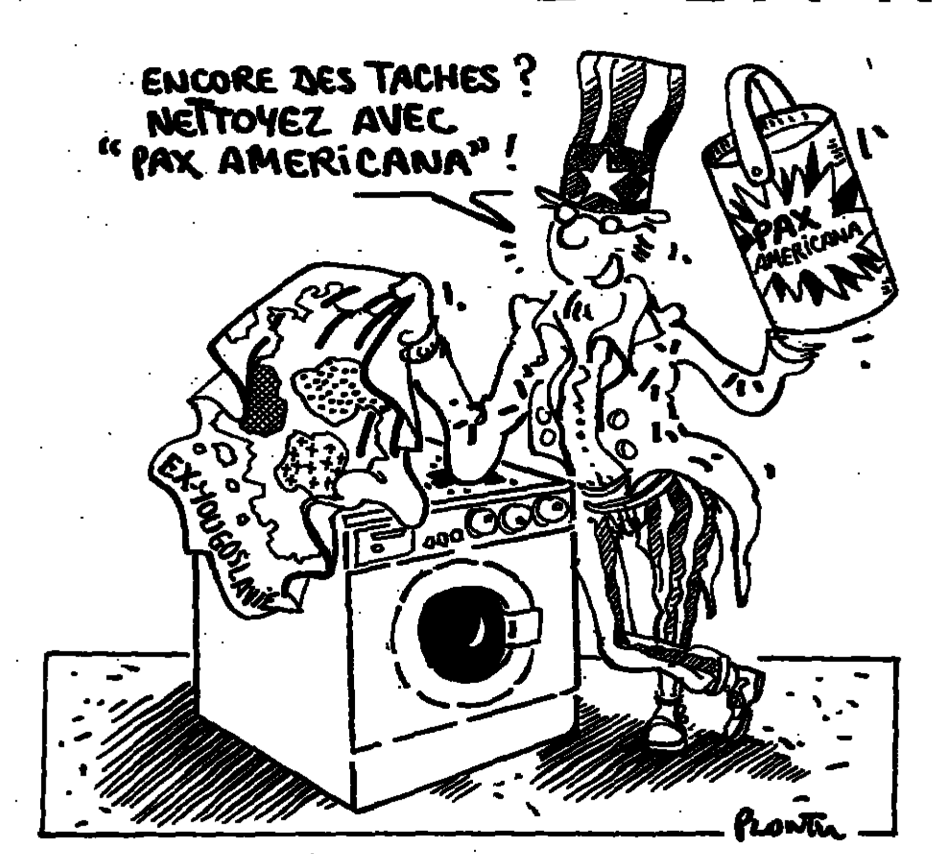
LE BILAN DE L'ANNÉE 1995

DE 1995, les Français garderont d'abord le cuisant souvenir de la grève des transports publics, qui a mis à nu les blocages d'une société en panne de confiance. Son coût énorme fait planer des doutes, malgré l'insistance de Jacques Chirac, depuis son élection, sur la monnaie unique, quant à la capacité de Paris à répondre aux « critères » de Maastricht. La marche en avant de l'Union européenne pourrait s'en trouver affectée, à l'heure où les faiblesses de nombre de ses membres soulignent par contraste l'ampleur du retour en force américain.

En Bosnie pour commencer. Après avoir poussé les Musulmans à se fédérer avec les Croates, Bill Clinton a aidé ces derniers à reconquérir la Krajina ; envoyé les avions de l'OTAN neutraliser les défenses de Radovan Karadzic ; cloîtré dans l'Ohio les trois principaux acteurs du drame pour leur faire avaler un partage mal camouflé ; interposé entre les combattants, en relève des infortunés « casques bleus », une force atlantique composée au tiers d'Américains.

D'autres ont, il est vrai, largement contribué à cette prise en main : par leurs provocations répétées, les dirigeants de Pale ; par la distance prise à leur égard, Slobodan Milosevic, qui obtient en retour une bonne part de ce qu'il voulait, assortie d'un fort discutable brevet d'honorabilité ; par la création de la Force de réaction rapide, Jacques Chirac ; enfin, par la menace d'une levée de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie, la majorité républicaine au Congrès. A un an du scrutin présidentiel, Bill Clinton ne pouvait se permettre de voir son veto tourné.

La politique intérieure n'est pas davantage séparable de l'activisme croissant des Etats-Unis au Proche-Orient. Les républicains cherchent à séduire l'électorat juif en se prononçant pour le transfert à Jérusalem de l'ambassade américaine, et Bill Clinton s'est impliqué de plus en plus dans la négociation. Sans son vigoureux discours aux obsèques d'Itzhak Rabin, l'assassinat n'aurait pas à ce point déjoué l'attente de son auteur : en voulant tuer l'espoir de paix, le meurtrier l'a rendu irrésistible. Israéliens et Syriens ont enfin commencé à négocier pour de bon... dans le Maryland.



La présence américaine s'est fait également sentir dans l'hémisphère occidental. Notamment au Mexique, où la fuite du président Salinas a mis en évidence l'ampleur de l'ébranlement provoqué par la révolte du Chiapas et une série d'assassinats politiques : Washington et le FMI y ont injecté, pour éviter un désastre, d'énormes capitaux. En Haïti, où la présence de « casques bleus » essentiellement américains a permis d'élire paisiblement un successeur au président Aristide. Au Québec, où les électeurs, qui, à une courte majorité, ont écarté la souveraineté, n'ignoraient pas que la Maison Blanche n'y était guère favorable.

Même si elle prend à l'occasion la forme d'un veto à une candidature, soutenue par l'Europe, au poste de secrétaire général de l'OTAN, même si elle fait mine de s'étendre jusqu'à l'Irlande du Nord, la *Pax americana* a toutefois ses limites. Non que les Etats-Unis aient grand-chose à redouter actuellement du grand rival d'hier, dont l'état de Boris Eltsine résume le désarroi. L'avance des communistes aux législatives de décembre traduit surtout une nostalgie, très répandue, du temps où l'URSS était une puissance respectée, qui ne condamnait pas ses vieux à la misère et où la mafia ne tenait pas le haut du pavé. Mais c'est en Pologne que leur succès a été le plus spectaculaire, faisant payer à Lech Walesa le prix de sa fidélité à une Eglise trop portée à dicter sa conduite à la patrie du pape.

Pour le moment, les plus gros nuages qui s'inscrivent à l'horizon des Etats-Unis n'ont guère changé de place. L'un a nom « islamisme ». Il ensanglante quotidiennement l'Asie centrale et l'Algérie, a meurtri un moment la France et a tenté de faire subir à Hosni Moubarak le sort d'Anouar El Sadate. L'Arabie saoudite elle-même commence à montrer ses failles.

CELA dit, l'importance de la participation à l'élection du président Zeroual, des deux côtés de la Méditerranée, a prouvé que le terrorisme n'a pas partie gagnée, et l'avancée spectaculaire des fondamentalistes aux élections turques ne leur a pas encore ouvert pour autant les portes du pouvoir.

Vient ensuite l'Extrême-Orient. Pékin nargue l'Amérique en s'armant à outrance, en faisant fête à Fidel Castro et en condamnant lourdement le dissident Wei Jingsheng. Le forum Asie-Pacifique oppose un front commun aux ambitions commerciales de Washington. Outre la Chine, la signature par les pays de l'Asean d'un traité sur la dénucléarisation du Pacifique vise évidemment d'abord la France, quitte à oublier que, en reprenant ses essais, elle s'est engagée à les interrompre définitivement en 1996, mais elle va également contre le vœu nettement formulé des Etats-Unis.

Reste que les plus gros problèmes de l'Amérique pourraient bien être ceux qu'elle se pose à elle-même. Le crime, la drogue, le sida n'ont pas reculé. L'acquittement d'O. J. Simpson et le défilé à Washington de près d'un million de Noirs ont mis en évidence l'ampleur des fractures nationales : sur le budget, sur les services sociaux, la guerre est maintenant déclarée entre la Maison Blanche et le Congrès. Des pertes en Bosnie conduiraient sans doute à rapatrier les troupes avant l'échéance prévue de la présidentielle de novembre 1996, mettant ainsi en péril l'accord de paix. Personne ne parle d'aider les Africains menacés par la famine ou les haines raciales. Rarement, décidément, leadership mondial aura été aussi peu soutenu par l'opinion...

André Fontaine

Chronologie

JANVIER

INTERNATIONAL : 1er. – Elargissement à quinze membres de l'Union européenne avec l'entrée de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande. **13.** – Signature de la Déclaration de Rome par les principaux partis de l'opposition algérienne, islamistes compris. **17.** – Séisme de Kobé au Japon (5 074 morts, une soixantaine de disparus, et entre 160 et 425 milliards de francs de dégâts). **19.** – Chute du palais présidentiel à Grozny (Tchétchénie). **22.** – Un double attentat suicide à Beit Lid, près de Tel Aviv (Israël), fait 21 morts et une soixantaine de blessés. **30.** – Attentat à la voiture piégée au cœur d'Alger, devant le commissariat central (42 morts et 286 blessés). **31.** – Plan de sauvetage financier du Mexique par les Etats-Unis et le FMI pour un total de 50 milliards de dollars (260 milliards de francs).

FRANCE : 13. – Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux, est suspendu par Jean-Paul II. **20.** – Inauguration du pont de Normandie, et publication du rapport Laurent sur l'université. **23.** – Hervé Bourges président du Conseil supérieur de l'audiovisuel. **30.** – Train de mesures gouverne- mentales en faveur des jeunes.

FÉVRIER

INTERNATIONAL : 10. – Apparition d'une nouvelle force, les *taliban* (étudiants religieux), en Afghanistan. **14.** – Au Rwanda, le génocide tutsi est reconnu comme étant comparable, dans ses effets, au sort des juifs durant la seconde guerre mondiale. **17.** – Signature d'une *« déclaration de paix »* entre le Pérou et l'Equateur qui, depuis le 26 janvier, se battent pour le contrôle de la Cordillère du Condor. **22.** – Publication d'un document anglo-irlandais visant à ramener la paix en Irlande du Nord. **26.** – Faillite de la banque d'affaires britannique Barings Brothers.

FRANCE : 6-14. – Privatisation de la Société d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (Seita). **10.** – Edouard Balladur suspend sa réforme des instituts universitaires technologiques (IUT) après la journée d'action du 7. **22.** – Roland Dumas succède à Robert Badinter à la présidence du Conseil constitutionnel.

MARS

INTERNATIONAL : 5-21. – Importantes fluctuations monétaires et dévaluation de la peseta espagnole et de l'escudo portugais par rapport aux autres devises du système monétaire européen (SME). **6-12.** – Sommet mondial pour le développement social à Copenhague (Danemark). **7.** – Accord dans la métallurgie allemande sur une augmentation des salaires et sur la semaine des trente-cinq heures. **20.** – Attentat à l'arme chimique (le sarin) dans le métro de Tokyo (Japon), imputé à la secte Aum Shinri-kyo (10 morts et plus de 5 000 intoxications). **20-21.** – Conférence à Paris sur la stabilité en Europe. **26.** – Entrée en vigueur de la convention de Schengen dans sept Etats de l'Union européenne.

FRANCE : 5-27. – La Corse paralysée par la grève des services publics. **17.** – Deuxième plan de sauvetage du Crédit lyonnais. **24.** – Nicole Notat est réélue secrétaire générale de la CFDT. **28.** – Claude Bez condamné à trois ans de prison, dont deux avec sursis (affaire « des travaux du Haillan»). **30.** – Grève à la RATP, à la SNCF et à Air Inter. **31.** – Confirmation de la liquidation judiciaire de Bernard Tapie.

AVRIL

INTERNATIONAL : 7. – Conférence de Berlin sur les changements climatiques. **9.** – Réélection d'Alberto Fujimori à la présidence du Pérou. **14.** – Adoption d'une résolution de l'ONU autorisant l'Irak à vendre du pétrole. **19.** – Attentat à la voiture piégée à Oklahoma City (Etats-Unis) : 168 morts. **22.** – Opération contre le camp de déplacés hutus de Kibeho (Rwanda) : entre 2 000 et 8 000 morts.

FRANCE : 7. – L'Olympique de Marseille (OM) en redressement judiciaire. **19-20.** – Grève à la RATP, et fin de cinq semaines de grève à Air Inter, où la direction cède. **20.** – Transfert au Panthéon des cendres de Pierre et Marie Curie. **20.** – Pierre Botton condamné à quatre ans de prison, dont deux avec sursis, et Michel Noir à quinze mois avec sursis.

MAI

INTERNATIONAL : 2. – Les Etats-Unis décident de refouler systématiquement vers leur pays les réfugiés cubains (*« balseros »*). **7-9.** – Commémoration à Londres, Paris, Berlin et Moscou du cinquantenaire de la capitulation du IIIe Reich. **11.** – Le traité de non-prolifération (TNP), en vigueur depuis mars 1970, deviendra permanent, au plus tard en 1996. **14.** – Réélection de Carlos Menem à la présidence de l'Argentine. **25.** – Premier bilan des victimes du virus Ebola au Zaïre. **25.** – En Bosnie, bombardement par les milices serbes de deux terrasses de café à Tuzla (76 morts et 150 blessés). **26.** – En Bosnie, capture par les Bosno-Serbes de soldats de la paix, qui sont utilisés comme « boucliers humains ». Libération des derniers « casques bleus », le 18 juin.

FRANCE : 3. – Remise en liberté d'Alain Carignon, écroué depuis le 13 octobre 1994. **7.** – Jacques Chirac est élu président de la République avec 52,64 % des voix, contre 47,36 % à Lionel Jospin. **15.** – Remise en liberté du Dr Michel Garetta, condamné en 1992 dans l'affaire du sang contaminé par le virus du sida, et de Maurice Arreckx, incarcéré en août 1994. **15.** – Henri Emmanuelli condamné à un an de prison avec sursis dans le cadre de l'affaire Urba-Sagès. **16.** – Jacques Médecin condamné à deux ans de prison ferme. **17.** – Alain Juppé succède à Edouard Balladur comme premier ministre. **30-31.** – Manifestations contre la déréglementation des services publics.

JUIN

INTERNATIONAL : 4. – Un F-16 américain abattu en Bosnie. Son pilote est récupéré par les marines, le 8. **10.** – Attentat à Medellin (Colombie) : 28 morts et plus de 200 blessés. **11.** – Premières élections législatives pluralistes en Guinée. **12.** – Accord nucléaire entre la Corée du Nord et les Etats-Unis. **14-23.** – Prise d'otages en Russie par un commando tchétchène. **15.** – Sommet du G7 à Halifax (Canada), qui se transforme en G8 avec l'entrée de la Russie dans les discussions politiques. **16.** – Résolution de l'ONU portant création de la Force de réaction rapide (FRR) décidée, le 3, par les ministres de la défense de l'OTAN. **26.** – Attentat à Addis-Abeba (Ethiopie) contre le président égyptien, Hosni Moubarak, attribué à des islamistes soudanais. **28.** – Accord sur l'automobile entre les Etats-Unis et le Japon évitant une guerre commerciale entre les deux pays. **29.** – Vingt

●●●

Les mots fétiches

LE PASSÉ COLLECTIF se découpe selon ce qui s'est produit de plus éphémère. On dira : *« C'était l'année de tel gouvernement, de telle rengaine, de telle longueur de jupe. »* Depuis que l'audiovisuel déverse et impose ses façons de parler, les tics de langage font également partie des marques distinctives des millésimes.

De Gaulle se plaignait que la politique se fît à la Corbeille. Il n'avait pas prévu que le vocabulaire, sans doute parce que la politique joue de plus en plus sur les mots, subirait à son tour les sanctions du marché. Ou plutôt des marchés, car la Bourse a gagné en 1995 ce pluriel de majesté, à la mesure de sa toute-puissance. Le cours du franc a monté ou baissé, début décembre, selon que le premier ministre parlait de *dialogue* ou de *négociation*. Le mystérieux *« on »* des cambistes préférait le premier terme au second.

La technocratie partage avec la finance le privilège de faire la loi sémantique. Presque tous les vocables lancés ou remis à la mode en 1995 l'ont été par les experts qui nous façonnent, et par les médias qui nous fascinent. Ils associaient l'euphémisme lénifiant, propre aux gouvernants – *exclusion* mis pour *misère*, *affaires* pour *trafics*, *prélèvements* pour *ponctions*, *restructuration* pour *licenciement*, etc. – et la métaphore, chère aux commentateurs.

Ces derniers ont tendance à emprunter leurs images à des rubriques plus riantes et populaires que la politique : le sport, les courses, les spectacles. On a beaucoup dit cette année, puis écrit, que tel *leader « caracolait »* dans les sondages, que tel autre faisait *« la course en tête »*, qu'un troisième *« jouait les prolongations »*, qu'il *« subissait la pression »* ou qu'il *« nous le jouait profil bas »*.

Nouveauté du millésime : les spécialistes de la communication orientent la réputation de leurs produits en fournissant eux-mêmes une métaphore flatteuse, bientôt reprise paresseusement comme une évidence. Exemple-type : *« les autoroutes de l'information »*.

« C'est vrai que », « temps fort »... les expressions les plus usitées sont aussi les plus vides de sens

1995 restera l'année où s'est généralisé brusquement le recours aux abréviations d'allure potache, sur le modèle ancien de *géo* mis pour *géographie*, *dissert'* pour *dissertation*, *formid'* (années 40) pour *formidable*. Les raccourcis propres aux journalistes ont pris le relais des argots scolaires. C'est le cas d'*appart'*, pour *appartement*, issu des petites annonces ; de *pub* et *infos*, sortis des salles de rédaction. Devenu jeu et signe d'appartenance (à la jeunesse, aux gens dans le coup), l'élision a envahi la vie courante : *petit dèj'* (l'accent grave est de rigueur), *à toutal'*, *à tout'*, pour à tout à l'heure ; *à plus* (l's se prononce), pour « à plus tard ».

Comme chaque année, des superlatifs passe-partout ont collé aux lèvres et aux stylos : *fondamental, majeur, central*, mis (à toutes les sauces) pour *important*. L'adjectif *clair* et l'adverbe *clairement* ont accompagné toutes les déclarations officielles, selon un automatisme qui annulait le renforcement de sens recherché. Il arrive aux mots trop galvaudés ce qui arrive aux planches à billets : ils ne sont plus gagés sur aucune signification véritable. Ce ne sont plus que des gadgets maniaques, du vent (en latin, *flatus vocis*).

Au chapitre des expressions toutes faites et bouche-trou, *cela étant dit* et *pour autant* ont remplacé *par contre* et *en revanche*. Les records 1995 d'emplois compulsifs et vidés de contenu reviennent au qualificatif *fort*, appliqué à tout ce qui se présente – *message fort, franc fort, temps fort* –, et à *c'est vrai que* comme remplissage au début de tout énoncé : *c'est vrai qu'il fait beau*, mis pour *il fait beau*, sans la nuance concessive de *s'il est vrai que* annonçant un balancement. On a noté cette manie plus de vingt fois dans un même journal télévisé et dans un seul numéro de quotidien.

Submergées de parlote hertzienne, nos vies privées ont subi la contagion. Entendu lors d'une confession intime comme elles se sont multipliées à l'antenne : *« C'est vrai que cette rencontre a marqué un temps fort dans ma vie ! »*

Pourquoi ces chevilles pour-ne-rien-dire ont-elles eu la faveur du public, plus que d'autres, et à une fréquence obsessionnelle ? La dénégation freudienne offre une explication... *forte*. Notre époque n'aurait pas fait de la *clarté*, de la *force* et de la *vérité* les thèmes récurrents de sa jactance si elle ne cherchait pas à conjurer les défauts exactement inverses par lesquels elle craint, à juste titre, de se caractériser : *opacité, faiblesse, mensonge*.

Bertrand Poirot-Delpech

●●●

ans après la première rencontre historique (juillet 1975), arrimage de la navette américaine Atlantis à la station orbitale russe Mir. Elles se séparent le 4 juillet.

FRANCE : 8-9. – Violents incidents à Noisy-le-Grand. **13.** – Jacques Chirac annonce la reprise des essais nucléaires. **18.** – Second tour des élections municipales. Le RPR perd six arrondissements à Paris, le FN emporte trois villes, dont Toulon. **22.** – Alain Juppé présente le collectif budgétaire ainsi que le contrat initiative emploi (CIE). **25.** – Jean Tiberi succède à Jacques Chirac à la mairie de Paris.

JUILLET

INTERNATIONAL : 10. – *Libération de l'opposante birmane, en résidence surveillée depuis septembre 1989, Mme Aung San Suu Kyi.* **11.** – Normalisation des relations diplomatiques entre les **Etats-Unis** et le **Vietnam**, *qui est admis, le 28, au sein de l'ASEAN.* **11.** – En **Bosnie**, chute de l'enclave de Srebrenica, nouvel exode de réfugiés et nettoyage ethnique. **21.** – Conférence de Londres sur la **Bosnie**. **25.** – Chute de l'enclave de Zepa en **Bosnie** et inculpation de Radovan Karadzic et Ratko Mladic pour crimes contre l'humanité par le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye. **30.** – Accord **russo-tchétchène** sur un retrait partiel des forces russes et sur le désarmement des combattants tchétchènes.

FRANCE : 3. – Les membres de la branche lyonnaise d'Action directe condamnés à trente ans de réclusion criminelle. **4-12.** – Série d'arrêtés municipaux contre la mendicité. **5.** – Accord syndicats-patronat pour la création *d'un fonds paritaire pour l'emploi.* **9.** – *Arraisonnement du Rainbow-Warrior II* à Mururoa. **11.** – Assassinat de l'imam Sarahoui devant la mosquée de la rue Myrha, à Paris (18e). **16.** – Jacques Chirac reconnaît les *« fautes »* de l'Etat français dans la déportation des juifs pendant la deuxième guerre mondiale. **25.** – Attentat à la station Saint-Michel du RER à Paris (8 morts). **31.** – Révision de la Constitution pour étendre le champ d'application du référendum.

AOÛT

INTERNATIONAL : 5. – Reconquête de la Krajina, en **Bosnie** occidentale, par l'armée croate et fin du blocus de l'enclave de Bihac. **6 et 9.** – Cinquantenaire des bombardements atomiques américains sur Hiroshima et Nagasaki (**Japon**), et, le 15, de la capitulation nippone. **8.** – Défection en Jordanie des généraux Hussein Kamel Hassan et Saddam Kamel Hassan, deux gendres du président **irakien**, Saddam Hussein. **16.** – Suspension par le Conseil de sécurité de l'ONU de l'embargo sur les livraisons d'armes au **Rwanda**, et, du 21 au 24, expulsion par l'armée zaïroise de 15 000 réfugiés hutus rwandais et burundais. **17.** – Echec, aux **Bermudes**, du référendum *sur l'indépendance de cette colonie britannique.* **19.** – *Signature à Abuja* (Nigeria) d'un accord de paix entre les chefs de guerre du **Libéria**. **27.** – Signature au Caire de l'accord de Taba (Egypte) entre **Israël** et l'OLP. **28.** – Bombardement du marché Markale à Sarajevo (**Bosnie**) : 37 morts. Dans la nuit du 29 au 30, opération conjointe des avions de l'OTAN et de l'artillerie de la FRR contre des positions serbes. Le 30, un Mirage français est abattu.

FRANCE : 1er. – Hausse de deux points de la TVA, qui passe à 20,6 %. **3.** – Jacques Médecin condamné à trois ans et demi de prison ferme dans l'affaire de la Serel. **10.** – L'hebdomadaire *VSD* dépose son bilan. **17.** – Attentat place *Charles-de-Gaulle à Paris (17 blessés).* **23.** – Jean-Louis Debré présente des mesures de lutte contre l'immigration clandestine. **25.** – Alain Madelin est remplacé à Bercy par Jean Arthuys après ses déclarations sur *les retraites des fonctionnaires et le RMI.*

SEPTEMBRE

INTERNATIONAL : 4-15. – 4e conférence mondiale sur les **femmes** à Pékin (Chine). **13.** – Accord entre la **Grèce** et l'ex-République yougoslave de **Macédoine** (FYROM). **14.** – Accord sur le retrait des armes lourdes dans un rayon de 20 kilomètres autour de Sarajevo (**Bosnie**). **25.** – Accord de réduction des taux de jachère au sein de l'**Union européenne**. **26.** – Accord à *New York sur le cadre institutionnel à l'intérieur duquel devront cohabiter* les différentes communautés de **Bosnie**. **28.** – Signature à Washington par Israël et l'OLP des accords sur l'extension de l'autonomie palestinienne en **Cisjordanie**. **28.** – *Coup d'Etat du mercenaire Bob Denard aux* **Comores**.

FRANCE : 3. – Attentat sur un marché à Paris. **4.** – Alain Juppé annonce le gel du pouvoir d'achat des fonctionnaires pour 1996. **4.** – Inauguration de la « fac Pasqua » à Courbevoie. **5.** – Premier essai de la nouvelle campagne de tirs atomiques à Mururoa. **6.** – Mesures d'aide au logement, dont le prêt à taux zéro. **7.** – Attentat devant une école juive de Villeurbanne. **7.** – Accord patronat-syndicats sur les départs anticipés des salariés. **14.** – Eurotunnel suspend le paiement des intérêts de sa dette. **17-24.** – Succès de la majorité aux élections législatives partielles. Edouard Balladur élu député. **24.** – Le RPR reste dominant aux élections sénatoriales, mais le PS gagne 8 sièges (dont *Michel Rocard et Robert Badinter*). **27.** – Remise en liberté de Jacques Médecin. **29.** – Khaled Kelkal, impliqué dans la vague d'attentats de l'été, est tué à Vaugneray (Rhône).

OCTOBRE

INTERNATIONAL : 1er. – Victoire du Parti socialiste aux élections législatives au **Portugal**. **3.** – Acquittement de O. J. (Orenthal James) Simpson aux **Etats-Unis**. **4-6.** – Intervention des troupes françaises aux **Comores** et reddition de Bob Denard et de ses mercenaires. **12.** – Entrée en vigueur du cessez-le-feu sur l'ensemble du territoire de **Bosnie-Herzégovine**. **16.** – « Marche noire » organisée par Louis Farrakhan aux **Etats-Unis**. **20.** – Démission du Belge Willy Claes du secrétariat de l'**OTAN** (affaire Agusta). **22.** – Annulation de la rencontre entre Jacques Chirac et le président **algérien** Liamine Zeroual. **26.** – Assassinat à Malte de Fathi Chataki, *chef du Djihad islamique.* **30.** – *Le « non » l'emporte de peu (50,6 %) au référendum sur l'indépendance du* **Québec**. **30.** – Aux **Emirats arabes unis**, condamnation de Sarah Balabagan à un an de prison et à cent coups de canne.

FRANCE : 2. – Deuxième essai nucléaire, suivi, le 27, du troisième. **6.** – Attentat à la station de métro Maison-Blanche (13 blessés). **10.** – Grève générale unitaire de la fonction publique. **14.** – Lionel Jospin devient premier secrétaire du PS. **15.** – *Alain Juppé élu président du RPR avec 92,61 % des mandats.* **16.** – Elisabeth Hubert annonce la hausse du forfait hospitalier de 55 à 70 francs. **17.** – Attentat sur la ligne C du RER à Paris (24 blessés). **26.** – *Rejet des pourvois en cassation d'Alain Boublil et de Samir Traboulsi dans l'affaire Pechiney.* **26.** – Jacques Chirac déclare se donner deux ans pour réduire les déficits publics, préalablement à la lutte contre le chômage. **30.** – Acceptation par les partenaires sociaux du principe d'une réforme de la Sécurité sociale à l'issue de vingt-six forums régionaux. **31.** – Accord-cadre patronat-syndicats (sauf la CGT) sur le temps de travail.

NOVEMBRE

***INTERNATIONAL : 1er.** – Victoire de l'ANC de Nelson Mandela* (63,78 %) aux premières élections municipales multiraciales en **Afrique du Sud**. **1er.** – Ouverture à Dayton (Etats-Unis) des négociations de paix pour l'**ex-Yougoslavie**. **4.** – Assassinat à Tel Aviv par un extrémiste **israélien** du Premier ministre Itzhak Rabin. **9.** – Yasser Arafat pénètre pour la première fois en **Israël**, pour présenter ses condoléances à la veuve de M. Rabin. **10.** – Pendaison de neuf dirigeants du Mouvement pour la survie du peuple Ogoni (Mosop), dont l'écrivain Ken Saro-Wiwa, au **Nigeria**. **12.** – Accord entre Croates et Serbes sur la restitution à Zagreb de la Slavonie orientale. **13.** – Attentat anti-américain en **Arabie saoudite** (7 morts). **16.** – Election, dès le premier tour, de Liamine Zeroual (61,01 %) à ●●●

Treize personnages en quête d'histoire

Bosnie, Russie, Proche-Orient, Algérie... L'année 1995 aura été, une fois de plus, à la fois celle de la guerre et celle de la paix. Réalité implacable d'un côté, espoirs ténus de l'autre. L'histoire avance en cahotant, qu'il s'agisse des rapports entre les nations, les races ou les sexes. Ou encore au sein d'un même peuple. Connaît-on vraiment les moteurs de ces mouvements complexes ? Au-delà des apparences et des mises en scène médiatiques, nous avons cherché la face cachée ou méconnue de quelques-uns des principaux événements de ces douze derniers mois. Et nous avons trouvé là treize hommes et femmes indissociables de l'histoire telle qu'elle s'est déroulée en 1995.

JOHNNIE COCHRAN
Avocat d'O. J. Simpson

La fracture raciale en procès

WASHINGTON
de notre correspondante

Johnnie Cochran a eu un dernier geste provocateur avant de clore *une année qu'il n'est pas* près d'oublier : il a invité les douze jurés du « procès du siècle » à la fête de Noël qu'il organisait, comme tous les ans, à Los Angeles.

Il leur devait bien ça. Principal avocat d'O. J. Simpson, Johnnie Cochran a eu tout le mal du monde à ne pas laisser exploser sa *joie lorsque*, le 3 octobre, au bout de neuf mois de procès, le jury a rendu son verdict, en direct devant quatre-vingt-quinze millions de téléspectateurs : *« non coupable »*. Alors que tout le désignait comme l'assassin de son ex-femme, Nicole, et d'un ami de celle-ci, O. J. Simpson était libre.

O. J. Simpson, le gamin des *ghettos de San Francisco devenu* l'idole des fans de football américain, le Noir auquel l'argent, la célébrité et le charme avaient permis d'entrer dans le monde des Blancs et même de s'y marier, au point que les Noirs oublièrent qu'il était l'un des leurs, cet homme-là était acquitté d'un double meurtre.

C'est Johnnie Cochran, richissime et brillant avocat noir de cinquante-huit ans, habitué des stars et des médias, l'homme à la Rolls bleue et aux costumes pastel, qui a sorti le « procès du siècle » de sa routine de *soap opera* pour en faire un procès politique.

Malgré les promesses d'un autre avocat de la défense, Robert Shapiro, qui avait juré au début du procès que *« la question raciale ne serait pas à l'ordre du jour »*, Johnnie Cochran décida très vite que, quoi qu'on dise, *« la question raciale est toujours à l'ordre du jour »*. Surtout quand, sur douze jurés, neuf sont noirs, comme l'accusé. Surtout dans une ville brisée par l'émeute lorsque, trois ans plus tôt, quatre policiers blancs furent acquittés du passage à tabac d'un automobiliste noir. Et surtout quand le principal témoin à charge de l'accusation est un inspecteur de police, blanc, connu dans tout le *Los Angeles Police Department* comme une grande gueule raciste et pas du genre à se *laisser impressionner par le règlement.* Johnnie Cochran joua résolument la carte raciale.

Implacablement même, parfois, lorsqu'il insinua que si l'insulte « *Nigger* » choquait moins le jeune procureur noir Chris Darden que lui, c'est qu'il devait y avoir des raisons, ou lorsqu'il n'hésita pas à comparer l'inspecteur de police Fuhrman à Hitler, quitte à se fâcher avec son collègue Robert Shapiro, qui est juif *et trouvait le rapprochement* quelque peu excessif.

L'Amérique blanche fut frappée de stupeur par le verdict et par les explosions de joie des Noirs. Experts et éditorialistes se penchèrent longuement sur l'ampleur de la fracture raciale. Mais les passions sont vite retombées. Loin d'être fêté en héros à sa sortie de *prison, O. J. Simpson vit, depuis,* une existence certes dorée mais de quasi-paria et s'apprête à affronter des procès civils qui risquent de lui coûter plus cher encore que le pénal. Ce n'était pas O. J. Simpson que les Noirs applaudissaient le 3 octobre, mais un verdict qui, pour une fois, ne se retournait pas contre eux.

Deux semaines plus tard, un événement à la portée bien supérieure à celle du verdict acquittant O. J. Simpson assainissait considérablement l'atmosphère : à Washington, un rassemblement de plus de huit cent mille hommes noirs rassurait les Blancs par son côté pacifique, tout en permettant aux Noirs de reprendre confiance en eux.

Sans s'y joindre physiquement, Johnnie Cochran avait, à la télévision, appuyé cette marche, dans *laquelle* il voyait un réflexe salutaire et solidaire de survie pour la communauté noire. Puis, dans la *foulée, ce mois-ci, il a rendu hommage* à son adversaire, le jeune procureur noir Chris Darden, qu'il a présenté non plus comme un traître à sa race mais comme un *« modèle »* pour les jeunes Noirs... O. J. Simpson est déjà loin.

Sylvie Kauffmann

ATIF DUDAKOVIC
Général bosniaque

Une Bosnie sans rêve ni héros

SARAJEVO
de notre correspondant

La Bosnie-Herzégovine n'a pas de héros. Ni Alija Izetbegovic (le symbole de la survie des Musulmans) ni Ratko Mladic (le dieu guerrier des nationalistes serbes) ne seront les pères d'une réunification impossible.

La paix elle-même ne parvient pas à *être l'héroïne de l'histoire.* Les Bosniaques estiment qu'elle est injuste car elle entérine la division d'un pays autrefois multiethnique et que les faiseurs de paix ne sont guidés par aucune morale. Les séparatistes serbes ne sont pas contents parce qu'ils ont perdu des territoires, alors qu'ils croyaient être les maîtres du pays. Les indépendantistes croates ont réussi à s'intégrer à la Croatie, mais ils ne dominent pas encore les Musulmans.

Dans ce pays sans héros et sans rêve accompli, les gens adorent sacrer des idoles d'un jour. L'élu devient instantanément un surhomme. Côté bosniaque, Atif Dudakovic, le commandant du 5e corps de l'armée est le symbole d'une année 1995 riche en séismes.

Le sursaut est venu de Croatie. En lançant son armée à la reconquête *de la Krajina au mois d'août, Zagreb* ouvre une ère nouvelle, celle de la revanche contre Belgrade et sa puissante armée serbe. Sarajevo saisit l'occasion et ordonne au général Atif Dudakovic qui commande la défense de l'enclave de Bihac, voisine de la Krajina, de prendre le contrôle de la région (nord-ouest). Le siège de Bihac est levé, les Serbes de Krajina fuient sur les routes et l'indépendantiste musulman Fikret Abdic est définitivement écarté de l'échiquier bosniaque.

« Je suis l'homme d'une époque, sur cette terre de Krajina », clame *Atif Dudakovic. Un mois plus tard,* le 5e corps part vers l'est et les Serbes continuent de fuir. Soutenues par des raids aériens de l'OTAN et la diplomatie américaine, les forces croates et bosniaques reprennent 20 % de la Bosnie-Herzégovine à l'armée serbe. Les offensives de septembre instaurent un équilibre territorial qui permettra aux Etats-Unis de convier tous les belligérants à s'asseoir à une table de négociations à Dayton (Ohio).

*La presse bosniaque offre un véri*table trône à Atif Dudakovic, l'artisan des conquêtes militaires. *« Le meilleur négociateur »*, titre *B. H. Dani.* L'homme devient une légende. Atif Dudakovic possède, en outre, une qualité rare pour un soldat : il a une intelligence politique. Il se mêle du destin de son pays. Au mois de juillet, lorsque le premier *ministre bosniaque, Harif Silajdzi,* démissionne et affronte le parti nationaliste du président Izetbegovic (SDA, Parti d'action démocratique), l'éclatant général menace de marcher, à la tête de ses hommes, vers Sarajevo. Harif Silajdzi conserve ses fonctions. Atif Dudakovic est le dernier commandant à défendre le caractère multiethinique de l'armée *gouvernementale de laquelle les ci*toyens serbes sont désormais écartés. Le 5e corps devient le sanctuaire de la mosaïque bosniaque.

Atif Dudakovic croit en une Bosnie-Herzégovine unitaire, où tous les Bosniaques vivraient ensemble. Pour y parvenir, il privilégie l'action sur la politique. *« L'armée de Bosnie-Herzégovine ira jusqu'à la Drina [frontière avec la Serbie]. Peu importe que ce soit moi-même ou mes enfants qui réalisent ce rêve »*, a-t-il coutume de dire. Atif Dudakovic ne *croit pas que* l'armée serbe acceptera un jour la réunification du pays, et il ne croit pas que le président Izetbegovic partage son combat.

Dans ce pays sans héros, ravagé par la soldatesque serbe et par trois ans et demi de combats, ce pays où ni la guerre ni la paix ne parviennent à être populaires, le général Atif Dudakovic se pose en homme du futur.

Rémy Ourdan

OURI SAVIR
Diplomate israélien

Proche-Orient : le dédale de la paix

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Après les Palestiniens, les Syriens. L'une des premières décisions prises par Shimon Pérès dans les jours suivant l'assassinat de son prédécesseur, Itzhak Rabin, le 4 novembre, fut de nommer Ouri Savir coordinateur des négociations de paix qui ont repris, *« de manière intensive »*, *le 27 décembre entre Israël et la Syrie.* Lorsqu'on sait le prix qu'attache le nouveau premier ministre à ce dossier, on mesure l'extraordinaire confiance que le chef de l'exécutif accorde à ce *« brillant jeune homme »* de quarante-deux ans. Directeur général du ministère affaires étrangères depuis mai 1993 – poste *qu'il occupe toujours parce que, dit-on* au ministère, *« Ouri n'est pas du genre à lâcher une fonction tant qu'il n'est pas certain d'avoir un avenir ailleurs" –*, Ouri Savir, quoique « simple » fonctionnaire, est sans doute plus célèbre, en Israël comme à l'étranger, que nombre de ministres en exercice.

Envoyé spécial, et secret, d'un Shimon Pérès qui était alors ministre des affaires étrangères, c'est lui qui, en mai 1993, fut chargé de *négocier à Oslo* la reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP de Yasser Arafat. Lui encore qui mit au point, avec son partenaire *et ami* palestinien Ahmed Koreï, la déclaration de principes qui allait être signée en grande pompe le 13 septembre suivant à Washington.

Il fallut ensuite négocier les détails immensément complexes de *mise en application* de ces principes pour consacrer un début d'autonomie palestinienne à Gaza et Jéricho, et pour ouvrir *la voie du retour* en Palestine de Yasser Arafat. Les négociations prirent neuf mois. C'est Ouri Savir qui, pour l'aspect purement civil de l'affaire, les dirigea.

Lorsqu'il s'agit d'aller plus loin et de négocier l'extension de l'autonomie à six villes supplémentaires en Cisjordanie occupée, ce fut encore une fois Ouri Savir qui s'en chargea. Sa méthode *évoque celle qui* fut utilisée plus récemment à Dayton pour le traité de paix entre Serbes, Bosniaques et Croates. Huit semaines durant, sous la direction du diplomate et de son homologue palestinien, deux délégations de plus de cent experts de part et d'autre s'enfermèrent littéralement dans un lieu clos, un hôtel réquisitionné pour l'occasion à Eilat, au bord de la mer Rouge.

« Il n'était tout simplement pas possible de sortir de là tant que nous n'avions pas un accord en bonne et due forme », se souvient l'intéressé. Le 24 septembre, deux heures avant que s'ouvre la période des fêtes juives *qui* allaient obligatoirement interrompre la négociation pour plusieurs semaines, l'accord, plus compliqué encore que le précédent, était bouclé. Il fut officialisé quatre jours plus tard en présence de Bill Clinton à la Maison Blanche et, à la fin de l'année, après vingt-huit ans d'occupation, Israël avait effectivement redéployé ses soldats hors de cinq villes arabes de Cisjordanie.

Bonhomie de façade, regard plissé du joueur de poker, Ouriel Savir, avec son *visage poupin* et son verbe mesuré, est doté, de l'avis général, d'une grande lucidité, d'une rapidité d'analyse hors pair et d'un humour dévastateur. Calculateur et fort ambitieux, le jeune consul adjoint repéré dès 1984 à New York par Shimon Pérès a parcouru du chemin. Plus proche aujourd'hui qu'aucun autre du premier ministre – ils se voient régulièrement en *famille* et en privé –, le directeur général des affaires étrangères israéliennes, s'il *réussit dans* sa nouvelle mission avec « le sphinx de Damas », pourrait vite se retrouver ministre en 1996...

Patrice Claude


OURI SAVIR


JOHNNIE COCHRAN


SERGUEÏ KOVALEV


ATIF DUDAKOVIC

DESSINS DE SZLAKMANN

SERGUEÏ KOVALEV
Homme politique russe

La Russie et l'épine tchétchène

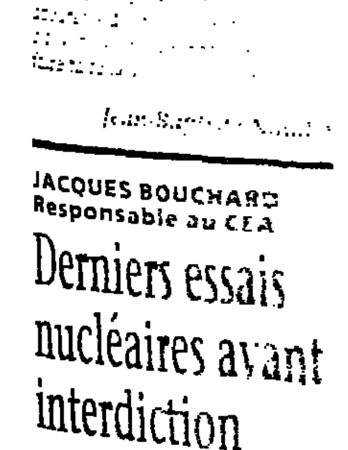
MOSCOU
de notre correspondant

Qui, à l'âge de soixante-cinq ans, souffrant de problèmes cardiaques, ayant passé sept ans dans les camps soviétiques et trois ans en relégation, peut se vanter d'avoir, dans la même année, essuyé volontairement les violents bombardements russes sur Grozny, traité les responsables du Kremlin d'*« ordures »* et Boris Eltsine de *« cadavre politique »*, et s'être constitué prisonnier pour mettre fin à une des plus grandes prises d'otages des temps modernes ?

Qui, après avoir été traîné dans la boue, qualifié de *« traître à la nation »* par le ministre de la défense de son pays, vilipendé au Parlement, peut prétendre avoir été réélu député ?

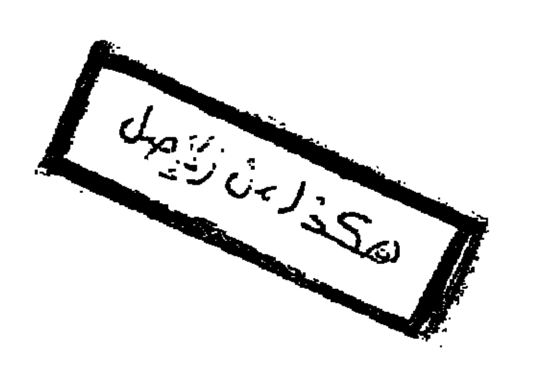
Qui peut dénoncer à la fois le pouvoir et l'opposition, au nom d'une *« autre idée »* de la Russie, et survivre ? Qui ? Sergueï Kovalev, petit homme fluet et myope, aux yeux limpides et décidés.

Ancien dissident soviétique et nouvelle mauvaise conscience de la Russie, il est pour les *Izvestia « l'homme de l'année »*. Comme Vaclav Havel l'a souligné, Sergueï Kovalev est *« devenu pour le monde entier un symbole de la résistance au conflit sanglant de Tché-*



JACQUES BOUCHARD
Responsable au CEA

Derniers essais nucléaires avant interdiction



tchénie », qui, tout au long de l'année, a plongé la Russie dans l'horreur.

Fin décembre 1994, alors que les chars russes sont entrés en Tchétchénie, Sergueï Kovalev se précipite dans la petite République du Caucase.

Il rentre à Moscou pour dire son fait à Boris Eltsine en le regardant « *droit dans les yeux* ». Puis, alors qu'un second assaut russe, sanglant et raté, bat son plein, il repart à Grozny, la capitale tchétchène, pour éviter que le « *bain de sang* » ne soit « *recouvert par un énorme mensonge* ».

En juin, les combattants tchétchènes sont acculés dans les montagnes. Un groupe armé d'indépendantistes prend plus de mille personnes en otages dans l'hôpital de Boudiennovsk, une petite ville du sud de la Russie. Sergueï Kovalev se rend sur place alors que les troupes russes lancent un assaut contre l'hôpital.

Appelé par le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, Sergueï Kovalev négocie le dénouement de la crise, malgré l'opposition de l'armée, qui, massée autour de l'hôpital, ne cesse de tirer. L'ex-dissident se porte volontaire, avec quelques autres députés de la Douma, pour servir de « *bouclier humain* » aux Tchétchènes pendant leur retraite vers le Caucase. Mais c'est le chef du gouvernement, Viktor Tchernomyrdine, qui est fait le héros du jour. Sergueï Kovalev, lui, malade, entre à l'hôpital.

En septembre, Sergueï Kovalev est à Strasbourg. Au Conseil de l'Europe, il demande de « *prendre le risque* » d'admettre une Russie en proie à des « *tendances fascistes* », de « *se charger de ce fardeau* » pour aider le pays « *à devenir un Etat authentiquement démocratique* ».

Il ne se contente pas de dénoncer, plus que toujours, les dérives autoritaires d'un pouvoir qui s'appuie sur l'armée et les services de sécurité. Il combat aussi l'opposition, notamment les communistes. Ils sont, dit-il, de la « *pire espèce* », « *néostaliniens* », « *racistes, agressifs, xénophobes* ».

Destitué en mars par l'ancienne Douma de son poste de délégué parlementaire au droits de l'homme, Sergueï Kovalev est réélu le 17 décembre aux élections législatives, avec près de 22 % des suffrages au premier et unique tour, contre douze concurrents. Comme si les Russes, « *esclaves apeurés* » dont il veut faire « *des citoyens* », n'avaient pas voulu faire taire la voix qui les dérange.

Jean-Baptiste Naudet



JACQUES BOUCHARD



CHEIKH MAHFOUD NAHNAH

JACQUES BOUCHARD
Responsable au CEA

Derniers essais nucléaires avant interdiction

JACQUES BOUCHARD est apparemment si discret, derrière sa monture métallique de fines lunettes, son regard gris bleu et sa pipe vissée aux lèvres, qu'on l'imagine mal en militant convaincu – et convaincant, quoi qu'on puisse en penser – de la cause des explosions nucléaires. Certes, son poste de directeur des applications militaires (DAM) au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) l'y pousse forcément.

Mais, en 1995, avec l'appui efficace de son prédécesseur, Roger Baléras, plus volubile et tout autant pugnace, M. Bouchard, convoqué comme expert de la question, aura réussi à persuader Jacques Chirac qu'il était indispensable et urgent de lancer une ultime campagne de tirs nucléaires souterrains, à Mururoa et à Fangataufa, après le moratoire décidé, sans consultation, par François Mitterrand en 1992.

Trois raisons, au moins, plaident en faveur d'une reprise des tirs dont M. Chirac évalue le nombre à huit. Primo, la marine tient à ce que le CEA essaie définitivement la tête explosive – dont les caractéristiques et les performances n'ont pas été garanties par contrat – qui armera les missiles de ses nouveaux sous-marins stratégiques. Secundo, il s'agit de trouver les remèdes qui sont censés prévenir un vieillissement précoce des armes déjà en service pour quelque vingt à trente ans. Tertio, et surtout, le CEA doit préparer le passage, attendu pour l'après-2003, aux expériences en laboratoires, celles qu'on appelle les essais de simulation ou de modélisation, grâce à des ordinateurs, des lasers et des équipements radiographiques puissants.

A peine connue le 13 juin, la décision du président de la République, si elle est approuvée sans le moindre débat par sa majorité au Parlement, est l'objet de violentes critiques en France (par l'opposition qui avait soutenu le moratoire, par les écologistes ou les pacifistes) et à l'étranger, où le Japon, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, notamment, s'enflamment.

Sur place, en Polynésie, le mouvement Greenpeace organise une action de force contre les sites d'expérimentations, se faisant saisir par la justice ses bateaux qui mènent le front de la protestation.

Cette virulente campagne s'émoussera au fil des autres essais. A ceci près, pourtant, que des pays européens, traditionnellement amis et alliés de la France, comme l'Italie, la Belgique ou les Pays-Bas, mêlent leurs voix à la contestation dans des enceintes internationales, comme l'ONU. Ce qui fera naître, chez M. Chirac, des réactions de mauvaise humeur.

Faut-il voir dans cette tension internationale l'origine d'une remise en cause – progressive et discrète – de sa propre décision par le chef de l'Etat ? Les faits sont là néanmoins : le président de la République puis son ministre de la défense ne parlent plus que de sept, voire de six essais, et d'un raccourcissement de la durée de la campagne nucléaire.

Ce que ni Jacques Bouchard ni Roger Baléras n'avaient peut-être pas prévu, c'est que M. Chirac assortisse la reprise des essais d'une autre décision, tout aussi importante : celle selon laquelle la France s'engage d'ores et déjà à signer, en 1996, le traité international qui doit prohiber toutes les expériences nucléaires si, d'ici là, à Genève, les experts s'entendent sur les moyens politiques et techniques de véritablement contrôler sur place cette interdiction.

Pour de nombreux ingénieurs du CEA, cette promesse du chef de l'Etat est vécue comme une pierre jetée dans leur jardin, un défi qui sera difficile à relever. Ils devront se dispenser de toute expérience en vraie grandeur. Les voilà donc mis au pied du mur. Comme ils le furent déjà en 1974 lorsqu'un ancien premier ministre les avait contraints de passer – sans barguigner – du stade des tirs aériens à celui des essais souterrains. A l'époque, ce premier ministre s'appelait Jacques Chirac.

Jacques Isnard

HILLARY CLINTON
Première dame américaine

Le droit des femmes réaffirmé

LORSQU'ELLE ARRIVE à Pékin lundi 4 septembre 1995, Hillary Clinton peut se vanter d'avoir entretenu le suspense. Jusqu'au dernier moment, elle a laissé le doute planer sur sa présence à la Conférence mondiale sur les femmes organisée par les Nations unies, en raison des relations difficiles entre la Chine et les Etats-Unis.

Cette conférence est la première réunion internationale diligentée par l'ONU en Chine. L'absence de la première dame américaine aurait été ressentie comme un affront par Pékin. Sa présence, en revanche, est un gage de succès. Mais Hillary Clinton se révélera être un hôte bien encombrant.

C'est dans un tailleur rose qu'elle se présente devant les délégations officielles des cent quatre-vingts pays participant à la conférence. D'une voix forte, elle affirme que « *l'homme et la femme doivent avoir le droit de prendre eux-mêmes les décisions en matière de contrôle des naissances en toute liberté, sans intimidation, coercition ou violence* ».

Elle ne cite pas nommément la Chine dont la politique de l'enfant unique conduit à de nombreux infanticides, de filles notamment, mais le message est compris par tous. Elle martelle haut et fort que « *les droits de l'homme, ce sont les droits de la femme, et les droits de la femme, ce sont les droits de l'homme, une fois pour toutes* ».

Pas une ligne du discours de Mme Clinton ne sera reprise par les journaux chinois, pas une image de sa prestation ne sera retransmise à la télévision. La première dame des Etats-Unis n'en a cure. Elle va aussi se rendre au forum des Organisations non-gouvernementales, relégué à Huairou, à 50 kilomètres de Pékin. Là, elle dénonce les entraves au bon déroulement de cette réunion de trente mille femmes, membres d'ONG censées travailler sur le projet de plate-forme élaborée par les quatre mille délégués officiels.

Ce forum, qui se tiendra dans une atmosphère de folle kermesse, va permettre de dénoncer les violations des droits de l'homme – et de la femme – en Chine.

Au sein de la conférence officielle, les délégations des Etats bataillent mot à mot sur le projet de plate-forme finale. A l'enthousiasme qui s'était imposé lors des trois conférences précédentes, Mexico en 1975, Copenhague en 1980 et Nairobi en 1985, succède l'inquiétude.

En 1995, force est de constater que les droits des femmes sont menacés. Pour la déclaration finale, on craint le pire. Un certain nombre d'Etats veulent même revenir sur la notion d'égalité pour lui préférer celle d'équité.

Après quinze jours de discussion, au grand soulagement des Européens, la déclaration solennelle des gouvernements prévoit que « *les droits des femmes sont partie intégrante et indivisible de tous les droits humains et des libertés fondamentales* ». Le concept d'égalité est maintenu, et les gouvernements s'engagent à permettre aux femmes et aux fillettes le plein exercice de leurs droits.

La plate-forme d'action aborde pour la première fois dans une réunion internationale de cette ampleur le sujet de la sexualité. Parmi les droits fondamentaux des femmes, il inclut « *le droit d'exercer un contrôle sur les questions relatives à sa sexualité, y compris celles qui concernent sa santé en matière de reproduction, hors de toute coercition, discrimination ou violence, et de prendre librement et de manière responsable des décisions en la matière* », dans le cadre du « *consentement mutuel* ».

La plate-forme prévoit aussi que les « *gouvernements envisagent la révision des lois qui prévoient des sanctions contre les femmes en cas d'avortements illégaux* ». Ces articles sont jugés inacceptables par plus d'une quarantaine d'Etats, catholiques et musulmans. A la tête de ce front, se trouvent le Vatican et des Etats islamiques intégristes comme l'Iran ou l'Arabie saoudite, unis dans une forme de « sainte alliance » au nom de « *particularités culturelles* ».

Malgré ces réserves, la mention de droits liés à la sexualité dans le cadre d'une conférence internationale constitue, en soi, une avancée. Mais la quatrième conférence mondiale sur les femmes aura aussi servi de révélateur du clivage entre Etats religieux et Etats laïcs.

Michèle Aulagnon

HILLARY CLINTON

MAHFOUD NAHNAH
Homme politique algérien

Algérie : une élection pour quoi faire ?

MÊME s'il fait mollement mine de le contester, avec ses 25,38 % de voix recueillies lors de l'élection présidentielle du 16 novembre, Cheikh Mahfoud Nahnah, président du Mouvement pour la société islamique (MSI-Hamas), aura fait un parcours sans faute et peut se targuer désormais d'être partie prenante du nouveau paysage politique.

Ce n'est pas une mince revanche pour ce diplômé en littérature arabe, issu d'un milieu blidéen très modeste, fondateur de la branche algérienne des Frères musulmans. Il a tâté de la prison à la fin des années 70 pour son activisme islamiste et, petit à petit, a su se forger son *minbar* (chaire de prêche) face à des adversaires à l'aura populaire indéniable, comme Abbassi Madani et Ali Benhadj.

Les militants de l'ex-Front islamique du salut (FIS) le détestent, l'accusant d'être une marionnette manipulée par le pouvoir. De leur côté, les démocrates le suspectent d'avoir à terme le même objectif que celui des intégristes radicaux : l'instauration d'une république islamique fondée sur la *charia* (loi religieuse).

Le challenger du président Liamine Zeroual, lors du premier scrutin présidentiel pluraliste de l'histoire de l'Algérie postindépendante, n'en a cure. Partisan d'un islam modéré, il ne fait pas mystère de sa profession de foi politique : faire de la religion musulmane le fondement de toutes les activités du pays, y compris économiques. S'il ne tire pas à boulets rouges contre la démocratie, il lui préfère cependant la « *chouracratie* » (gouvernement par les sages).

Cajolé par la présidence, avec laquelle il entretient les meilleurs rapports, jouissant d'une bonne implantation populaire, Mahfoud Nahnah aura-t-il suffisamment d'envergure pour être un rouage du retour à la paix ? Ou ne sera-t-il qu'un nécessaire pion aux mains des militaires qui n'acceptent son militantisme islamiste modéré que pour l'opposer tactiquement à celui des radicaux de l'ex-FIS ou du GIA ?

Liamine Zeroual, légitimé par le scrutin du 16 novembre – en premier lieu aux yeux de ses pairs –, n'a encore fait aucun geste significatif pour débloquer la situation. Après avoir connu un répit spectaculaire lors de l'élection présidentielle, la violence a repris crescendo. Militaires et islamistes radicaux ne semblent pas vouloir remettre leurs armes aux râteliers, comme pour indiquer aux pragmatiques des deux camps les limites à ne pas dépasser. L'année 1995 se termine pour la population comme elle avait commencé : dans le sang (le 30 janvier, une attaque-suicide à la voiture piégée contre le commissariat central de la capitale faisait 42 morts et 286 blessés, pour la plupart des civils).

En adoptant à la mi-janvier, à Rome, par l'entremise de la communauté catholique de Sant'Egidio, une « *plate-forme pour une solution politique et pacifique* », l'opposition, alliée aux islamistes, n'a pas obtenu le succès escompté : ce « *contrat national* » a été rejeté par le pouvoir. Par ailleurs, la deuxième phase des pourparlers secrets entre la présidence et les chefs emprisonnés de l'ex-FIS s'est soldée, au début de l'été, par un retentissant constat d'échec.

En maintenant envers et contre tous le cap sur la présidentielle et en la remportant haut la main, devant trois autres adversaires et avec une forte participation populaire, Liamine Zeroual a-t-il voulu se donner les moyens de faire sauter les verrous solidement mis en place par les jusqu'au-boutistes des deux camps ?

Ali Habib

●●●

la présidence **algérienne**, face à trois autres candidats. 19. – Election, à l'issue du second tour de scrutin, d'Alexandre Kwasniewski (gauche post-communiste, 51,72 %) à la présidence **polonaise** contre Lech Walesa (président sortant, 48,28 %). 21. – Paraphe à Dayton des accords de paix pour la **Bosnie**. 24. – Abolition par référendum de la loi interdisant le divorce en **République d'Irlande** (50,3 % de « oui »). 27-28. – Conférence **Union européenne-Méditerranée** à Madrid (Espagne).

FRANCE : 2. – Fin de la grève de trois semaines des étudiants rouennais. 7. – Le gouvernement Juppé II ne compte plus que quatre femmes sur douze dans le premier. 9. – Journée d'action étudiante et enseignante contre le budget 1996. 13. – Christian Didier, meurtrier de René Bousquet, condamné à dix ans de réclusion criminelle. 15. – Alain Juppé présente son plan de financement de la Sécurité sociale. 16. – Alain Carignon condamné à cinq ans de prison, dont deux avec sursis. 19. – Jean Arthuis envisage la suppression de l'abattement fiscal de 20 % en faveur des salariés. 21. – Quatrième essai nucléaire. 22. – « Plan d'ensemble » pour l'enseignement supérieur au lendemain de la journée d'action nationale des étudiants. 24. – Début de la grève à la SNCF contre le plan Juppé et le contrat de plan. 25. – Le CDS donne naissance à Force démocrate (FD). 27. – Alain Juppé présente son plan « PME pour la France ». 28. – Bernard Tapie condamné en appel à deux ans de prison, dont huit mois ferme (affaire OM-VA). 28. – Défilé unitaire CGT-FO contre la réforme de la Sécurité sociale et début de la grève à la RATP.

DÉCEMBRE

INTERNATIONAL : 1er. – Nomination de l'Espagnol Javier Solana au secrétariat de l'OTAN. 5. – La France réintègre le comité militaire de l'OTAN. 11. – Les **Israéliens** évacuent la ville palestinienne de Naplouse et, le 21, celle de Béthléem. 13. – Ratification par le Parlement européen de l'union douanière avec la **Turquie**. 16. – Naissance de l'« **Euro** », future monnaie unique de l'Union européenne. 17. – Victoire des communistes aux élections législatives en **Russie**. 21. – Inculpation pour « mutinerie » de deux anciens présidents **sud-coréens** : Chun Doo-whan et Roh Tae-woo.

FRANCE : 1er-18. – La France paralysée par les grèves et les manifestations. 10. – Perpétuité pour le commandant ukrainien du *MC Ruby* et pour son second. 13. – Deux ans de prison ferme en appel pour le seul directeur de Sud Tribune, constructeur des gradins de Furiani. 16. – Retrait du décret autorisant la gendarmerie à créer des fichiers régionaux sur les opinions politiques des terroristes. 19. – Limogeage de deux hauts responsables policiers : Claude Cancès et Ange Mancini. 21. – Sommet social à Matignon. 22. – Mise en examen de Martin Bouygues.

Chronologie établie par Maryvonne Roche

Les personnalités disparues

JANVIER : 2. – **Mohamed Syad Barré**, 76 ans, ancien président somalien. 5. – **Francis Lopez**, 78 ans, « roi » de l'opérette française. 8. – **Loulou (Louis) Gasté**, 88 ans, compositeur, mari de Line Renaud et **Carlos Monzon**, 52 ans, ex-champion du monde de boxe argentin. 16. – **Paul Delouvrier**, 80 ans, grand commis de l'Etat, père des « villes nouvelles ». 20. – **Mehdi Bazargan**, 88 ans, ancien premier ministre de Khomeiny (1979). 22. – **Rose Kennedy**, 104 ans, « matriarche » du clan Kennedy. 27. – **Jean Tardieu**, 91 ans, poète, auteur dramatique et essayiste.

FÉVRIER : 2. – **André Frossard**, 80 ans, écrivain, journaliste et billettiste au *Figaro*. 4. – **Patricia Highsmith**, 74 ans, romancière américaine, un des grands maîtres du suspense et **Si Hamza Boubakeur**, 82 ans, ancien recteur de la Mosquée de Paris. 12. – **Rachid Mimouni**, 49 ans, écrivain algérien. 13. – **Azzedine Medjoubi**, 48 ans, directeur du Théâtre national algérien (assassiné). 15. – **Joseph Ortiz**, 77 ans, ancien chef des émeutiers des « barricades » d'Alger, en janvier 1960. 22. – **Emmanuel Roblès**, 80 ans, écrivain, membre de l'académie Goncourt.

MARS : 6. – **Willy Mucha**, 89 ans, peintre d'origine polonaise. 7. – **Paul-Emile Victor**, 87 ans, explorateur, fondateur des Expéditions polaires françaises. 12. – Professeur **Jean Judet**, spécialiste de la chirurgie osseuse. 17. – Hodjatoleslam **Ahmad Khomeiny**, 50 ans, fils de l'imam Khomeiny. 27. – **René Allio**, 71 ans, décorateur, peintre et cinéaste.

AVRIL : 5. – **Christian Pineau**, 90 ans, ancien ministre, signataire du traité de Rome. 10. – **Moraji Desai**, 99 ans, ancien premier ministre indien, et **Günter Guillaume**, 68 ans, l'espion qui fit tomber le chancelier allemand Willy Brandt. 25. – **Ginger Rogers**, 83 ans, danseuse et actrice, partenaire mythique de Fred Astaire.

MAI : 8. – **Robert-André Vivien**, 72 ans, ancien ministre, député RPR du Val-de-Marne, et **Jacques Isorni**, 83 ans, avocat du maréchal Pétain. 15. – **Georges Charensol**, 95 ans, critique littéraire, d'art et de cinéma. 16. – **Gaston Plissonnier**, 81 ans, dirigeant historique du PCF. 18. – **Henri Laborit**, 80 ans, écrivain, philosophe et scientifique. 24. – **Harold Wilson**, 79 ans, ancien premier ministre travailliste britannique.

JUIN : 12. – **Arturo Benedetti-Michelangeli**, 75 ans, pianiste italien. 20. – **Emile Cioran**, 84 ans, écrivain d'expression française, d'origine roumaine, et **Peter Townsend**, 81 ans, pilote de la RAF, héros d'une idylle avec la princesse Margaret. 22. – Cardinal **Yves-Marie Congar**, 91 ans, théologien dominicain et « père » du concile Vatican II. 27. – **Jacques Berque**, 85 ans, l'un des grands orientalistes du XXe siècle. 29. – **Lana Turner**, 75 ans, actrice américaine.

JUILLET : 1er. – **Sicco Mansholt**, 86 ans, père de l'Europe verte et premier commissaire européen en 1957. 11. – **Abdelbaki Sahraoui**, 85 ans, imam de la moquée de la rue Myrha à Paris (assassiné). 17. – **Juan Manuel Fangio**, 84 ans, quintuple champion du monde argentin de formule 1. 20. – **Ernest Mandel**, 73 ans, une des grande figure du trotskisme de l'après-guerre.

AOÛT : 3. – **Jules Horowitz**, 73 ans, père du programme nucléaire français. 12. – **Françoise Parturier**, 75 ans, romancière et essayiste. 13. – **Pierre-Jakez Hélias**, 81 ans, écrivain, professeur et journaliste, mémoire du pays bigouden. 19. – **Pierre Schaeffer**, 85 ans, compositeur, inventeur de la musique concrète. 20. – **Hugo Pratt**, 68 ans, dessinateur italien de bandes dessinées *(Corto Maltese)*. 26. – **Annie Kriegel**, 68 ans, historienne du PCF.

SEPTEMBRE : 4. – **Edmond Jouhaud**, 90 ans, dernier survivant des généraux du putsch d'Alger d'avril 1961. 10. – **Charles Denner**, 69 ans, acteur.

OCTOBRE : 8. – **Paul Huvelin**, 93 ans, le négociateur du CNPF en mai 68. 9. – **Alec Douglas Home**, 92 ans, ancien premier ministre britannique. 13. – **Henry Roth**, 89 ans, romancier américain. 14. – **Emile Touati**, 67 ans, du consistoire de Paris. 20. – **Denis Baudouin**, 72 ans, ancien porte-parole de Georges Pompidou à l'Elysée et ancien conseiller de Jacques Chirac. 22. – **Simone Gallimard**, 77 ans, éditrice, PDG du Mercure de France. 26. – **Fathi Chakaki**, 46 ans, chef du Jihad islamique (assassiné).

NOVEMBRE : 4. – **Itzhak Rabin**, 73 ans, premier ministre en exercice d'Israël, assassiné à Tel Aviv, et **Gilles Deleuze**, 70 ans, philosophe. 8. – **Suzanne Bidault**, 91 ans, veuve de Georges Bidault, ancien président du conseil, première femme ministre plénipotentiaire. 10. – **Ken Saro-Wiwa**, 54 ans, écrivain nigérian, responsable du Mouvement pour la survie du peuple ogoni (Mosop), pendu à Lagos. 11. – **Jean-Louis Curtis**, 70 ans, écrivain et académicien, et **Cornelius Coposu**, 79 ans, symbole de la résistance au communisme en Roumanie. 18. – **Jacques Ertaud**, 71 ans, réalisateur de films pour la télévision. 23. – **Louis Malle**, 63 ans, cinéaste, et **Max Lejeune**, 86 ans, sénateur, le plus ancien parlementaire français. 25. – **Léon Zitrone**, 81 ans, pionnier de la télévision, chroniqueur sportif et mondain. 28. – **Hugo Demarco**, 63 ans, peintre argentin.

DÉCEMBRE : 6. – **James Reston**, 86 ans, l'un des journalistes américains les plus influents. 8. – **Robert Manuel**, 79 ans, comédien, ancien sociétaire de la Comédie-Française. 15. – **Mano Dayak**, 45 ans, nigérien, défenseur de la cause touarègue. 19. – **Henri Virlogeux**, 71 ans, acteur. 25. – **Emmanuel Levinas**, 89 ans, philosophe, et **Dean Martin**, 78 ans, chanteur et acteur américain.

PETER BARING
Financier britannique

Banques : le révélateur Barings

L'ANNÉE bancaire a débuté par un coup de tonnerre, de l'autre côté de la Manche. *Le 26 février, la* vénérable banque britannique Barings, pilier de la City, est acculée à la faillite en raison des positions prises sur les marchés dérivés asiatiques par l'un de ses courtiers à Singapour. Montant de la facture : *près de 7 milliards de francs.*

L'institution bicentenaire passe en quelques jours sous pavillon étranger, celui de la banque néerlandaise ING. Un mois plus tard, *Peter Baring, son président*, annonce sa démission, après trente ans passés dans la banque. Il met ainsi fin à 233 ans de contrôle de la famille sur la plus vieille banque d'*affaires britannique.*

Les banques découvrent avec stupéfaction qu'aux maux déjà recensés et dont elles souffrent quotidiennement sans vraiment parvenir à les surmonter – érosion des marges, désintermédiation, crise de l'immobilier, surbancarisation – s'est ajouté un nouveau problème : la maîtrise et le contrôle d'outils de plus en plus sophistiqués que le fonctionnement en continu des *marchés mondiaux rend encore* plus aléatoires.

Le danger est universellement ressenti. Au point que le Comité de Bâle, qui réunit les gouverneurs *des banques centrales du groupe* des Dix, a annoncé, le 12 décembre, de nouvelles règles prudentielles spécifiques pour les activités de marchés dont la mise en place devra intervenir au plus tard fin 1997.

Une preuve supplémentaire, s'il en était besoin, de la profonde mutation que traverse l'industrie bancaire. Tout au long des années 80, des crises successives ont tour à *tour frappé les Etats-Unis*, le Canada, la Scandinavie, l'Italie, l'Espagne, le Japon. Aucun pays n'a été épargné par de graves défaillances, assorties, parfois, de scandales.

En Europe comme outre-Atlantique, un vaste mouvement de restructuration s'est engagé. En Grande-Bretagne, le passage de Barings Brothers sous contrôle néerlandais n'a été que le dernier avatar de la City. Morgan Grenfell, Kleinwort Benson, SG Warburg ont désormais des propriétaires étrangers. Aux Etats-Unis, les fusions se succèdent. Depuis le début de 1995, plus de trois cents fusions ou acquisitions ont été *annoncées entre banques régionales* mais aussi entre grandes banques. L'Italie n'a pas fini son mouvement de concentration puisque 900 banques se partagent encore le marché, contre 600 en France.

Dans l'Hexagone, l'affaire de la banque Pallas-Stern, comme celles de la BCP et de la Compagnie du BTP, a provoqué, à juste titre, des interrogations sur l'efficacité des contrôles, mais également sur le fonctionnement – en aval – du fameux article 52 de la loi bancaire de 1984, qui sert de SAMU aux établissements de crédit. En vertu de celui-ci, le gouverneur de la Banque de France se trouve investi *du pouvoir de faire appel aux ac*tionnaires des établissements de crédit en crise. Mais ce mécanisme joue de plus en plus mal depuis que les actionnaires – banques, *compagnies d'assurances* et groupes industriels – connaissent eux-mêmes des difficultés financières.

Babette Stern

KHALED KELKAL
Terroriste « beur »

Terrorisme d'un nouveau genre

« INCH ALLAH, si Dieu le veut, je vous jure que je quitte la France », répondait Khaled Kelkal au sociologue allemand Dietmar Loch qui interrogeait, en octobre 1992 à Vaulx-en-Velin, ce beur ayant passé l'essentiel de sa vie dans la banlieue lyonnaise. *« Aller où ? Ben, retourner chez moi, en Algérie. J'ai pas ma place ici. »* Le portrait du jeune Algérien était alors celui, presque banal, d'un beur oscillant entre intégration et marginalisation. D'un lycéen qui, disait-il, n'avait *« pas trouvé* [sa] *place »* dans la société et était *« parti de travers »* au point d'avoir déjà purgé, *à vingt-deux ans*, une peine de prison pour des cambriolages de magasins. D'un musulman fréquentant la mosquée du quartier et affirmant, avec des accents alors fraternels, que l'islam était *« une grande chose dans* [sa] *vie »*.

Trois ans plus tard, Kelkal est devenu l'homme le plus recherché de France. Sa dernière tranche de vie, celle du passage au terrorisme islamiste, n'a pas livré tous ses mystères. Le 26 août, Kelkal a en tout cas franchi le pas de la lutte armée : *son empreinte digitale est* identifiée sur l'engin qui, placé le long des voies du TGV Lyon-Paris, n'avait pas explosé.

Pistolet au poing, la cavale de *Kelkal s'achève le 29 septembre* au lieu-dit Maison Blanche, près de Lyon, sous les balles des gendarmes et les yeux des caméras. Quelques heures après ses obsèques, *le 6 octobre, une bon*bonne de gaz a fait 13 blessés devant la station du métro parisien Maison-Blanche. Proche du GIA, le journal *Al Ansar* du 13 octobre salue sa mort comme celle d'un *« martyr de la foi »*.

Khaled Kelkal et ses trois complices de Vaulx-en-Velin, arrêtés peu avant sa mort, ne formaient pas un groupe autonome. Les expertises ont montré qu'un *fusil saisi sur leur campement* des monts du Lyonnais avait servi à tuer, le 11 juillet dans la mosquée de la rue Myrrha à Paris, le cheikh Sarahoui, précédemment menacé *de mort par le GIA. Et le « groupe* Kelkal » recevait ses ordres d'un émissaire du GIA spécialement venu d'Algérie quelques mois plus tôt, Boualem Bensaïd.

Présenté comme le chef opérationnel du réseau terroriste, cet Algérien de vingt-huit ans a été interpellé le 1er novembre à Paris, alors qu'il ordonnait à des islamistes lillois de poser une bombe sur le plus grand marché de Lille. *Retrouvées sur les bombes du* TGV et de la station Maison-Blanche, les empreintes de Bensaïd signent sa participation à ces deux actions.

Il reconnaît aussi avoir hébergé dans son appartement parisien l'équipe chargée de la dernière explosion, celle du 17 octobre dans le RER entre les stations Musée-d'Orsay et Saint-Michel (29 blessés). Assumant la paternité de la vague d'attentats, Bensaïd minimise son rôle en désignant un autre Algérien de vingt-huit ans, Ali Touchent, étudiant en France depuis la fin des années 80, en fuite jusqu'à présent.

Soupçonné d'avoir financé les *opérations, le responsable d'Al Ansar* à Londres, Rachid Ramda, avec lequel Bensaïd était en contact régulier, a été, lui, arrêté en Angleterre afin d'être extradé vers Paris.

Le noyau actif ayant commis la série d'actions terroristes, dont la *plus terrible eut lieu le 25 juillet* dans le RER Saint-Michel (huit morts), est hors d'état de nuire. Mais les ingrédients de ce terrorisme d'un genre inédit – exploitant la colère et la délinquance des banlieues françaises au service de l'islamisme radical en Algérie – demeurent lourds de futurs attentats.

Erich Inciyan

EMMANUEL TODD
Sociologue

Le peuple flatté puis oublié

LA PLACE d'un intellectuel n'est pas au centre d'une campagne présidentielle. Emmanuel Todd a donc été, d'une certaine façon, une sorte d'éphémère rénovateur de la vie politique : la victoire de Jacques Chirac à l'élection présidentielle, le 7 mai, repose sur un discours nourri, pour une part, d'une note de ce chercheur de l'Institut national d'études démographiques (INED) rédigée à l'automne 1994 pour la fondation Saint-Simon, un club de réflexion d'habitude très consensuel.

Or la note d'Emmanuel Todd va tout simplement à contre-courant d'une idée répandue, selon laquelle la société française se partage désormais en une sorte d'immense classe moyenne, bien intégrée, et une frange d'exclus, dont il convient de s'occuper.

Emmanuel Todd distingue au contraire, en disséquant le référendum sur le traité de Maastricht et *les élections européennes* qui ont suivi, une fracture entre un peuple *et ses élites : le chercheur – qui ré*vèle au passage que les ouvriers... n'ont pas disparu ! – explique que les classes populaires ont été les premières à se sentir abandonnées. Puis elles ont été rejointes dans ce sentiment, à l'occasion des élec*tions européennes de juin 1994*, par une partie des classes moyennes.

L'éclair de génie de Jacques Chirac est « d'embrayer » très vite. Sans doute parce qu'il trouve là un écho de ce que lui renvoie la « France profonde », qu'il laboure *avec opiniâtreté depuis 1993.* Jacques Chirac va lui parler, à ce peuple ! Oui, explique-t-il en substance, la France souffre d'une *« fracture sociale »* ; oui, les élites ont oublié le peuple, *martèle-t-il*, même s'il sait qu'une partie de son électorat se retrouve en Alain Madelin, l'ultra-libéral, aux antipodes de ses nouvelles préoccupations sociales.

Au début de la campagne, Jacques Chirac est dans les profondeurs du classement. Les balladuriens lui conseillent de renoncer. Mais le maire de *Paris* n'a jamais douté. La défection de Jacques Delors, qu'il avait d'ailleurs prévue, a éclairci la voie. Lionel Jospin, candidat du PS, n'a ni la popularité ni le charisme du président sortant de *la Commission de Bruxelles.* Edouard Balladur, lui, n'a pas compris ce qui est en train de se passer : pour bon nombre d'électeurs, cet homme appartient, à l'évidence, aux *« élites »* sur lesquelles Jacques Chirac cogne avec *allégresse, en phase avec une partie* de l'opinion.

Au premier tour, le 23 avril, Jacques Chirac, avec 20,84 % des voix, remporte la primaire à droite devant Édouard Balladur (18,58 %). Mais, surprise, Lionel Jospin arrive en tête, avec 23,30 %. L'électorat, apparemment, n'adhère qu'avec méfiance au nouveau discours de Jacques Chirac. Un frémissement d'espoir touche la gauche. Mais *Jacques Chirac sera élu avec* 52,64 %, Lionel Jospin, au terme d'une bonne campagne, obtient un honorable 47,36 %. L'histoire ne s'arrête pas là. Une fois élu, Jacques Chirac ne parvient pas à transformer le plomb en or. Le 26 octobre à la télévision, il met au premier plan de ses priorités la réduction des déficits et le passage à la monnaie unique.

Depuis, Emmanuel Todd, devenu la coqueluche des médias, multiplie les critiques. Dans *Politis* du 21 décembre, il affirme, à propos de ce fatal 26 octobre : *« Ce qui a été vécu par les élites comme un retour à la raison a été vécu par une bonne partie de la population comme un viol de l'esprit des institutions de la Ve République (...). C'est le paradoxe d'un président élu en faisant une campagne insistant sur la méfiance vis-à-vis des élites et qui lui-même, par son action, pousse à son terme la notion de viol de la majorité de la population par les élites. »*

Jadis, Julien Benda avait dénoncé la *« trahison des clercs »*. Les clercs peuvent avoir la dent dure quand ils ressentent la « trahison des politiques ».

Jean-Louis Andréani

ANTOINE DURRLEMAN
Conseiller de M. Juppé

La « Sécu » bouleversée par le haut

ANTOINE DURRLEMAN, conseiller du premier ministre *pour les affaires sociales*, cultive naturellement la discrétion. Ce fils de pasteur féru d'histoire du protestantisme n'a donc guère forcé sa nature quand il a élaboré, avec une poignée d'autres hauts fonctionnaires, la réforme *de la Sécurité sociale présentée* le 15 novembre par Alain Juppé.

N'en déplaise au chef du gouvernement, ce plan n'a pas été réellement concerté : il est sorti tout *armé des cerveaux féconds* de la technostructure. La réforme a été faite à Paris, par les élites naguère si décriées et dans le secret des arbitrages de l'Elysée *et de Matignon*.

Dès le départ, M. Juppé avait laissé entendre que sa réforme n'était pas négociable. La consultation du patronat, des *syndicats et des associations*, organisée du 9 au 30 octobre à travers vingt-deux « forums régionaux », *« s'inscrit dans un processus de décisions rapides, selon un calendrier précis, contrairement aux états généraux de 1987 »*, confiait alors M. Durrleman.

Après un passage de deux ans à Matignon comme chargé de mission sur la Sécurité sociale, puis trois ans à la chambre so*ciale de la Cour des comptes* (1988-1991) à contrôler la gestion des organismes sociaux, et enfin quatre ans à la mairie de Paris comme délégué général aux affaires sanitaires et sociales (1991-1995), M. Durrleman n'ignorait *plus grand-chose du mauvais* fonctionnement de la « Sécu ». En revanche, il sous-estimait la capacité de résistance des adversaires de la réforme.

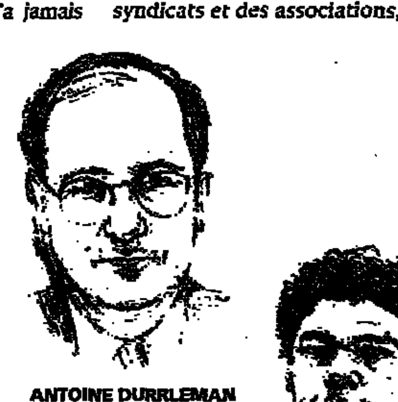
Le grand tort de M. Juppé a été de frapper tous azimuts pour montrer à chaque catégorie touchée (fonctionnaires, salariés des entreprises publiques, médecins, retraités) que les autres participaient aussi à l'effort de redressement de la Sécurité sociale, espérant ainsi neutraliser leur hostilité.

Mais le principe d'un allongement de 37,5 ans à 40 ans de la durée de cotisation retraites dans le secteur public a mis le feu aux poudres. *« Si vous passez en force*, avait pourtant prévenu un responsable syndical, *les cheminots vous arracheront les rails. »*

Reste le fond de la réforme. Le premier ministre a ouvert des pistes prometteuses que la CFDT et une pléiade d'intellectuels et d'experts de la gauche non marxiste ont récemment approuvées : rôle accru du Parlement, qui sera chargé de fixer des *« objectifs de dépenses »* et de veiller à *« l'équilibre financier prévisionnel de la Sécurité sociale »*, selon le projet de révision constitutionnelle qui vient d'être adopté en conseil des ministres ; création d'un *« régime universel »* d'assurance-maladie *dans lequel* le niveau des cotisations et des prestations sera *harmonisé* ; financement de la branche maladie ne reposant plus sur les seuls salaires, mais sur tous les revenus, et notamment ceux du capital.

Cinquante ans après sa création par les ordonnances d'octobre 1945, la « Sécu » doit connaître dans les mois à venir le bouleversement le plus important de son histoire. A condition que le premier ministre soit capable de le mener à bien en renouant les fils du dialogue social passablement distendus par trois semaines de conflits. *Il a* commencé à le faire, le 21 décembre, en réunissant un « sommet pour l'emploi » à Matignon. Trois autres réunions suivront avant l'été prochain.

Jean-Michel Bezat



PETER BARING — ANTOINE DURRLEMAN — KHALED KELKAL



ARIANE MNOUCHKINE



EMMANUEL TODD



ANTHONY CHRIS ZBORALSKI

ANTHONY ZBORALSKI
« Pirate » informatique

Les faiblesses du tout-communicant

QUAND LA POLICE a saisi le matériel d'Anthony Chris Zboralski, elle n'a emporté ni pince-monseigneur ni corde à nœuds. Pour empêcher ce pirate de vingt ans de nuire, elle l'a privé de ses petits boîtiers électroniques, les modems, qui permettent à un ordinateur de se brancher sur le réseau *téléphonique. Avec cette arme* d'apparence inoffensive, Anthony peut se balader dans des systèmes informatiques privés mal protégés contre ce type d'intrusion.

La plupart des pirates pratiquent leur art plus comme un sport que comme une activité lucrative. Anthony décrit un système informatique ou téléphonique mal protégé comme *« une fenêtre ouverte »*. Difficile de ne pas céder à *une telle tentation. Mais pour* rendre ce sport excitant, le jeune homme a commis l'erreur de s'attaquer au Federal Bureau of Investigation, le célèbre FBI américain.

Le cas d'Anthony Chris Zboralski illustre la perméabilité des réseaux de communication au moment où Internet tisse sa toile. Le nombre des ordinateurs accessibles dans le monde double tous les deux mois. En France, il se crée plusieurs dizaines de nouveaux serveurs chaque jour. Une trentaine de millions de personnes utilisent ce réseau de communication à titre privé ou professionnel. Réparties dans tous les pays, elles restent majoritairement situées aux Etats-Unis. *Mais quiconque*, disposant d'une prise téléphonique, peut, à partir de n'importe quel point du globe, entrer sur ces « autoroutes de l'information » pour peu qu'il dispose d'un matériel informatique coûtant moins de 10 000 francs.

Ce ticket d'entrée baisse et des fabricants se préparent à commercialiser des ordinateurs spécialisés dans l'accès à Internet pour moins de 2 500 francs. A ce tarif, un milliard de personnes pourraient rejoindre la *communauté des* « branchés » qui, jour et nuit, échangent des textes, des images, des sons, des films et interrogent des bases de données.

Ce nouvel espace de communication reste quasiment vierge de toute réglementation. La circulation des idées y échappe à la censure. Cette liberté, unique dans l'histoire à une telle échelle, ne durera probablement pas. Même si les pionniers d'Internet la défende âprement.

En attendant la création d'un « code », le réseau mondial attire une faune qui lui donne des allures *de cour des miracles*. Les terroristes y côtoient les pédophiles et les « pirates » prolifèrent. Avec leurs stars comme Kevin Mitnick. A trente et un ans, dont quinze consacrés au piratage, il a été arrêté en février après un « duel » avec un autre pirate, Tsutomu Shimomura, un repenti qui avait mis ses talents au service du FBI.

En France, Jean-Bernard Condat, un des pirates connus, a admis publiquement, le 30 octobre, avoir travaillé pour le compte de la DST. Ainsi, la *high tech* d'Internet n'efface pas les relations bien humaines qu'ont toujours entretenues les gendarmes et les voleurs. Avec ses indics, ses balances et, bientôt, ses *ripoux*.

Michel Alberganti

ARIANE MNOUCHKINE
Metteur en scène

L'objection de conscience culturelle

L'ANNÉE artistique 1995 aura été d'autant *plus enthousiasmante* qu'elle aura été sérieuse, *quelquefois sévère*, au risque même d'une certaine affliction. Ce paradoxe ne relève en rien d'une quelconque délectation du pire et encore moins d'un cynisme hors d'époque mais décrit, au contraire, l'excellence de la création *artistique* quand elle s'empare des violences du siècle, celles de l'année elle-même quelquefois, pour dire d'un trait de plume, d'un éclat de voix, d'une image *tremblée, l'espoir* d'un monde qui serait plus hu*main* et plus beau.

Dans chaque artiste, veille un objecteur de conscience et cela depuis l'invention de la cité. Quand, en 472 avant Jésus-Christ, *dix-huit* ans après avoir pris à Marathon les armes lors des guerres Médiques, le poète grec Eschyle livre ses *Perses*, 20 000 Athéniens médusés découvrent leur propre *histoire* sous le masque de leur ennemi *héréditaire*. Le théâtre naît et, avec lui, les devoirs de la représentation : dire le vrai sous l'apparence du faux, prévenir et guérir les maux de la communauté des hommes, *élever chacun* d'eux à la dignité de la pa*role* et du savoir.

S'il ne fallait retenir aujourd'hui qu'une personnalité marquante du monde des arts, chacun s'accorderait sur le nom d'Ariane *Mnouchkine qui anime* à Paris, depuis trente ans, une troupe de réputation mondiale, le Théâtre du Soleil.

Metteur en scène d'exception, elle n'a eu de cesse de s'emparer du temps pour lui faire rendre l'*âme. Elle nous le restitue* tantôt sur le ton de la tragédie, tantôt sur celui de la comédie, et souvent entre tragique et comique, comme cette année où elle a choisi de transporter *le Tartuffe* de Molière sur les rives de la *Méditerranée*.

Dès sa création, lors du Festival d'Avignon, ce spectacle a gagné le cœur des spectateurs tant il met de passion à dénoncer le joug du fondamentalisme de toutes confessions.

Au cœur de l'été, Ariane Mnouchkine entamait, avec une poignée de ses camarades, une grève de la faim pour une intervention occidentale en Bosnie afin de mettre un terme à l'épuration ethnique. C'était quelques jours avant les massacres de Srebrenica.

Soutenue par de nombreux artistes et encore plus d'anonymes, bousculant le monde politique qui viendra bientôt s'incliner – et quelquefois à reculons – devant les *grévistes de* la faim, elle ne cessera son mouvement qu'après avoir serré la main du président bosniaque Alia Izetbegovic.

On la retrouvera aux premiers jours de décembre aux côtés des grévistes qui exprimaient, *selon* elle, non un quelconque corporatisme d'un autre âge mais *« une résistance à l'idée d'une société complètement monétaire et aussi, une souffrance »*.

Souffrance née de la guerre, souffrance née des *injustices* d'une société française traversée par une crise sociale sans précédent : il fallait, cette année, avoir vu deux films qui, parmi beaucoup *d'autres, disaient* l'Europe divisée et la France en morceaux, *Underground*, d'Emir Kusturica, Palme d'or du Festival de Cannes, et *La Haine*, de Mathieu *Kassovitz, Prix* de la mise en scène lors du même festival.

Il fallait entendre *aussi*, en septembre, dans un Théâtre du Châtelet archicomble, *Requiem pour un jeune poète*, de Bernd Alois Zimmermann, évocation de l'histoire européenne des années 20 à 70.

Et on se souviendra longtemps de la venue, à la Maison des arts de Créteil, de l'Américain *Bill T. Jones* qui, avec *Still Here* (Toujours là), inventait sur la scène chorégraphique un oratorio des corps meurtris par les maladies incurables et, parmi elles, le sida.

Olivier Schmitt

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

La presse à l'heure de l'autocritique

Suite de la première page

Sans doute la presse n'a-t-elle pas toujours su prendre la distance qu'on attendait d'elle par rapport à la vitesse et à l'approximation des informations.

1994 a été une année-clé, marquée par la création d'*InfoMatin*, le lancement de l'édition nationale du *Parisien, Aujourd'hui*, la transformation profonde de *Libération*, suivie début 1995 par la nouvelle formule du *Monde*. L'arrivée d'*InfoMatin* a été un événement. Le quotidien se situait en effet à contre-courant des habitudes et des idées reçues en matière de presse. Pour les quatre fondateurs d'*InfoMatin*, la crise de la presse n'est pas une crise de la demande mais une crise de l'offre. Si les lecteurs ont délaissé les journaux c'est parce que ceux-ci les avaient délaissés. D'où le concept : un prix très bas face à une presse trop chère, des articles brefs pour un journal à lecture rapide, une part importante consacrée aux articles sur la consommation. Plus de 300 000 lecteurs ont montré les premiers jours que la naissance d'*InfoMatin* correspondait à un besoin, déçu par la suite.

Serge July a fait la même analyse de la crise de l'offre, en préparant la nouvelle formule de *Libération* : « *Une offre trop étroite en matière d'informations, une offre de services dérisoire, et tout cela pour un prix supérieur à tous les titres étrangers* » (*Le Monde* du 17 septembre 1994). L'irruption de *Libération* et surtout sa transformation au début des années 80 avaient bousculé la presse et la pratique journalistique. Mais le journal et ses lecteurs vieillissaient et sa diffusion stagnait, sans pouvoir atteindre les 200 000 exemplaires. Si l'autocritique a pu paraître trop brutale aux lecteurs fidèles, le projet reposait sur une analyse des propres faiblesses de *Libération*, mais aussi de celles de la presse parisienne dans son ensemble. Avec deux innovations principales : une section consacrée à la consommation et au style de vie, et une autre à la région parisienne.

TROP TARD ?

Le Monde aussi est parti du constat qu'il fallait arrêter impérativement l'hémorragie des ventes. Si le journal a perdu plusieurs dizaines de milliers d'acheteurs dans les années 80, ce n'était pas seulement le fruit du hasard : il était donc crucial de s'adapter et de s'améliorer. En offrant aux lecteurs une nouvelle lecture de l'actualité et une maquette plus lisible. En renforçant la place consacrée aux entreprises, au sport, aux sciences, à la culture, tout en réaffirmant l'importance de la politique française et internationale. En répondant aux besoins de services et de renseignements pratiques trop longtemps négligés.

Les journaux n'ont pas attendu le milieu des années 90 pour se transformer. *Le Parisien* a opéré, au début des années 80, un revirement stratégique complet pour transformer le journal populiste qu'il était devenu à la fin de la vie d'Emilien Amaury en quotidien régional de l'Ile-de-France. Pour réaliser cette métamorphose, Philippe Amaury a imposé des nouvelles méthodes de management et de marketing, inhabituelles dans la presse française. Enfin, Robert Hersant a développé *Le Figaro*, à la même époque, en créant le cahier saumon consacré à l'économie, et surtout en lançant des suppléments magazines : *Le Figaro Magazine*, *Le Figaro Madame* et le supplément télévision.

Toutefois, aucun de ces changements n'aura un impact aussi important que l'apparition de titres comme *La Repubblica* en Italie (1976), *El Pais* en Espagne (1976), *The Independent* en Grande-Bretagne (1986) ou encore *USA Today* aux Etats-Unis (1982). L'arrivée de ces titres, rapidement parvenus à des tirages importants, a poussé leurs concurrents à se remettre en question et à se développer à leur tour. En Grande-Bretagne, par exemple, *The Independent* a considérablement développé son édition du samedi, jour où les Britanniques lisaient le moins. Les autres éditeurs ont suivi et le samedi est devenu un jour de forte vente et de bonnes recettes publicitaires.

Les changements sont de plus en plus rapides, et les titres doivent évoluer très vite. *The Independent* s'est fait dépasser sur sa gauche par *The Guardian* – qui l'a remplacé dans le rôle de quotidien à la mode – et sur sa droite par l'offensive de Rupert Murdoch qui, en engageant la guerre des prix des journaux, a mis *The Independent* à genoux. En Espagne, *El Pais* conserve sa suprématie, mais il est ébranlé par le succès d'*El Mundo*, journal très offensif et très en pointe dans la révélation des scandales touchant le gouvernement socialiste. Enfin, en Italie, la résistance de *La Stampa* et surtout du *Corriere della Sera* oblige *La Repubblica* à son tour à l'auto-examen (*Le Monde* du 23 septembre).

Une nouvelle formule suppose des moyens financiers souvent importants, et la mise en place d'une logistique lourde en termes industriel et de distribution. Or ces changements interviennent en pleine crise, alors que les entreprises sont dans une situation économique très fragile. Cette précarité a longtemps empêché tout investissement et toute véritable relance rédactionnelle. Aujourd'hui, les entreprises y sont contraintes, sous peine de voir disparaître de plus en plus de lecteurs. N'arrivent-elles pas trop tard ? La reconquête du lectorat est un travail de longue haleine, comme en témoigne la lente et régulière progression du *Parisien*. Les publicitaires attendent encore avant de revenir vers un support jugé déprimé. La marge de manœuvre économique très étroite interdit toute erreur et rend difficile toute correction de tir. Ce sursaut qualitatif était indispensable, vital, mais l'an 2000 reste encore loin pour les quotidiens parisiens.

Alain Salles

Le Monde

ÉDITORIAL

Le Liban sous tutelle

QUEL avenir pour le Liban à l'heure des négociations de paix entre ses deux puissants voisins du nord et du nord-est ? La géographie et les rapports de forces étant ce qu'ils sont, il va de soi qu'Israël a tout intérêt, une fois la paix signée avec la Syrie et le Liban, à ce que Damas garde la haute main sur le pays du Cèdre. En d'autres termes, que le président El Assad fasse régner l'ordre chez son petit voisin – où trop de forces centrifuges présentent un risque d'instabilité – et, surtout, la sécurité à la frontière avec l'Etat juif.

Point n'est besoin pour cela d'une annexion du Liban par la Syrie. Hafez El Assad n'en demande pas tant, lui qui, avec plus ou moins de bonheur selon la conjoncture, est parvenu, par un jeu subtil d'alliances, à faire la loi au Liban. Contrairement à son frère ennemi baasiste, Saddam Hussein, qui gouverne l'Irak, le président syrien, en homme politique avisé, a très tôt compris que les frontières internationales ne devaient pas être remises en cause, qu'une annexion est un casse-tête inextricable et qu'il existe d'autres moyens d'étendre son influence. Il faut admettre que sa politique, alliant patience et brutalité, séduction et division, lui a réussi, puisque tout le monde, y compris la plupart des responsables politiques libanais, s'est résigné à l'idée de l'hégémonie syrienne au Liban, joliment présentée sous l'appellation de *« liens spécifiques ou privilégiés »* avec Damas... Les apparences sont ainsi sauves : le Liban demeure ce petit Etat de 10 652 km², doté de ses propres institutions, mais tout – jusqu'à la nomination du plus petit fonctionnaire – s'y décide déjà en étroite consultation avec la Syrie. La récente reconduction dans ses fonctions – pour une période exceptionnelle de trois ans – du mandat du président de la République, Elias Hraoui, en est une parfaite illustration.

Israël non seulement se résout à une mainmise syrienne sur le Liban, mais il la souhaite. Parce que le président syrien, au moins durant les premières années d'une paix encore à venir, serait le seul à pouvoir imposer la loi, par la force s'il le faut. A tort ou à raison, Israël est aussi convaincu qu'Hafez El Assad contrôle totalement le Hezbollah, cette formation chiite pro-iranienne qui est le fer de lance de la résistance à l'Etat hébreu au Liban sud.

Le chef de l'Etat syrien a montré qu'il était aussi respectueux des engagements contractés qu'intransigeant dans la négociation. Au cours des vingt dernières années, Israël n'a jamais eu à déplorer une seule infiltration, palestinienne ou autre, à travers les lignes de cessez-le-feu sur le Golan. Jamais, non plus, les réfugiés palestiniens de Syrie n'ont eu le droit de dire un mot plus haut que l'autre.

Inutile de se voiler la face : lorsque le temps d'un accord avec Israël sera venu, les dirigeants libanais apposeront, certes, eux-mêmes leur signature en bas du document, mais, avec l'assentiment de tous, la paix sera sous haute surveillance syrienne. Une situation qui, pour être aujourd'hui inévitable, n'en est pas moins profondément regrettable.

Les conseillers *par Leiter*



REVUE DE PRESSE

LA REPUBBLICA
Paolo Garimberti

■ La conférence intergouvernementale sera un moment crucial pour la construction de l'Europe de l'an 2000. Il serait donc souhaitable qu'elle se déroule au plus haut niveau et que, à cette occasion, chacun des quinze leaders européens dise clairement quelle Europe il veut, sans arrière-pensées et sans jeux de pouvoir souterrains. La proposition de Lamberto Dini et de Susanna Agnelli d'organiser un sommet à Turin a un incontestable fondement formel. Afin qu'elle se justifie également dans sa substance, il faudrait que d'ici au mois de mars l'Italie démontre, dans sa politique intérieure comme dans sa diplomatie européenne, qu'elle n'est pas seulement présidente de l'Union pour des raisons de calendrier.

FINANCIAL TIMES

■ Il faut bien admettre que le gouvernement de Felipe Gonzalez a réalisé plus de choses [*au cours de sa présidence de l'UE*] que sa faiblesse politique n'aurait pu le faire supposer (...). Le défi de M. Dini est de maintenir la machine en bon état de marche. Il ne doit pas se montrer trop ambitieux. L'Italie n'a pas programmé une liste de lourdes priorités nationales comme d'autres pays sont parfois tentés de le faire. Un lancement réussi de la conférence intergouvernementale en mars est l'une de ces priorités ; la conclusion d'un accord sur le plan de reconstruction de la Bosnie en est une autre. La première pourrait n'être qu'une formalité, alors que la seconde peut donner lieu à de difficiles négociations : l'Union européenne doit se montrer généreuse si elle souhaite le succès de l'initiative de paix, mais chaque Etat-membre doit faire face à de sévères restrictions budgétaires, réduisant la marge de manœuvre.

FRANCE-INTER
Bernard Guetta

■ Le premier enjeu de l'année qui s'ouvre sera tout à la fois européen et politique. Des grèves françaises au triomphe communiste aux élections russes, tout indique en effet qu'une révolte monte, d'est en ouest, sur tout le continent Europe, contre le recul des Etats et la prépondérance des marchés, contre ce libéralisme anglo-saxon qui s'impose en Russie et qui, dans le même temps, voudrait façonner l'Union européenne. L'Europe, à l'évidence, amorce un mouvement de rejet de ce modèle de capitalisme largement contraire au capitalisme européen, à cette social-démocratie ou cette économie sociale de marché qui ont fait la prospérité de l'Europe occidentale.

Dates

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

LA FRANCE n'a jamais tant commémoré. Un préfet s'occupe, à plein temps, des célébrations de la République. Institutions et entreprises guettent les anniversaires pour vanter leur longévité et étendre leur rayonnement. Ecrivains professionnels et amateurs honorent leurs ascendances, augustes ou obscures. Les retraités font la fortune des généalogistes, moins pour grappiller des héritages que pour approfondir leurs chères racines.

Ce regain de culte pour le passé, on peut y voir bien des signes : peur de l'oubli, curieusement avivée par les progrès de l'archivage ; recours maniaque à *ce-qui-fut*, devant le vide de ce qui est, et le flou de ce qui s'annonce. Chacun tombe, à sa manière, sous la critique de Chateaubriand, visant les faux nobles de son temps : ils comptent leurs ancêtres, de crainte de ne pas compter eux-mêmes.

Depuis quelques années, les éditions Gallimard offrent en étrennes aux fidèles de La Pléiade un agenda en tous points identique à la célèbre collection. Rendez-vous plats et pense-bête seront alignés sous la même reliure dorée au fer qui abrite les monuments de la littérature. Sur le papier bible où on a lu : « *Longtemps je me suis couché de bonne heure* », on tracera des banalités ravageuses comme : « *Colloque Proust* », ou : « *Essayer de me lever plus tôt* ».

En préface à cet exercice d'orgueil et d'humilité, l'éditeur sacrifie au culte ambiant en énumérant ce qu'ont enfanté de notable, depuis la nuit des temps, les millésimes s'achevant par 1996 ou, plus près de nous, par un 6. L'occasion est bonne de rappeler quelques dates à nos jeunes descendants, puisque l'Ecole ne leur en apprend plus ; par égard pour leurs mémoires surchargées, dit-elle, mais au risque que tout s'embrouille dans leurs têtes, et s'y téléscope. « *Qui est la plus vieille ?*, entend-on demander, *Junon ou Tante Louise ?* »

396 avant J.-C. : Platon publie *Le Criton* ; 196 : pillage de Lyon par Septime Sévère ; 496 de notre ère : baptême de Clovis à Reims ; 896 : les Vikings prennent pied à l'embouchure de la Seine ; 996 : mort d'Hugues Capet ; 1096 : basilique de Vézelay.

C'est le temps où les chefs-d'œuvre s'inscrivent surtout dans la pierre : châteaux de Gisors, sous Philippe Auguste, des Andelys, sous Richard Cœur de Lion (1196) ; dômes de Florence et des doges de Venise (1296). L'épopée de l'écrit vient ensuite. 1496 : parution de *La Dignité de l'homme*, de Pic de La Mirandole, naissance de Clément Marot. 1596 : naissance de Descartes. 1696 : mort de La Bruyère, de la marquise de Sévigné.

1796 : les paragraphes des grand événements s'allongent. Se produisent, en vrac : la conspiration de Babeuf, la campagne d'Italie ; paraissent : *Jacques le Fataliste* (Diderot), *Métaphysique des mœurs* (Kant). On en passe, bien sûr. De 1896, que retenir ? La fondation du *Daily Mail*, les premiers Jeux olympiques modernes, *Matière et mémoire* (Bergson), *La Mouette* (Tchekhov), La *Soirée avec Monsieur Teste* (Valéry) ? Verlaine meurt, Artaud naît, ainsi que Breton, Montherlant, Fitzgerald. Ces coïncidences d'états civils, on les ignore moins depuis que les centenaires se fêtent à tout-va, bien que cette prolifération en annule les effets.

Consolation : la politique s'oublie plus vite que les exploits de l'esprit. On arrive à se souvenir que 1906 a vu paraître *Puck*, de Kipling, naître Beckett, se créer la *8e Symphonie* de Mahler, mais quant à savoir qui présidait la République ! Fallières ? Si le nom revient, c'est qu'il désignait aussi une farine pour bouillie d'enfant, aux saveurs phosphatines ! Les guerres n'empêchent pas beauté et intelligence de rayonner. 1916 sera l'année du *Père humilié* (Claudel), de *La Métamorphose* (Kafka), de *L'Introduction à la psychanalyse* (Freud), de La Jeune Parque (Valéry) ; de *Charlot pompier*, également. 1926 foisonne de succès ; de quoi rendre jalouses les futures années en 6. Ce sont les débuts fracassants d'Aragon, Bernanos, Cocteau, Hemingway, Jouhandeau, Lawrence, Morand, Malraux, Montherlant. Les mêmes auteurs continueront à briller en 1936 et en 1946, rejoints par Aymé, Faulkner, Sartre, Michaux, Queneau, Vian...

Les deux dernières décennies sont celles de grandes disparitions. En 1976 s'éteignent Berl, Heidegger, Malraux, Morand, Queneau. En 1986 se taisent Beauvoir, Borges, Dumézil, Genet ; sans oublier Coluche et Benny Goodman.

Ce recensement du passé rend sévère pour le présent. De tout temps, on a estimé que le génie se perdait. Il est trop tôt pour dire si 1996 confirmera ce qui ressemble, en cette fin de siècle, à une déperdition sans précédent de force créatrice.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

AGRONOMIE Contrairement aux céréales et aux oléagineux, les légumineuses puisent directement dans l'air l'azote dont elles ont besoin en s'associant avec des micro-organismes, les *Rhizobium.* ● CES BACTÉRIES, étudiées depuis une vingtaine d'années, émettent des signaux spécifiques, qui déterminent l'espèce végétale avec laquelle elles s'associent, et agissent sur son développement. ● L'ESPOIR est de parvenir un jour, grâce à ce dialogue moléculaire, à conférer à toutes les plantes cultivées la capacité de s'affranchir des engrais azotés, polluants, coûteux et dont la fabrication industrielle est très gourmande en combustibles fossiles. ● LES PAYS TROPICAUX, aux sols souvent pauvres en éléments minéraux, seraient évidemment les premiers à bénéficier d'une telle avancée, que certains experts considèrent comme la seule solution pour garantir une production durable dans les pays à forte croissance démographique.

La biologie moléculaire révèle les affinités électives des plantes

Associées à des bactéries, les légumineuses fixent spontanément l'azote de l'air. Des chercheurs tentent d'étendre ce pouvoir à toutes les cultures afin de favoriser la production dans les régions aux sols pauvres et d'éviter l'utilisation des engrais

LES PLANTES parlent aux bactéries, qui le leur rendent bien. Ce dialogue passionne biologistes et agronomes, car il détient peut-être les clés d'un rêve caressé de longue date. Que celui-ci se réalise, et toutes les cultures seront un jour capables de fixer spontanément l'azote de l'air. Sans qu'il soit nécessaire, pour assurer leur croissance, de leur fournir le moindre de ces coûteux et polluants engrais azotés dont l'agriculture moderne ne peut jusqu'à maintenant se passer.

Un rêve, certes, mais pas une utopie. Si la plupart des végétaux supérieurs n'assimilent l'azote – indispensable à la construction de leurs composants cellulaires – que sous forme minérale (ammoniac, nitrates ou autres substances puisées dans le sol), la famille des légumineuses possède en effet le fabuleux pouvoir de puiser directement l'azote de l'atmosphère. Mais, pour profiter de cette manne gratuite et inépuisable, soja, arachide, luzerne, trèfle, pois et haricot ne peuvent opérer seuls. Il leur faut s'associer étroitement avec des bactéries fixatrices d'azote, membres de la famille des *Rhizobium*, et dont les caractéristiques sont désormais étudiées par de multiples équipes de recherche dans le monde.

Cette association symbiotique entre légumineuses et micro-organismes se manifeste par la présence de petites verrues, appelées nodules, qui se développent sur les racines de la plante. Ces nodules, véritables organes spécialisés dans lesquels se multiplient les bactéries, permettent les échanges métaboliques entre les deux partenaires. Echanges dont chacun tirera profit, puisque les bactéries céderont à la plante l'ammoniac qu'elles auront fabriquées à partir de l'azote de l'air et recevront en retour les substances énergétiques nécessaires à leur survie.

L'ENJEU DES CÉRÉALES

Le rêve est donc de transférer à d'autres plantes cultivées cette capacité propre aux légumineuses. Cela implique avant tout de mieux comprendre les rouages moléculaires qui régissent ces symbioses, à commencer par leur extrême spécificité. Car la nature est ainsi faite que la bactérie fixatrice d'azote *Rhizobium melitoti* cohabitera avec la luzerne mais jamais avec le pois, à l'inverse de sa cousine *Rhizobium leguminosarum* – et il ne s'agit là que d'un exemple.

La raison de ces affinités électives ? Elle commence doucement à se révéler grâce aux outils, désormais familiers, de la biologie moléculaire. Premier acte : dans les années 80, plusieurs équipes, en Europe comme aux Etats-Unis, parviennent à cloner et à caractériser les gènes bactériens qui contrôlent cette spécificité d'hôte. Deuxième acte : on découvre que ces gènes gouvernent la synthèse de signaux bactériens extracellulaires bien particuliers : les facteurs Nod.

« On sait aujourd'hui que ces facteurs sont des lipo-oligosaccharides [éléments biochimiques constitués d'un acide gras et d'un glucide], *dont le squelette, une chaîne sucrée linéaire, est le même chez toutes les espèces bactériennes. En revanche, les éléments qui "décorent" ce squelette varient d'une espèce à une autre et déterminent le type de légumineuses auquel la bactérie va s'associer »*, explique Jean Dénarié, directeur de recherche au laboratoire de biologie moléculaire des relations plantes - micro-organismes (CNRS-INRA, Toulouse) où furent pour la première fois identifiées ces substances biologiques.

RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Mieux : en étudiant de plus près les facteurs Nod, les chercheurs ont observé qu'ils agissaient également sur l'organogénèse de la plante, et que leur apport à des plantules de luzerne inoculées par *Rhizobium* accélérait la nodulation (découverte qui fit l'objet d'un brevet CNRS-INRA). Enfin, plus récemment encore, on découvrit que la synthèse des facteurs Nod était probablement impliquée dans l'apparition de nodules chez des plantes non légumineuses, telle l'espèce d'arbre intertropical *Parasponia*. D'où la question, cruciale pour l'avenir de l'agronomie : les *Rhizobium* ne seraient-ils pas capables, moyennant une petite aide du génie génétique, d'établir des relations avec d'autres plantes d'intérêt économique que les légumineuses ? Avec les céréales, pour ne citer qu'elles ?

C'est sur cette voie de recherche que travaillent désormais certains laboratoires. Avec des résultats préliminaires, mais *« encourageants »*. Assez pour avoir donné lieu, sur ce thème, à une récente réunion d'experts internationaux sous l'égide de l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI, Philippines). Et pour convaincre la Fondation américaine Rockefeller de financer une partie de ces recherches d'avenir.

Catherine Vincent

Des consommateurs de riz par milliards

ACCROÎTRE la capacité des végétaux à fixer *spontanément l'azote de l'air, pour quoi faire ?* Avant tout pour s'affranchir de la contrainte des engrais azotés, polluants et surtout fort coûteux. L'enjeu est essentiel pour les pays tropicaux, premiers à souffrir de la pauvreté des sols en éléments minéraux. Il pourrait l'être également pour les pays industrialisés, qui risquent demain de se retrouver dans une impasse si les réserves d'énergies fossiles viennent à manquer.

Pour nourrir en azote céréales et oléagineux, on utilise, en effet, des engrais produits par synthèse industrielle (ammoniac, nitrates, urée).

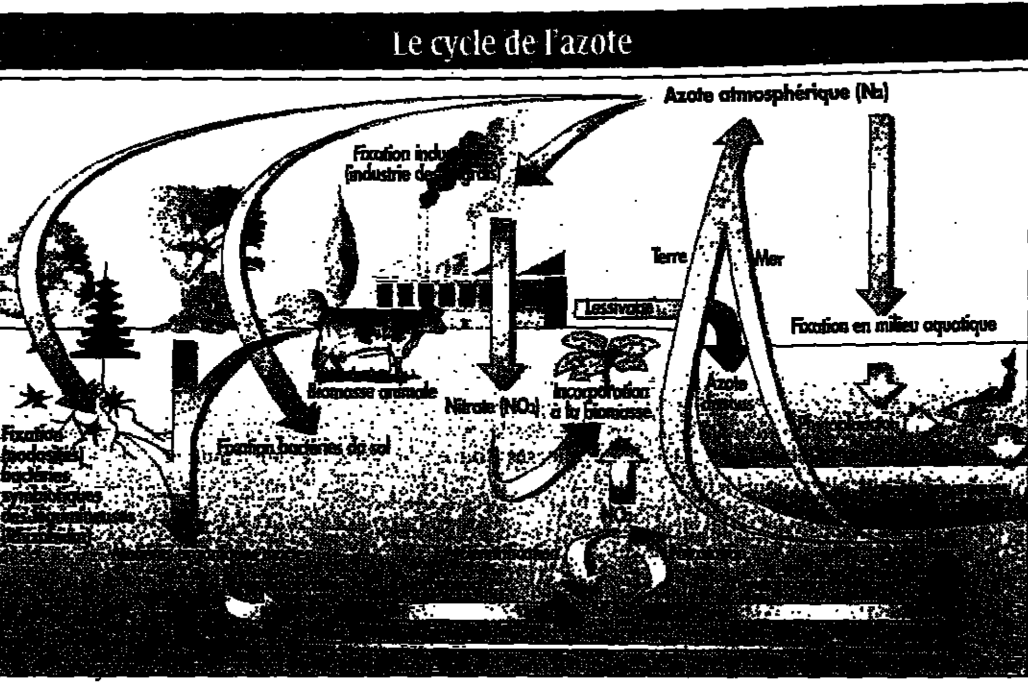
Quatre-vingts millions de tonnes d'azote sont ainsi répandues chaque année pour les besoins de la planète. Cela implique la consommation d'environ 160 millions de tonnes d'équivalent pétrole (la moitié pour la production, l'autre pour le transport et l'épandage).

« A long terme, il est fort probable que la conjonction entre une augmentation du prix des engrais azotés et les mesures de protection de l'environnement conduise à une modification du comportement des agriculteurs des pays développés », affirme Pierre-Benoît Joly (revue mensuelle *Biofutur*, avril 1994). Pour cet expert de l'INRA (unité de sociologie et économie de la recherche-développement, Grenoble), la fixation biologique de l'azote représente également la seule solution capable de garantir une production durable dans les pays à forte croissance démographique. *« En Asie, dans les prochaines années, il faudra être capable de nourrir un à deux milliards de consommateurs de riz supplémentaires, tout en limitant les effets indésirables de la fertilisation azotée sur l'environnement »*, prévoit-il.

Même si la fixation biologique constitue un *défi scientifique et technique*, cette avancée semble être, selon Pierre-Benoît Joly, *« la seule voie raisonnable pour résoudre cette contradiction. C'est pourquoi l'International Rice Research Institute (IRRI), la Banque mondiale et la Fondation Rockefeller envisagent les moyens de promouvoir des recherches au niveau international sur la fixation d'azote chez le riz »*.

Une voie que la nature a d'elle-même largement ouverte, puisque l'on estime que les symbioses bactéries-légumineuses produisent déjà, à l'échelle de la planète, autant d'ammoniac que l'ensemble des industries d'engrais azotés.

Ca. V.



L'azote atmosphérique est transformé par des micro-organismes en nitrates, à leur tour transformés en protéines par les végétaux qui les absorbent. Prises en charge par d'autres micro-organismes, les protéines issues des matières organiques mortes fournissent de l'ammoniac, lequel redonne partiellement de l'azote.

Les miroirs des télescopes géants sont polis en région parisienne

« VINGT FOIS sur le métier remettez votre ouvrage. Polissez-le sans cesse et le repolissez. » Ces vers de Nicolas Boileau, la société Reosc, installée près de Melun, les répète au quotidien depuis plus de cinquante ans. Dans ses tout nouveaux ateliers de Saint-Pierre-du-Perray (Essonne), ses équipes *« doucissent et polissent »* pour les astronomes les plus grands miroirs jamais réalisés au monde.

Le premier d'entre eux, surnommé Joe en référence au chef des frères Dalton – éternellement poursuivis par Lucky Luke dans les bandes dessinées créées par Morris et René Goscinny –, vient d'être achevé. Il n'attend plus que la mince couche d'aluminium qui lui donnera son poli final avant de rejoindre la cime du Cerro Paranal (2 650 mètres), au Chili, où se construit actuellement, sous la direction de l'European Southern Observatory (ESO), le VLT, le plus grand observatoire astronomique de tous les temps.

Jack, William et Averell, les trois « frères » de Joe, sont en cours d'élaboration. Le polissage de Jack a commencé. Le dégrossissage de William aussi. Quant à Averell, qui, comme les trois autres miroirs, a été coulé par la société Schott de Mayence (Allemagne), il est en cours de refroidissement. Il devrait arriver à Saint-Pierre-du-Perray, en mars 1996, au terme d'un périlleux voyage qui lui fera descendre le Rhin jusqu'à Rotterdam, puis emprunter la Manche jusqu'au Havre et enfin remonter la Seine jusqu'à Evry (Essonne), d'où il prendra un transport routier pour rejoindre quelques kilomètres plus loin les ateliers de Reosc.

Cette quadruple opération d'environ 260 millions de francs (148 millions pour Schott et 115 pour Reosc) est l'une des plus difficiles à laquelle la société Reosc ait jamais été confrontée. Bien sûr, elle a déjà poli de nombreux miroirs, tant pour les besoins des civils (télescopes de 2 et de 3,6 mètres de diamètre de l'ESO) que pour ceux des militaires (miroirs de 2 mètres environ destinés au laser Miracl de la marine américaine). Mais, jamais encore, pas plus que ses concurrents allemands ou américains, elle ne s'était « frottée » à des miroirs de 8,2 mètres. Il y a là un changement d'échelle qui est considérable et dont on mesure facilement les enjeux lorsque l'on songe aux conséquences des erreurs de polissage des Américains qui ont conduit à la regrettable myopie du télescope spatial Hubble.

Certes, les miroirs du VLT n'iront pas en orbite. Mais il serait gênant, pour ne pas dire catastrophique, de découvrir après leur installation à grands frais à partir de 1997 sur le haut plateau du désert andin d'Atacama qu'ils louchent ou qu'ils n'y voient goutte. D'autant que leur taille et leur fragilité n'invitent guère aux manipulations répétées. Tout chez eux tient de la performance. Leur diamètre, bien sûr, de plus de 8 mètres, mais surtout leur minceur – 17,5 centimètres – dictée par des problèmes de réalisation.

NOUVELLES METHODES

Pour les experts, on ne saurait pas, avec les techniques du passé, couler à des conditions raisonnables des miroirs rigides de cette taille. Dans ce domaine, les courses aux records se sont arrêtées avec les miroirs géants des télescopes américain du Mont Palomar (5 mètres) et russe de Zelentchouk (6 mètres). Si on était allé au-delà, on aurait eu sur les bras des monstres de 150 à 200 tonnes, épais de 1 mètre, là où ceux du VLT affichent 23,5 tonnes et une finesse de tanagra. Cette sveltesse se paie cependant d'une certaine fragilité, *« au point*, rappelle Philippe Dierickx, chef du Projet miroir à l'ESO, *que le poids d'un simple oiseau suffirait à déformer le miroir »*.

Cette flexibilité n'a pas que des inconvénients. Bien au contraire. Les concepteurs du VLT l'ont voulue car elle leur permet, grâce à cent cinquante petits vérins pneumatiques télécommandés, fixés sur la face postérieure des miroirs, de leur donner en permanence une courbure parfaite. Cette technique, dite d'optique active, doit offrir des performances telles qu'il *« serait possible, avec les miroirs du VLT, de distinguer la lumière d'un ver luisant à plus de 10 000 kilomètres de distance »*. Encore faut-il que les équipes de la Reosc aient su polir avec la finesse et la précision nécessaires ces ménisques de verre géants patiemment usés par un mélange de particules à la composition très secrète.

A en croire le PDG de Resoc, Dominique de Ponteves, la tâche n'a pas été facile. Il a fallu développer de nouvelles méthodes de contrôle qui ont permis d'atteindre des précisions de 5 dix-millièmes de millimètres sur toute la surface de ces disques de céramique ; soit l'équivalent d'une erreur de 1 millimètre seulement sur la surface de l'agglomération parisienne !

Un résultat dont la Reosc n'est pas peu fière et qui a sans doute rassuré les responsables de l'Association des universités américaines pour la recherche en astronomie (AURA). En 1994, cette dernière lui a confié le polissage des deux miroirs de 8 mètres des deux télescopes du projet Gemini, qui ont aussitôt pris, bien sûr, le sobriquet de Lucky Luke et Jolly Jumper.

Seul a échappé à la Reosc le miroir du télescope japonais, qui, curieusement, a pris la route des Amériques pour y être traité. Tant pis pour ce « Rantanplan » ou, selon les cas, ce « Ma Dalton » de l'astronomie. Dominique de Ponteves se console en soulignant que sa société a déjà été consultée sur le projet d'un télescope géant aux Canaries et d'un autre conçu par l'observatoire de Pékin.

Jean-François Augereau

■ **ESPACE : le premier lancement de la fusée lourde européenne Ariane 5**, reporté à plusieurs reprises et prévu précédemment le 26 avril 1996, est désormais fixé au 7 mai, ont indiqué conjointement l'Agence spatiale européenne (ESA) et le Centre national d'études spatiales (CNES). Ce délai supplémentaire vise à prévenir *« de possibles aléas »*, alors que le premier essai de qualification de l'étage principal cryotechnique (EPC) du lanceur a été réalisé avec succès le 15 décembre. Le début de la campagne de ce lancement est prévu le 21 février. Le 82e lancement d'une Ariane « classique », transportant les satellites de télécommunication Panamsat-3R (Etats-Unis) et Measat-1 (Malaisie) devrait avoir lieu dans la nuit du 9 au 10 janvier.

■ **FOSSILE VIVANT : le cœlacanthe franchira-t-il le seuil du XXIe siècle ?** Découvert en 1938, ce poisson que l'on croyait disparu depuis 60 millions d'années est un véritable fossile vivant, aujourd'hui cantonné à l'archipel des Comores (nord de Madagascar). Deux biologistes de l'Institut Max-Planck de Seewiesen (Allemagne) et de l'université Aix-Marseille viennent d'y effectuer une expédition, afin de faire un inventaire. Leurs conclusions : la population de cœlacanthes sur la côte ouest de la Grande Comore, qui ne comporte pas plus de 150 adultes, subit un taux de capture *« intolérable »* au regard de sa faible densité. Reste à sensibiliser les pêcheurs locaux à la conservation de cette espèce, d'un intérêt inestimable pour les ichtyologues.



s électives des plantes

Le Trophée des champions entre Nantes et PSG met fin à la trêve précaire des footballeurs

Ce match de prestige est un rendez-vous supplémentaire dans un calendrier déjà chargé

Le Paris-Saint-Germain et le FC Nantes se rencontrent, mercredi 3 janvier à Brest, pour le Trophée des champions. Ce match de gala au profit de l'Union syndicale des journalistes sportifs français doit établir une suprématie entre le champion de France en titre et le détenteur de la Coupe de France. A l'orée d'une année qui s'annonce très chargée, il s'agit surtout d'un match de préparation pour les deux équipes.

CHAMPIONNAT de France, Coupe de France, coupes d'Europe : le programme du Paris-SG et de Nantes pour la seconde partie de la saison est chargé. Le club de Loire-Atlantique doit ajouter à son plan de travail la Coupe de la Ligue, dont les Franciliens se sont fait éliminer au tour précédent, apparemment sans trop de regrets. Les joueurs internationaux, eux, songent déjà à l'Euro 96, en juin, en vue duquel Aimé Jacquet, le sélectionneur national, a programmé une demi-douzaine de matches de préparation.


FOOTBALL

Georges Eo, l'entraîneur adjoint du FC Nantes, a fait ses comptes. Selon que la fortune sera bonne ou mauvaise dans les compétitions où ils sont engagés, ses joueurs vont devoir disputer en moyenne entre cinq et six matches par mois dans la seconde moitié de la saison. Comme si la charge ne suffisait pas, la Ligue nationale de football a ajouté cette année sur le bât le Trophée des champions, entre le vainqueur de la Coupe de France et le champion de France 1995.

Une telle accumulation ne laisse pas d'inquiéter les entraîneurs. Ils s'en préoccupent moins pour le rendement à court terme de leurs protégés que pour leur santé à long terme. *« Le football est un sport de grand contact. Les coups, il faut le temps de les digérer,* analyse Jean-Claude Perrin, le préparateur physique parisien. *Les blessures et la fatigue ne sont pas l'historique du dernier mois mais le reflet d'événements antérieurs. »* L'intensité de la saison ne serait rien si elle s'accompagnait de plages de récupération suffisantes. Or ce n'est pas le cas.

Avant de s'engager dans l'interminable tunnel de 1996, Nantes, Paris-Saint-Germain et les autres équipes françaises n'auront eu droit qu'à dix jours de coupure hivernale. Tous ont repris le chemin du stade juste après Noël. A la fin de la saison dernière, les joueurs ne s'étaient vu concéder pour tout répit que deux malheureuses semaines d'été. *« Les organismes n'ont évidemment pas le temps de récupérer,* explique Georges Eo. *La trêve permet simplement de s'évader un moment de l'ambiance de compétition, de se ressourcer psychologiquement. »*

USURE PRÉMATURÉE

L'entraîneur adjoint du club nantais estime que l'individu a besoin d'un mois de repos complet et d'un autre mois de préparation dosée pour dissiper entièrement la fatigue accumulée. La plupart des grands sports adoptent cette règle salutaire. Seuls le football et le tennis ne savent pas prendre le temps de s'arrêter. Dans ces deux disciplines, se constatent des phénomènes d'usure prématurée, de révolte violente de l'organisme. A Nantes et Paris, les longues blessures de Jocelyn Gourvennec et d'Alain Roche, l'état d'épuisement de Claude Makélélé et de Vincent Guérin ne s'expliquent pas autrement.

« Préparer physiquement une équipe de football est un casse-tête », concède Jean-Claude Perrin. *« Luis* [Fernandez, l'entraîneur du PSG] *me donne les grandes trajectoires et nous discutons ensuite du programme. »* Mais le préparateur avoue son impuissance à gérer aussi finement une saison de football que naguère celle des perchistes du Racing. *« L'amélioration physique collective est quasiment imprévisible*, admet-il. *Tous les joueurs ne réagissent pas de la même manière. Tous les matches ne marquent pas de la même façon. »*

Avant que ne s'alignent en rangs serrés les rencontres, le début du mois de janvier est la dernière occasion d'effectuer, à raison de deux séances par jour, un travail foncier à long terme, en vue des rencontres de Coupe d'Europe du mois de mars. *« Ensuite, les entraînements seront allégés. Nous ne ferons plus que de l'entretien jusqu'à la fin de la saison »*, explique Georges Eo.

Dans ce programme chargé, le Trophée des champions a finalement su trouver sa place, celui d'un match de préparation et rien de plus. Les spectateurs et téléspectateurs ne doivent donc pas s'attendre à un engagement physique outrancier au cours de cette rencontre. A l'orée d'un parcours aussi difficile, les deux équipes y auraient plus à perdre qu'à gagner.

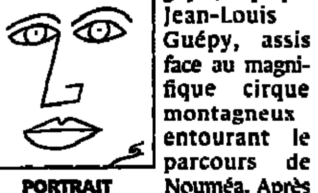
Benoît Hopquin

Jean-Louis Guépy est devenu à vingt-huit ans le meilleur golfeur français

Le Néo-Calédonien veut confirmer en 1996

NOUMÉA
de notre correspondant

« J'ai touché mon premier club à dix-huit ans. Deux ans plus tard, je décidai de faire carrière dans le golf », explique Jean-Louis Guépy, assis face au magnifique cirque montagneux entourant le parcours de Nouméa. Après une fin d'année en fanfare en Australie (3e de l'Open d'Australie à Melbourne, après avoir inquiété sur ses terres Greg Norman, le meilleur joueur du monde ; puis 4e dans la Holden Classic, à Sydney), le jeune Caldoche est revenu en Nouvelle-Calédonie pour *« recharger les accus »*. Il a vingt-huit ans


PORTRAIT

Jean-Louis Guépy aime d'autant plus retrouver son île, sa famille et ses amis que la discipline qu'il s'impose dans le golf l'en tient très souvent éloigné. L'Europe, l'Australie, l'Asie, le Japon et, un jour, espère-t-il, les Etats-Unis. Il est jeune et grand, ses yeux bleus sont magnifiques et ses ambitions sont belles. Plus qu'aucun autre golfeur français, Jean-Louis Guépy enchaîne les tournois, accumule les heures d'avion et les décalages horaires. En juillet, ses résultats du début de l'année lui ont permis de ravir à son ami Jean Van de Velde la place de meilleur Français que celui-ci détenait depuis six ans. Il est désormais 186e mondial et 50e européen.

REFUS DU COCON

La pause de quelques jours qu'il s'octroie – en alternant quelques parcours sur les greens locaux, natation et cyclisme – lui permet de mesurer sa popularité dans son pays natal. Mais l'un de ses traits de caractère étant de n'être jamais satisfait, il sait qu'il va bientôt quitter cette gloire relative pour s'attaquer, encore et toujours, à plus fort que lui. *« Un père joueur de tennis puis dirigeant de club, un frère professeur de tennis : j'avais naturellement choisi ce sport après avoir tâté du javelot »*, raconte-t-il. Devenu en dix ans un joueur de bon niveau régional, il échoue dans le tournoi individuel des Jeux du Pacifique en 1987, après dix mois de préparation en métropole. Dépité, il abandonne. Mais au cours de ses nombreux séjours en Australie, où vit l'un de ses oncles, il a découvert entre-temps le golf... à la télévision.

Il se passe et repasse en vidéo les exploits des grands d'alors. Un premier essai à Nouméa lui prouve qu'il a des dispositions. La « mécanique Guépy » est lancée. Après son service militaire, il intègre l'école fédérale de golf de Bordeaux et en sort major en 1990. Une carrière tranquille de moniteur au pays l'attend. Mais, très critique envers ses compatriotes, *« victimes du confort naturel de ce petit paradis »*, il refuse le doux cocon et décide de tenter sa chance sur le circuit français. Une bourse du Congrès du territoire et de la province du Sud lui permet d'équilibrer financièrement sa première année.

LA FIN DES VACHES MAIGRES

« Tenter de devenir professionnel, c'est mouiller le maillot, c'est voyager seul, ne pas manger la nourriture de maman tous les jours et ne pas dormir dans son lit », raconte-t-il, le regard clair devenu soudain grave. *« Mais je voulais devenir quelqu'un, connaître mes limites. Mon but, c'est de progresser tous les ans sans m'attarder sur les problèmes. »* Jean-Louis est également motivé par une formidable envie de ne pas décevoir sa famille et son pays, sa terre, celle de ses ancêtres. Comme nombre de Caldoches de sa génération, il accepte aujourd'hui de dire que l'un des siens fut un bagnard.

Il apprend au fil des tournois à maîtriser son mental et à *« gérer de mieux en mieux la pression »* pendant les quatre jours de compétition. Et surtout, il observe tous les joueurs car, explique-t-il, *« le pire pour un golfeur, c'est de dire "je sais" »*. Il a toujours refusé un entraîneur pour *« ne pas devenir trop dépendant d'une formation »*. Il consent maintenant à s'entourer de *« confidents plutôt que d'entraîneurs »*. Et il balaie les compliments en rappelant qu'il n'a pas encore gagné de grands tournois.

Aujourd'hui, « Jean-Louis-la-Gagne » est plus connu en Australie qu'en France. Il commence à signer des contrats publicitaires et voit venir la fin des vaches maigres. Dès le 21 janvier, il reprendra l'avion : Singapour, l'Australie (Perth, le Ford Open d'Adelaïde, l'Australian Masters de Melbourne et le Cannon Challenge de Sydney) puis le circuit européen en avril... après un crochet par son cher « Caillou », où il compte revenir un jour définitivement.

Franck Madœuf

L'ex-président du Brest-Armorique clame toujours son honnêteté

LA VILLE de Brest vient de célébrer un triste anniversaire. Le 6 décembre 1991, son club de football professionnel, le FC Brest-Armorique, était liquidé par le tribunal de grande instance de Quimper. David Ginola, Corentin Martins, Claude Makélélé et consorts avaient quitté, soulagés, ce club étranglé par un passif de 150 millions de francs. La section amateur, rebaptisée Stade brestois 29, était repartie en division 3, et y végète tristement depuis.

Aujourd'hui, la cité du Ponant est orpheline de cette équipe qui avait fait sa fierté dans les années 80, quand le Brest-Armorique portait, souvent seul, le drapeau breton en première division. Le stade Francis-Le Blé sonne le creux, et c'est de loin que les nostalgiques suivent les exploits des Le Guen, Guérin, Colléter, Lama, tous formés ou lancés par Brest.

Les soirs où le Paris SG, son *« Paris-Armorique »*, est de sortie télévisée, François Yvinec réunit, lui, quelques fidèles. Celui qui fut président du club de juin 1981 à septembre 1991 ne met plus les pieds au stade. S'y ferait-il siffler ou applaudir ? Que retenir de ce personnage insaisissable et byzantin ? Qu'il est celui qui a *« offert dix ans de première division »* à sa ville, comme il aime à le rappeler ? Ou bien qu'il a conduit son club à la faillite ?

DOSSIER AU POINT MORT

L'ex-président persiste à défendre sa gestion et, surtout, son honneur : *« Si j'avais voulu être riche, il y a belle lurette que j'aurais eu des cocotiers un peu partout. Mais, moi, j'ai passé dix ans au service de la communauté, et ça a été au contraire beaucoup de négligences vis-à-vis de mon entreprise* [la pâtisserie industrielle SA Yvinec, 35 employés, a été liquidée fin 1992. François Yvinec était caution sur ses biens propres]. *On fait de moi un escroc, alors que je n'ai plus un sou et que j'ai refusé des millions de dessous-de-table à l'occasion des transferts. J'étais et je reste un homme honnête, moi. »*

Au début de 1992, « Fanch-la-Boulange » avait passé cinquante et un jours en détention à Brest, après avoir été inculpé de *« banqueroute par moyens ruineux »* et *« détournements d'actifs »*. Quatre ans après, le dossier n'a pas avancé, bien que ses douze volumes (2 mètres de hauteur) soient passés, de Brest à Rennes, entre les mains d'une demi-douzaine de magistrats instructeurs.

Depuis mars 1992, François Yvinec n'a jamais été convoqué et n'a reçu quasiment aucune nouvelle de l'instruction. Deux faits ont, entre-temps, conforté sa défense. En juin 1992, un rapport de synthèse de la PJ concluait à l'absence de détournements d'actifs de la part du président brestois. Et un courrier de la direction nationale des vérifications de situations fiscales, en date du 18 janvier 1995, lui notifiait que l'examen de sa situation personnelle pour la période 1990-1992 ne donnait pas lieu à redressement.

Il est ainsi acquis pour la justice que François Yvinec n'a pas tiré un bénéfice personnel de cette faillite. L'instruction, confiée depuis quelques semaines au juge rennais Pascal Lemoine, doit se concentrer, selon le parquet, sur la banqueroute et ceux qui y ont contribué, notamment la banque Sudaméris, qui a accordé pour 72 millions de francs de prêts au club entre 1986 et 1991, persistant à ouvrir son crédit alors même que l'insolvabilité du FC Brest était manifeste.

« Une banque complice d'une banqueroute, c'est extrêmement rare », souligne le procureur adjoint du tribunal de Rennes, Guy Chassaux. Des écoutes téléphoniques avaient révélé, à l'époque, aux enquêteurs les contacts de la Sudaméris – rachetée en 1991 par la Banca commerciale italiana, BCI – avec *« des milieux qui sentent le soufre »*, notamment *« dans le sud de l'Italie »*.

Pour trouver de l'argent, après la perte du soutien des banques locales et du groupe Leclerc, en 1987, François Yvinec a-t-il été peu regardant dans le choix de ses partenaires ? C'est après les premières interventions de la Sudaméris que le club a multiplié les transferts de joueurs sud-américains (Cabanas, Higuain, Mendoza, Tapia, etc.), occasions répétées de verser de très gros montants d'argent à plusieurs sociétés et intermédiaires mystérieux.

« RAFRAÎCHIR LA MÉMOIRE »

Ces sommes étaient généreusement prêtées par la Sudaméris, à laquelle l'ex-président, extrêmement prudent sur ce sujet, dit aujourd'hui encore sa *« reconnaissance »*. Avec François Yvinec, les autres mis en examen de cette affaire sont l'ex-sous-directrice de la Sudaméris, le directeur général de la BCI à l'époque des faits, et le président de la Sodiba, une société d'investissements rassemblant des industriels locaux, qui achetait des joueurs pour les prêter au club.

Guy Chassaux reconnaît aujourd'hui que l'instruction n'a sans doute pas été traitée suffisamment *« à chaud »* et regrette qu'elle puisse apparaître comme *« enterrée »*. *« En février, il pourrait y avoir du nouveau »*, avance le procureur, qui espère toujours un procès. Qu'y apprendrait-on ? *« On risque de ne plus tirer grand-chose de ce dossier »*, pronostique le président du tribunal de Brest, Alain Le Gall.

François Yvinec, lui, attend. Partagé entre philosophie d'apparence et vraie rancune : *« J'ai conservé des documents, cela pourrait rafraîchir la mémoire à certains. »* A soixante-trois ans, aidé par des amis, le *« président »*, comme l'appellent toujours ses fidèles, a monté une entreprise de biscuits, le Lion pâtissier, qui emploie une dizaine de personnes. *« Je travaille avec une bande de fauchés, comme moi. »* Et comme le Stade brestois, qui se débat à nouveau dans les difficultés financières.

Jean-Michel Brochen

RÉSULTATS

FOOTBALL

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE
22e journée

Coventry-Southampton	1-1
Leeds-Blackburn	0-0
Liverpool-Nottingham Forest	4-2
Manchester City-West Ham	2-1
Sheffield Wednesday-Bolton	4-2
Wimbledon-Everton	2-3
Middlesbrough-Aston Villa	0-2
Tottenham-Manchester United	4-1

Mardi 2 janvier Newcastle-Arsenal ; Queen's Park Rangers-Chelsea

Classement : 1 Newcastle, 45 pts ; 2. Manchester United, 41 ; 3 Liverpool, 38 ; 4. Tottenham, 38 ; 5. Aston Villa, 35 . 6 Arsenal, 34 ; 7 Nottingham Forest, 34 ; 8 Middlesbrough, 33 ; 9. Everton, 32 . 10. Blackburn, 32 . 11. Leeds, 32 ; 12 Chelsea, 29 ; 13. Sheffield Wednesday, 25 ; 14. West Ham, 23 ; 15 Wimbledon, 21 ; 16 Southampton, 20 ; 17. Coventry, 19 ; 18. Manchester City, 19 ; 19. Queen's Park Rangers, 18 ; 20. Bolton, 10.

RALLYE-RAID

GRENADE-DAKAR
3e étape
Oujda er Rachidia (552 km dont 328 km de spéciale)

Autos : 1. Vatanen-Picard (Fin-Fra/Citroën) ; 2. Lartigue-Perrin (Fra/Citroën), à 4 min 43 s ; 3. Saby-Serieys (Fra/Mitsubishi), à 7 min 33 s ; 4 Wambergue-Gallagher (Fra-G-B/Citroën), à 10 min 26 s ; 5. Fontenay-Musmarra (Fra/Mitsubishi), à 11 min 36 s.

Motos : 1. Peterhansel (Fra/Yamaha) ; 2. Roma (Esp/KTM), à 3 min 55 s ; 3. Kinigadner (Aut/KTM), à 4 min 43 s ; 4. Magnaldi (Fra/KTM), à 5 min 36 s ; 5. Gil (Esp/KTM), à 13 min 09 s.

Classement général :

Autos : 1. Vatanen-Picard (Fin-Fra/Citroën) ; 2 Lartigue-Perrin (Fra/Citroën), à 5 min 27 s , 3. Wambergue-Gallagher (Fra-G-B/Citroën), à 15 min 42 s ; 4. Saby-Serieys (Fra/Mitsubishi), à 17 min 17 s ; 5. Fontenay-Musmarra (Fra/Mitsubishi), à 20 min 09 s.

Motos : 1. Peterhansel (Fra/Yamaha) ; 2. Roma (Esp/KTM), à 1 min 11 s ; 3. Magnaldi (Fra/KTM), à 4 min 30 s ; 4. Kinigadner (Aut/KTM), à 7 min 19 s ; 5. Gil (Esp/KTM), à 13 min 08 s.

COMMUNICATION

Les réseaux câblés veulent pouvoir diffuser des chaînes arabophones

DE NOUVEAU, les câblo-opérateurs reviennent à la charge pour demander la reprise des chaînes arabophones sur le câble. Aux vaines réclamations en ordre dispersé des années et mois précédents, a succédé une exigence commune présentée par l'Association française des câblo-opérateurs (AFCO), qui regroupe les principaux acteurs français du câble. Un front commun suscité par la révélation du nombre de foyers arabophones équipés d'une parabole (*Le Monde* daté 29-30 octobre).

Surpris par son ampleur, les câblo-opérateurs ont décidé de réagir. *« Nous nous battons beaucoup depuis deux ans pour que l'on puisse diffuser ces chaînes »*, précisent Cyrille du Pelloux, PDG de Lyonnaise Communications, Bernard Touraine, directeur général de Vidéopole, et Jean-Pascal Tranié, directeur général de la Compagnie générale de vidéocommunication (CGV).

Selon l'AFCO, la présence des programmes arabophones sur le câble aurait l'avantage de répondre *« aux exigences des câblo-opérateurs, qui évoluent dans un univers concurrentiel face au satellite, et de satisfaire aussi à une mission d'intérêt général »*. Ainsi, *« le câble, plus que tout autre support, serait un facteur d'intégration »* des populations.

Sans attendre un probable conventionnement, les câblo-opérateurs diffusent clandestinement des chaînes arabophones sur quelques sites. A Roubaix et à Sarcelles, les abonnés peuvent regarder une chaîne tunisienne. Selon l'AFCO, ces retransmissions « pirates » *« sont des exemples »* destinés à vaincre les réticences du gouvernement. De son côté, le CSA poursuit ses efforts pour débloquer le dossier. Invité par le président de la République au sommet francophone à Cotonou (Bénin), au mois de décembre, Hervé Bourges, le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), en aurait profité pour remettre à Jacques Chirac une note favorable au conventionnement des chaînes arabophones.

Toutefois, les télévisions arabophones ou turcophones qui seront conventionnées par le CSA ne devraient pas être reprises sur tous les réseaux câblés. L'AFCO *« souhaite satisfaire la demande là où elle existe »*. Pas question, ajoute l'association, de *« s'opposer à une autorité locale »*, notamment aux maires. A Paris, la Lyonnaise Communications souhaitait diffuser une chaîne égyptienne dès les premiers jours de cette nouvelle année.

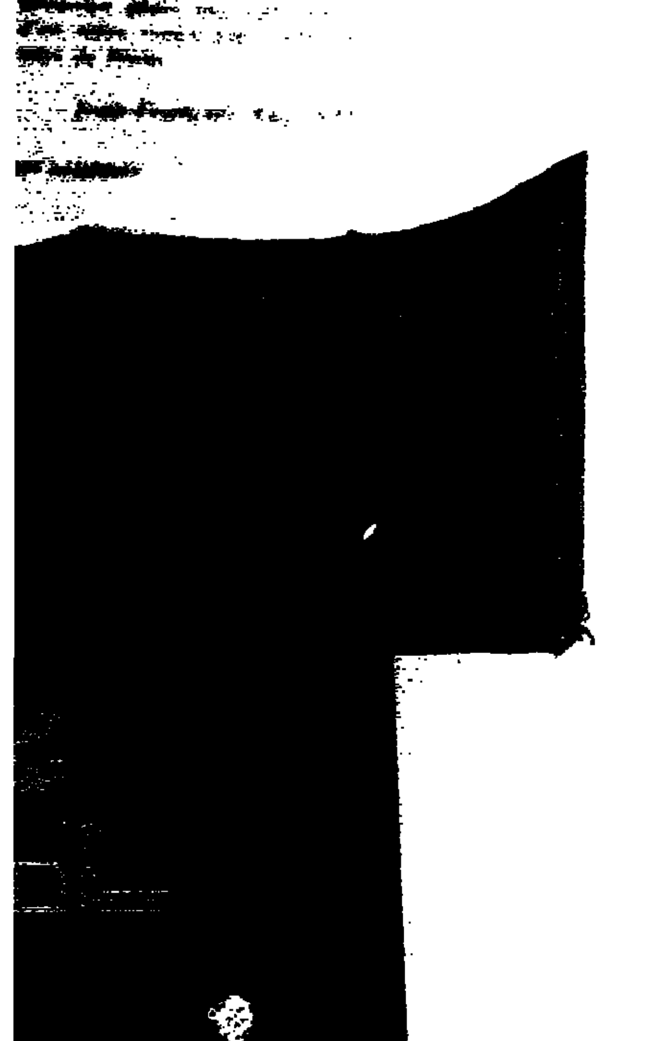
Avec la reprise des chaînes arabophones, les câblo-opérateurs bataillent aussi pour obtenir une *« égalité de traitement avec le satellite »*. Selon l'AFCO, *« cet alignement des régimes ne pourra passer que par un allégement des contraintes qui pèsent sur le câble »*, car la France n'a pas les moyens d'imposer sa réglementation à des diffuseurs installés à l'étranger. Les câblo-opérateurs demandent à être assujettis aux seules directives européennes, moins contraignantes qu'une législation franco-française à laquelle le satellite échapperait. Enfin, les câblo-opérateurs ajustent leur politique tarifaire pour rester compétitifs face aux programmes numériques qui seront retransmis par satellite à partir du mois de février. La Lyonnaise Communications s'emploie à *« développer au maximum le service antenne* [diffusion par câble des six chaînes hertziennes], *qui ouvre le droit à un abonnement au service de base du câble, fixé à 109 francs »*.

Guy Dutheil

Les quotas entrent en vigueur sur les stations radiophoniques

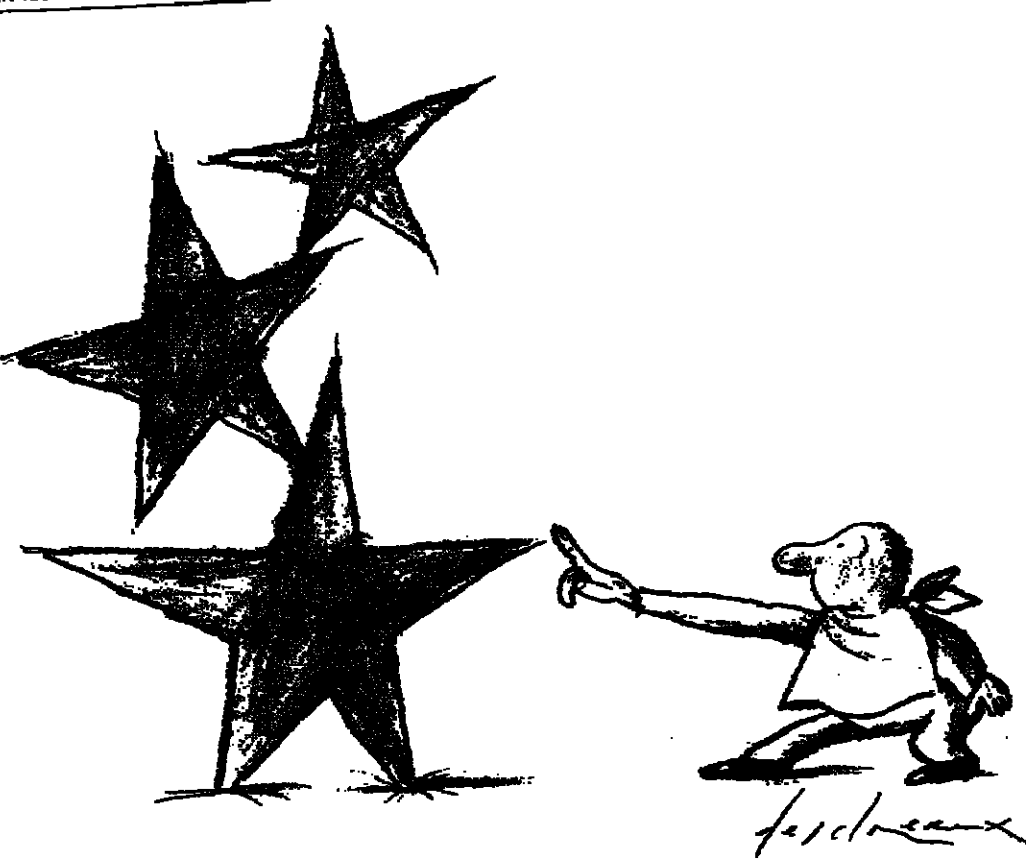
APRÈS LA TÉLÉVISION, la radio va devoir à son tour se mettre à l'heure des quotas. Depuis le 1er janvier, les stations radiophoniques de France sont tenues de respecter des quotas de diffusion. En application de la loi Carignon du 1er février 1994, les *« radios nationales généralistes ou musicales »* ainsi que la quasi-totalité des *« radios locales »* devront consacrer 40 % de leur temps d'antenne à la diffusion de chansons francophones. La moitié de ces titres devront être consacrés à de nouveaux talents.

Les radios ont donc eu deux années pour adapter leur format à un texte législatif jugé contraignant puisqu'il influe sur la politique de certaines stations « jeunes ». Ce texte, destiné à favoriser la chanson francophone – mais aussi corse, basque ou bretonne –, conserve toutefois une certaine souplesse : une tranche horaire large, soit de 6 h 30 à 22 h 30, sera concernée par ces quotas obligatoires. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), chargé de veiller à leur respect, a régulièrement infligé des amendes aux chaînes lorsqu'elles se trouvaient en infraction avec la loi.



Le luxe n'est plus à la fête

On nous étrangle, gronde Alain Senderens, on nous étrangle



POUR LES CUISINIERS un peu déliés, il fallait passer par le Lucas-Carton. Impératif. C'était la « loge » préparatoire à l'admission au concours du Grand Prix de Rome. On y restait le temps qu'il était nécessaire pour se dégoûter du métier ou pour en accepter les contraintes et les servitudes, avant d'avoir à en subir les honneurs. A ces fourneaux de galérien, le jeune Alain Senderens allait pouvoir mesurer la somme qu'il lui faudrait d'audace et d'esprit aventureux pour oser bousculer les rudes théologies qui régissaient la gastronomie à la française d'alors. Aujourd'hui, ce sont des réflexions encore un peu rogues qui nourrissent ses souvenirs, mais il est à la barre de son ancien bagne déjà depuis dix ans et totémisé comme tel.

Entre l'époque des cadets qui en bavaient et la consécration sidérante, lui et quelques hussards à peine en colère avaient pris des dispositions pour assaisonner à leur sauce une certaine idée de la cuisine dont on peut encore parler. Ils étaient novateurs, découvreurs de scintillantes Amériques ; hardis avec respect, turbulents, jamais hérétiques, originaux, jamais pitres. Ils avaient, chevillés au corps, un enseignement classique, le souci des bonnes manières et du goût pour le travail bien fait. Leur réussite fut foudroyante. Ils en vivent encore. Il se souvient, Senderens. Plus de vingt-cinq ans déjà. La belle vie, les riches moments. Les étoiles qui tombaient à l'heure, recta. Les copains, jamais jaloux, avec lesquels il régalait sur des « pianos » magiques. On disait : « *Ça, c'est du Guérard, ça, c'est du Chapel, ça, c'est du Senderens.* » Et la presse, les fameux chroniqueurs, si fiérots d'avoir découvert de la pure merveille. Il fallait seulement se méfier d'une chose : la grosse tête, celle qu'on ne soigne pas avec de l'aspirine. Quand elle arrivait, elle pouvait taper fort, et longtemps.

Aujourd'hui, de jeunes lions qui attendaient leur heure commencent à rôder autour des couronnes de l'amicale des anciens de la brigade légère. Prudemment. Le moment serait mal choisi pour porter des attaques frontales contre les parrains ; ce sont eux qui détiennent toujours le savoir et les clefs du butin. Même s'ils ne sont pas dupes et se doutent qu'ils trouveront un jour sur leur route des relayeurs plus affûtés aux réalités de l'époque, ce sont encore eux qui portent en sautoir la grand-croix de l'ordre du Michelin. Comme ils savent que cela n'est jamais décerné à vie, ils y tiennent énormément. Attention, les insolents.

L'AVENIR EST SOMBRE

Senderens, qui a laissé à l'un de ses fils spirituels la lieutenance générale de ses fourneaux, n'aura pas de conflit de succession. Il est autrement plus inquiet de ce qu'il voit se pointer à l'horizon des établissements de luxe, lui qui a le lourd privilège de diriger l'un des plus cotés sur l'atlas géo-gourmand du traité de l'Atlantique nord.

C'est la crise, les enfants, c'est la crise. Elle nous cerne, elle nous guette, elle va bientôt nous prendre dans ses vilaines pattes de veuve noire. Déjà nos chers clients ont levé le pied, même ceux dont les comptes tournent rond. Economie, compression, suppression. Tous au bistrot rigolo ou au resto maison. Fini de se goberger au « Lucas » quand on fait tomber des herses sur les notes de frais et des notes de service sur les dépenses baladeuses.

Et toutes ces charges, ces TVA criminelles ; toute cette non-aide à la création. Veut-on que la France devienne une banlieue de Dallas, un pays kingburguérisé, ketchupérisé ? Moi, Senderens – c'était une première –, je me suis retrouvé, en octobre dernier, en train de manifester avec toute la profession et quelques potes à moi, des costauds, des Bocuse, des Daguin, des Loiseau, pour faire chuter cette saloperie de taxe à la valeur ajoutée qui nous serre le kiki, qui nous tue, avec ses 20,6 %. « Ras la toque », comme on pouvait lire sur les calicots. Parfaitement, ras la toque.

Les ennuis s'accumulent sur les sanctuaires. Le produit, le fameux produit, devient incertain. Tout le monde truque : les purs dérouillent. En tant qu'ancien chef poissonnier du Berkeley, et créateur d'un bar au bouzy, beurre rouge, qui reste dans les grands livres d'or, Senderens soutient, par exemple, qu'il faut une législation claire entre le poisson d'élevage et celui de haute mer ; entre le turbot bercé dans son bac et celui capturé en eaux vives. Des cousins nés sur deux planètes différentes. Rien à voir. Pourquoi n'est-ce inscrit nulle part, pourquoi laisser autant de liberté aux tricheurs pour tricher ? C'est à ce régime et à d'autres, plus farceurs, plus louches encore, que le mangeur y perd son latin et ce qui lui reste de palais. Senderens, comme il l'a toujours fait, se fâche – n'était-ce pas lui, pillé, qui réclamait une marque déposée pour protéger les recettes ?

L'avenir est sombre pour le luxe à table. Des plus incertains. Sans sponsors, peu de chances de voir la recherche se poursuivre, la top qualité rester au niveau qu'elle occupe encore. Les saintes chapelles sauront-elles seulement survivre aux probables coups durs qui ne vont pas manquer de leur arriver ? Quant aux futurs talents, que leur conseiller ? Certainement pas de se lancer dans ce qui pouvait être pris comme un exercice de haute acrobatie il y a vingt ans encore, mais un pari acceptable pour qui avait de l'entregent et quelques bonnes idées sous la toque. Jouer modeste désormais, ne plus songer aux Everest. Cibler en dessous, très nettement. D'abord sauver le métier, la passion et les meubles. Après, on verra.

Jean-Pierre Quélin

★ Lucas-Carton, 9, place de la Madeleine, 75008 Paris. Tél. : 42-65-22-90. Menu : à partir de 350 F. Carte : à partir de 1 000 F.

Loin des sommets

JUSQU'ICI, quand vous prononciez le mot « fondue », vous aviez de bonnes chances de voir votre interlocuteur vous parler d'alpages, de ski ou, pis, de soirées entre amis. Ce parangon des clichés sur la convivialité vient pourtant de prendre un méchant coup sur le coin du caquelon. Un fabricant, sans doute misanthrope, lance en effet la première fondue en portion individuelle.

Pour 22 F, l'entreprise Ideval propose deux coupelles de *« fondue savoyarde »*. « *Inspirée de la recette traditionnelle qui constituait le plat principal des bergers* », ainsi qu'on peut le lire sur l'emballage. Compte tenu du manque d'équipement en micro-ondes dans les refuges d'altitude, et puisque c'est précisément ce mode de réchauffage que préconise le fabricant, il y a fort à parier que la réponse du berger à l'industriel tardera à venir. Dommage. Un Savoyard pur souche sourirait-il à l'idée de déguster une fondue sans même une pointe d'ail, une fondue qui contient de la fécule de pomme de terre et du colorant, en un mot une fondue à mille lieux des sommets ?

Pour autant, il n'existe pas de recette miracle avec ce plat. Si la plupart des restaurants confectionnent leur fondue avec deux ou trois fromages, certains puristes recommandent de ne pas mélanger les variétés. D'après M. Garsuault, directeur de l'Institut international du fromage, cette idée est d'ailleurs relativement nouvelle. « *Il y a une trentaine d'années, les collectives de l'emmental et du fribourg avaient fait une campagne de publicité en commun. En parlant de la fondue, ils conseillaient de mélanger les deux fromages. L'idée a ensuite fait boule de neige.* » Dans sa boutique de la rue de Grenelle, Roland Barthélémy, fromager et fournisseur officiel de tout ce que la capitale compte de ministères, conseille ses clients avec prudence quand il s'agit de fondue. « *C'est une recette de bonne femme, chaque région a ses variantes. Je suggère une version assez « standard »* : 50 % de comté, 25 % de fribourg et 25 % d'emmental.

Ceux qui aiment les saveurs plus fruitées peuvent mélanger comté et vacherin. Le mont-d'or est au mieux de sa forme en ce moment. Enfin, on peut aussi réaliser une fondue très raffinée avec uniquement du fribourg, mais à différents stades d'affinage.

« *Les mélanges sont parfois surprenants* », à en croire certains ouvrages gastronomiques : les Normands confectionneraient ce plat avec du camembert, du livarot et du pont-l'évêque écroûtés. Les mordus de la fondue sont en revanche tous d'accord sur un point : le pain. Impérativement rassis, comme celui que l'on utilise pour faire du pain perdu.

Guillaume Crouzet

VINS

Un brut de brut de Champagne

NOTRE SOCIÉTÉ de l'effervescence a fait du champagne une boisson rituelle. Vin d'assemblage comme ceux de la Gironde, le champagne se distingue toutefois par une prépondérance des marques associée à une absence de classement. Autant d'éléments qui, avec la complexité de la technique viticole et les prix généralement élevés, interdisent au plus grand nombre d'entrer dans les coulisses du spectacle champenois. Les clés, pourtant, existent. L'une des plus belles et des plus coûteuses est celle baptisée « Clos du Mesnil ».

L'affaire remonte à l'acquisition, en 1971, par Henri et Rémi Krug d'un vignoble de 18 500 mètres carrés. Depuis cette date, les responsables de la maison rémoise ont laissé libre cours à cette obsessionnelle passion de la qualité, qu'ils ont baptisée « maniaquerie ». Ils ont ainsi progressivement complanté le clos en cépage chardonnay, appliqué à ce vin la technique de la vinification en fûts de chêne de 205 litres, développé jusqu'à l'extrême les vendanges parcellaires et la cueillette du raisin à l'apogée de son mûrissement.

Voilà donc un champagne qui, contre toutes les règles, ne résulte pas d'un assemblage, un champagne qui s'est libéré de la marque et qui entend être l'expression d'un fragment du sol de la commune de Mesnil-sur-Oger. Chercher à le comprendre impose donc la comparaison avec ses homologues millésimés, comme le proposait il y a quelques jours la maison Krug à quelques professionnels privilégiés, qui, l'espace d'un instant, purent prendre le pouls de cette belle anormalité champenoise.

On gardait en mémoire les accents bourguignons du millésimé 1983. Il faut depuis peu compter avec le 1985 aujourd'hui disponible. De cette lointaine vendange on a tiré 14 883 bouteilles et, pour la première fois, 1 281 magnums.

Les prix, ici, ne varient guère : comme le 1983, le « Clos du Mesnil » millésimé 1985 s'échangera entre 1 200 et 1 400 francs la bouteille. On peut raisonnablement penser que le 1988 (qui ne sera disponible que dans trois ans) s'inscrira lui aussi dans cette fourchette.

Faudrait-il s'émouvoir ou s'indigner de tels chiffres qui font qu'une fois de plus le vin rejoint le rêve ? L'essentiel est sans doute ailleurs. Peut-être dans la démonstration que la vigne peut, en Champagne comme ailleurs, toujours réapparaître dans le vin, qui, effervescence ou pas, continue de nous relier au règne végétal.

Jean-Yves Nau

★ Krug Vins fins de Champagne, 5, rue Coquebert, BP 22, 51100 Reims ; tél. : 26-84-44-20.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LE CHEFSON

■ La cuisine est souvent une passion qui, pour les jeunes chefs, ne peut s'accomplir qu'en banlieue. Ainsi Christian Gastineau et Jean-Luc Michac ont-ils planté, dans un décor 1930 existant, les nécessaires dix tables de tout début. La clientèle a suivi, attirée autant par la qualité que par le prix des menus : le midi, à 67 F (une entrée, un plat), 108 F et 160 F. En entrée, délicat feuilleté d'œufs pochés au parme et épinards ; au filet de canard sauce aigre-douce de la carte d'automne a succédé un foie gras chaud de canard avec pomme de terre à l'ail doux (76 F). Carte des vins à partir de 70 F. La magie des débuts d'une équipe dont on reparlera, c'est Le Chefson, avec son décor rose saumon, son vieux bar et un service très sûr. A la carte, comptez 170 F environ.

★ Bois-Colombes (Hauts-de-Seine). 27, rue Charles-Chefson. Tél. : 42-42-12-05. Fermé samedi et dimanche.

LES FERNANDISES

■ C'est un modèle de bistrot parisien où Fernand, le patron, entend faire partager ses attaches normandes. Cela donne un pâté de tête de veau ravigote très relevé, excellent, ou bien une salade de pied de veau tiède, la cassolette d'escargots à la normande, ou encore la salade de saumon et pétoncles farcis. Après l'une de ces entrées, l'imbattable menu à 100 F offre le choix entre les tripes au calvados, le gratin de morue ou les saucisses maison grillées. Et toujours l'agneau rôti au sel de Guérande ou à la crème d'ail, cuisine normande oblige ! Le camembert est affiné par Fernand, et le choix des vins se portera volontiers sur quelque chinon ou bourgueil de propriétaire. Crêpes au cidre et tarte aux pommes flambée au calvados. Accueil rustique. Autre menu à 130 F. A la carte, compter environ 180 F.

★ Paris. 17-19, rue de la Fontaine-au-Roi (75011). Tél. : 48-06-16-96. Fermé dimanche et lundi.

Brasseries

BALLON DES TERNES

■ Nouvelle brasserie, Le Ballon des Ternes est un établissement à succès façon années 50. L'accueil et le service y sont attentifs. Ni audace ni tourment en cuisine, mais tout est choisi et préparé avec soin. Les fruits de mer font la différence. Claires de Marennes-Oléron, praires, palourdes, oursins n'ont guère le loisir de patienter sur le banc de l'écailler. Assiette de la mer à 120 F. Les lentilles, le museau, l'œuf en gelée, les escargots sont les classiques de rigueur. Le plat du jour, c'est parfois le merlan Colbert, la raie aux câpres ou le magret aux pommes sarladaises, soutenu par quelque pauillac, voire pomerol de haute volée, ou plus simplement par le pot lyonnais. On constate, à Paris, la vogue de tels établissements, où la « même » dorade est simplement grillée et ne devient pas, en doublant de prix, la « dorade rose de petit bateau en infusion d'herbes ». Affaire de mode, « affaires » de crise. Un chat est un chat, et le merlan, un poisson exquis. Compter 250 F environ.

★ Paris. 103, avenue des Ternes (75017). Tél. : 45-74-17-98. Tous les jours.

L'ÉCUME

■ Le calicot « Viande de Salers » accroché sur la devanture de cette table de province du quartier de la Bastille, face aux sévères bâtiments de la garde républicaine, annonce la couleur. Voici l'une de ces heureuses brasseries fréquentées par une clientèle qui ne se formalise ni des nappes en papier ni du modeste décor. Pour le reste, les petits choux farcis comme en Aveyron, le cassoulet maison du menu (à 88 F, le midi !), une fois dans l'assiette, sont bien les plats sans malice représentés par une photo sur la carte. On peut donc choisir d'un coup d'œil la noix d'entrecôte (85 F) ou le pavé de rumsteak à la sauce béarnaise, l'onglet en persillade, la côte de bœuf (168 F pour deux) ou bien encore le T-bone grillé aux oignons. Juteuses et savoureuses, ces viandes de stricte provenance de Salers sont tendres, à proportion de leur maturation. Avec la fillette de beaujolais de Jean-Charles Pivot (55 F), l'addition avoisinera 200 F par personne, à la carte. Menu le soir à 98 F.

★ Paris. 25, boulevard Henri-IV (75004). Tél. : 42-72-39-85. Fermé le dimanche.

LA BOUTEILLE D'OR

■ Rien a priori, si ce n'est le cadre historique et l'agrément de la vue du chevet de Notre-Dame, n'inciterait à pousser la porte de ce restaurant qui paraît réservé aux touristes. A tort, car, mis à part la soupe à l'oignon gratinée et l'entrecôte au poivre vert qui ravissent des cohortes de visiteurs japonais, se cachent dans le menu de nombreuses spécialités de Corse, terre natale du propriétaire. Epatantes charcuteries, si rares à Paris, avec la coppa, le lonzo, les figatelli, le salciccia (saucisson), que l'on accompagnera d'un patrimonio du domaine Leccia. Délicieux haricots à la saucisse, sauté de veau et sturza preti (quenelles de brocciu et de blettes). Robuste crêpe de farine de châtaigne et fromage brocciu. Menu 130 F. A la carte, compter 200 F.

★ Paris. 9, quai de Montebello (75005). Tél. : 43-54-52-58. Tous les jours.

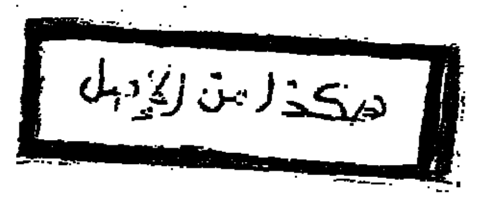
Gastronomie

LA FONTAINE D'AUTEUIL

■ Xavier Grégoire occupe une place modeste au box-office des maîtres queux. Cela tient peut-être au quartier résidentiel dans lequel se trouve son restaurant, au décor certes confortable mais un peu daté. La surprise est dans l'assiette, et parfois dans le verre si l'on suit les conseils avisés du maître d'hôtel. D'un plat de sardines marinées, aubergines et tomates confites, ou de saint-jacques à la remoulade aux deux céleris, on sait que les saveurs seront justes et tranchées, sans fausse note. Avec le foie gras de canard rôti froid et la compotée de figues aux épices, c'est une cuisine qui fuit l'artifice sans exclure la recherche d'accords délicats. Le pâté chaud de ris de veau et champignons anisés livre les qualités du cuisinier, instruit dans l'art de la charcuterie et qui travailla chez Michel Rostang et Jacques Cagna. Des références solides. Sur la carte de saison, la biche rôtie aux épices accompagnée d'une purée à la truffe fraîche sera escortée de quelque côtes-du-rhône. Le monde des desserts n'est pas en reste avec le mille-feuille, la crème chibouste au beurre d'orange, et l'amusante tarte à la banane façon Tatin. Au déjeuner, menu à 175 F. Le soir, menu à 230 F. A la carte, il faut compter environ 300 F.

★ Paris. 35 *bis*, rue La Fontaine (75016). Tél. : 42-88-04-47. Fermé samedi midi et dimanche.

Jean-Claude Ribaut



timides éclaircies

Indice de pollution

MOTS CROISÉS

ABONNEMENTS



De timides éclaircies

MERCREDI MATIN, de la Bretagne à la Normandie jusqu'à l'Aquitaine et aux Pyrénées, il y aura quelques timides éclaircies. Sur la Côte d'Azur, les nuages seront nombreux, tandis qu'en Corse le soleil fera de belles apparitions. Sur le reste du pourtour méditerranéen, le ciel sera peu nuageux en général.

Ailleurs, du Nord au Massif Central jusqu'aux Alpes et au Nord-Est, le temps sera gris avec des brouillards fréquents. L'après-midi, de l'extrême ouest du pays jusqu'aux régions situées au sud d'une ligne Bordeaux-Lyon, le soleil brillera largement. Des nuages élevés arriveront sur la Bretagne l'après-midi, avec un vent de sud-est se renforçant à 70 km/h en rafales près des côtes. Du Nord à l'Ile-de-France jusqu'au Centre, sur le nord du Massif Central et sur le Nord-Est, le ciel restera le plus souvent gris avec de rares éclaircies.

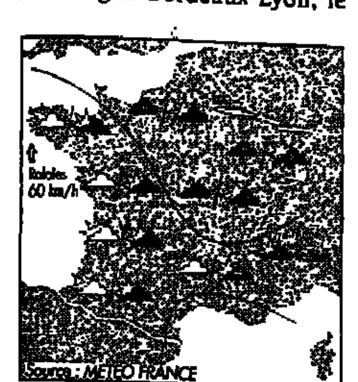
Les températures minimales iront de 2 à 5 degrés en général, de –1 à 0 degrés sur l'Est et de 5 à 7 degrés près des côtes. L'après-midi, le thermomètre marquera de 5 à 8 degrés au nord, de 9 à 13 degrés au sud, de 0 à 4 degrés sur le Nord-Est.

Jeudi matin, il pleuvra sur la Bretagne puis sur la Normandie, avec un vent de sud-est assez fort. Les nuages deviendront nombreux des pays de Loire à l'Aquitaine. Le ciel se voilera du Centre au golfe du Lion.

Sur le Nord et le Nord-Est, le ciel sera gris et il y aura de nombreux brouillards. De l'Ile-de-France aux Alpes et sur le Sud-Est, les nuages et les belles éclaircies alterneront. L'après-midi, la pluie gagnera le nord-ouest du pays jusqu'au Poitou, puis l'Ile-de-France en soirée. Sur l'est du pays, il y aura de belles éclaircies malgré un ciel se voilant par l'ouest. Sur les côtes méditerranéennes, les nuages bas deviendront nombreux, avec un peu de pluie sur le Languedoc-Roussillon. Il fera assez beau en Corse.

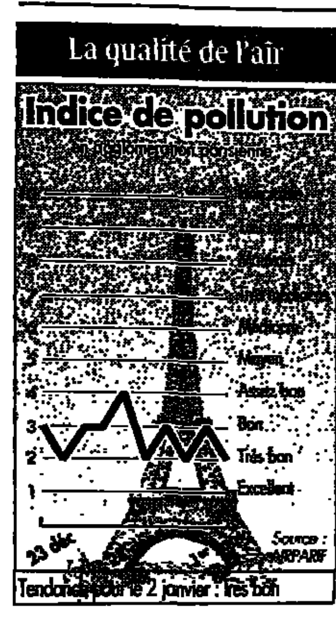
Les températures maximales iront de 2 à 7 degrés au nord et de 8 à 14 degrés au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

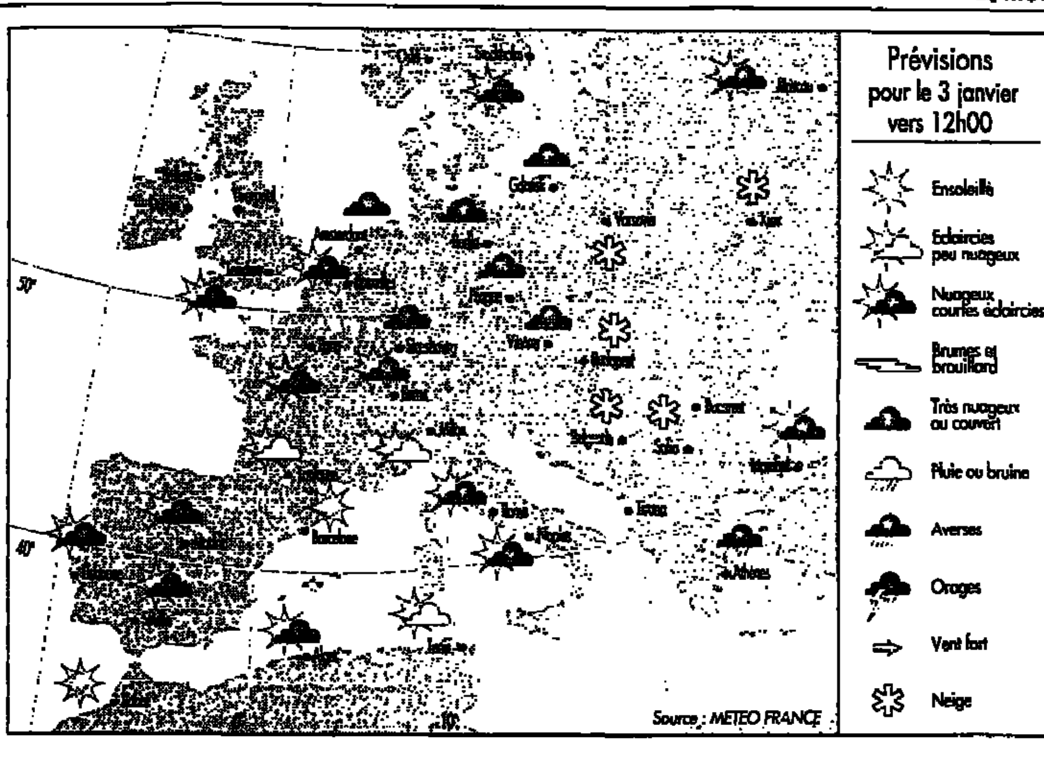


Prévisions pour le 3 janvier vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 2 janvier : très bon



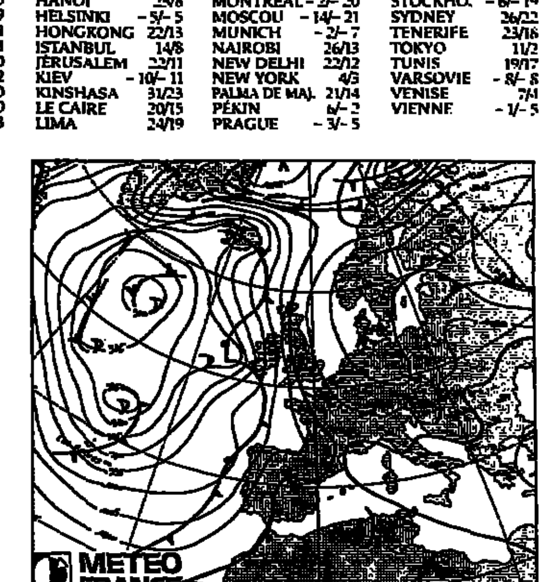
TEMPÉRATURES du 1er janvier 1996 maxima/minima

FRANCE				ÉTRANGER					
AJACCIO	17/11	GRENOBLE	12/5	ALGER	24/13	CHICAGO	2/0	LISBONNE	17/11
BIARRITZ	20/10	LILLE	4/1	AMSTERDAM	–1/–3	COPENHAGUE	–1/–2	LONDRES	6/5
BORDEAUX	16/11	LIMOGES	9/8	ATHÈNES	16/12	DAKAR	30/18	LOS ANGELES	21/11
BOURGES	12/8	LYON, BRON	12/6	BANGKOK	28/16	DJAKARTA	28/23	LUXEMBOURG	2/–1
BREST	11/8	MARSEILLE	15/8	BARCELONE	18/13	DUBAI	26/16	MADRID	13/6
CAEN	9/6	NANCY	2/0	BELGRADE	4/0	DUBLIN	9/7	MARRAKECH	21/10
CHERBOURG	8/7	NANTES	11/8	BERLIN	–7/–9	FRANCFORT	0/–3	MEXICO	15/6
CLERMONT-F.	9/7	NICE	14/7	BOMBAY	30/21	GENÈVE	5/2	MILAN	5/1
DIJON	6/2	PARIS	8/4	BRASILIA	28/21	HANOÏ	23/8	MONTRÉAL	–2/–20
FORT-DE-FR.	30/23	PAU	20/9	BRUXELLES	4/0	HELSINKI	–5/–5	MOSCOU	–14/–21
		PERPIGNAN	15/10	BUCAREST	3/2	HONGKONG	22/13	MUNICH	–2/–7
		POINTE-À-PIT.	30/20	BUDAPEST	1/0	ISTANBUL	14/8	NAIROBI	26/13
		RENNES	10/8	BUENOS-AIRES	29/20	JÉRUSALEM	22/11	NEW DELHI	22/12
		ST-DENIS-RÉUNION	29/24	CARACAS	30/23	KIEV	–10/–11	NEW YORK	4/3
		ST-ÉTIENNE	12/7			KINSHASA	31/23	PALMA DE MAJ.	21/14
		STRASBOURG	0/0			LE CAIRE	20/15	PÉKIN	6/–2
		TOULOUSE	13/10			LIMA	24/19	PRAGUE	–3/–5
		TOURS	11/7						

PRETORIA	27/16
RABAT	21/12
RIO DE JAN.	28/23
ROME	17/10
SAN FRANC.	16/1
SANTIAGO	29/15
SÉVILLE	18/10
ST-PÉTERS.	–5/–11
STOCKHO.	–6/–19
SYDNEY	26/22
TENERIFE	23/16
TOKYO	11/2
TUNIS	19/17
VARSOVIE	–8/–8
VENISE	7/4
VIENNE	–1/–5



Situation le 2 janvier, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 4 janvier, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

« Sixième nouvelle »

LE COMMISSAIRE d'un quartier de Paris ne fut pas peu surpris, l'autre jeudi, de voir entrer dans son cabinet quatre ou cinq petites filles à la chevelure bien ordonnée : une équipe de « sixième nouvelle » venait interviewer la police ! A la dernière séance du conseil municipal, dans une ville du Sud-Ouest, le banc du public, ordinairement vide, se trouva, pour une fois, garni : des garçons de dix ans prenaient des notes, s'initiaient aux rouages de la vie municipale. Les initiatives les plus hardies, les moins concevables autrefois, sont donc à l'ordre du jour de la pédagogie moderne.

Qu'attendre d'un système qui supprime dans la salle de classe ce qui en était jusqu'ici le foyer, le symbole, on serait tenté d'écrire l'autel : *la chaire ?* Car les locaux des « sixièmes nouvelles » sont conçus sans ce pupitre surélevé, d'où le professeur peut parler *ex cathedra* et verser de haut sa science aux disciples asssemblés en bas. Tout au plus peut-on tolérer une estrade, domaine commun désormais et non plus exclusif du maître, commode pour atteindre le tableau noir, réciter, mimer, instituer un débat.

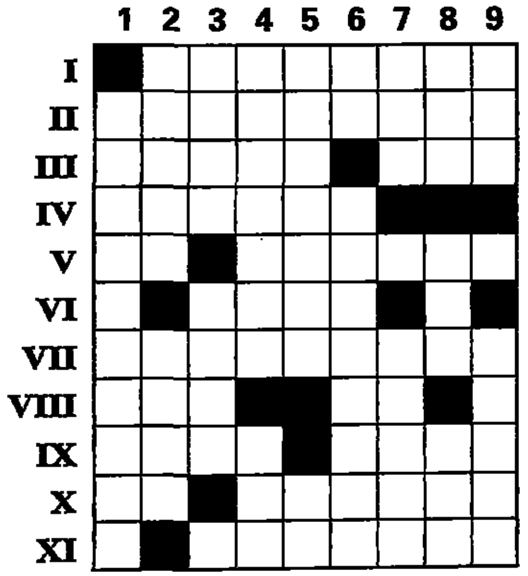
Un maître de « sixième nouvelle » ne siège pas à l'écart, sur un fauteuil de majesté, derrière une barrière : il circule au milieu des enfants, se mêle à leurs travaux, et s'assoit rarement. Toute l'ordonnance de la classe en est bouleversée : adieu les lourds bancs, immuables, où les élèves prenaient rang en file ! Chacun dispose aujourd'hui d'une table et d'une chaise individuelles, mobiles, qu'il déplace au gré de l'équipe à laquelle, momentanément, il s'agrège. Deux ou trois équipes se partagent ainsi une salle. Telle ou telle se place en cercle autour du maître. Autre révolution : les classes sont souvent mixtes, garçons et filles, mêlés, donnant une préimage de la vie.

Marcelle Breillat

(3 janvier 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6726



HORIZONTALEMENT

I. Comme un gaz susceptible de provoquer des explosions. – II. Ceux qui descendent des monarques. – III. Pas nue. Commune dans l'eau. – IV. Changent avec le temps. – V. Redevient neuf quand on arrive au bout. Hommes de main. – VI. Qui fait partie de l'effectif. – VII. Supporte le rail. – VIII. La rage autrefois. Adverbe. – IX. Ville de Hongrie. Peut être produite par un choc. – X. Note. Peuvent se faire bout par bout. – XI. Champêtre.

VERTICALEMENT

1. Femme qui peut nous apporter de bonnes nouvelles. – 2. Vit sur un grand pied. On peut avoir son grain à l'œil. – 3. Plein de feu. Mouvement d'ensemble. – 4. Des spécialistes de la fabrication des bottes. Etendue désertique. – 5. Pas aimables. Symbole. – 6. A donc réagi en homme. Prouve que le travailleur a eu surtout des poussières. – 7. Poète hongrois. N'ont pas beaucoup de tripes, mais des robes légères. – 8. Pas vilaine. A souvent le cœur sec. Convenu. – 9. Ville du Japon. Doit être bien soutenue.

SOLUTION DU N° 6725

HORIZONTALEMENT

I. Immaculés. – II. Mouillera. – III. Plénières. – IV. Ils. Emets. – V. Té. Ana. Ha ! – VI. Otent. Aïr. – VII. Yin. Saisi. – VIII. Aède. – IX. Bretelles. – X. Leva. Aï. – XI. Esaü. Seau.

VERTICALEMENT

1. Impitoyable. – 2. Molletières. – 3. Mues. Endêva. – 4. Aïn. An. Etau. – 5. Clients. – 6. Uléma. Atlas. – 7. Léré. Aï. Lie. – 8. Eréthisme. – 9. Sassari. Sou.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Jeudi 4 janvier

■ **L'ÉGLISE SAINT-SULPICE** et son quartier (50 F), 10 h 30, parvis de Saint-Sulpice (Odyssée).
■ **MAISON DE BALZAC** : Balzac imprimeur (50 F + prix d'entrée), 10 h 30, 47, rue Raynouard (Pierre-Yves Jaslet).
■ **MUSÉE D'ORSAY** (34 F + prix d'entrée) : Gauguin, 11 heures ; Exotisme et orientalisme, 14 h 30 ; Van Gogh, 19 heures ; Chefs-d'œuvre de la Ny Carlsberg Glyptotek de Copenhague, 19 heures (Musées nationaux).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la céramique grecque, 11 h 30 ; *La Sortie de bain*, de Degas, 12 h 30 (Musées nationaux).
■ **PAVILLON DES ARTS** : Visages de l'icône (50 F + prix d'entrée), 11 h 30, 101, rue Rambuteau (Christine Merle).
■ **MUSÉE BOURDELLE** : Le portrait sculpté (25 F + prix d'entrée), 12 h 30, 16, rue Antoine-Bourdelle (Musées de la Ville de Paris).
■ **LA BOURSE** d'hier et d'aujourd'hui (30 F), de 13 h 15 à 15 h 45, à l'entrée de la galerie des visiteurs, côté rue Notre-Dame-des-Victoires (Bourse de Paris).
■ **BIBLIOTHÈQUE NATIONALE** : Jean de La Fontaine (50 F + prix d'entrée), 13 h 30, 4, rue Vivienne (Institut culturel de Paris).
■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 12, rue Daru (Monuments historiques).
■ **LA MAISON DU FONTAINIER** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 42, avenue de l'Observatoire (Christine Merle).
■ **LA MAISON OPÉRA** (carte d'identité, 50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 5, rue du Docteur-Lancereaux (Didier Bouchard).
■ **MUSÉE BOURDELLE** : Centaures et centauresses (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 18, rue Antoine-Bourdelle (Odyssée).
■ **MUSÉE MARMOTTAN** : De Le Brun à Vuillard, 14 h 30 (50 F + prix d'entrée) (Tourisme culturel) ; 15 heures (50 F + prix d'entrée), 2, rue Louis-Boilly (Pierre-Yves Jaslet).
■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : A l'ombre du Vésuve (25 F + prix d'entrée) (Musées de la Ville de Paris).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ITALIE.** Le préfet de Rome a une nouvelle fois interdit la grève que devaient observer les contrôleurs aériens de l'aéroport de Rome-Fiumicino, mardi 2 janvier. Il avait déjà pris une mesure de la même nature le 30 décembre dernier contre un mouvement similaire de cette catégorie de personnel. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Deux car-ferries, le *Isle of Innisfree*, de la compagnie Irish Ferries, et le *Hibernia*, de la Stena Sealink, victimes du mauvais temps, ont été bloqués pendant près de vingt heures, au large de Holyhead, au pays de Galles, le week-end dernier. Partis d'Irlande samedi 30 décembre au matin pour une traversée qui dure normalement un peu plus de trois heures, les deux ferries n'ont pu accoster à Holyhead que dimanche matin. – *(AFP.)*

■ **ARMÉNIE.** Un pont reliant l'Iran et l'Arménie vient d'être inauguré sur le fleuve Aras. Long de 192 mètres, cet ouvrage devrait faciliter les échanges entre les deux pays. – *(AFP.)*

■ **INDE.** Les récentes menaces proférées par la guérilla musulmane du Cachemire contre les amateurs de sports d'hiver devraient affaiblir encore le tourisme local. En 1988, année qui a précédé celle du début de l'insurrection musulmane, la province du Cachemire avait attiré 662 000 touristes indiens et 60 000 étrangers. En 1995, seuls 400 Indiens et 7 000 étrangers ont visité le pays. – *(AFP.)*

■ **VIETNAM.** Vietnam Airlines a enregistré une hausse de 33 % de son trafic passagers en 1995. Au cours de l'année écoulée, 2,2 millions de voyageurs ont emprunté ses lignes – dont 900 000 étrangers, qui paient plus cher que les Vietnamiens –, contre 1,7 million en 1994. – *(AFP.)*

■ **JAMAÏQUE.** La compagnie Air Jamaica a commandé quatre Airbus A-320. Ces appareils, d'une capacité de transport de cent cinquante passagers, desserviront au départ de la Jamaïque plusieurs nouvelles lignes à destination des aéroports de New York-Newark et de Toronto. – *(AFP.)*

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* 12, rue M. Gunsbourg. 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITE
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LES DIRIGEANTS

...issez les itinéraires du développement

Nous recherchons pour notre Direction Régionale d'Exploitation Rhône-Ain (280 km de réseau, 600 personnes, 400 MF de budget annuel de fonctionnement et travaux) :

DIRECTEUR RÉGIONAL D'EXPLOITATION

Rattaché au Directeur d'Exploitation, en coordination avec les Services Centraux, c'est en véritable patron de votre unité d'exploitation que vous agissez sur tous les aspects humains, opérationnels et fonctionnels de ce poste. Force de proposition, d'action et de supervision, vos champs d'intervention sont très larges :

- ***domaine social, mission principale et moteur de votre fonction :*** mise en œuvre de la politique du personnel impliquant le management des ressources humaines, l'animation des instances sociales avec pour objectif constant d'assurer une parfaite cohésion sociale.
- ***commercial :*** relations avec la clientèle, la presse et les collectivités locales...
- ***économique et financier :*** gestion et suivi budgétaire, marchés de travaux, recettes de péage...
- ***technique :*** entretien du patrimoine, péage, sécurité, trafic...

A 40 ans et plus, issu d'une grande école d'ingénieurs (TP...) ou de gestion, vous avez fait la preuve, à travers une solide expérience, de votre envergure à un poste à fortes responsabilités. Manager, votre sens de l'animation et de la convivialité, votre habileté opérationnelle et votre souci du service public vous permettent d'assumer avec efficacité l'ensemble de cette mission.

La participation à des astreintes périodiques de nuit et de week-end implique une certaine disponibilité. Rémunération motivante + véhicule de fonction.

Ce poste basé à ***Genay (69)*** est à pourvoir rapidement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et prétentions, à SAPRR, Direction du Personnel, 36 rue du Docteur-Schmitt, 21850 Saint-Appolinaire.



Société des Autoroutes Paris - Rhin - Rhône

MEDIA SYSTEM

TOULOUSE

AIX-EN-PROVENCE ANNECY BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE

L'Union Régionale des Coopératives de Production de Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon recherche son :

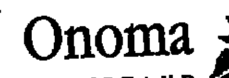
Directeur

Rattaché au Président, vous assurez dans notre région la promotion de notre réseau d'entreprises auprès des acteurs locaux du développement économique.

Votre mission de conseil auprès des PME coopératives de notre région fait de vous une force de proposition dans leur développement.

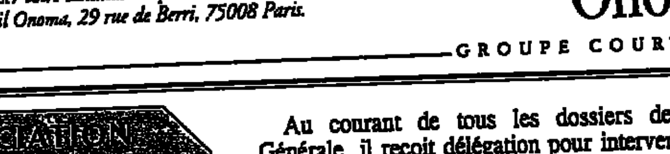
Homme/femme, âgé de 35/40 ans, votre expérience de la gestion d'une PME ainsi que des relations institutionnelles font de vous le partenaire efficace de nos adhérents et l'animateur dynamique de l'équipe qui vous est rattachée. Vous avez un sens naturel des contacts et de la communication, vous saurez vous adapter rapidement à l'esprit de coopération qui anime notre réseau.

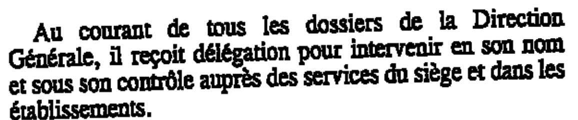
Merci d'adresser votre candidature par lettre avec CV et prétentions sous réf. 24-817 M à notre conseil Onoma, 29 rue de Berri, 75008 Paris.


Onoma



GROUPE COURTAUD





Au courant de tous les dossiers de la Direction Générale, il reçoit délégation pour intervenir en son nom et sous son contrôle auprès des services du siège et dans les établissements.

H/F d'expérience âgé(e) d'environ 45 ans, de formation supérieure, particulièrement motivé(e) par le secteur social, sachant rédiger correctement et maîtrisant l'outil informatique.

Poste à PARIS avec quelques déplacements possibles en Province et à l'Etranger. Anglais et/ou Allemand apprécié.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions (sous N° 8950) à :

Le MONDE Publicité
133, avenue des Champs-Elysées, 75409 PARIS Cedex 08.

Votre objectif à court terme :

Vous êtes actuellement Responsable de production dans une industrie lourde à feu continu.

Pour étoffer notre équipe de directeurs, nous souhaitons engager un candidat mobile, qui, après une période de formation parrainée, prendra la direction d'un de nos sites de production.

A 35 ans environ, généraliste de formation ou ingénieur EFP, possédant de réelles qualités de meneur d'hommes, vous aspirez à prendre plus de responsabilités.

La plus grande confidentialité vous est assurée par le cabinet chargé de ce recrutement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée à EUROMESSAGES s/réf 8927 FB (mentionnée sur l'enveloppe) - BP 80-92105 BOULOGNE cedex qui transmettra.

OIC

Diriger une usine papetière

"Les Suppléments"

INITIATIVES METIERS
ET
INITIATIVES EMPLOI

reprendront leurs parutions habituelles à partir des **Lundi 8 et Mardi 9 Janvier 96** *

* *daté 9 et 10 Janv.*

GESTION – FINANCE

Etablissement financier international recherche pour son développement en France un

Directeur Associé
Crédits Commerciaux Internationaux

Agé de 35-42 ans, diplômé d'une Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieur, d'un 3ème cycle universitaire, l'intéressé sera chargé de :

- ☐ développer l'activité «crédits commerciaux internationaux» auprès des grandes entreprises françaises exportatrices.
- ☐ assurer le montage commercial et juridique des opérations, la syndication des prêts et/ou les prises de participation, la gestion financière des engagements découlant de ces opérations (bilan, compte d'exploitation, obligations réglementaires, provisions, reporting interne et externe).
- ☐ encadrer une petite équipe de gestion administrative et comptable.
- ☐ proposer des financements/produits structurés pour des opérations de «Trade Finance».
- ☐ participer au montage d'opérations multisources en liaison avec des équipes internationales.

Bénéficiant d'une expérience minimum d'environ 8 ans à un poste similaire, acquise de préférence auprès d'une institution financière anglo-saxonne, le candidat développera une excellente connaissance des procédures françaises de crédit à l'exportation (COFACE, BFCE, prêts d'aide intergouvernementaux, ...) et de leurs équivalents étrangers ainsi que des financements multilatéraux et des différentes techniques financières utilisées dans le cadre de larges opérations de commerce international. Il pourra justifier d'une bonne maîtrise des montages de produits structurés pour le compte d'une clientèle de grandes entreprises.

La pratique des relations de haut niveau auprès des directions des grandes entreprises, institutions financières et organismes officiels français concernés, est très vivement souhaitée.

Parfaitement bilingue anglais, vous maîtrisez idéalement une autre langue européenne (Allemand, Italien ou Espagnol).

De tempérament résolument commercial, vous êtes adaptable, très autonome, familier des environnements multiculturels et opérationnel immédiatement.

Le poste est basé à Paris, mais suppose des déplacements à l'étranger.

Si cette perspective vous intéresse, merci d'adresser CV + photo + rém. actuelle à Pascal Bohu, Michael Page Banking, par fax au 47 57 39 97 ou au 3 bd Bineau, 92594 Levallois-Perret cedex, ou taper votre CV sur 3617 MPage (Cornicha 3,48F/Min) sous réf. : PBO12845

MP **Michael Page Banking**
Le Spécialiste du Recrutement Bancaire

Société industrielle de Cosmétique (CA : 2,5 MdF) recrute dans le cadre de son développement un

Contrôleur de Gestion Organisateur

Ouest de Paris **250/300 KF**

Rattaché à la Direction Financière, vous êtes directement impliqué dans la mise en place d'une nouvelle GPAO :

- coordination des développements informatiques,
- formation et suivi des utilisateurs,
- maintenance et optimisation du système.

Vous participez au processus budgétaire de la société et vous contrôlez la gestion industrielle (calcul des prix de revient, suivi des investissements, gestion des stocks...).

Agé de 28/30 ans, de formation supérieure (ESC, Université...), vous avez acquis une bonne connaissance de GPAO à travers des mises en place ou des développements en entreprise ou en cabinet de conseil.

Votre diplomatie, votre sens relationnel et vos capacités d'organisation vous permettront de réussir dans cette fonction et d'évoluer au sein du groupe.

Adresser CV + Photo + N° de tél + rém. actuelle à **Eric Gandibleu, Michael Page Finance et Comptabilité**, par **Fax au 47 57 38 52** ou au 3 bld Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex, ou **taper votre CV sur 3617 MPage** *(Corniche 3,48F/Min)* sous réf. EG12903



Michael Page Finance & Comptabilité
Le spécialiste du recrutement Financier et Comptable

Groupe industriel français recherche dans le cadre de son développement un

Auditeur Interne

Sud Est de Paris (77) **240/280 KF**

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, vous intervenez dans les différentes directions régionales (18 sites) ainsi qu'au siège. Vous réalisez des missions opérationnelles dont vous déterminez le cahier des charges, les moyens d'intervention et le rapport de fin de mission.

Votre vision pragmatique des problèmes et votre bagage technique vous permettent de déterminer les dysfonctionnements et d'élaborer les actions correctrices.

Vous êtes le garant de l'homogénéité des systèmes et du respect des procédures groupe.

Agé de 25/30 ans, de formation Grande Ecole de Commerce, vous avez réalisé 2 à 4 saisons d'audit en cabinet international.

Vous êtes familiarisé avec l'univers industriel et commercial et vous souhaitez vous investir dans un travail opérationnel afin d'évoluer à moyen terme au sein de l'entreprise.

Adresser CV + Photo + N° de tél + rém. actuelle à **Eric Gandibleu, Michael Page Finance et Comptabilité**, par **Fax au 47 57 38 52** ou au 3 bld Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex, ou **taper votre CV sur 3617 MPage** *(Corniche 3,48F/Min)* sous réf. : EG12805



Michael Page Finance & Comptabilité
Le spécialiste du recrutement Financier et Comptable

RESPONSABLE PERSONNEL ET FINANCIER

REDACTEU

e redoute le marché
Antilles-Guyane

en Corse

LE MONDE DES CADRES

LA COMMUNICATION AVEC UN ENVIRONNEMENT DIFFICILE UNE BELLE MISSION POUR 2 JEUNES TALENTS.

La communication a toujours une dimension stratégique. Elle est encore plus forte quand la nature de l'entreprise se situe dans un environnement sensible. Pour accroître son efficacité, ce groupe industriel - plus de 12 Mds de francs de CA - a décidé de renforcer ses moyens. Il crée deux postes d'Adjoints auprès de la Responsable des Relations Extérieures en charge des deux plus importantes branches du groupe.

28/32 ans, une excellente formation (IEP, CELSA, CFJ,...), 4 ou 6 ans dans une direction de la communication performante au sein d'une entreprise industrielle ou d'une fédération professionnelle, un très bon contact, vous savez réaliser par vous-même. Votre efficacité est reconnue dans les opérations de lobbying, les actions de relations publiques, la rédaction des argumentaires,...

Vos qualités de rigueur, d'organisation et de souplesse seront indispensables dans la mise en œuvre des opérations, la gestion des contacts, la rédaction des textes et communiqués, les relations avec les agences et les prestataires de service, le suivi de toute la logistique,... Vous êtes prêt(e) à vous investir dans une tâche difficile mais qui vous ouvrira de belles opportunités ? Alors écrivez, sous référence 890 360 LM, Cabinet SIRCA, 20 avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Poste basé à 50 km de l'Ouest de Paris.

SIRCA
ANTICIPER LA RÉUSSITE

MEMBRE DE SYNTEC

■ *LA SOCIETE : Le leader européen du conseil dans la mise en place de la stratégie opérationnelle des entreprises recherche pour sa filiale française en très forte croissance*

1 Analyste Opérationnel et Stratégique

■ ***LA MISSION :** Votre objectif est de déterminer les changements nécessaires au développement et à la profitabilité de l'entreprise et de proposer le plan d'actions indispensable à l'amélioration de ses résultats et à son devenir.*

■ ***LE PROFIL :** Agé d'environ 30 ans, de formation type école d'ingénieurs, vous présentez une solide expérience de l'analyse opérationnelle et stratégique d'entreprise ainsi que de la vente de très gros projets de conseils.*

Réf. 2853/PVM.

1 Vendeur de Très Haut Niveau

■ ***LA MISSION :** Interlocuteur des Directions Générales, votre mission est de développer les contacts nécessaires à nos interventions et à la consolidation de notre leadership.*

■ ***LE PROFIL :** Agé d'environ 40 ans, avec une solide expérience en développement commercial, vous êtes rompu à la vente de gros systèmes informatiques ou de projets de conseil à budgets très importants.*
Vous êtes pour ces deux profils obligatoirement familiers des interventions européennes : votre anglais est excellent, une seconde langue type espagnol, italien ou allemand est fortement souhaitée.

Réf. 2854/PVM.

■ *Merci de contacter Pascal VANCUTSEM au (1) 42.89.09.17 ou lui adresser un dossier complet, sous la référence choisie à NORMAN PARSONS, 6 rue Paul Baudry, 75008 Paris ou par fax au 42 89 09 85.*



LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

Mondialement connus en matière de chimie fine pour l'industrie et l'agriculture, nous sommes présents dans tous les pays. Notre site de Valbonne-Sophia Antipolis recherche un(e)

RESPONSABLE PERSONNEL ET FINANCIER

Vous assurez la gestion administrative du site de Valbonne incluant Personnel, Comptabilité/Finance et Services Généraux.

A ce titre, vous supervisez la gestion de l'administration du personnel (formalités administratives, mutations, tableaux de bord divers).

Vous établissez le plan de formation et effectuez les recrutements du personnel non cadre.

Vous représentez la direction auprès de nos partenaires sociaux et des organismes extérieurs.

Vous supervisez la comptabilité du site et consolidez les budgets des laboratoires

Vous êtes responsable de l'application des procédures administratives sur le site, de l'organisation du secrétariat et de l'optimisation de notre accueil.

Vous avez une expérience minimale de 5 ans en personnel et/ou en gestion-finance.

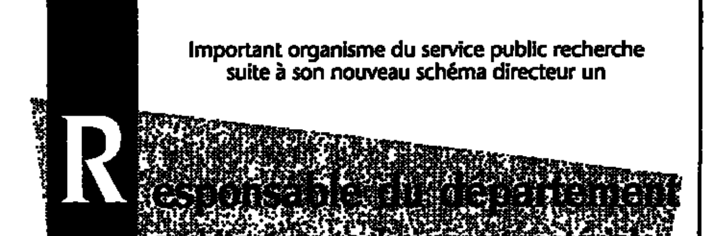
Vous maîtrisez parfaitement l'anglais. Vous avez le goût des contacts et du dialogue, vous êtes pragmatique et rigoureux.

Merci d'adresser votre candidature à
la Direction des Ressources Humaines
ROHM AND HAAS FRANCE
185, rue de Bercy
75579 PARIS Cedex 12

ROHM AND HAAS

TOUJOURS UNE SPECIALITE CHIMIQUE D'AVANCE

Important organisme du service public recherche suite à son nouveau schéma directeur un



Responsable du département architecture technique et matériels

A 40 ans environ, de formation Ingénieur ou Universitaire, vous avez une expérience qui vous a donné une parfaite connaissance des systèmes (Bull GCOS7, IBM MVS) et du monde client/serveur, vous maîtrisez les problèmes de Télécommunication, avez exercé une veille technologique pour proposer des solutions novatrices et efficaces.
Auprès du Directeur délégué, vous encadrez une équipe d'experts chargés des choix des composants selon l'architecture technique retenue, de la passation des marchés nationaux, du contrôle de gestion et du suivi budgétaire des centres informatiques régionaux.
Partenaire reconnu des responsables informatique de notre organisme, conseiller et représentant de la Direction auprès des instances de décision et auprès des sociétés extérieures, vous avez un excellent relationnel, à votre polyvalence sur le plan technique, s'ajoutent des qualités indispensables d'animation et de management.

Notre poste vous intéresse, merci d'adresser votre candidature (C.V. + lettre manuscrite) sous réf. A60101 à notre Conseil, Catherine Balbarie FAVEREAU Consultants - 52, rue de la Fédération 75015 PARIS.



FAVEREAU CONSULTANTS



- *Seine-Saint-Denis*
- *49000 Habitants*
- *10 mn Gare du Nord ou Ligne C RER*

recrute pour sa Direction Information Communication

UN(E) CHARGÉ(E) DE COMMUNICATION

Vous aurez pour principales missions de :
■ prendre en charge les projets de communication, de leur conception à leur réalisation,
■ réaliser les supports et produits en collaboration avec les différents partenaires,
■ mettre en place des mécanismes d'organisation et de planification avec les intervenants.

Titulaire d'un BAC + 4 (CELSA) et fort(e) de 5 ans d'expérience en agence et en collectivité territoriale, vous connaissez la chaîne graphique, la production éditoriale et maîtrisez les étapes d'un projet de communication. Créatif(ve), vous alliez esprit d'équipe, aisance rédactionnelle, sens de l'organisation et qualités de coordination.

UN(E) JOURNALISTE - SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Vous aurez en charge le journal municipal, avec une double compétence :
■ en rédaction journalistique et institutionnelle (reportages, interviews, brèves, textes des supports de communication).
■ en secrétariat de rédaction.

Titulaire d'un BAC + 4 (CFJ) , vous avez 5 ans d'expérience dont 2 à 3 en collectivité territoriale.
Vos atouts : disponibilité, polyvalence, coordination d'une équipe rédactionnelle et maîtrise de la réalisation d'un support de presse et de communication.

Merci d'adresser lettre de motivation et CV (sous référence LM/95/50-3) à Monsieur le Maire, Conseiller Général de la Seine-Saint-Denis, Hôtel de Ville, 3 rue Quétigny, 93806 EPINAY-SUR-SEINE Cedex.

safari



TELEVISION LOCALE câblée d'Angers, 20 professionnels permanents et plus de 120 pigistes, budget 15 MF, TV10 recherche son

REDACTEUR EN CHEF

MISSION
Conception et prise en charge des émissions d'information
Définition, mise en oeuvre et suivi d'une politique rédactionnelle
Organisation et gestion de la Rédaction (budget, moyens techniques)
Encadrement d'une équipe de journalistes (6 permanents + nombreux pigistes)

PROFIL
35 ans environ, 5 à 10 ans d'expérience dans le journalisme TELEVISE
Maîtrise des techniques de production télévisée
Expérience d'encadrement et animation d'équipe de journalistes
Capacité d'adaptation à une "petite" entreprise de presse
Volonté d'intégration dans le tissu local

POSTE ET RESIDENCE IMPERATIVEMENT BASES A ANGERS

Envoyer CV + lettre manuscrite à Véronique ATHENOSY, GRECOM - 110 Bd Jean Jaures, 92100 BOULOGNE.

L' AVENIR DE CETTE P.M.E. PASSE PAR LE DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PRODUITS

Quelques intervenants dans le monde parmi lesquels Italiens et Asiatiques font preuve de créativité. Face à eux notre réputation mondiale est fondée sur la qualité de nos produits destinés à des passionnés s'approvisionnant chez des distributeurs spécialisés. Fiabilité, réputation de grande qualité n'excluent pas la création de nouveaux produits astucieux , pratiques et innovants. Rejoignez une équipe de direction jeune et très motivée en apportant votre expérience de

CHEF DE PROJETS

Les résultats de votre action sont là : aujourd'hui le produit sur lequel vous avez travaillé, destiné au grand public, est commercialisé et les parts de marché augmentent... Une expérience acquise dans l'électroménager serait un atout pour réussir dans ce poste basé dans une très belle ville de Rhône-Alpes.

*Si vous vous êtes reconnu, écrivez s/réf. C/1389 à notre Conseil Pierre BUCCAÏ - **CONCORDANCES** - 77 rue François Mermet - BP 32 - 69811 TASSIN LA DEMI LUNE cedex qui s'engage, si votre candidature est retenue, à vous adresser un dossier dans les trois semaines.* Tél (16) 78 34 50 27 - FAX (16) 78 34 21 37



CONCORDANCES
Entre les Hommes et les Entreprises

SECTEURS DE POINTE

Nous sommes un puissant groupe international de l'Agro-alimentaire, nous poursuivons notre croissance hors des frontières de l'Hexagone avec une forte volonté de développer nos activités viticoles. Nous disposons déjà dans ce domaine de plusieurs implantations à l'échelon mondial. Nous recherchons pour l'intégrer au Centre de Recherche du Groupe un

▶ INGENIEUR AGRONOME ◀

débutant ou disposant d'une première expérience dans le domaine viticole.

Le titulaire du poste aura pour mission d'assurer un rôle d'assistance technique (*mission d'études - de faisabilité - conduite d'essais agronomiques...*) tant auprès des exploitations existantes qu'auprès des équipes de développement de nouveaux projets.

Il disposera d'une formation INA-PG ou équivalent ayant acquis par des stages ou une première expérience de solides connaissances en viticulture.

Ces fonctions opérationnelles impliquent dynamisme, mobilité, adaptation à de nouveaux environnements et bien sûr un goût prononcé pour la technique.

La maîtrise de l'anglais est indispensable et la connaissance d'autres langues très appréciée.

La réussite à ce poste qui se situe dans un des axes importants de développement du groupe ouvrira de larges perspectives d'évolution de carrière.

Poste basé à Paris.

Publiperval

Ecrire sous réf.
1C 2896 6M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Réaliser une nouvelle Vision

de l'informatique à haute disponibilité

Isis Distributed Systems (*IDS*) est le leader des solutions à haute disponibilité pour les systèmes distribués.
IDS, filiale de Stratus Computer Inc. conçoit, développe, et commercialise une technologie innovante pour de nombreuses *industries* où l'architecture distribuée *constitue le cœur* du système informatique. Isis est présent dans les secteurs de la finance, des télécommunications, de la productique et des administrations. Cette technologie de pointe permet de construire facilement des applications critiques distribuées fonctionnant sous UNIX et Windows NT.

Responsable commercial Europe du Sud

Avec une croissance importante ces deux dernières années, Isis offre des opportunités de carrière exceptionnelles.
Vous possédez de bonnes capacités de communication et une bonne maîtrise des concepts systèmes (réseau, OS, base de données) nécessaire à la vente de middleware sur des marchés horizontaux. Vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans la vente technique aux grands comptes mais aussi à des revendeurs, avec une expérience significative des architectures client-serveur, des bases de données, et des produits middleware dans le monde UNIX et (ou) Windows NT.

Formation : École d'Ingénieurs. Un MBA serait un plus.

Rémunération : fixe de 250 000 FF + prime de 250 000 FF suivant résultats. Voiture de fonction.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre + CV) à :



Isis Distributed Systems
s/c Stratus France
Immeuble le Capitole
55, avenue des Champs-Pierreux
92012 Nanterre
Fax : (1) 47 25 91 51

LA FRANÇAISE DES JEUX

DIRECTEUR DE PROJET

PARTICIPEZ AU DEVELOPPEMENT DE NOTRE INFORMATIQUE

Au sein du Département Etudes et Développement de notre Direction des Systèmes d'Information, vous prendrez *en charge des développements informatiques importants*, en particulier dans les domaines gestion et technique, et ceci en relation avec les utilisateurs. Garant de la qualité des prestations, des coûts et des délais des projets, vous encadrerez et animerez une équipe de réalisation.
De formation bac + 4/5, *vous avez* 5 à 10 *ans d'expérience* de mise en place de grands projets d'informatique de gestion ou de systèmes transactionnels, chez un utilisateur ou en SSII en environnement IBM, MVS/CICS et Unix Oracle.
Ce poste est basé à Moussy-le-Vieux *(77) à proximité de* l'aéroport de Roissy.
Merci d'adresser votre candidature par courrier à La Française des Jeux, sous la référence LM 0201, Développement des Ressources Humaines, 5-7 rue Beffoy, 92523 Neuilly-*sur-Seine.*

Jouez gagnant avec nous !

MEDIA SYSTEM

L'Ecole Nationale de la Santé Publique
recrute

UN CHEF DE DÉPARTEMENT

Il sera chargé :

- ☐ de l'animation d'une équipe d'enseignants chercheurs ;
- ☐ *de l'organisation du département ;*
- ☐ de la mise en oeuvre d'une formation professionnelle et de la conduite d'une réflexion conceptuelle à mener sur cette formation ;
- ☐ du développement d'expertises et d'études portant sur *l'élaboration, la mise en oeuvre* et l'évaluation des *politiques* et des actions sanitaires et sociales.

Le candidat recherché devra être titulaire d'un diplôme universitaire dans le champ de la santé publique ou détenir une grande expérience dans la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques sanitaires et sociales. Il devra posséder une bonne connaissance des sciences sociales de référence (économie, sociologie, statistiques).

La résidence administrative est située à RENNES.

Renseignements complémentaires :
* Monsieur Serge GOTTOT, directeur des enseignements et de la recherche (Tél : 99.02.27.30)

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum-vitae et de toutes pièces justificatives, sont à adresser, **avant le 31 janvier 1996**, à Madame le Directeur de l'E.N.S.P., service des ressources humaines, Avenue du Professeur Léon Bernard - 35043 RENNES CEDEX.

ENVIRONNEMENT: CAP SUD OUEST

Consultant en environnement expérimenté

Nous sommes, dans le domaine de l'environnement, une société de conseil et d'assistance technique. Nous développons notre implantation, basée à Toulouse, sur le grand Sud-Ouest où nous souhaitons prochainement accueillir un consultant en environnement expérimenté.

De formation scientifique, votre passé de responsable environnement en entreprise ou votre expérience dans le domaine des installations classées, voire de l'audit environnemental sont une exigence et seront un atout pour réussir dans ce poste.
Vous participerez par votre action commerciale à la croissance de cette activité et conduirez, avec un réel degré d'autonomie, les actions techniques et les missions qui vous seront confiées.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre et photo) à Jonction, sous réf. 4902, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes, qui transmettra.

Jonction

CARRIÈRES INTERNATIONALES



LA COMMISSION EUROPEENNE
Appel de candidatures pour le poste de

DIRECTEUR

de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

L'objectif de l'Agence, créée par le règlement (CE) n° 2062/94 du Conseil, *modifié par le règlement* (CE) n° 1643/95, est de fournir aux organes de la Communauté, aux États membres et aux personnes concernées par la sécurité et la santé sur le *lieu de travail* toutes les informations techniques, *scientifiques et économiques dont ils ont besoin dans ce domaine.*
Siège: l'Agence a son siège à BILBAO.
Le Directeur est le représentant légal de l'Agence et relève du Conseil d'Administration.
Le Directeur devra diriger le personnel de l'Agence, réaliser les objectifs prévus et développer les travaux de celle-ci.

Plus d'informations peuvent être obtenues dans le Journal Officiel des Communautés européennes n° C 338 (16.12.95).

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer, **avant le 31 Janvier 1996**, leur candidature accompagnée d'un C.V. détaillé à l'adresse ci-dessous:

M. A. LARSSON, Directeur général de la Direction générale "Emploi, relations industrielles et affaires sociales", Commission des Communautés européennes, rue de la Loi 200, à l'attention de M. M. OOSTENS, Chef de secteur, J27 Bureau 7/68, B-1049 Bruxelles.



Ouverture de **29 postes de Directeurs de Recherche** de 2e classe, *pour les candidats extérieurs* et les Chargés de Recherche de l'organisme.

Date limite de retrait des dossiers : 19 janvier 1996

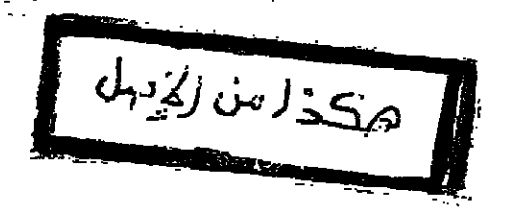
Date limite de dépôt des dossiers : 22 janvier 1996

Pour retirer les dossiers de candidature, et connaître la répartition par disciplines des postes ouverts, s'adresser dès maintenant au :
Bureau des Concours - 101, *rue de Tolbiac* - 75654 PARIS CEDEX 13.

Téléphones :
44 23 62 19 - 44 23 62 20 - 44 23 62 21 - 44 23 62 22

MEILLEURS VŒUX 1996

publival® 27, Route des Gardes - 92190 MEUDON





MARTHA BECKET

CHORÉGRAPHIE Née en 1924 à New York, habitée par la passion de la danse, Martha Becket a mené une carrière de deuxième plan, jusqu'au jour où elle a décidé de créer ses propres chorégraphies, qu'elle dansait à travers les Etats-Unis. ● À DEATH VALLEY JUNCTION (Nevada), à l'entrée de la Vallée de la Mort, où elle se retrouve un jour de 1967, elle découvre une salle de théâtre, dans un ancien village minier abandonné au milieu du désert. Elle s'y installe et ouvre l'Amargosa Opera House, où elle décide de danser, quoi qu'il arrive. ● POUR S'INVENTER UN PUBLIC, elle a peint sur les murs du théâtre les spectateurs d'un opéra du XVIe siècle. Mais depuis qu'elle fut découverte, par hasard, au début des années 70, elle attire un public de plus en plus nombreux.

La vieille dame qui danse dans la Vallée de la Mort

Au cœur du désert du Nevada, Martha Becket s'est fait un théâtre pour elle toute seule. A soixante et onze ans, elle exerce son art pour les coyotes, les serpents et des spectateurs venus du monde entier

DEATH VALLEY JUNCTION
(Etats-Unis)
de notre envoyée spéciale

Le désert. Quatre heures de route depuis Los Angeles, des montagnes aux couleurs sublimes, des immensités de terre caillouteuse. Parfois, trente kilomètres de ligne droite avant le premier virage. Et puis un panneau : Death Valley Junction. Quelques arbustes, deux ou trois habitations depuis longtemps abandonnées, et un bâtiment blanc, ouvert sur une cour, comme les villages mexicains. Il n'y a rien à Death Valley Junction qui incite à l'arrêt, sinon la découverte, sur l'une des façades, d'une inscription bleue : Amargosa Opera House. Un Opéra, là, au milieu du désert, aux deux tiers du chemin qui mène du Pacifique à Las Vegas ? Non, ce n'est pas un rêve, mais l'histoire d'une femme qui, cela ne s'invente pas, s'appelle Martha Becket.

Cette femme a soixante et onze ans, des cheveux bruns attachés, un long et beau corps. Elle est danseuse. Elle vit à Death Valley Junction depuis 1968, et elle danse toujours, dans ses propres spectacles, qu'elle donne deux soirs par semaine – les samedi et lundi, d'octobre à mai. Après, il fait trop chaud dans le désert. Alors, Martha Becket peint, seule avec ses trois chevaux sauvages, et les six autres habitants d'Amargosa. Comment cette femme est-elle arrivée à ce paradoxe absolu de la scène, qui est de donner des spectacles là où il y a le moins de chance que des spectateurs viennent ?

> Un soir, elle dansait seule face à ses murs quand des spectateurs sont entrés dans la salle. Elle ne s'est pas arrêtée, n'a pas recommencé au début... Eux sont restés sidérés

La réponse réside dans le récit d'une vie qui commence à New York, où Martha Becket naît, le 9 juillet 1924. Un père journaliste, une mère possessive. Ils divorcent quand l'enfant a cinq ans. La petite fille veut être danseuse. Elle prend des cours avec passion. Sa carrière débute dans de petits night-clubs de New York. Engagements épisodiques dans des music-halls, ballets sans grande envergure : Martha Becket n'atteindra jamais la beauté de l'art dont elle rêve. Pour tenir, elle gagne de l'argent comme dessinatrice ou mannequin – elle est grande et belle. A vingt-neuf ans, elle décide que cette vie ne peut pas durer. Elle veut inventer des spectacles où elle dansera seule ses propres chorégraphies. Ce qu'elle fait, en se constituant un répertoire, qu'elle présente en tournée, la plupart du temps dans les circuits scolaires.

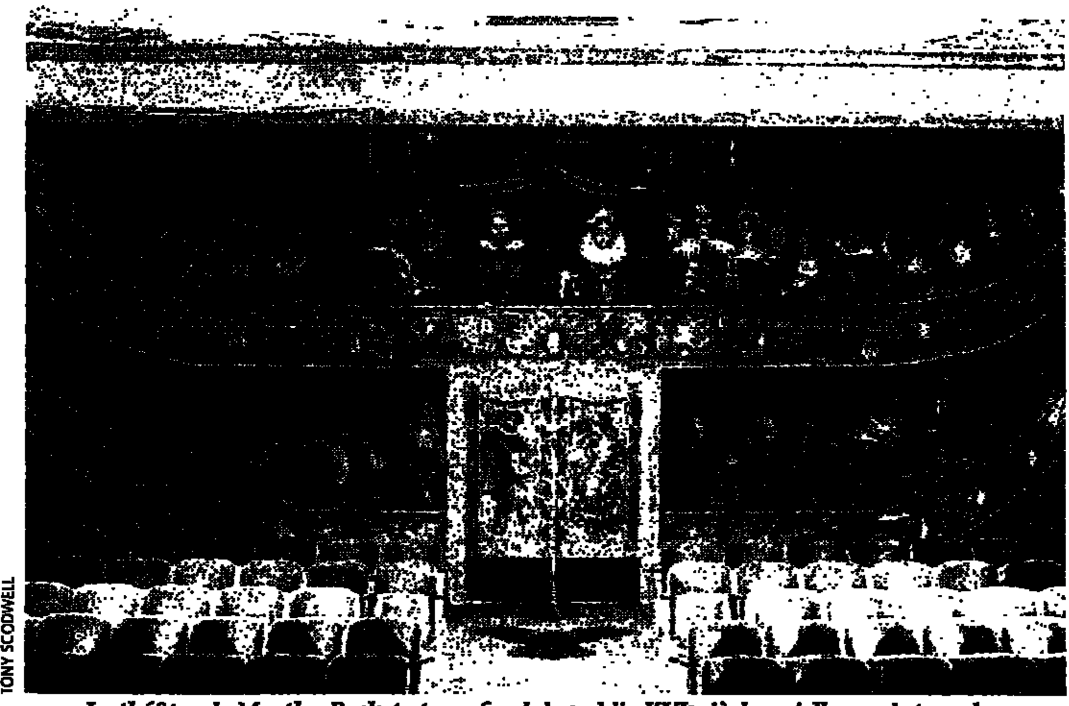
En 1962, Martha Becket se marie avec Tom Williams, qui a travaillé dans la publicite et devient son manager. Pendant qu'il cherche des contrats, elle peint et propose ses tableaux à des galeries. A la fin de la même année, les voilà tous les deux sur la route de l'Ouest – une révolution pour Martha Becket, qui n'a jamais dépassé Chicago. Elle danse pour les collèges et universités, et pour une association, le Community Concert. Le retour à New York s'accompagne d'une bonne nouvelle : une galerie de Washington Square a décide d'organiser une exposition de ses oeuvres. *« J'espérais être reconnue comme un peintre sérieux »*, dit-elle. La date du vernissage est fixée au 22 novembre 1963. Ce jour-là, John Fitzgerald Kennedy est assassiné. Et la galerie fermée. Deux ans plus tard, après une nouvelle tournée, une galerie de Carnegie Hall veut exposer Martha Becket.

Le jour de l'accrochage des tableaux, New York est plongée dans le noir par une panne d'électricté qui s'étend de la 7e à la 57e Rue. La panne est restée célèbre : elle fit concevoir beaucoup d'enfants. Martha Becket rentre chez elle au clair de lune. Il n'y aura pas d'exposition.

Restent les tournées : elles deviennent de moins en moins faciles. *« La mode,* dit Martha Becket, *était aux gros groupes de rock. C'était le début des* flower-children », la génération hippie. Mais Martha Becket ne se plaint pas. C'est sa vie, elle veut danser et elle danse. *« Le marché de mes spectacles était en train de mourir. Mais je rejetais fermement l'idée de changer de vocation parce que le vent tournait. J'avais dédié ma vie à la danse. Je ne voulais pas laisser mon art mourir, même si j'étais la seule à m'en soucier. »*

Une panne de voiture décidera de la suite. En 1967, Martha Becket et son mari partent vers la Côte ouest. Pour éviter les frais d'hôtel, ils ont acheté un camping-car. A Pâques, ils passent une semaine de vacances dans la Vallée de la Mort. Un pneu crève. Pour le réparer, ils vont à la station la plus proche, à Death Valley Junction. Pendant que son mari s'affaire, Martha Becket explore l'unique bâtiment mexicain. Abandonné. *« C'était comme si je me trouvais à un endroit où le temps s'était arrêté. Un mur invisible semblait entourer cet endroit impénétrable – le mettant hors du monde. »* C'est alors que, par un trou dans le mur, Martha Becket découvre... un théâtre, avec un parquet de chêne, une petite scène et des sièges, couverts de débris et de poussière, livrés depuis longtemps aux animaux du désert. *« En découvrant ce théâtre, j'ai eu l'impression que je voyais l'autre partie de moi-même. »*

Le lendemain, Martha Becket et son mari rencontrent le *town manager*, le responsable local. Ils signent un accord sur une feuille de papier, lui donnent un dollar et une poignée de main. Désormais, le théâtre est à eux, pour 45 dollars par mois.



TONY SCODWELL

Le théâtre de Martha Becket et, au fond, le public XVIe siècle qu'elle a peint sur les murs

Quatre mois plus tard, dans la chaleur étouffante d'août, ils s'installent à Death Valley Junction. Les gens du coin les prennent pour des fous. Que vont-ils faire dans cet endroit où, au début des années 20, la Pacific Coast Borax Company – une compagnie minière – construisit des bâtiments pour loger ses employés ? Il y eut alors jusqu'à trois cents habitants, un chemin de fer et un moulin. Le théâtre servait à toutes les réunions de la communauté, des bals aux enterrements. Puis tout fut abandonné. Quand Martha Becket et son mari sont arrivés, il n'y avait plus à Death Valley Junction, depuis vingt ans, que deux familles de mormons qui se détestaient.

D'août 1967 à février 1968, le couple s'active aux travaux de rénovation. Ils décident qu'ils ouvriront le théâtre le 10 février 1968 et qu'elle y dansera, avec ou sans public. Le premier soir, il y a douze curieux. Souvent, elle se produit devant les fauteuils vides. Alors elle prend une décision sidérante. Elle va peindre un public sur les murs de son théâtre. Martha Becket mettra quatre ans à venir à bout de son projet. Le résultat dépasse l'imagination : au milieu du désert, le visiteur entre dans un opéra du XVIe siècle, avec son parterre et ses balcons habités de personnages, nobles et gitans, prêtres et galantes. Pas un centimètre n'a échappé au pinceau de Martha Becket. Même le plafond est peint, de bleu, avec une inscription : *« Les murs de ce théâtre et moi-même dédicaçons ces peintures au passé sans lequel notre époque serait sans beauté. »* C'est magnifique.

Un soir, deux ans après son installation à Amargosa, Martha Becket avait commencé son spectacle – il débute à 20 h 15, quoi qu'il arrive – et dansait seule face à ses murs quand des spectateurs sont entrés dans la salle. La danseuse ne s'est pas arrêtée, elle n'a pas recommencé au début pour les nouveaux arrivants. Eux sont restés sidérés. C'étaient des membres d'une équipe du *National Geographic*, venus tourner un film sur le désert Mohave. L'histoire de Martha Becket leur a paru tellement hallucinante qu'ils l'ont intégrée à leur film. *« Après la diffusion de leur reportage, de plus en plus de gens sont venus à Amargosa,* dit Martha Becket. *Ça a fait boule de neige. »*

En vingt-sept ans, Martha Becket a agrandi son royaume. Elle a acheté ce qu'elle appelle *« la ville »* – les bâtiments de Death Valley Junction et 26 000 acres de terre – pour 26 500 dollars (150 000 F environ). Son obstination a payé : le 10 décembre 1981, Death Valley Junction, qui a repris son nom ancien d'Amargosa, a été inscrit au registre national des lieux historiques.

En 1983, Martha Becket a divorcé. Cette même année est arrivé Thomas J. Willett, un vieux monsieur rigolo qui est devenu son partenaire en scène. Douze mille spectateurs viennent les voir chaque année. Ils dorment à l'hôtel, dont Martha Becket a également repeint certaines salles, ils voient des *road-runners* dont un, familier, se régale de biscuits au beurre de cacahuète et, en échange, traque les serpents – la malédiction du coin. Le soir, une femme de soixante et onze ans danse et dansera jusqu'à sa mort, dans le silence du désert.

B. Su.

Aussi touchante que Merce Cunningham

Pour fêter les vingt-cinq de l'Amargosa Opera House, Martha Becket a imaginé un spectacle qui s'appelle *On with the Show*. Une heure d'émotion inclassable. En mêlant pantomime, danse et jeu, elle raconte son installation à Death Valley Junction : les hippies qui passaient à la recherche d'une poste pour réclamer leur chèque à leurs parents, les commères qui radotaient sur cette *« folle sans enfant »*, les vieux chercheurs d'or qui fouillaient encore la terre dans l'espoir de mourir riches.

Quand elle se change, Thomas J. Willett, son partenaire, joue les intermèdes. Parfois, Martha Becket se dresse sur les pointes. Elle suggère un mouvement, aussi touchante que Merce Cunningham quand il accompagne ses danseurs. Après sa dernière scène en tutu rose, son partenaire vient dire que la mort ne tuera pas Martha Becket : elle deviendra une tornade dans le désert.

★ Amargosa Opera House, P.O. Box 8, Death Valley Junction, CA 92328. Tél. : (619) 852-4441. Fax. : 852-4138.

« Je danserai jusqu'à ce que je tombe »

« D'où viennent les douze mille spectateurs qui assistent à vos spectacles chaque année ?

– La plupart viennent de Californie, du Nevada, de New York, de Floride et de Nouvelle-Angleterre. Les Américains qui habitent le centre des Etats-Unis restent chez eux. C'est une tradition. Sinon, des gens viennent du monde entier. Tout récemment, l'ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis a appelé pour réserver des places. Je trouve incroyable que des gens comme lui viennent me voir. Ils ne l'auraient jamais fait à New York.

– Quel est le rythme de vos créations ?

– Une tous les deux ou trois ans. Je ne peux pas faire plus, parce qu'en dehors des spectacles il faut que je m'occupe des affaires de la ville et que je trouve de l'argent pour l'Opéra. Des donateurs me soutiennent. Je leur écris deux fois par an pour les tenir informés des projets, et ils versent 1 000 ou 2 000 dollars (5 000 F à 10 000 F). Les spectateurs payent 8 dollars (40 F). Ce n'est pas beaucoup, mais je sais ce que c'est que de n'avoir pas d'argent. Mon salaire est de 500 dollars par mois (2 500 F). Avec, il faut que je vive et que j'achète de la nourriture pour moi, mes chevaux sauvages et mes chats – ils sont ma famille.

– De jeunes danseurs ont-ils eu envie de travailler avec vous ?

– Pourquoi de jeunes danseurs voudraient-il suivre mes traces ? S'ils ont assez d'imagination, ils suivront leur propre voie. C'est ce que j'ai fait : j'ai créé quelque chose qui venait de ma tête. Maintenant que je vieillis, j'utilise plus mon imagination que la technique de la danse. Il y a des tas de choses que je faisais il y a dix ou quinze ans et que je ne peux plus faire. C'est un pari : je dois inventer une autre forme de danse. Les spectateurs aiment bien. La plupart se moquent que je ne puisse pas faire vingt-quatre entrechats six.

– Pour vous, l'âge n'a donc pas d'importance, pour la danse ?

– Je trouve tragique que des danseurs qui sont au sommet de leur gloire disent qu'ils arrêtent pour que le public se souviennent d'eux au zénith. Pour moi, c'est comme un suicide. Ces danseurs sont plus soucieux de leur image que de l'amour de leur art. C'est vrai aussi qu'on donne peu de chances aux danseurs de plus de trente-cinq ans. Presque tous les rôles du répertoire racontent des histoires de princes et de princesses. Mais au bout d'un moment, il y en a assez des *Casse-Noisette*. Avec mon répertoire, il y n'a aucune raison pour que je ne puisse pas continuer à danser. Jusqu'à ce que je tombe. »

Propos recueillis par Brigitte Salino

Un contrat de 90 millions de dollars pour Janet Jackson

D'APRÈS le *Financial Times*, la chanteuse américaine Janet Jackson et ses avocats seraient sur le point de signer un contrat approchant 90 millions de dollars (environ 450 millions de francs), avec Virgin Music, firme discographique appartenant, depuis 1992, au groupe Thorn EMI. Son frère Michael, en contrat avec Sony, est un des seuls musiciens à avoir négocié une somme supérieure pour un contrat discographique.

Après avoir débuté timidement sa carrière en 1982, à l'âge de quinze ans, Janet est restée dans l'ombre de sa grande famille jusqu'à son troisième album. Les disques *Control*, en 1986, et surtout *Rhythm Nation 1814*, en 1989, mêlant, à la façon de son grand frère, mélodies pop et rythmes funk, ont fini par faire d'elle un des artistes les plus vendeurs de l'industrie phonographique.

La chanteuse qui avait déjà signé avec Virgin, en 1991, recherchait un nouveau contrat depuis six mois. Certaines compagnies dont PolyGram et Dreamworks SKG, la société cofondée par Steven Spielberg, David Geffen et Jeffrey Katzenberg, s'étaient mises sur les rangs. Mais elles ont dénoncé les exigences de l'artiste qui demandait 100 millions de dollars pour la production de quatre albums, dont 60 millions dès la signature (500 millions de francs au total). Virgin est alors resté seul en course pour finaliser la renégociation de ce contrat. En 1991, Richard Branson, alors propriétaire de Virgin Music, avait conclu un accord avec Janet Jackson pour 50 millions de dollars.

Cette acquisition, de même que la venue des Rolling Stones, lui avait permis de valoriser sa société au moment de son rachat par EMI. Les albums *Janet* et *Remixed*, publié depuis lors par Virgin, se sont vendus à environ 10 millions d'exemplaires dans le monde.

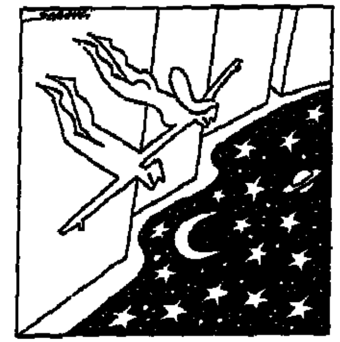
Ces négociations interviennent au moment où les rumeurs de vente du département musique de Thorn EMI se font de plus en plus pressantes.

S. D.

LE MONDE / DIMANCHE 31 DÉCEMBRE 1995 - LUNDI 1er JANVIER 1996

Henri Dès à l'Olympia

Un spectacle de grande qualité pour enfants et parents



OUI C'EST UN CADEAU qu'on s'offre en famille et on l'aime toujours ce *Grand loup – p'tit loup* quand il revient de son pas souple, guitare en pattes, sur le plateau de l'Olympia. Le chanteur se meut à l'aise comme son *Ami le poisson* dans une mise en scène ultra précise d'Yves Carlevaris, qui ménage en crescendo ses effets de lumières et de surprise : de *Sorcière de minuit* en *P'tit cœur qui bat*, que d'émotions et de rires au gré de reprises attendues. Avec Henri Dès, son quatuor classique sur sa droite, ses guitares électriques sur sa gauche, son fils batteur au centre, les enfants savourent le bonheur de chanter. Avec les nouveaux titres, ils se verraient volontiers *Polyglottes, indiens* ou... *Mais papa ne voudra pas !* La chanson c'est le rêve et c'est aussi la vie.

★ Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra, Madeleine. 14 h 30 et 20 heures, le 2 janvier ; 14 h 30, les 3, 4, 5, 6 et 7 janvier. Tél. : 47-42-25-49. Location FNAC, Virgin. 135 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

L'Homme invisible,
de James Whale (1933)
Tirée du roman de H. G. Wells, l'histoire est archiconnue : un savant découvre une formule pour se rendre invisible. Il la teste sur lui-même. Un coup de maître, magnifiquement photographié par Arthur Edeson, interprété par Mae Clarke et Lew Ayres. Les effets spéciaux impressionnants de simplicité, dus à John Fulton, marquent une date.
Le Quartier Latin, 9, rue Champollion, Paris 5e. Mo Odéon et Cluny-La Sorbonne. Tél. : 43-26-84-65.

Les livres en broderie
La Bibliothèque de l'Arsenal accueille une exposition de reliures brodées du Moyen Age à nos jours, avec plus de deux cents pièces du XIIIe au XXe siècle qui proviennent de collections nationales ou étrangères de Boston à Saint-Pétersbourg et de collections privées. Des livres de broderie, comme le livre de lin de Fanny Violet, une lettre brodée par un prisonnier de la Bastille, une partition musicale brodée sur soie ou un poème inédit de René Char entièrement brodé...
Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully, Paris 4e. Mo Sully-Morland. Tél. : 48-87-78-57. De 12 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 25 février 1996. 22 F.

Antoine Hervé Trio
Au piano, Antoine Hervé s'est détaché de la virtuosité pour approfondir son souci de musicalité et de swing. Il a en lui la rigueur, l'intelligence, le choix juste qui s'entendent chez les maîtres. Le Petit-Opportun l'accueille régulièrement avec ce trio d'énergie formé avec François et Louis Moutin à la rythmique.
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 2, 3, 4, 5 et 6 janvier. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 70 F.

André Ceccarelli Quartet
Le Niçois André Ceccarelli, longtemps étiqueté du méprisant « musicien de studio », fête sa longue carrière d'homme de jazz avec son récent quartette de jeunes lions du jazz français : Sylvain Beuf (saxophones), Thomas Bramerie (contrebasse) et Jean-Michel Pilc (piano).
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 3, 4, 5, 6, 8 et 9 janvier. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Bled
de Michel Azama, mise en scène de Josanne Rousseau, avec Carlos Chahine, Linda Chaïb et Aristide Demonico.
Lavoir moderne parisien-Procréart, 35, rue Léon, Paris 18e. Mo Château-Rouge, Marcadet-Poissonniers. A partir du 8 janvier. Du mardi au vendredi, le lundi, à 21 heures. Tél. : 42-52-09-14. Durée : 1 h 15. 60 F et 90 F. Jusqu'au 16 février.*

Comme un roman
de Daniel Pennac, mise en scène de Micheline Uzan, avec Pascal Parmentier, Jean-François Eono, Béatrice Athias, Mirabelle Kirkland, Alexandrine Ioeb, Corinne Gautier et Aïda Sanchez.
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mo Porte-de-Vanves. A partir du 9 janvier. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 45-31-10-96. Durée : 1 h 30. 90 F et 120 F. Jusqu'au 25 février.*

La Double Inconstance
de Marivaux, mise en scène de Jean-Pierre Miquel, avec Claire Vernet, Claude Mathieu, Michel Favory, Philippe Torreton, Isabelle Gardien, Alain Lenglet, Coraly Zahonero et Michel Robin.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice. A partir du 9 janvier. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 44-39-87-00. Durée : 2 h 30. De 60 F à 150 F. Jusqu'au 18 février.*

Duo, histoire d'amourire
de Michèle Guigon et Susy Firth, mise en scène de Michèle Guigon, avec Michèle Guigon et Patrice Thibaud.
Théâtre musical de la Potinière, 7, rue Louis-le Grand, Paris 2e. Mo Opéra. A partir du 9 janvier. Du mardi au samedi, à 19 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 42-61-44-16. Durée : 1 h 10. 70 F et 100 F. Jusqu'au 4 février.*

Egon Schiele
de John Kelly, mise en scène de l'auteur, avec John Kelly.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mo Saint-Placide. Les jeudi 4, vendredi 5, lundi 8, mardi 9, à 20 h 30 ; le samedi 6, à 19 heures ; le dimanche 7, à 17 heures. Tél. : 45-44-41-42. Durée : 1 h 30. 80 F et 100 F.*

Les Exaltés
de Robert Musil, mise en scène de Patrick Haggiag, avec Simon Abkarian, Georges Claisse, Corinne Jaber, Agnieszka Kumor, Jean-Louis Loca, Simona Maïcanescu, Jean-Michel Noirey et Fabienne Castagna.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. A partir du 9 janvier. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 41-32-26-26. Durée : 2 heures. 95 F et 140 F. Jusqu'au 4 février.*

L'Ile des esclaves
de Marivaux, mise en scène d'Elisabeth Chailloux, avec Akonio Dolo, Fabrice Michel, Catherine Mongodin et Edouard Montoute.
Théâtre des Quartiers, 40, rue Marat, 94-Ivry-sur-Seine. A partir du 8 janvier. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 46-72-37-43. Durée : 2 heures. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 4 février.

J'ai gêné et je générai
de Daniil Harms, mise en scène d'Emilie Valantin, avec Emilie Valantin et Jean Sclavis.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon, RER Luxembourg. A partir du 5 janvier. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche, lundi, à 18 h 30. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 20. 70 F. Jusqu'au 31 janvier.

Moeder & Kind (Mère & Enfant)
d'Alain Platel, mise en scène de l'auteur, avec Mohamed Benaouisse, Gert Portael, Lies Pauwels, Helmut Van den Meerschaut, Thomas Allegaert, Romy Bollion, Simon Dhanens, Thomas Dhanens, Frederick Debrock, Ian Mattan, Mout Uyttersprot et Angélique Vanderhaeghen.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Du jeudi 4 au samedi 6, à 21 heures ; le dimanche 7, à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 heure. 70 F et 100 F.*

La Mouette
d'Anton Tchekhov, mise en scène d'Alain Françon, avec Pierre Baillot, Carlo Brandt, Clovis Cornillac, Jean-Pierre Dougnac, Valérie Dréville, Jean-Claude Durand, Michèle Goddet, Guillaume Lévêque, Dominique Valadié, Claire Wauthion, Joseph Rolandez, Zimuth et Barbara Nicolier.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. A partir du 9 janvier. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 2 h 30. 90 F et 140 F. Jusqu'au 3 février.*

Le Prince travesti
de Marivaux, mise en scène de Brigitte Jaques, avec Florence Marquier, Sonia Millot, Emmanuelle Ludier, Pascal Vannson, Laurent Rogero, Philippe Ricard, Jürgen Genuit et Benjamin Dupé (guitariste).
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93-Aubervilliers. A partir du 5 janvier. Le mercredi, à 19 heures ; les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 2 h 30. 70 F et 130 F. Jusqu'au 28 janvier.*

Roberto Zucco
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Jean-Louis Martinelli, avec Charles Berling, Jean-Claude Bolle-Reddat, Alain Fromager, Sylvie Milhaud, Jean-François Perrier, Alpha Atangana, Françoise Bette, Rhida Jebali, Louis Merino, Laurent Dorey, Gilberto Gawronski, Marina Golovine, Tobias Kempf, Charlotte Maury-Sentier, Jacques Michel, Nicole Mouton, Marie Pillet et Roland Sassi.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92-Nanterre. A partir du 9 janvier. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 h 30. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 1 h 40. De 80 F à 130 F. Jusqu'au 11 février.*

Roméo et Juliette
de William Shakespeare, mise en scène de Hans Peter Cloos, avec Romane Bohringer, Denis Lavant, Brigitte Catillon, Katja Rupe, Jacques Denis, Alexander Muheim, Frédéric Leidgens, Christophe Gayral, Omar Bekhaled, Malcolm Conrath, Mathias Maréchal, Serge Dupuy, Caroline Laurence, Hervé Deluge, Flore Grimaud et Rachid Hafassa.
Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt, Champs-Elysées-Clemenceau. A partir du 5 janvier. Le mercredi, à 19 h 30 ; les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 44-95-98-10. Durée : 3 heures. De 80 F à 150 F. Jusqu'au 9 mars.*

Soupe de poulet à l'orge
d'Arnold Wesker, mise en scène de Jean-Pierre Loriol, avec Valérie Delbore, Jacques Hadjaje, Gilles Guelblum, Christophe Kourotchkine, Pierre-Isale Duc, Pierre Carrive, Karen Rencurel, Arnault Lecarpentier, Isabelle Brochard et Anne Didon.
Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, Paris 20e. Mo Pelleport, Saint-Fargeau. Les mardi 9 et mardi 16, à 20 h 30 ; le dimanche 14, à 15 heures. Tél. : 43-64-80-80. Durée : 2 h 15. 90 F et 140 F. Jusqu'au 11 février.*

La Station Champbaudet
d'Eugène Labiche, mise en scène d'Anne-Marie Lazarini, avec Laurence Février, Didier Lesour, Jacques Bondoux, Philippe Lebas, Frédérique Lazarini, Claude Guedj, Andréa Retz-Rouyer, Irène Chauve et Xavier Bouvier.
Artistic-Athévains, 45, rue Richard-Lenoir, Paris 11e. Mo Voltaire. A partir du 9 janvier. Les mercredi et jeudi, à 19 heures ; les vendredi et mardi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 43-56-38-32. Durée : 1 h 30. 80 F et 150 F. Jusqu'au 15 mars.*

Toc !
d'après Daniil Harms, mise en scène d'Olivier Maurin, avec Francis Coulaud, Stéphane Keruel, Edwige Morf, Isabelle Randrianatoavina et Rémi Rauzier.
Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. A partir du 8 janvier. Le jeudi, à 19 h 30 ; les mardi, vendredi, samedi, lundi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 45-89-38-69. Durée : 1 heure. De 55 F à 110 F. Jusqu'au 12 février.*

SÉLECTION

Chimère
de Bartabas, mise en scène de l'auteur, avec Bartabas, Manuel Bigarnet, Shantih Breikers, François Bedel, Arnaud Gillette, Laure Guillaume, Claire Leroy, Brigitte Marty, Pierrick Moreau, Jocelyn Petot, Bernard Quental, Etienne Regnier, Eva Schakmundes, Shantala Shivalingappa et Max Soulignac.
Fort, 174, avenue Jean-Jaurès, 94-Aubervilliers. Les vendredi 5, samedi 6, mardi 9, mercredi 10, vendredi 12, samedi 13, mardi 16, à 20 h 30 ; les dimanche 7 et dimanche 14, à 17 h 30. Tél. : 53-41-10-02. Durée : 2 heures. 120 F et 210 F. Jusqu'au 20 février.

Dans la solitude des champs de coton
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Patrice Chéreau, avec Patrice Chéreau et Pascal Greggory.
Manufacture des œillets, 25, rue Raspail, 94-Ivry-sur-Seine. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 15. 150 F. Jusqu'au 14 janvier.

L'Echange (seconde version)
de Paul Claudel, mise en scène de Jean Dautremay, avec Claire Vernet, Muriel Mayette, Eric Ruf et Bruno Raffaelli.
Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Le mercredi 3, à 20 h 30 ; les samedi 6 et samedi 13, à 14 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 30. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 20 janvier.

Lulu
d'après Frank Wedekind, mise en scène de Jean-Luc Lagarce et François Berreur, avec Irina Dalle, Christian Cloarec, Hervé Pierre, Christophe Garcia, Daniel Emilfork, Françoise Lebrun, Roch Leibovici et Emmanuelle Brunschwig.
Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mo Opéra. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures ; le mardi, à 19 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 2 h 30. De 40 F à 150 F. Jusqu'au 10 février.

Qui est là ?
de Peter Brook, avec Anne Bennent, David Bennent, Sotigui Kouyaté, Giovanna Mezzogiorno, Bruce Myers, Yoshi Oïda, Bakary Sangaré et Mahmoud Tabrizi-Zadeh (musicien).
Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, Paris 10e. Mo La Chapelle. Du mardi au vendredi, à 20 heures ; le samedi, à 15 heures et 20 heures. Tél. : 46-07-34-50. Durée : 2 heures. De 60 F à 130 F. Jusqu'au 23 mars.

Les Règles du savoir-vivre dans la société moderne
de Jean-Luc Lagarce, mise en scène de l'auteur, avec Mireille Herbstmeyer.
Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mo Opéra. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures ; le mardi, à 19 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 1 h 30. 90 F et 120 F. Jusqu'au 10 février.*

Un soir ailleurs
d'après Marina Tsvetaïeva, mise en scène de Claire Le Michel, avec Claire Le Michel.
Lavoir moderne parisien-Procréart, 35, rue Léon, Paris 18e. Mo Château-Rouge, Marcadet-Poissonniers. Du mercredi 3 au vendredi 5, à 18 h 30. Tél. : 42-52-09-14. Durée : 1 heure. 60 F et 90 F. Dernières.*

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

EN AVOIR OU PAS
Film français de Laetitia Masson, avec Sandrine Kiberlain, Arnaud Giovaninetti, Roschdy Zem, Claire Denis (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

FUNNY BONES
Film américain de Peter Chelsom, avec Oliver Platt, Lee Evans, Richard Griffiths, Oliver Reed, George Carl, Ticky Holgado (2 h 08).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

MADADAYO
Film japonais d'Akira Kurosawa, avec Tatsuo Matsumura, Kyoko Kagawa, Hisashi Igawa, George Tokoro, Masayuki Yui, Akira Terao (2 h 14).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

SÉLECTION

L'AMÉRIQUE DES AUTRES
de Goran Paskaljevic,
avec Tom Conti, Miki Manojlovic, Maria Casarès, Zorka Manojlovic, Sergej Trifunovic.
Franco-britannique-allemand (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LES APPRENTIS
de Pierre Salvadori,
avec François Cluzet, Guillaume Depardieu, Judith Henry, Claire Laroche.
Français (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LE BALLON BLANC
de Jafar Panahi,
avec Aïda Mohammadkhani, Mohsen Kafili, Fereshteh Sadr Orfani, Anna Bourkowska, Mohammad Shahani, Mohammad Bahktiari.
Iranien (1 h 25).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ
d'Etienne Chatiliez,
avec Michel Serrault, Eddy Mitchell, Sabine Azéma, Carmen Maura, Eric Cantona, Joël Cantona.
Français (1 h 46).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

FAUT PAS RIRE DU BONHEUR
de Guillaume Nicloux,
avec Bernard-Pierre Donnadieu, Laura Morante.
Français (1 h 25).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ;

GOLDENEYE
de Martin Campbell,
avec Pierce Brosnan, Sean Bean, Izabella Scorupco, Famke Janssen, Joe Don Baker, Robbie Coltrane.
Britannique (2 h 10).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

L'INDIEN DU PLACARD
de Frank Oz,
avec Hal Scardino, Litefoot, Lindsay Crouse, Richard Jenkins, Steve Coogan, David Keith.
Américain (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; George-V, 8e (36-68-43-47).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LUMIÈRE ET COMPAGNIE
de Sarah Moon, Anne Andreu, Philippe Poulet.
Français (1 h 30).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Esplanade du Trocadéro, 16e.

LE MAÎTRE DES ÉLÉPHANTS
de Patrick Grandperret,
avec Jacques Dutronc, Erwan Baynaud, Sotigui Kouyate, Sidy Lamine Diarra, Halilou Bouba, Victor Tige Zra.
Français (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

POCAHONTAS,
UNE LÉGENDE INDIENNE
de Mike Gabriel,
Eric Goldberg.
Dessin animé Américain (1 h 22).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SMOKE
de Wayne Wang,
avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.
Américain (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LES TROIS FRÈRES
de Didier Bourdon
et Bernard Campan,
avec Pascal Legitimus, Bernard Campan, Didier Bourdon, Antoine du Merle, Anne Jacquemin, Marine Jolivet.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

FORTUNAT
d'Alex Joffé,
avec Michèle Morgan, Bourvil, Gaby Morlay, Rosy Varte, Teddy Bilis, Patrick Millow.
Français, 1960, noir et blanc (1 h 57).
Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).

L'HOMME INVISIBLE
de James Whale,
avec Claude Rains, Gloria Stuart, William Harrigan, Henry Travers, Una O'Connor, Forrester Harvey.
Américain, 1933, noir et blanc (1 h 10).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

PANDORA
d'Albert Lewin,
avec James Mason, Ava Gardner, Nigel Patrick, Sheila Sim, Harold Warrender, Mario Cabre.
Anglo-américain, 1951 (2 h 03).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

MARDI 2 JANVIER

TF 1

20.50 Cinéma : A cause d'elle. □
Film français de Jean-Loup Hubert (1993). Avec Antoine Hubert.

22.45 Les Films dans les salles.
22.55 Cinéma : Aldo et Junior. □
Film français de *Patrick Schulmann* (1984). Avec Aldo Maccione.
0.50 Théâtre : Le Mari, la femme et la mort.
Pièce d'André Roussin.
2.45 Fiction : Les Fables de La Fontaine (et 3.05).
La Cigale et la Fourmi, de Jean Dalric ; La Femme et le Secret, de Bassek *Ba* Kobio.
2.50 Journal, Météo.
3.10 Programmes de nuit.

FRANCE 2

20.50 ▶ Téléfilm : L'Allée du roi.
[2/2] De Nina Companeez d'après Françoise Chandernagor, avec Dominique Blanc, Didier Sandre.

22.35 Magazine : Ça se discute.
Présenté par Jean-Luc Delarue. Les chanteurs pour enfants sont-ils responsables ?
0.40 Journal, Météo.
0.55 ▶ Programmes de nuit.
Dakar 96 : Le Bivouac.
2.10, Tatort ; 3.35, 24 heures d'infos ; 3.50, Jeu : Pyramide ; 4.15, Jeu : Les Z'amours ; 4.45, 13 *néophytes* et 2 pros ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

20.55 Le Cirque de Moscou.
Présenté par Julien Lepers.
22.25 Météo, Journal.

22.55 Décrochage régional : Couleur pays.
Programme des treize télévisions régionales.
0.25 Paris Plumes.
[5/5] Le Paradis Latin : Viva Paradis.
1.25 Musique Graffiti (20 min).

M 6

20.50 Mary Poppins. ■
Film américain de Robert Stevenson (1964). Avec Julie Andrews.

23.15 Documentaire : Diana face à son destin.
De René-Jean Boyer.
0.20 Série : Le Monstre évadé de l'espace.
1.10 La Nuit des années 80.
Depeche Mode, Simple Minds, The Cure, Kate Bush, Etienne Daho, Madonna, Human League, etc.

CANAL +

20.35 Little Buddha. ■■
Film franco-britannique de Bernardo Bertolucci (1993). Avec Keanu Reeves, Ying Ruocheng, Chris Isaak.
22.50 Flash d'informations.

22.55 Poetic Justice. □
Film américain de John Singleton (1993, v.o.). Avec Janet Jackson, Tupac Shakur, Regina King.
0.45 Le Triomphe des innocents. □
Film américain de James Glickenhaus (1993). Avec Scott Glenn, Jesse Cameron, Sheila Tousey.
2.25 Documentaire : Les Couleurs du poison.
De Mags Macrae (50 min).

ARTE

20.45 Documentaire : La Légion étrangère.
De Jacek Blawut.
21.40 Soirée thématique : Pleins feux sur le suspense.
Proposée par Bernard Queysanne.
21.45 Bande-annonce : Plein Feux sur l'assassin.
21.50 Documentaire : Alfred Hitchock.

22.45 Bande-annonce : Les Yeux sans visage.
22.50 Pleins feux sur l'assassin. ■
Film français de Georges Franju (1960, N.). Avec Pierre Brasseur.
0.15 Bande-annonce : Vertigo.
0.20 Documentaire : Thomas Narcejac.
De Bernard Queysanne.
0.45 Bibliographie.
0.55 La Comtesse aux pieds nus. ■■■
Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1954, v.o., 125 min, rediff.).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Documentaire : Contre l'oubli. De William Karel, Jean-Charles Deniau et Philippe Alfonsi. Rediff. de France 2 du 18/12/95. 21.30 Perfecto (25 min). 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Bas les masques. Rediff. de France 2 du 22/11/95. 23.50 Viva. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).
PLANÈTE 19.05 Kanun. De Piro Milkani et Cizia Zykë. 20.00 Tant que le monde sera. [5/6] Et il dicta aux eaux. De Suha Arin. 20.35 Vol au-dessus des mers. [3/11] Avenger, vengeance dans le Pacifique. De J.D. Jones. 21.25 Une femme résistante. [1/2] De Jean-Michel Barjol. 22.15 La Mort en cette jungle. [3/3] L'union fait la force. De James Money-Kyrle. 23.05 US 20 : Chronique d'un hôpital spécial. De Basile Grigoriev et Thibault d'Oiron. 23.55 Chargée de famille. D'Ingrid Gogny (85 min).
PARIS PREMIÈRE 19.30 Stars en stock. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges. 22.25 *Les Nanas.* ■ *Film* français d'Annick Lanoë (1985). Avec Marie-France Pisier. 23.55 Totalement cinéma. 0.25 Concert : Shirley Bassey. Enregistré en 1985 (50 min).
CANAL J 17.25 Comte Mordicus. Dessin animé. 18.00 Soirée Cajou. Spécial Nouvel An. Invitées : Soazic Veillon et Anne Santa Marie, deux élèves de la FEMIS ; 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour : Le Feu ; 18.20, Aventures dans un tableau : Vue imaginaire de la grande galerie du Louvre en ruine ; 18.25, Série : Anna et le roi ; 19.00, Des souris et des Rom ; 19.30, Série : La Rédac. La Photo ; 19.55, Au revoir ; 20.00, Tarmac ; 20.30, Cajou. Invités : Nicolas et Diane Vanier qui ont effectué une expédition de *dix mois dans le nord du* Canada avec leur fille de vingt mois.
CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 21.25 Série : Palace. 22.20 Chronique bakélite. 22.25 Série : Angela, quinze ans. 23.15 Atlantic Records, un label de légende. De Uri Fruchtman et John T. Davis. 1.00 Série : Bottom. Break (30 min).
SÉRIE CLUB 19.05 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.00). Meurtres au programme. 19.55 Série : Corsaires et flibustiers. 20.20 Série : Holmes et Yoyo. 20.45 Série : University Hospital (et 23.50). 21.30 Le Club. 21.40 Série : The Sweeney (et 0.40). 22.30 Alfred Hitchcock présente. Pan, tu es mort (30 min).
MCM 19.00 Passion cinéma (et 0.00). 19.25 Mangazone (et 23.25, 0.55). 19.30 Zoom zoom (et 0.30, 1.00). 21.00 MCM Classic. 21.30 MCM Rock Legends. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 NBA Action. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove. Spike Lee (60 min).
MTV 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. 21.00 The Worst of Most Wanted. *21.30 Guide to Alternative Music.* 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Feuilleton : The Real World London. 0.00 The End ? (90 min).
EUROSPORT 20.00 Patinage artistique. Résumé. Gala exhibition, à Oberstdorf (Allemagne). 21.30 Rallye. En différé. Grenade-Dakar 96. 4ᵉ étape : Er Rachidia-Foum *El Hassan (540 km). 22.00 Tennis. Résumé.* Tournoi exhibition : 10ᵉ AB Tennis Cup. Yannick Noah (Fr.)-Boris Becker (All), à Aschaffenbourg (Allemagne). 23.00 ATP Tour Magazine. 0.00 Atlanta J-200. 1.00 Rallye. Résumé. Grenade-Dakar 96 (30 min).
CINÉ CINÉFIL 19.00 Adieu jeunesse. ■ Film américain de Henry King (1941, N., v.o.). 20.30 Cette vieille canaille. ■ Film français d'Anatole Litvak (1933, N.). Avec Harry Baur. 22.00 Born Reckless. ■ Film américain de Howard W. Koch (1959, N., v.o.). 23.25 J'accuse. ■■ Film français d'Abel Gance (1937, N., 115 min). Avec Victor Francen.
CINÉ CINÉMAS 19.00 Automne, octobre à Alger. ■ Film algérien de Malik Lakhdar-Hamina (1993). 20.30 Juste avant l'orage. □ Film franco-suisse de Bruno Herbulot (1992). 22.00 *Homicide.* ■■ Film américain de David Mamet (1991, v.o.). Avec Joe Mantegna. 23.40 Evil Dead. ■ Film américain de Sam Raimi (1982, 90 min). Avec Bruce Campbell.

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Le violon populaire. 1. Un continent oublié. 20.30 Archipel science. La biologie dans le boudoir 21.32 L'Histoire en direct. Médecins sans frontières (1). Avec les témoignages de Bernard Kouchner, Xavier Emmanuelli, Philippe Bernier, Max Récamier, Claude Malhuret. 22.40 Nuits magnétiques. Les épaves 0.05 Du jour au lendemain. Jean-Benoît Puech (Toute ressemblance). 0.50 Musique : Coda. Art Ensemble of Chicago. 2. L'héritage de la Great Black Music : Gospel, Blues ou Reggae. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Alice est revenue : Lewis Carroll, maître d'école buissonnière (3) ; 3.35, Semaine *Henry James : la rotation* savante des aspects ; 4.00, Accès direct autour de Georges Bataille ; 5.19, La Petite Fabrique du bonheur ; 6.11, Le Gai Savoir de Rémy Lestienne.

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Festival d'Art Sacré. Donné le 5 décembre en l'église Saint-Eustache à Paris, par l'Ensemble vocal Michel-Piquemal, *l'Ensemble orchestral de Paris, dir. Jean-*Jacques Kantorow : Concerto pour orgue et orchestre (création mondiale), d'Escaich ; Oratorio de Noël (extraits), de Bach. 22.00 Soliste. Yuri Bashmet, alto : Arrangement pour cordes du quatuor à cordes nº 11 Quartetto serioso de Beethoven, de Mahler, *par les Solistes de Moscou, dir. Yuri Bash*met. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Henze, Kurtag, Cavro. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Medtner. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Di Meola (Espagne, Grande-Bretagne, États-Unis) ; Tarrega (Paraguay) ; Fays (France) ; Giuliani (Italie) 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 7 novembre 1995 au Théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre du Festival de Budapest, dir. Ivan Fischer. Zoltan Kocsis, piano : Esquisses hongroises / Concerto nº 2 pour piano / Le Prince de bois, de Bartók. 22.30 Les Soirées... (Suite). Toccata, de Scarlatti. *Rinaldo Alessandrini, clavecin* ; The Libertine, de Purcell, par The Academy of Ancient Music, dir. Christopher Hogwood Judith Nelson, soprano, James Bowman, contre-ténor, David Thomas, basse ; L'Offrande musicale BWV 1079, de Bach. B. Kuijken, flûte, S. Kuijken, violon, W. Kuijken, viole de gambe, Robert Kohnen, clavier. 0.00 Les nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique. ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

MERCREDI 3 JANVIER

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Magazine : Femmes.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.30 Club Dorothée Noël.
17.35 La Croisière foll'amour.
18.05 Série : Les Années fac.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.05 Série : Agence tous risques.
20.00 Journal, Météo.

20.35 Sport : Football. En direct.
Trophée des champions : PSG-FC Nantes à Brest ; 21.30, Mi-temps, La Minute hippique et Météo des neiges ; 21.45, 2ᵉ période.
Le champion de France en titre, le FC Nantes, est opposé, pour une rencontre sans enjeu mais où le jeu offensif devrait être à la fête, au vainqueur de la Coupe, le Paris SG. Les deux dernières rencontres en championnat entre ces deux clubs ont tourné à l'avantage des Parisiens (2-1 à Nantes et 5-0 au Parc des Princes).

22.35 Téléfilm : Miami Beach.
De David Carson.
0.10 Magazine : Ushuaïa.
Présenté par Nicolas Hulot. Antarctica : voilier polaire ; 1896, premières images du Mexique ; Chiens d'hiver.
0.55 Fiction : Les Fables de La Fontaine (et 1.10).
1.00 Journal, Météo.
1.20 Programmes de nuit.

FRANCE 2

12.15 Jeu : Les Z'amours (et 4.15).
12.55 Météo (et 13.40).
12.59 Journal.
13.45 Téléfilm : L'Aigle et le Cheval.
De Serge Korber, avec David Carradine.
15.25 Série : Mission casse-cou.
16.20 Série : Seconde B.
17.10 Quoi de neuf, docteur ?
17.40 Téléfilm : Retour à la case départ.
De Jack Sholder, avec Jonathan Silverman.
Victime d'une expérience scientifique ratée, un inventeur passionné est condamné à vivre la même journée à chaque réveil.
19.15 Bonne nuit, les petits.
19.20 Studio Gabriel (et 1.05).
19.55 Loto (et 20.50).
19.59 Journal, Rallye Grenade-Dakar, Météo.

20.55 Téléfilm : Echappée belle.
De Jérôme Enrico, avec Christian Charmetant.
Seul avec son père, un enfant de onze ans rêve du retour de sa mère qui les a quittés après un divorce.

22.30 Magazine : Bas les masques.
Familles de stars.
23.40 Journal, Météo.
23.57 ▶ Programmes de nuit.
Dakar 96 : Le Bivouac.
0.45, Histoires courtes ; 1.35, Emissions religieuses (rediff.) ; 2.35, Safari Namibie ; 3.15, Le Temps du retour ; 3.40, 24 heures d'infos ; 4.45, Délirenlair ; 5.00, Outremers (rediff.) ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Divertissement : Je passe à la télé.
13.35 Série : Tous les garçons et les filles de leur âge.
14.40 Téléfilm : La Destinée de Mlle Simpson.
De Joan Tewkesbury.
16.15 Série : L'enfant qui venait d'Andromède.
16.35 Dessin animé : Popeye.
16.45 Les Minikeums.
17.50 ▶ Sur la piste du Dakar.
En direct.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Les Maîtres de l'orge, Noël 1932, de J. Van Hamme et F. Vallès.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 ▶ Le Journal du Dakar.
En direct. 5ᵉ étape : Foum El-Hassan-Smara (994 km).
20.45 Consomag.

20.55 Magazine : La Marche du siècle.
Présenté par Jean-Marie Cavada en collaboration avec Science et Vie. Les singes ont la parole.
22.45 Météo, Journal.

23.15 Un siècle d'écrivains.
Présenté par Bernard Rapp. Paul Nizan, de Pascal Ory, Alain Wieder, Jean-Claude Guidicelli.
0.10 Les Dossier de l'Histoire.
2.10 Musique Graffiti (15 min).

M 6

12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 M 6 Kid.
Le Bêtisier. 13.30, Crypte Show ; 13.50, Les Aventures de Tintin (L'Ile noire) ; 14.40, Gadget Boy ; 15.05, Creepy Crawlers ; 15.30, Draculito ; 16.00, Moi, Renart.
16.30 Dance Machine Club.
17.00 Série : L'Etalon noir.
17.30 Série : Une famille pour deux.
18.00 Série : Agence Acapulco.
19.00 Série : Code Quantum.
La Main droite du seigneur.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
Présenté par Olivier Carreras.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
Présenté par Michel Cellier. Mennonites, la vie en autarcie.

20.45 Téléfilm : Fantômes sur l'oreiller.
De Pierre Mondy, avec Christian Clavier, Marie-Anne Chazel.
Une ancienne danseuse, s'ennuyant à mourir, s'ouvre à son frère de son intention de quitter son mari, un riche industriel.

22.30 Téléfilm : Nom de code Requin.
De Robert Iscove, avec Stacy Keach.
En juillet 1945, le croiseur américain Indianapolis est torpillé par un sous-marin japonais.
0.10 Fantasmes.
0.30 Sport : Surf à Hawaï.
1.10 La Nuit pop rock.
Cranberries, Oasis, Blur, Présidents, Jeff Buckley, Pulp, Bjork, etc.

CANAL +

— En clair jusqu'à 13.45 —
12.30 La Grande Famille.
Présenté par Alexandre Devoise et Philippe Vecchi.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Décode pas Bunny.
14.40 Téléfilm : Jody et le faon.
De Rod Hardy, avec Peter Strauss, Jean Smart.
16.15 Les Superstars du catch.
17.05 Sport : Football américain.
Match de championnat de la NFL.
17.55 Dessin animé. Mot.
— En clair jusqu'à 21.00 —
18.20 ▶ Série : Il était une fois...
L'Empereur et le Rossignol. Dessinateur : Schlingo.
18.30 Cyberflash.
18.40 Nulle part ailleurs (et 19.10)
20.30 Le Journal du cinéma.
Présenté par Isabelle Giordano.

21.00 Cinéma : Deux doigts sur la gâchette. □
Film américain de Deran Sarafian (1993).
22.30 Flash d'informations.

22.35 Cinéma : My Father, ce héros. □
Film américain de Steve Miner (1993, v.o.).
0.05 Documentaire : Vittorio Gassman, portrait d'un acteur.
De Gilles Nadeau.
1.00 Cinéma : Les Nouveaux Monstres. □
Film italien de Mario Monicelli, *Ettore* Scola *et Dino Risi* (1978). (v.o., 115 min.).

LA CINQUIÈME

12.00 Feuilleton : Sam et Sally [4/12].
12.57 Agenda de Noël.
13.00 La Cinquième Rencontre.
Hommes et animaux.
13.27 Attention santé.
Cœur et froid.
13.30 L'Histoire du cinéma français.
Le premier âge du cinéma français.
14.30 L'Esprit du sport.
Invité : Pierre Dauzier.
15.40 Les Yeux de la découverte.
Les Dinosaures.
16.10 Cellulo.
17.00 Les Enfants de John.
17.25 Feuilleton : Les Dames de la côte [8/10]
18.25 Le Monde des animaux.
Malcolm et les ours polaires.
18.57 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Dessin animé : Lucky Luke.
[13/26] Défi à Lucky Luke.
19.30 Magazine : Reportage.
Le Dernier Périple, d'Ernst Matthiesen.
Un SDF, qui gagne sa vie en dessinant à la craie des images religieuses, rêve de partir en Italie.
20.00 Documentaire : *Les Seigneurs des animaux.*
[1/3] Les Sculpteurs des montagnes, de Yann Layma.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45 Documentaire : Les Mercredis de l'Histoire.
Bienvenue parmi la race des hommes, de Betty et Matthew Wolpert.
Un an après les premières élections démocratiques en Afrique du Sud, Noirs et Blancs tentent de se forger un avenir commun.

21.40 Musica : Remembering Jacqueline du Pré.
De Christopher Nupen.
Un portrait-hommage de la violoncelliste Jacqueline Du Pré (1945-1987), atteinte de sclérose en plaques après seulement onze ans de carrière.
22.35 Zukerman, Du Pré, Barenboïm jouent Beethoven.
Le Trio des esprits, de Christopher Nupen.
23.05 Cinéma : Le Cadavre vivant. ■■
Film germano-soviétique de Fedor Ozep (1928/29, N., muet). Avec Vsevolod Poudovkine.
1.10 Magazine : Music Planet.
Rolling Stones, de Rudi Dolezal et Hannes Rossacher (rediff., 90 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Invité : Yves Duteil. 21.00 2001, odyssée de l'angoisse. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Sous le regard de Dieu. [1/4] Naissance et initiation. De Serge Moati. 23.35 Savoir *plus.* 0.30 *Journal* de France 3. Edition Soir 3 1.00 Journal de la RTBF. En direct (30 min)
PLANÈTE 19.40 Condors. De Michel Terrasse. 20.35 Kanun. De Piro Milkani et Cizia Zyke. 21.25 Tant que le monde sera [5/6] Et il dicta aux eaux. De Suha Arin 22.00 Vol au-dessus des mers [3/11] Avenger, vengeance dans *le Pacifique*. De J.D. Jones. 22.55 Une femme résistante. [1/2] De Jean-Michel Barjol 23.45 La Mort en cette jungle. [3/3] L'union fait la force. De James Money-Kyrle. 0.30 US 20 : Chronique d'un hôpital spécial. De Basile Grigoriev et Thibault d'Oiron (50 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Premières loges. 19.30 Stars en stock. 20.00 *20 h Paris Première.* 21.00 Paris modes 21.50 Aux arts et caetera. 22.25 Yves Lecoq. 0.20 Paris Dernière (120 min).
CANAL J 17.25 Comte Mordicus. Dessin animé. 18.00 Soirée Cajou. Spécial Nouvel An : 18.05, La super-finale de Rébus ; 18.15, Dodo, le retour (et 20.25) : Les Singes ; 18.20, Aventures dans un tableau : Les Pantoufles ; 18.50, Les Missions du Capt'ain J. ; 19.00, L'invité ; 19.30, Série : La Rédac : Une bonne leçon ; 19.50, Au revoir. 20.00 Série : Sans famille. 20.30 Série : Anna et le roi.
CANAL JIMMY 21.00 Série : Le Frelon vert. La Machine à rêves. 21.30 Série : Route 66. Les Rivaux. 22.20 Chronique de mon canapé. 22.25 Série : Seinfeld. La Soupe. 22.50 Série : Les Incorruptibles de Chicago. Un scoop fumant. 23.40 Série : Liquid Television. 0.05 Nonante (60 min).
SÉRIE CLUB 19.05 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.00). Le Matin d'après. 19.55 Série : Corsaires et flibustiers. Le Piège. 20.20 Série : Holmes et Yoyo. 20.45 Série : The Thunderbirds (et 23.50). 21.40 Série : The Sweeney (et 0.40). *22.30* Série : Alfred Hitchcock présente. Double maîtrise (30 min).
MCM 19.00 L'invité de marque (et 0.00). 19.25 Mangazone (et 23.25, 0.55). 19.30 Zoom zoom (et 0.30). 20.00 Zoom zoom Guest. 21.00 MCM Classic. 21.30 MCM Rock Legends. 22.15 MCM Home Vidéo. 22.25 Cinémascope. *22.40 Clips non-stop. 23.00* MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove. 1.00 Zoom zoom (suite) (60 min).
MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 The Worst of Most Wanted. 21.30 Concert : The Cure Unplugged. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The State. 0.00 The End ? (90 min).
EUROSPORT 20.00 Tennis. En différé. Tournoi messieurs de Doha (Qatar), 16ᵉ de finale. 21.30 Rallye. En différé. Grenade-Dakar 96. 5ᵉ étape : Foum El Hassan-Smara (747 km). 22.00 Eurogoals. 0.00 Equitation. Résumé. Coupe du monde de saut d'obstacles, à Wodonga (Australie). 1.00 Rallye. Résumé. Grenade-Dakar 96 (30 min).
CINÉ CINÉFIL *19.00 Virgile.* ■ *Film* français de Carlo Rim (1953, N.). Avec Yves Robert. 20.30 Ses trois amoureux. ■ Film américain de Garson Kanin (1941, N.). Avec Ginger Rogers. 21.55 Quasimodo. ■ Film américain de William Dieterle (1939, N., v.o.). Avec Charles Laughton. 23.50 Adieu jeunesse. ■ Film américain de Henry King *(1941, N., v.o., 85 min). Avec Claudette* Colbert.
CINÉ CINÉMAS 18.35 Les Enfants volés. ■■ Film italo-franco-suisse de Gianni Amelio (1991, v.o.). Avec Enrico Lo Verso. 20.30 Masquerade. ■■ Film américain de Bob Swaim (1988). Avec Rob Lowe. 22.00 Amazon. ■ Film finlandais de Mika Kaurismaki (1990, *v.o.). Avec Kari Vaananen. 23.30 Les* Cent Premières Années du cinéma [1/2]. 0.15 Téléfilm : Sex Dreams. Classé X (95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et *la Raison. Le violon populaire. 2. L'art* de la broderie. 20.30 Tire ta langue. L'Injure (anciennes et nouvelles formes). 21.28 Poésie sur parole. Malcolm de Chazal (3). 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. 1, 2, 3, nous irons au bois. 2. Avec Alexandre, de Genève, et Fabien, de Bruxelles. 22.40 Nuits magnétiques. Le château de *Chambord. 0.05 Du jour au lendemain.* Alain Corbin (L'Avènement des loisirs, 1850-1960). 0.50 Musique : Coda. Art Ensemble of Chicago. 3. En hommage aux maîtres du jazz moderne : Charlie Mingus, Ornette Coleman, John Coltrane. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné le 16 décembre 1995 à l'Hôtel Westminster à Nice. sol. *Sergueï Markarov, piano : Œuvres de Tchaï*kovski : Les Saisons (janvier, mars, avril, mai, juin, octobre, décembre) ; Thème et variations ; Œuvres de Prokofiev : Roméo et Juliette op. 75 (Menuet, Les Montaigus et les Capulets, Frère Laurent) ; Sonate pour piano nº 3 op. 28 D'après de vieux cahiers. 22.00 Soliste. Yuri Bashmet, alto : Kol Nidrei op. 47 (transcription pour alto et piano), de Bruch ; Symphonie concertante pour *violon, alto et orchestre K 364 (2ᵉ mouvement),* de Mozart, par The English Chamber Orchestra, dir. André Prévin. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Ligeti, Comelade, Moreigne. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Suk, Rubinstein. 0.00 Jazz vivant. Festival Jazz en tête de Clermont-Ferrand. Steve Turre, trombone, le Tentette Sanctified Shells avec Robin Eubanks, Frank Lacy, Douglas Purviance, Jamal Haynes, Stanton *Davis, Andy Gonzalez,* Victor Lewis, Milton Cardona. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.
RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. La Flûte enchantée, de Mozart, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Bavière, dir. Wolfgang Sawallisch. Kurt Moll (Sarastro), Peter Schreier (Tamino), Edda Moser (La Reine de la nuit), Anneliese Rothenberger (Pamina), Walter Berry (Papageno), *Olivera Miljakovic (Papa*gena), Theo Adam (L'Orateur). 23.00 Archives mozartiennes du Festival de Salzbourg. Œuvres de Mozart : Air de concert K 255 Ombra felice !... Io ti lascio, e questo addio, par l'Orchestre du Mozarteum de Salzbourg, dir. Gerhard Wimberger. Brigitte Fassbaender, mezzo-soprano ; Air de concert K 513 Mentre ti lascio, oh figlia, par l'Orchestre du Mozarteum de Salzbourg, dir. *Bernhard Paumgartner. José van Dam, basse* ; Air de concert K 578 Alma grande e nobil core, par l'Orchestre du Mozarteum de Salzbourg, dir. Gerhard Wimberger. Lucia Popp, soprano ; Quatre extraits de l'Enlèvement au sérail : l'Air de Constance Martern aller Arten / L'Air de Blondine Welche Wonne, welche Lust / Le Quatuor final de l'acte 2 / L'Air de Belmonte Ich baue ganz auf deine Stärke, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, *dir. Zubin Mehta. Anneliese Rothenber*ger (Constance), Reri Grist (Blondine), Fritz Wunderlich (Belmonte), Gerhard Unger (Pedrillo). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde
MERCREDI 3 JANVIER 1996

Les ventes de voitures ont encore reculé de 10,2 % au mois de décembre 1995

Les aides gouvernementales n'ont pas permis de redynamiser le marché

POUR LE SIXIÈME MOIS consécutif, le marché automobile français a enregistré en décembre une chute : *les ventes ont encore* diminué de 10,2 % à jours ouvrables comparables le mois dernier. Sur l'ensemble de l'année, ce sont 1 930 900 automobilistes qui *ont acquis un volant neuf*, soit 1,3 % de moins qu'en 1994.

Pourtant, pendant neuf mois, les *conducteurs français ont bénéficié* d'une aide de l'Etat. La prime à la casse instituée par Edouard Balladur, lorsqu'il était premier ministre – tout véhicule de plus de dix ans pouvait être repris 5 000 francs si en contrepartie son propriétaire rachetait une voiture neuve – a permis au marché de se maintenir jusqu'au 30 juin 1995. Les experts évaluent à 180 000 le nombre d'achats *anticipés sur* le premier semestre, qui auraient normalement dû être réalisés au plus tard en 1996 ou en 1997. De la même manière, il apparaît que 250 000 achats anticipés ont été effectués en 1994, amputant d'autant le marché de 1995 et 1996.

Quand, après trois mois d'interruption de la prime Balladur et de récession du marché, Alain Juppé a décidé d'instituer une nouvelle prime, construite sur le même modèle, le marché n'avait probablement déjà plus de réserve dont pouvait disposer le gouvernement pour repousser la chute à plus tard.

PRÉVISIONS PESSIMISTES

La nouvelle prime à la casse, mise en place le 1er octobre dernier, a eu beau concerner les voitures de plus de huit ans – et non plus de dix ans – et être plus incitatrice que son inspiratrice puisque l'achat d'un véhicule de gamme moyenne et supérieure donne lieu à une prime à la casse de 7000 francs, la recette n'a pas fonctionné une deuxième fois.

Certes, une bonne part des commandes des trois derniers mois de l'année – environ 25 % – ont bénéficié de la prime. Mais une majorité de ces achats aurait de toutes façons eu lieu, les clients n'achetant plus à cause de l'aide de l'Etat. Le nouveau dispositif, dont l'efficacité est aujourd'hui mise en cause, pourrait, de surcroît, coûter près de 500 millions de francs aux finances publiques, alors que la prime Balladur avait été financée, et au-delà, par les recettes supplémentaires de TVA engendrées. C'est en tous cas ce que relève Bernard Carayon, député *RPR du Tarn, dans un* rapport de la commission des finances.

Les marques françaises sont les *grandes perdantes de l'évolution* du marché : leur part de marché en 1995 s'est élevée à 59,4 %, contre 61,2 % en 1994. Là encore, les aides de l'Etat n'ont pas été neutres : la prime à la casse dans sa première version a favorisé de manière très forte les petites voitures, *à faibles marges et les* constructeurs nationaux. Par un simple effet mécanique, les *marques étrangères ont donc* mieux supporté que leurs homologues françaises la disparition de la prime Balladur puis son remplacement par une prime Juppé dont l'efficacité était limitée. Peugeot et Renault ont par ailleurs respectivement souffert de la fin de vie de *la 405* et de *la R19*.

Parmi les marques étrangères, Volkswagen réalise une véritable percée, notamment *grâce au succès* de sa nouvelle Polo : son taux de pénétration du marché français est passé de *8 à 9,3 %* en un an. Opel a également tiré son épingle du jeu, avec une part de marché *en hausse de 1,1 point à 6,8 %*.

Les projections pour 1996 ne sont guère optimistes. Les *anticipations passées vont à nouveau* peser. « *Les hausses de la fiscalité, les discours alarmistes sur les déficits publics et, enfin, la réforme annoncée de la Sécurité Sociale ont gelé les achats des ménages* », considère Vincent Becquey, directeur du marketing de Cofica, *société de crédit à la consommation*. L'Observatoire de l'automobile, l'organisme de prévision de Cofica, *prévoit que le marché devrait* encore baisser de 3,5 % en 1996. Si les constructeurs s'accordent à trouver ce chiffre pessimiste, ils reconnaissent que le marché devrait être en légère baisse à nouveau cette année.

Virginie Malingre

Muhamed Sacirbey, « l'Américain » de Sarajevo

SARAJEVO
de nos envoyés spéciaux

Muhamed Sacirbey, le ministre bosniaque *des affaires étrangères, est venu célébrer le* Jour de l'an à Sarajevo avec des amis, notamment le chanteur anglo-irlandais du groupe de rock U2, Bono Vox. Dans le sous-sol du restaurant Jez, le ministre et la rock star ont bu du vin blanc sec de Mostar jusqu'à l'aube. Ils avaient convié à leur table les jeunes « branchés » de la capitale bosniaque.

Pour l'un et l'autre, ce fut un bref séjour sarajévien. Bono avait déjà promis de venir à Sarajevo lorsque les bombardements secouaient la ville, mais il avait finalement renoncé. Cette fois-ci, il s'est tranquillement promené dans les rues de la capitale, il a visité la Bibliothèque nationale brûlée, et n'a fredonné que trois chansons dans un café, à la grande déception des jeunes Sarajéviens qui en attendaient plus. Muhamed Sacirbey, le ministre « américain » de Bosnie-Herzégovine, est lui aussi un étranger dans la ville où il est pourtant né.

Exilé à l'âge de sept ans, emmené par ses parents anticommunistes aux Etats-Unis, M. Sacirbey est un parfait Américain. Il a été éduqué *dans d'excellentes universités. Il avoue qu'« à Sarajevo, le football américain et la télévision* [lui] *manquent* ». Il parle l'anglais nettement *plus aisément que le serbo-croate, ce qui* provoque parfois des fous rires chez les Bosniaques qui écoutent ses discours sur les ondes *locales. L'unique appartement qu'il occupe est* à New York, et une vieille tante doit l'héberger lorsqu'il séjourne – rarement – à Sarajevo.

Muhamed Sacirbey (dont le nom d'origine, Sacirbegovic, est utilisé par la presse sarajévienne) s'est dévoué, depuis quatre ans, à la cause bosniaque. « *Mon père et ma mère étaient de jeunes Musulmans très actifs en politique*, explique-t-il. *Notre famille a toujours été très liée à celle du président Izetbegovic.* » Alija Izetbegovic, à la veille de la guerre, fait donc naturellement appel au père de Muhamed Sacirbey pour veiller aux intérêts bosniaques aux Etats-Unis. Chef du SDA (Parti d'action démocratique) pour la diaspora d'Amérique du Nord, il a une réelle influence sur la politique étrangère du pays. Le fils Sacirbegovic devient, dès le printemps 1992, ambassadeur auprès des Nations unies à New York. Il est le premier ambassadeur de Bosnie-Herzégovine nommé dans le monde.

CONFIANCE ET INFLUENCE

Parce qu'il « *croit en la sincérité d'Izetbegovic* » et « *lui fait confiance* », Muhamed Sacirbey décide de participer au combat pour la survie de son pays d'origine, *dévasté par* l'explosion de la Yougoslavie et les rêves de « Grande Serbie » de Belgrade. Devenu *ministre des affaires étrangères en mai 1995, il* s'efforce de « *créer une diplomatie professionnelle* ». Il pense que la Bosnie-Herzégovine, *carrefour des identités et des religions*, deviendra « *un pont entre l'Ouest et l'Est, entre la chrétienté et l'islam, entre l'Occident et l'Orient* ».

Lors des négociations de Dayton, il a démissionné, en désaccord avec son premier ministre, Haris Silajdzic. Depuis, il attend que son *remplaçant soit désigné.* « *Je pensais renouer avec une activité privée*, confie-t-il. *Peut-être dans le domaine de la finance...* » Il a toutefois *reçu des propositions pour demeurer en politique.* « *Il n'y a pas forcément besoin d'avoir un titre pour avoir de l'influence* », conclut-il, *laissant planer un doute sur son avenir.*

L'Américain bosniaque ne sait apparemment toujours pas s'il restera à Sarajevo, la ville où les télévisions retransmettent bien peu de matchs de football américain. Muhamed Sacirbey, né dans les ruelles de Stari Grad (le vieux quartier ottoman), affirme s'y sentir « *confortable* ». Il pense que son identité américaine n'est pas un handicap insurmontable. « *Ce serait un handicap si j'avais de profondes ambitions politiques*, dit-il. *Mais je n'ai pas ces ambitions. Je ne veux pas devenir chef d'Etat un jour.* »

Vêtu d'un jeans et d'une veste de sport, bondissant d'une jeep tout-terrain pour rencontrer *les journalistes et les diplomates*, Muhamed Sacirbey agace parfois les Sarajéviens, jusqu'à ses gardes du corps, pourtant charmés par ce *ministre peu ordinaire. Le soir du réveillon, une* amie de Bono Vox arrosait le cou du diplomate de mousse blanchâtre, ce qui correspond peu *au respect balkanique pour les hommes politiques.* « *Je ne me considère pas toujours comme un ministre. C'est un problème* », murmure le *New-Yorkais, prêt à affronter une nouvelle soirée* de fête avec le rocker Bono, dans les cafés souterrains de Sarajevo.

Rémy Ourdan et Claire Tréan

« Un siècle d'écrivains » raconte Paul Nizan, historien de l'immédiat

France 3 évoque, mercredi 3 janvier, l'écrivain-journaliste, ses livres et... les archives de l'ex-URSS

ON LE SAIT ROMANCIER, philosophe et communiste. On connaît ses vingt ans, qui ne *furent pas le plus bel âge de sa vie.* On reconnaît son visage de dandy de la rue d'Ulm, petites lunettes *rondes cerclées de fer. On a lu son* exil à *Aden Arabie* et appris sa mort rimbaldienne au front, d'une balle allemande, en 1940, à l'âge de trente-cinq ans. On suit aussi la destinée de sa famille : Olivier Todd, son ex-gendre, figure du *Nouvel Obs* ; Emmanuel Todd, son *petit-fils, réputé pour ses analyses* sur la « *fracture sociale* » et devenu, à la fois, la référence des chiraquiens et la coqueluche de *L'Humanité*. Pour « Un siècle d'écrivains » (mercredi 23 janvier, 23 h 15), la collection de France 3 *dirigée par Bernard Rapp*, le journaliste Alain Wieder, rédacteur en chef à l'agence CAPA et l'historien Pascal Ory, *auteur de Paul Nizan, destin d'un révolté* (Ramsay, 1980), ont tenté d'en dire plus. Réalisé par Jean-Claude Guidicelli, ce 52 minutes, de facture très classique et volontiers pédagogique, aborde le sujet « *avec modestie* », comme dit Alain Wieder, en tentant de *montrer les « évolutions parallèles »* de l'homme : la relecture marxiste de son adolescence révoltée contre la famille bourgeoise, à Aden, le glissement du théoricien philosophe à l'homme sensible – Nizan, journaliste et *critique littéraire* qui sait aimer Céline, et les écrivains américains, comme Faulkner et Dos Passos. Le *communiste, enfin, qui*, en Union soviétique, en 1934, cherche d'abord à vérifier « *si, dans le monde socialiste, la peur de la mort a disparu* ».

LE « VOYAGE CORRUPTEUR »

Etrangement réinvesti par les « *gauchistes* » de mai 1968, Paul Nizan est en effet, d'abord, un orthodoxe. Un vrai communiste, qui adhère à vingt-deux ans et se sent au PCF comme dans sa vraie famille. Avec sa femme, Henriette, morte il y a deux ans après avoir publié ses *Libres mémoires* (Laffont). Paul Nizan découvre Moscou au moment où le culte stalinien connaît son apogée. « *L'accueil est excellent (...). Toutes les légendes qu'on raconte sont fausses* », écrit-il à sa mère en visitant le Tadjikistan et la *Riviera* caucasienne.

Contre Annie Cohen-Solal, qui, dans *Paul Nizan, communiste impossible* (Grasset, 1980), s'interroge davantage sur son silence, le film choisit la voie tracée par Pascal Ory dans sa biographie – « *Sur place, à l'époque, la situation était à peu près indéchiffrable* » – et impose l'idée d'impressions et de découvertes sédimentées qui mènent de ce « *voyage extrêmement corrupteur* » à la condamnation immédiate du pacte germano-soviétique, en septembre 1939, et à l'exclusion du Parti.

Ce portrait fait également appel *aux archives de l'ex-URSS*, récemment ouvertes à Moscou. Olivier Todd, qui travaille à un *Camus, une vie* (à paraître en février 1996, chez Gallimard), a eu la curiosité d'aller consulter le dossier de Nizan. Y figure, par exemple, la petite autobiographie que l'écrivain a dû rédiger avant son voyage à Moscou. Il s'y est docilement justifié des soupçons qui pèsent, a *priori, sur tout intellectuel* : Henriette est effectivement issue de la « *bourgeoisie israélite* ». Paul n'a « *pas eu de relation suspecte avec la police* », ni « *rempli de fonction de trésorerie dans aucune organisation* ».

Mais on apprend aussi que, dès 1937, *Georges Cogniot*, le « parrain » de Nizan au PCF, juge que ce révolté ne doit pas savoir certaines choses ni monter dans la hiérarchie. Un nouveau titre de gloire pour celui qui n'en a plus besoin.

Ariane Chemin

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 2 janvier, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19868,20	– 0,02	+ 0,73
Hong Kong index	–	–	+ 22,06

Tokyo, Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 29/12	Var. en % 28/12	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1871,97	– 0,38	– 0,49
Londres FT 100	3690,60	+ 0,38	+ 20,39
Zurich	–	–	+ 23,34
Milan MIB 30	–	–	– 9,26
Francfort Dax 30	2261,62	– 0,62	+ 7,35
Bruxelles	1564,22	+ 0,31	+ 12,56
Suisse SBS	–	–	+ 40,43
Madrid Ibex 35	–	–	+ 11,30
Amsterdam CBS	–	–	+ 15,64

Tirage du *Monde* daté mardi 2 janvier 1996 : 382 815 exemplaires 1

Gérard Depardieu, chevalier de la Légion d'honneur

Marcel Carné élevé à la dignité de grand officier

LES PROMOTIONS et les nominations du 1er janvier dans l'ordre *de la Légion d'honneur* sont parues au *Journal officiel* daté lundi 1er et mardi 2 janvier. Sont élevés à la dignité de *grand officier* : Marcel Carné, metteur en scène ; Jacques Friedel, président de l'Académie des sciences ; Guy Lefébure ; Henri Troyat, écrivain.

Parmi les personnalités promues *commandeurs*, on remarque : Pierre Joly, président de la Fondation *pour la recherche médicale* ; Michel Franceschi, général de corps d'armée ; André Damien, président de la Fédération hospitalière de France, ancien maire de Versailles ; Gabriel Pallez, président de la Ligue *nationale contre le cancer* ; Etienne Dailly, ancien vice-président du Sénat ; Roger Fossé, ancien sénateur, ancien député de Seine-Maritime ; Robert Abdesselam, ancien député, ancien champion de tennis ; Philippe Dechartre, ancien secrétaire d'Etat, producteur-réalisateur de films ; Jean-Loup Tournier, président de la Sacem ; Jean Marais, comédien ; Georges Pébereau, président-directeur général de Marceau Investissements.

Parmi les personnalités promues *officiers figurent notamment* Jean-Claude Soyer, professeur d'université ; Gérard Vidalenche, journaliste, président de l'Institut de l'épargne financière et immobilière ; Solange Troisier, ancien député, ancien médecin-inspecteur général des prisons ; Jean-Jacques Guyon, ancien champion olympique d'équitation ; Alain Lancelot, directeur de l'Institut d'études politiques ; François Essig, président-directeur général de Worms et Cie Développement ; Dominique Le Vert, conseiller d'Etat ; Nicole Pasquier, ancien secrétaire d'Etat ; Camille Cabana, ancien ministre ; Olivier Foll, directeur de la police judiciaire de Paris ; Félicien Marceau, écrivain ; Christine de Rivoyre, écrivain ; Claude Imbert, directeur général *du Point* ; Gilles Jacob, délégué général du Festival du film de Cannes.

Enfin, *dans les* nominations comme *chevaliers*, on relève les noms de Gérard Depardieu, comédien ; Robert Enrico et Nelly Kaplan, metteurs en scène ; Jean-Marc Sauvé, secrétaire général du gouvernement ; Gérard Bavastro, directeur général de *Nice-Matin* ; Jean-Claude Chermann, chercheur en médecine ; Jacques Diéval, pianiste de jazz ; Jean-Claude Bouttier, ancien champion de boxe ; Angelo Parisi, ancien champion de judo ; Jean-Pierre Mattéi, président du tribunal de commerce de Paris ; Claude Cohen-Tannoudji, professeur au Collège de France ; André Kirn, président de l'Inserm ; Pierre Graff, directeur général à l'Aviation civile ; André Dumas, pasteur, ancien doyen de la faculté de théologie protestante de Paris ; Marcel Rigout, ancien ministre, ancien député communiste de la Haute-Vienne ; Antoine Rufenacht, ancien ministre, président du conseil régional de Haute-Normandie et maire du Havre ; Bernard Savy, ancien député de la Nièvre ; Jean-Claude Vacher, préfet de Lot-et-Garonne.

★ **Nous publierons dans notre prochain numéro, daté jeudi 4 janvier, la liste complète des *promotions* et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur.**